Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – N° 17715 – 1,20 EURO - FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 9 JANVIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Argentine : des investisseurs européens craignent d'être victimes de la dévaluation

L'EUROPE attend avec inquiétude le résultat du dialogue engagé lundi 7 janvier à Buenos Aires par le président argentin Eduardo Duhalde avec les représentants des compagnies étrangères installées dans le pays. Celles-ci craignent de faire les frais de la dévaluation de 30 % du peso annoncée dimanche. La décision de Buenos Aires de convertir en pesos la plupart des créances en dollars pourrait coûter des milliards de dollars aux banques. La banque américaine Citigroup pourrait perdre jusqu'à 200 millions de dollars. L'Espagne, premier investisseur européen, s'inquiète de la *« croisade »* argentine contre les intérêts étrangers. En France aussi, certains chefs d'entreprise sont inquiets. Peugeot et Renault contrôlent 40 % du marché automobile argentin.

Lire page 2 et le point de vue d'Alberto Manguel page 13

Handicapés : l'angoisse des parents

● Comment assurer l'avenir des enfants handicapés ? ● Qui les prendra en charge lorsque leurs parents ne seront plus en mesure de le faire ? ● L'arrêt Perruche sur leur indemnisation a relancé le débat ● En France, 60 000 personnes handicapées adultes vivent dans leurs familles ● Reportages, témoignages

LES DÉPUTÉS doivent examiner, jeudi 10 janvier, le dispositif gouvernemental destiné à répondre à l'émotion suscitée par l'arrêt Perruche de la Cour de cassation, qui, le 17 novembre 2000, a indemnisé un enfant handicapé, dont la mère avait été privée du droit d'avorter à cause d'une faute médicale.

Cette décision était notamment destinée à répondre au souci des parents concernés d'assurer de bonnes conditions de vie à leur fils, y compris lorsqu'il vieillira et après leur propre disparition. Le projet gouvernemental est destiné à empêcher un enfant d'obtenir une indemnisation dans une situation analogue à l'arrêt Perruche. Selon Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, le texte permettra aux parents de recevoir une aide qui ne s'éteindra pas avec leur décès.

Les carences actuelles de la prise en charge et l'insuffisance des institutions d'accueil nourrissent, en effet, l'inquiétude des parents d'handicapés, en particulier de ceux atteints de troubles mentaux. Ces parents témoignent dans *Le Monde* de la difficulté de trouver un lieu d'accueil adapté et de la souffrance qu'elle engendre. L'exemple d'une maison de retraite spécialisée, bien intégrée dans un village des Yvelines, montre que des structures à échelle humaine peuvent fonctionner.

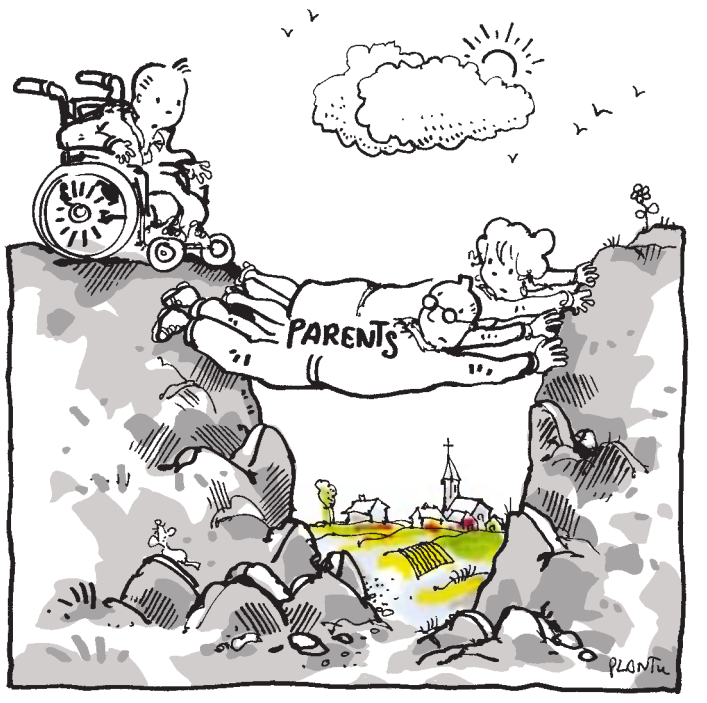

Selon une étude de la Fondation de France, près de 50 000 personnes handicapées vieillissantes vont être confrontées à une situation problématique dans les dix années à venir. 60 000 handicapés adultes vivent dans leur famille. La révision de la loi d'orientation sur les handicapés de 1975, actuellement en cours, devrait permettre de remédier à ces insuffisances. Les personnes concernées, dont le nombre est évalué à 2,5 % de la population totale, sont de plus en plus nombreuses en raison de l'accroissement spectaculaire de l'espérance de vie. De plus en plus de handicapés mentaux dépassent les soixante ans.

Lire page 8

ERIC CARO-H&K/LITTLE BEAR 2001

CINÉMA

Tavernier et l'Occupation

60 000 professionnels ont continué de travailler dans les studios de cinéma français durant l'Occupation. Parmi eux, plusieurs ont choisi de résister, comme le scénariste Jean Aurenche ou le réalisateur Jean-Devaivre, auxquels Bertrand Tavernier rend hommage en leur consacrant une fiction, *Laissez-passer*. Il partage l'affiche avec *La Cienaga*, d'une jeune cinéaste argentine très prometteuse, Lucrecia Martel. p. 26 à 28

► www.lemonde.fr/cinema

Le Club Med en difficulté

PRÉSIDENT du Club Méditerranée depuis 1997, Philippe Bourguignon a annoncé, mardi 8 janvier, de mauvais résultats financiers. L'entreprise a perdu 70 millions d'euros sur son dernier exercice. Le Club, qui avait fermé (provisoirement ou définitivement) dix-sept villages, va en fermer six autres. Les attentats du 11 septembre, qui ont eu des répercussions sur le secteur du tourisme, n'expliquent pas tout. La diversification du Club vers de nouvelles activités (centres de loisirs urbains, rachat de Gymnase Club, Club Oyyo à destination des jeunes) est loin d'être probante. La direction se refuse à établir des prévisions pour l'année 2002.

Lire page 15

Le Quinze clandestin d'Oujda écrase le Sporting Club Graulhetois 14 à 0

UN BRIN vexé, Francis Piquemil, président du Sporting Club Graulhetois, club de rugby de première division fédérale, jure qu'*« on ne l'y reprendra plus... »*. Deux semaines qu'il a droit aux quolibets, aux regards amusés de ses amis sportifs, aux coups de fil moqueurs. C'est le quotidien marocain *Assabah* qui a le premier révélé l'histoire : grâce au club de Graulhet, 14 faux rugbymen marocains, à la recherche de visas, ont pu pénétrer en France, avant de s'éparpiller dans la nature. Le 21 mai 2001, M. Piquemil reçoit un fax en provenance du « célèbre » club marocain « l'Etoile Sportif d'Oujda ». L'orthographe approximative ne le fait pas tiquer. Suivent quelques lignes : *« L'ESO a décidé de faire une tournée en France,* (...) *nous vous prions de bien vouloir nous adresser une invitation,* (...) *notre comité sera composé de 23 personnes... »* M. Piquemil ne se méfie pas une seconde. Il ne contacte pas la Fédération marocaine de rugby, qui se serait fait un plaisir de lui apprendre que l'« Etoile Sportif d'Oujda » n'a jamais compté au nombre des clubs de rugby ! A Graulhet, tout est mis en place pour accueillir ces rugbymen dignes successeurs de l'international français Abdelatif Benazzi. Le foyer Léo-Lagrange réserve 23 chambres pour le samedi 9 juin, un déjeuner est même prévu pour le lendemain. Le 30 mai, le club marocain fictif envoie un nouveau fax : *« Nous n'avons pas reçu l'invitation à ce jour, le temps approche. Vous pouvez envoyer les documents à Mohamed B., à Asnières. »* Francis Piquemil s'exécute. Aurait-il téléphoné à ce *« Mohamed B. »* qu'il se serait peut-être douté de l'escroquerie, en tombant sur le répondeur d'une entreprise de stores métalliques. Mais dans le monde du rugby, assure M. Piquemil, *« on se fait confiance »*. Il faxe au Maroc une invitation où figurent les noms des joueurs et dirigeants, avec leurs numéros de passeport.

Le 9 juin, comme convenu, une délégation graulhetoise va accueillir les joueurs marocains à Blagnac. *« Il n'y avait personne dans l'avion,* se souvient Francis Piquemil. *On a commencé à se poser des questions... »* De retour à Graulhet, nouveau coup de fil des dirigeants marocains : *« On a eu des problèmes de visas, alors on est passés par Gibraltar... et puis, on a du retard, car le fils du président est décédé ! »* Là, Francis Piquemil ne marche plus. Dans la foulée, il apprend que le club de Nîmes, le 11 mai 2001, a lui aussi été approché par ces curieux joueurs marocains, sans donner de suite. Pour Graulhet, c'est trop tard. Grâce à l'invitation envoyée par M. Piquemil, le consulat général de France à Fès a déjà délivré les visas. *« Nous avons reçu l'invitation de Graulhet, elle était authentique,* assure le consul, Pierre Larose. *On a donc délivré 23 visas valables dix jours. 14 d'entre eux ont été utilisés le 8 juin. Maintenant, ces gens doivent être clandestins en France. A Oujda, ils sont très ingénieux... »*

Selon le journal *Assabah*, les escrocs qui ont organisé cette fictive tournée auraient touché 4 000 euros de chacun des « joueurs ». Le président de la Fédération marocaine, Abdelaziz Bougja, tombe des nues : *« On a 7 000 licenciés, on fait un vrai travail, cette affaire nous porte un sérieux préjudice. Et je trouve anormal que ces faux rugbymen aient pu obtenir un visa aussi facilement. Moi, quand j'en sollicite pour de vrais joueurs, c'est la croix et la bannière. »* Du coup, il envisage de porter plainte, de même que la municipalité de Graulhet...

Gérard Davet

LING FEI

YVES SAINT LAURENT

Le cri d'un homme libre

Au cours d'une conférence de presse très émouvante, Yves Saint Laurent a annoncé, lundi 7 janvier, qu'il met un terme à sa carrière. Sa maison créée il y a quarante ans sera fermée prochainement. Le départ de celui qui révolutionna la mode prend la forme d'un cri de liberté. Il marque la fin d'une époque de la haute couture. p. 22 et notre éditorial p. 14

DSK orchestre sa rentrée

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

A UNE centaine de jours de la présidentielle, Dominique Strauss-Kahn organise sa rentrée au service du « probable » candidat Jospin. Dans un livre à paraître le 22 janvier, il avance une série de propositions personnelles en marge de celles du PS.

Lire page 6

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

M 00147 - 109 - 1,20 €

Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
*XSARA** ou SAXO*

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

POINT DE VUE

Madagascar : la paix civile menacée

par Marc Ravalomanana

INFORMER et interpeller l'opinion et les autorités françaises et européennes sur la situation à Madagascar, à l'occasion des élections du président de la République, est pour moi un devoir. Mon pays peut redevenir exemplaire en matière de coopération entre la France, l'Europe et le tiers-monde.

Ma démarche n'est pas un appel à une forme nouvelle d'ingérence dans les affaires et les choix des Malgaches. Maire de la capitale de mon pays, appelé par la majorité du peuple malgache à être le garant de la souveraineté et de l'union nationale, je suis particulièrement exigeant sur un point : le respect du droit international et des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les Malgaches seuls doivent choisir le président qu'ils souhaitent pour redresser leur pays et incarner le changement. Après trente ans d'exercice du pouvoir des actuels dirigeants, ils ont, avec moi, un objectif : valoriser le potentiel humain, naturel et économique d'un des pays les plus pauvres du monde. La manière dont se déroule le dépouillement du premier tour de l'élection présidentielle porte atteinte à la dignité, la vérité et la réalité du vote de mes compatriotes. Au nom des liens historiques et des valeurs communes à nos deux peuples, il me revient de porter les préoccupations de mes concitoyens. Celle qui m'alarme avant tout est la préservation de la paix civile. C'est une urgence qui nécessite un soutien clair des démocraties et plus particulièrement de la France. C'est une urgence pour que les Malgaches, traditionnellement tolérants et pacifiques, ne cèdent pas à la tentation de la violence pour bénéficier de l'intérêt des pouvoirs et des médias occidentaux.

Lire la suite page 13 et nos informations page 32

***Marc Ravalomanana**, maire d'Antananarivo, est candidat de l'opposition à la présidence de la République de Madagascar.*

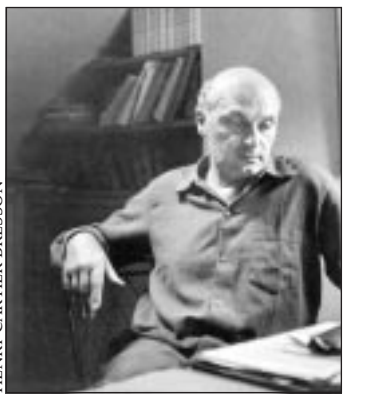
HENRI-CARTIER BRESSON

DISPARITION

Les langues d'Etiemble

Le fondateur de la collection « Connaissance de l'Orient » chez Gallimard est mort le 7 janvier à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il cultivait une passion pour les cultures du Sud, les langues étrangères, en particulier pour la Chine et la philosophie taoïste. Il lutta toute sa vie contre l'européocentrisme colonialiste et les racismes. On lui doit un pamphlet à succès : *« Parlez-vous franglais ? »* p. 29

International 2
France 6
Société 8
Régions 11
Horizons 12
Entreprises 15
Communication 18
Tableau de bord 19
Aujourd'hui 22
Météorologie-Jeux 25
Culture 26
Carnet 30
Abonnements 30
Radio-Télévision 31

ARGENTINE **Les investisseurs étrangers en Argentine se préparent à affronter les conséquences de la dévaluation de 30 % du peso, annoncée le 6 janvier à Buenos Aires. ● LE GOUVERNEMENT du président Eduardo Duhalde a engagé, lundi 7 janvier, un dialogue avec les entreprises étrangères pour limiter les effets de la fin de la parité dollar-peso. ● LE FMI, dont une mission technique est arrivée, lundi, à Buenos Aires, s'est dit prêt à travailler avec le nouveau gouvernement. Mais c'est à l'Argentine qu'il incombe de résoudre la profonde crise financière qu'elle traverse, a déclaré son directeur général, Horst Köhler. ● L'ESPAGNE, le premier investisseur européen, est le plus touché des Quinze par les mesures annoncées. Le cours de plusieurs entreprises espagnoles, dont Repsol , le groupe pétrolier, a chuté, lundi, à la Bourse de Madrid.**

Les entreprises étrangères craignent de faire les frais de la crise du peso

Le président argentin Eduardo Duhalde a ouvert le dialogue, lundi 7 janvier, avec les compagnies représentées dans le pays. Les Européens attendent de Buenos Aires des garanties avant de s'engager dans un plan de sauvetage, estimé à 15 milliards de dollars par le nouveau gouvernement

BRUXELLES
de notre bureau européen

La crise argentine inquiète les Européens, mais pas encore l'Union européenne : ce subtil distinguo signifie, d'une part, que l'Argentine est un partenaire de moyenne importance pour l'Union prise globalement, même si plusieurs Etats-membres (Espagne, France, Italie et Royaume-Uni notamment), qui ont des intérêts économiques et financiers non négligeables dans ce pays, vont pâtir de la situation. A ce stade, d'autre part, le risque de contagion financière – et politique – de l'Argentine à ses voisins ne s'est pas matérialisé.

Partant de ce constat, la Commission européenne n'attend pas des graves événements qui se déroulent à Buenos Aires un *« impact généralisé sur l'économie européenne »*, mais seulement un *« impact très ponctuel sur certaines entreprises »*.

A Bruxelles, la tonalité est à la fois modérée et consensuelle devant les graves difficultés rencontrées par les autorités argentines. Il en irait bien sûr autrement si un effet de dominos devait se produire, c'est-à-dire si d'autres pays latino-américains comme le Brésil (premier partenaire de l'Argentine) devaient être affectés par la faillite financière argentine, et si le gouvernement du président péroniste Eduardo Duhalde en venait à remettre fondamentalement en cause les principes de l'économie de marché tels que les professe notamment le Fonds monétaire international (FMI). S'ajoute à ce relatif optimisme le fait que la crise argentine était presque attendue depuis plusieurs mois, ce qui a conduit nombre de compagnies étrangères implantées dans ce pays à provisionner une partie des pertes qui les attendent.

SACRIFICES NÉCESSAIRES

En Espagne, la tonalité est moins positive, ou, plutôt, elle est ambivalente, à l'image d'un pays dont les intérêts financiers sont en première ligne, mais qui, assumant depuis le 1er janvier la présidence de l'Union européenne, se doit d'adopter une position équilibrée.

Aux avertissements du président José Maria Aznar, qui a rappelé à son homologue argentin que Madrid a été l'un des principaux bailleurs de fonds de son pays il y a un an, ont fait écho les cris d'alarme des milieux d'affaires espagnols qui, comme tous les intérêts

étrangers ayant massivement investi en Argentine durant l'époque faste des privatisations de l'ex-président Carlos Menem, ne se sortiront pas indemnes de la dévaluation du peso argentin.

Cette *« exposition »* de l'Espagne, le premier investisseur européen en Argentine, a conduit le ministre espagnol des affaires étrangères, Josep Piqué, à reconnaître, à Bruxelles, que les intérêts espagnols et européens ne peuvent se mettre à l'écart des sacrifices qui devront nécessairement être consentis en Argentine. Et son collègue des finances, Rodrigo Rato, a estimé que Buenos Aires doit rechercher *« un consensus maximum avec les investisseurs nationaux et internationaux »*.

Plusieurs raisons expliquent cette prudence des Européens. D'abord le sentiment que l'Argentine de 2002 n'est pas le Mexique de 1994, lorsque le peso mexicain avait perdu 40 % de sa valeur en quelques jours. Cela ne veut pas dire que l'on accorde au président Duhalde la capacité de prévenir le risque d'une hyperinflation, mais que les Quinze veulent signifier au nouveau pouvoir argentin que la balle est dans son camp : à lui de montrer à la communauté internationale un sursaut de *« bonne gouvernance »*.

APPROCHE POSITIVE

Si tel est le cas, les Européens seront éventuellement prêts à accompagner les efforts de Buenos Aires dans le cadre d'une mobilisation des bailleurs de fonds internationaux, par exemple en s'efforçant de convaincre les Etats-Unis qu'une nouvelle intervention du FMI est indispensable, même si le risque n'est pas mince d'un exercice revenant à vouloir remplir le tonneau des Danaïdes.

Les Européens notent avec satisfaction que l'Argentine semble avoir retenu de la crise qu'elle traverse la nécessité de maintenir coûte que coûte ses liens avec le Mercosur, ce marché régional du cône sud qui unit, outre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay.

Pour l'Union européenne, ce marché potentiel de quelque 200 millions de consommateurs est la seule voie susceptible d'engendrer une intégration économique régionale bénéfique à tous ses membres. L'UE a, pour sa part, entamé des négociations avec le Mercosur, afin de créer une vaste zone de libre-échange entre les deux ensembles.

Dans le cadre de cette approche positive, l'UE est prête à réexaminer sans délai la situation qui l'a incitée à prononcer un embargo sur les importations de bœuf argentin, dans le cadre de l'épidémie de fièvre aphteuse. Cette mesure a provoqué un manque à gagner de quelque 300 millions de dollars (333 millions d'euros) sur neuf mois (de mars à novembre 2000) pour l'Argentine. Le chiffre n'est pas considérable, mais la mesure est hautement symbolique.

Laurent Zecchini

A Buenos Aires, le gouvernement tente de rassurer les milieux économiques et renoue avec le FMI

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Alors que les Argentins continuent à patienter dans des files d'attente interminables devant les banques à Buenos Aires, dans la canicule de l'été austral, les représentants des puissants groupes économiques étrangers implantés en Argentine ont commencé, eux aussi, à faire la queue devant le palais du gouvernement, lundi 7 janvier, pour exprimer leurs inquiétudes auprès du président péroniste Eduardo Duhalde, au lendemain de l'approbation par le Congrès du plan d'urgence qui a brutalement changé les règles du jeu établies dans les années 1990 sous le gouvernement d'un autre péroniste, Carlos Menem (1989-1999).

Entre janvier 1994 et octobre 2001, les investissements étrangers en Argentine se sont élevés à près de 98 milliards de dollars (109 milliards d'euros), selon la Fondation Invertir. Arrivent en tête les Etats-Unis avec 31 milliards de dollars, suivis de l'Espagne avec près de 26 milliards de dollars et de la France avec plus de 10 milliards de dollars. Le porte-parole du gouvernement argentin, Eduardo Amadeo, qui, dimanche, avait dénoncé des *« pressions »* du secteur financier et des entreprises de services publics privatisés pour empêcher l'adoption de certaines mesures, avait toutefois souligné que le gouvernement péroniste *« ne pouvait pas donner une gifle à ceux qui étaient venus investir en Argentine »*.

DIFFICILE ÉQUILIBRE

« Je suis convaincu qu'il y aura accord et solidarité », avait déclaré pour sa part le ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov, alors que son vice-ministre, Jorge Todesca, affirmait que le gouvernement *« ne voulait agresser personne, ni pulvériser aucun secteur de l'économie »*. La stratégie du président Duhalde a été de s'assurer du soutien du Parlement pour imposer les nouvelles mesures économiques avant de négocier avec les compagnies étrangères. Il lui faut maintenant trouver un difficile équilibre entre les revendications des compagnies étrangères qui refusent de payer le coût du marasme argentin en réduisant leur marge de bénéfices et celles des Argentins qui dénoncent les gains considérables de ces entreprises et pourraient à nouveau recourir aux « cacerolazos » (concerts de casseroles) pour exprimer leur colère.

Deux articles de la loi d'urgence économique ont soulevé le mécontentement des entreprises étrangères, notamment espagnoles. Le président de la chambre de commerce espagnole en Argentine, José Fernandez, a affirmé, le 7 janvier, que l'Espagne, depuis dix ans, avait *« investi 41 milliards de dollars en Argentine et créé de la richesse et des postes de travail »* alors que *« les Argentins possèdent 100 milliards de dollars à l'étranger et 20 milliards de dollars »* dans leurs bas de laine.

Le premier article polémique établit un impôt pendant cinq ans sur les exportations de pétrole et ses dérivés. Les pétroliers – Shell, Pan American, Esso, Total et Repsol – ont été les premiers à exprimer leur mécontentement, lundi. L'impôt décidé par le gouvernement *« est discriminatoire »*, a affirmé le président de la chambre de l'industrie pétrolière, Juan Jose Aranguren.

INDEXATION ANNULÉE

Le second article qui préoccupe les entreprises privatisées des services publics porte sur les tarifs du téléphone, de l'électricité, du gaz et de l'eau. Malgré l'abandon de la parité peso-dollar et la dévaluation de la monnaie nationale, *« les tarifs des services publics ne doivent pas augmenter »* a averti, dimanche soir, le ministre de l'économie. Ces services ont des tarifs que les consommateurs paient en pesos mais qui, par contrat, étaient ajustés périodiquement en fonction du coût de l'inflation aux Etats-Unis, et fixés en dollars. Cette indexation a été annulée et les tarifs devront être fixés en pesos.

Au milieu de ces défilés fébriles, une équipe de techniciens du Fonds monétaire international (FMI) est arrivée, lundi, à Buenos Aires pour analyser les détails du plan d'urgence. C'est la première mission du FMI en Argentine depuis la rupture brutale des contacts entre Buenos Aires et l'organisme international, à la mi-décembre. Le gouvernement radical de Fernando de la Rua s'était vu alors refuser, peu avant sa chute sous la pression populaire, le versement d'une ligne de crédits de 1,264 milliard de dollars.

Les Etats-Unis ont exhorté, lundi, le gouvernement péroniste à travailler avec le FMI. Pour sa part, M. Remes Lenicov a affirmé que l'Argentine, qui a déclaré un moratoire unilatéral sur le paiement de sa dette publique de 142 milliards de dollars, renégocierait une restructuration de cette dette avec le FMI et ses créanciers, une fois que le budget de l'Etat sera adopté, à la fin du mois de janvier.

Christine Legrand

L'Espagne, premier investisseur européen, retient son souffle

MADRID
de notre correspondante

Entre 1994 et 2000, les entreprises espagnoles implantées en Argentine à la faveur des privatisations se sont placées, avec un investissement de 25,6 milliards de dollars (28,4 milliards d'euros), juste derrière les Etats-Unis. Vont-elles à présent devoir payer la facture de la crise ? C'est la question que l'Espagne se pose avec angoisse et perplexité depuis l'annonce du plan de redressement économique du nouveau président argentin, Eduardo Duhalde.

Une question d'autant plus brûlante que, lundi 7 janvier, un nouveau contrecoup est venu secouer la Bourse : l'action de Repsol-YPF, la compagnie pétrolière qui, à elle seule, totalise 69 % des investissements espagnols en Argentine, a chuté de 7,85 %, victime de l'annonce d'une prochaine taxe sur les hydrocarbures, prévue dans le plan du président Duhalde.

De même, la dévaluation du peso et le gel annoncé des tarifs des services publics, payés en pesos et non plus en dollars, se sont répercutés sur l'action de Telefonica, les télécoms espagnoles, gros investisseur, lui aussi, en Argentine qui a perdu 3 %. Enfin les titres des deux principaux groupes bancaires espagnols, le Santander Central Hispano (SCH qui contrôle la banque argentine Banco Rio de la Plata) et le Banco Bilbao Viscaya Argentaria (BBVA qui contrôle, lui, le Banco Francès), ont baissé respectivement de 4,37 % et 3,25 %.

Est en jeu toute la stratégie des grandes entreprises espagnoles en Argentine, ce qui va les obliger à revoir leurs investissements. Dans quelle mesure vont-elles être touchées ? Faute de précisions et dans l'attente des résultats du dialogue annoncé par les autorités argentines avec les représentants des groupes étrangers, les analystes se perdent en conjectures, pas nécessairement très fiables.

Depuis deux jours, la presse madrilène s'en fait l'écho : les uns parlent d'une facture de plus de 3 milliards d'euros que coûterait aux entreprises espagnoles le fameux plan Duhalde ; d'autres estiment que Repsol, qui extrait en Argentine plus de la moitié de son pétrole, pourrait enregistrer 20 % de manque à gagner ; d'autres encore que Telefonica perdrait jusqu'à 6 % de son bénéfice net ou que le SCH qui, pourtant, en prévision de la crise, avait créé, l'année dernière, un fonds spécial de réserve de 1 milliard d'euros, verrait une baisse de 6 % à 8 % de ses bénéfices, ainsi que son concurrent le BBVA.

Enfin, plusieurs journaux évoquent même, faute d'assouplissement des mesures économiques, un possible recours en justice des groupes espagnols contre le plan du gouvernement argentin. Groupes dont certains, sans vraiment parler d'hispanophobie, se sentent *« discriminés*, comme le dit un commentateur, *par la croisade argentine contre l'odieux capital étranger »*.

> Selon « Clarin », M. Aznar aurait téléphoné cinq fois en deux jours à M. Duhalde pour qu'il maintienne les tarifs de Telefonica en dollars

Des assouplissements, l'Espagne ne s'est pas privée d'en réclamer. Les entreprises intéressées l'ont fait sur place puis, discrètement, par téléphone, plusieurs ministres ont pris le relais. Si l'on en croit le journal argentin *Clarin*, José Maria Aznar serait allé jusqu'à téléphoner cinq fois en deux jours à Eduardo Duhalde pour que celui-ci revoie sa copie et maintienne les tarifs de Telefonica en dollars. Conversation tendue, selon *Clarin*, qui aurait attiré à M. Aznar la sèche réponse suivante : *« Vous devez comprendre qu'il est impossible, avec une dévaluation qui fera baisser les salaires, que je demande aux gens de continuer à payer des services en dollars. »*

Pour le gouvernement Aznar qui, précisément ce mardi, donne le véritable coup d'envoi de la présidence européenne espagnole et prône un renforcement des liens – y compris économiques – de l'UE avec l'Amérique latine, la crise Argentine est devenue doublement embarrassante. D'où les déclarations encourageantes du ministre de l'économie, Rodrigo Rato, lundi, devant une commission du Parlement européen. *« Rétablir un cadre crédible pour la croissance économique n'est pas facile,* a-t-il déclaré, *mais il semble que le gouvernement argentin est en bonne voie. »* Ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter, dans une allusion aux craintes espagnoles, qu'un plan économique *« crédible et à long terme »* nécessitait forcément pour récupérer la confiance *« un consensus recherché avec ceux qui sont affectés »*.

Marie-Claude Decamps

ESSEC
MBA

Admission sur titre
Une double compétence pour mettre le cap sur une carrière de dirigeant

Profil des candidats :
Ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires, architectes, IEP, titulaires d'une maîtrise (lettres, droit, sciences, etc.)

Enseignement ouvert à l'apprentissage

Liberté dans le choix des cours

Dépôt des candidatures :
24 janvier (session de mars-avril)
15 juin (session de septembre)

Journées Portes ouvertes
Campus de Cergy-Pontoise : 11 janvier et 3 mai 2002

Renseignements
ast3@essec.fr - tél : 08.25.04.60.00 - www.essec.fr
ESSEC AGIR EN PIONNIER

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ. ACCRÉDITÉ AACSB INTERNATIONAL.
ASSOCIATION LOI 1901. AFFILIÉ À LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE-YVELINES

L'AGENCE A REACTIONS

Près de 100 milliards de dollars en sept ans

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN ARGENTINE : 97,955 milliards de dollars entre janvier 1994 et octobre 2001

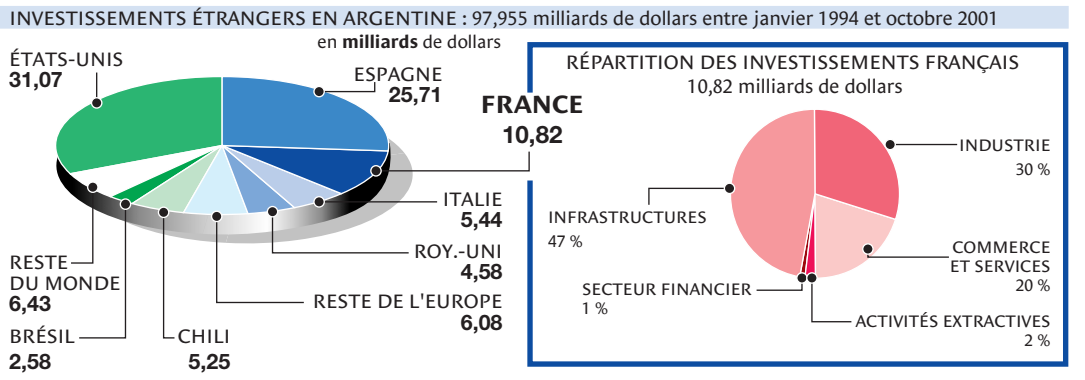

Source : Fondation Invertir/DREE

Avec plus de 50 milliards de dollars, l'Europe représente à elle seule la moitié des investissements étrangers devant les Etats-Unis et les pays du Cône Sud, essentiellement le Chili et le Brésil.

Les groupes français inquiets mais discrets

PLUS DE 350 entreprises françaises sont implantées en Argentine, selon la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère des finances. Seulement huit entreprises françaises figuraient néanmoins dans le classement des cent premières entreprises étrangères présentes en Argentine en 1999, en termes de chiffre d'affaires, selon la société de Bourse Exane. Il s'agit de Carrefour-Promodès (5,09 milliards de dollars, soit 5,65 milliards d'euros), France Télécom (1,186 milliard de dollars), Renault-Nissan (1,139 milliard), Danone (744 millions), Peugeot (645 millions), Casino (581 millions), TotalFinaElf (481 millions), EDF (307 millions).

● **Secteur bancaire :** avec des engagements totaux de 3,2 milliards de dollars, les banques françaises se situent au huitième rang des créanciers du pays, loin derrière les banques espagnoles (17,6 milliards, soit 26 % des créances) et les banques américaines (10,1 milliards, 15 % des créances). Leur exposition au risque – le non-remboursement des créances étatiques ou privées, et la dévalorisation de leurs actifs – est limitée. Selon l'agence Moody's, le Crédit agricole, qui possède 70 % de Banco Bisel, la huitième banque de détail du pays, est de loin le premier intervenant. Suivent la Société générale (662 millions de dollars, selon Moody's), BNP Paribas (345 millions de dollars) et le Crédit lyonnais, dont les engagements ont été réduits de moitié depuis deux ans à 240 millions de dollars. Ces banques n'ont pas confirmé ces chiffres.

● **Distribution** : Carrefour-Promodès contrôle 30 % du marché local de la distribution, Casino et Auchan sont également présents. Carrefour se refuse à chiffrer l'impact de la fin de la parité peso-dollar, avant la publication, jeudi, de son chiffre d'affaires 2001. Les ventes du groupe en Argentine, qui pesaient 6 % de son chiffre d'affaires en 2000, devraient avoir déjà chuté de 20 % l'an passé, selon Lehman Brothers.

● **Services publics privatisés** : EDF est producteur depuis le début des années 1990, après son entrée dans Edenor, une compagnie d'électricité couvrant le nord de la province de Buenos Aires. Une entreprise dont EDF a pris le contrôle total en avril 2001, rachetant aux espagnols Endesa et Repsol leurs participations pour 627,6 millions de dollars. Edenor réalisait en 2000 un chiffre d'affaires de 897 millions de pesos (autant de dollars) et un résultat net de 90,3 millions de pesos. Elle alimente en électricité 2,27 millions d'usagers. Sont aussi desservis un certain nombre de bidonvilles. Ceux-ci ne paient pas leur électricité, mais Edenor se rémunère en prélevant, en accord avec les autorités locales, une partie des taxes perçues sur les clients payants.

> « La situation est très difficile. Nous suivons les choses au jour le jour »
> **Un porte-parole de PSA**

Pour François Roussely, président d'EDF : *« Indépendamment du problème de convertibilité au dollar, les comptes d'Edenor et de Light* [les filiales argentine et brésilienne d'EDF] *le montrent bien. Les fondamentaux de ces entreprises sont extrêmement sains. »* Néanmoins, Edenor *« veut revoir les contrats de concession »* avec l'Argentine, a annoncé, lundi 7 janvier, son directeur général, Henri Ducré. *« La donne a changé. Il y a un problème. Il faut retravailler les nouvelles données et trouver un nouvel équilibre entre les tarifs qui ont diminué et la rentabilité demandée légitimement par un actionnaire »,* a affirmé le dirigeant d'Edenor à l'AFP. M. Ducré estime non viable *« un tarif en pesos, sans augmentation possible ». « Notre objectif est de garder le niveau de rentabilité normal que doit avoir une entreprise »,* a-t-il dit.

Suez est le seul grand groupe français à avoir chiffré le coût de la crise argentine. Lundi, le groupe, qui avait affecté à l'Argentine une provision de 100 millions d'euros dans les comptes 2000, a porté cette somme à 135 millions d'euros. *« Ce complément représente un peu plus de 1 % du résultat net du groupe Suez prévu pour l'exercice 2001 »,* indique un communiqué qui précise que l'Argentine représente 3 % de son chiffre d'affaires. Suez est essentiellement présent dans l'eau. Il a la responsabilité des concessions de Buenos Aires, Santa Fe et Cordoba. Une récente étude de Dexia indique que le chiffre d'affaires de Suez en Argentine est de 650 millions d'euros avec une marge brute de 18 %. *« La majorité des dettes des concessions est libellée en dollars : une dévaluation du peso aurait donc un impact fort sur les comptes des sociétés »,* estime Dexia.

● **Secteur manufacturier** : Peugeot et Renault contrôlent 40 % du marché de l'automobile argentin (35 000 véhicules vendus pour Renault et 32 000 pour Peugeot sur un marché de 200 000 ventes en 2001, contre 330 000 en 2000). *« La situation est très difficile. Nous suivons les choses au jour le jour »,* a reconnu un porte-parole de PSA.

Valeo a annoncé la fermeture d'une usine de 90 personnes et le transfert de la production au Brésil.

● **Matières premières :** TotalFinaElf, présent en Argentine depuis 1978, est le deuxième producteur d'hydrocarbures du pays, loin derrière l'espagnol Repsol. Le groupe, qui n'indique pas quel chiffre d'affaires il réalise dans ce pays, estime que celui-ci génère *« moins de 2 % du résultat opérationnel du groupe ».* Il y a investi plus de 1 milliard de dollars. Le groupe extrait en Argentine 180 000 barils d'équivalent pétrole/jour sur une extraction totale de 2,1 millions de barils. Le groupe, qui emploie 2 100 personnes en Argentine, refuse d'évaluer l'impact de la crise sur ses comptes.

● **Agroalimentaire** : Moët Hennessy détient 45 % de segment vins-mousseux avec Bodegas Chandon (1 345 hectares de vignobles et deux sites de vinification). Danone est numéro un des yoghourts et desserts lactés, et de l'eau minérale. Pernod-Ricard est également présent.

Séquence Entreprises

Les banques américaines se préparent à enregistrer de lourdes pertes

NEW YORK
de notre correspondant

Les crises financières mexicaine en 1994, thaïlandaise, en 1997 et russe en 1998, avaient ébranlé les marchés, les banques centrales et les gouvernements. L'effondrement monétaire argentin se passe dans l'indifférence. Wall Street s'en préoccupe à peine et Washington encore moins.

Il y a sept ans, Bill Clinton, président des Etats-Unis, avait apporté en catastrophe des dizaines de milliards de dollars au Mexique afin d'éviter un désastre économique et social. Il avait alors le soutien du gouverneur du Texas, George W. Bush. Devenu président, ce dernier a décidé de laisser l'Argentine à son triste sort. Une façon de faire passer un message cher aux républicains : les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se porter au secours de tous les pays victimes des erreurs de leurs gouvernements. Et puis, à tort ou à raison, les quelque 142 milliards de dollars (158 milliards d'euros) de dettes contractés par l'Argentine, en grande partie auprès du FMI et de la Banque mondiale, ne sont pas considérés comme une menace pour l'économie et la finance mondiale.

Les analystes soulignent sans cesse, à Wall Street, l'absence de contagion à d'autres pays émergents d'Amérique latine, d'Asie ou d'Europe de l'Est. *« En deux semaines, les marchés brésiliens ont très bien résisté à cinq présidents argentins et trois gouvernements. Il est donc raisonnable d'en conclure que l'Argentine ne représente pas une menace sérieuse pour l'économie brésilienne »,* explique Gray Newman, économiste de Morgan Stanley. Les titres représentant les dettes des pays émergents n'ont quasiment pas bougé, lundi, à New York. Mieux, le Mexique et le Brésil ont émis, le même jour, de nouvelles obligations pour respectivement 1,5 milliard et 1,25 milliard de dollars sans problème.

LE RISQUE DU PROTECTIONNISME

L'indifférence peut pourtant devenir dangereuse. La dévaluation de près de 30 % annoncée lundi pourrait n'être qu'un début. De grands groupes américains comme AT & T dans les télécommunications, Wal-Mart dans la distribution et AES dans l'électricité ont aujourd'hui de grandes filiales en Argentine. Mais les dégâts les plus visibles seront enregistrés dans la finance. Les banques vont perdre des milliards de dollars après la décision du gouvernement de convertir toutes les créances d'un montant inférieur ou égal à 100 000 dollars en pesos dévalués, soit 94 % de l'ensemble des crédits, même si, pour les aider, le gouvernement a prévu de créer une taxe sur les exportations de pétrole qui sera en partie reversée au système financier.

Côté américain, l'établissement le plus exposé serait FleetBoston, qui a 20 milliards de dollars engagés dans les activités bancaires en Argentine et 9 milliards investis. L'action FleetBoston a perdu 10 % en trois semaines. Citigroup, la principale banque américaine, présente en Argentine depuis 1918, pourrait perdre, selon les analystes, jusqu'à 200 millions de dollars. Sa filiale mexicaine Banamex a annoncé lundi la vente de sa participation de 59,58 % dans la banque argentine Banco Bansud.

Enfin, il reste un risque difficile à mesurer : celui de voir le gouvernement de Buenos Aires protéger et fermer son économie pour tenter de sauver ce qui reste de l'industrie argentine mise à mal par la surévaluation du peso et la concurrence des produits importés. *« Si l'Argentine recourt au protectionnisme, cela pourrait tout simplement remettre en cause la perspective d'un marché ouvert couvrant l'Amérique du nord au sud »,* estime Fred Bergsten, directeur de l'Institut d'économie internationale. Un projet que George Bush espérait bien réaliser avant 2005.

Eric Leser

Tony Blair impuissant à désamorcer la crise du Cachemire

Son appel au dialogue entre New Delhi et Islamabad a été rejeté

Le périple du premier ministre britannique en Inde et au Pakistan n'a pas réduit le conflit qui oppose ces deux puissances, au Cachemire, et qui pèse sur les opérations militaires en Afghanistan. Le numéro deux du Pentagone semble exclure l'Irak des pays où pourrait se prolonger la campagne américaine contre le terrorisme.

AVOUANT SON INCAPACITÉ à *« résoudre la dispute entre l'Inde et le Pakistan »*, lundi soir 7 janvier à Islamabad, le premier ministre britannique Tony Blair a considéré que le problème du Cachemire opposant ces deux puissances nucléaires *« devait être résolu par le dialogue »*. Après s'être entretenu avec le président pakistanais Pervez Moucharraf, M. Blair a risqué un parallèle avec l'Irlande du Nord et a répété que le recours au terrorisme est inacceptable, ainsi qu'il l'avait dit au premier ministre indien, la veille à New Delhi. M. Blair a ajouté que le général Moucharraf a été *« très clair »* dans sa condamnation du terrorisme. S'exprimant à ses côtés, le président pakistanais a indiqué avoir un plan pour *« contrôler et juguler »* le fanatisme, qu'il exposera à la nation pakistanaise dans les prochains jours.

Mais l'appel au dialogue lancé par M. Blair n'a guère semblé être entendu. Les duels d'artillerie se sont poursuivis lundi au Cachemire, où cinq soldats pakistanais et un militaire indien ont été tués dans ces affrontements, selon les autorités indiennes. La tension reste vive dans cette région où l'Inde et le Pakistan ont déployé leurs troupes après l'attentat du 13 décembre contre le parlement indien, attribué par New Delhi à des séparatistes cachemiris soutenus par le Pakistan. Lundi, le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, a exclu tout dialogue immédiat avec le Pakistan. *« Je ne crois pas que la situation soit déjà désamorcée,* a déclaré à ce sujet le président George Bush, lundi à Washington, *mais je crois qu'il y a moyen de le faire, et nous travaillons dur pour convaincre tant les Indiens que les Pakistanais qu'il y a moyen de régler leurs problèmes sans entrer en guerre ».*

ENGAGEMENT À LONG TERME

Lors de son séjour pakistanais, M. Blair a loué le *« courage »* d'Islamabad qui s'est engagé aux côtés de la coalition antiterroriste en Afghanistan. M. Moucharraf a alors assuré que son pays *« demeure conscient de ses responsabilités »* en matière de contrôle de sa frontière afghane. *« Nous espérons que la tension* [avec l'Inde] *n'atteindra pas un niveau qui nous obligerait à faire bouger »* les troupes postées à la frontière afghane vers la frontière indienne, a-t-il précisé. M. Blair s'est ensuite envolé pour l'Afghanistan, où il est demeuré quelques heures sur la base aérienne de Bagram pour affirmer au chef de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzaï, que l'engagement international en Afghanistan s'inscrit *« dans le long terme »,* et pour féliciter les forces armées britanniques présentes sur le terrain.

A Bagram, ce même lundi, une délégation de sénateurs américains avait précédemment rencontré M. Karzaï, pour la première visite de parlementaires américains en Afghanistan depuis le début des bombardements, le 7 octobre. Au Pentagone, le contre-amiral John Stufflebeem a indiqué, lundi, que le militaire des forces spéciales américaines tué vendredi près de Khost (Est de l'Afghanistan) a été victime d'une embuscade. Un jeune Afghan de 12 ans serait son meurtrier présumé, a affirmé lundi un responsable des garde-frontières pakistanais ; arrêté par les membres d'une tribu locale, l'adolescent aurait réussi à s'échapper, selon la même source.

Par ailleurs, le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a semblé exclure l'Irak de la liste des pays pouvant être visés par la *« guerre contre le terrorisme »* engagée par les Etats-Unis. *« A l'évidence, la Somalie se présente comme un candidat potentiel pour les membres d'Al-Qaida en fuite, car son gouvernement est faible, voire inexistant »*, a-t-il indiqué, dans un entretien publié mardi 8 janvier par le *New York Times*, en citant aussi les Philippines, l'Indonésie et le Yemen.- *(AFP, AP, Reuters).*

L'Autorité palestinienne a ordonné une commission d'enquête sur l'affaire du « Karine A »

JÉRUSALEM
correspondance

Les déclarations d'Omar Akawi, le capitaine du bateau *Karine A*, lundi 7 janvier, devant les caméras de la télévision israélienne, de Fox TV et de l'agence Reuters, ne répondent pas à la question de savoir qui est le commanditaire du chargement de 50 tonnes d'armes, arraisonné par l'armée israélienne, en Mer Rouge, la semaine dernière (*Le Monde* du 8 janvier). Omar Akawi a néanmoins confirmé plusieurs détails de l'opération déjà diffusés par les Israéliens.

Le bateau aurait donc été acheté pour une somme de 400 000 dollars. Le responsable de l'opération serait un officiel Palestinien basé en Grèce connu sous le nom de Adel Mougrabi. Les armes auraient été chargées sur l'île iranienne de Kish, dans le Golfe, avec l'aide d'un membre du Hezbollah libanais. Une fois arrivé en mer Méditerranée le capitaine devait transborder son chargement sur trois petits bateaux, qui auraient largué les armes en face de Gaza. Omar Akawi a également précisé que l'Iran était impliqué. *« Ces armes sont une donation du monde islamique (...) de l'Iran et du Hezbollah au peuple palestinien »*, a-t-il déclaré, ajoutant que les préparatifs de cette opération avaient commencé après les attentats anti-américains du 11 septembre.

DÉMENTI CATÉGORIQUE

A la question de savoir si l'Autorité palestinienne en est le commanditaire, Omar Akawi a répondu : *« Je ne sais pas. Je ne crois pas que les responsables palestiniens savaient quelque chose »*. De fait, l'implication de Palestiniens dans cette affaire n'atteste pas celle de l'Autorité palestinienne. C'est d'ailleurs le message principal délivré depuis deux jours par plusieurs responsables palestiniens. *« Il y a aussi des officiers israéliens impliqués dans le trafic d'armes, cela ne veut pas dire qu'Israël en est responsable »*, a déclaré l'un d'eux au quotidien *Jerusalem Post*. Quant au Hezbollah libanais il a démenti catégoriquement toute implication.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat a en tout cas ordonné lundi la création d'une commission d'enquête interne, et affirmé que ceux qui seraient impliqués dans cette affaire seraient punis *« si les preuves de leur implication sont avérées »*, selon son conseiller, Nabil Abou Roudeina.

Plusieurs responsables palestiniens craignent que ce trafic d'armes torpille tous les efforts diplomatiques entrepris ces dernières semaines avec un certain succès.

D'autres ont indiqué à la presse israélienne, sous couvert d'anonymat, que le trafic est permanent, notamment à partir de l'Egypte et qu'ils ont déjà des armes comparables à celles trouvées sur le bateau, mais qu'ils ne les utilisent pas pour éviter des représailles israéliennes massives contre la population palestinienne.

Les Etats-Unis comme l'Union Européenne – dont le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana, en visite dans la région, a demandé lundi des explications à M. Arafat – se sont abstenus de tout commentaire. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher s'est borné à déclarer : *« Nous voulons connaître les faits avant de commencer à spéculer ou à tirer des conclusions. Nous ne savons pas qui a affrété le navire, qui était le destinataire, c'est le genre d'informations que nous recherchons. »*

Catherine Dupeyron

RALPH LAUREN

SOLDES

A PARTIR DE 35% DE REDUCTION

DU 9 JANVIER AU 16 FEVRIER 2002

DU MERCREDI 9 AU SAMEDI 12 JANVIER,
LA BOUTIQUE SERA
OUVERTE DE 10H00 A 20H00

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LE DIMANCHE 13 JANVIER
DE 11H00 A 19H00

2 PLACE DE LA MADELEINE – PARIS VIII – TEL: 01 44 77 53 50

Silvio Berlusconi entend gérer pendant au moins six mois le ministère des affaires étrangères

La décision du chef du gouvernement italien inquiète ses partenaires européens

Silvio Berlusconi affiche son intention de profiter de son intérim à la tête du ministère des affaires étrangères, consécutif à la démission de Renato Ruggiero, pour *« moderniser »* la politique étrangère italienne, et réaffirme *« l'engagement absolu de l'Italie en faveur de l'euro, de l'Europe et de l'OTAN »*. Mais des interrogations demeurent sur sa capacité à gérer un calendrier chargé et sur sa position sur l'élargissement de l'Europe.

ROME
de notre correspondante

Silvio Berlusconi va pouvoir diriger sans contestation la politique étrangère italienne, après la démission de son ministre récalcitrant Renato Ruggiero. Mais pour combien de temps ? Le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, en donnant son accord à cet intérim, avait souhaité qu'il soit bref ; mais le chef du gouvernement affiche l'ambition de *« rester au moins six mois »* à la tête de la Farnesina, le ministère des affaires étrangères.

« Je suis un expert de politique étrangère, j'ai eu soixante-douze rencontres [internationales] *ces derniers mois, je les ai comptées moi-même »*, a-t-il indiqué, pour rassurer les inquiets. Et il s'est d'emblée donné pour tâche d'opérer une petite révolution dans l'organisation du ministère pour lui faire assumer un rôle différent. *« J'ai l'intention de moderniser la machine de notre politique étrangère, afin de promouvoir les intérêts commerciaux des entreprises italiennes, petites et moyennes, en Europe et dans le monde »* a-t-il déclaré au *International Herald Tribune* paru lundi 7 janvier.

RENDEZ-VOUS REPORTÉ

Ces PME, qui furent à l'origine du boom économique de l'Italie, forment la base la plus solide du gouvernement de centre-droit. Celui-ci a privilégié, depuis son installation, une politique qui leur est favorable, en symbiose avec les plans de la Confindustria, le Medef italien.

Mais, a insisté le chef du gouvernement, le départ de Renato Ruggiero *« ne change pas l'engagement absolu de l'Italie en faveur de l'euro, de l'Europe et de l'OTAN »*. Cela va-t-il suffire à convaincre ses partenaires européens qui, après avoir un temps excusé les incartades d'une équipe qui venait d'arriver au pouvoir, ne cachent plus guère leur inquiétude ? L'emploi du temps d'un ministre des affaires étrangères, alors que se préparent les réformes institutionnelles et l'élargissement de l'UE, dépasse le plein temps. Un premier rendez-vous qu'avait M. Ruggiero – la réunion envisagée pour mercredi à Paris avec ses homologues français, allemand et britannique – a été reporté par le quai d'Orsay *« pour des raisons de calendrier »*. Mais comment le chef du gouvernement pourra-t-il honorer les multiples et indispensables rencontres de travail ?

Sur le fond, Silvio Berlusconi doit convaincre qu'il ne partage pas, sur l'élargissement de l'Union prévu pour 2004, les réserves émises jusque-là par les eurosceptiques de son gouvernement, contre l'avis de Renato Ruggiero. Certes, comme l'a rappelé ces jours-ci Giulio Tremonti, titulaire du portefeuille de l'économie et des finances et défenseur pointilleux du pacte de stabilité, il est légitime et sain de discuter ouvertement de ce que l'on veut pour l'Europe future. Mais jusqu'où le gouvernement italien acceptera-t-il la part de supranationalité, et consentira-t-il à la perte, au profit des nouvelles recrues de l'Est, d'une partie des fonds communautaires dont le pays a largement bénéficié pour son développement jusqu'à maintenant ?

Dans ce contexte lourd d'interrogations, Silvio Berlusconi a choisi ce week-end de trancher dans le vif le désaccord avec son ministre des affaires étrangères. Ce dernier n'avait pas ménagé non plus ses critiques dans la presse, les jours précédents. Le camp eurosceptique s'est ouvertement réjoui de ce divorce *« par consentement mutuel »*, notamment Umberto Bossi, numéro trois du gouvernement et leader de la Ligue du Nord, antieuropéenne, ex-séparatiste et volontiers xénophobe, qui n'avait jamais accepté la présence de Renato Ruggiero aux commandes de la Farnesina.

« Je suis le seul titulaire de la politique étrangère », a déclaré sèchement le chef du gouvernement. Il aurait pu néanmoins faire valoir cette prérogative d'une autre façon, et exiger le calme de tous les membres du gouvernement, dont Umberto Bossi, avant que la crise n'en arrive à la démission forcée du ministre des affaires étrangères. M. Berlusconi n'a pas jugé bon de le faire, craignant peut-être pour sa majorité. Est-ce le premier grave symptôme de fragilité de sa coalition arrivée au pouvoir sur une confortable majorité parlementaire ?

Lundi 14 janvier, la Chambre des députés, et peut-être mardi le Sénat, vont entendre le chef du gouvernement sur l'affaire Ruggiero et débattre, sans vote, de sa politique européenne. L'opposition de centre gauche réunie dans la coalition de l'Olivier avait réclamé ce face-à-face, et le président Ciampi avait insisté pour qu'il ait lieu.

Lundi, lors d'une manifestation pour l'Europe devant le Capitole – l'Hôtel de ville où fut signé en 1957 le Traité de Rome fondateur de la Communauté européenne –, le leader de l'Olivier Francesco Rutelli a estimé qu'il serait *« irresponsable »* de la part de Silvio Berlusconi de prétendre à un long intérim ; il a parié *« dix euros »* que le chef du gouvernement ne le pourrait pas. *« Nous sommes Européens, nous sommes pour l'élargissement »* a-t-il rappelé, déplorant ce qui représente à ses yeux *« la plus grande victoire politique d'Umberto Bossi »*. L'Olivier, auparavant au pouvoir, avait mené avec succès une politique financière stricte afin de satisfaire aux critères de Maastricht, allant jusqu'à faire accepter à l'opinion un impôt supplémentaire « spécial euro » pour réduire le déficit public – un cas unique en Europe.

Danielle Rouard

La grève a été largement suivie dans les banques

A l'appel de leurs principaux syndicats, les employés des banques ont fait grève lundi 7 janvier, pour protester contre l'absence de compensations lors de la semaine de passage à l'euro. Neuf guichets sur dix sont restés fermés, les files se sont allongées aux distributeurs rapidement asséchés et, dans les bureaux plus éloignés de la clientèle, ce mouvement a été suivi à 60 %. Les syndicats réclamaient par ailleurs la renégociation du *« contrat de travail »*, la convention qui fixe les barèmes de rémunérations dans le secteur, venue à expiration après quatre ans d'application.

Pour l'Association des banques italiennes, l'organisation patronale accusée par les grévistes d'avoir *« sous-évalué l'impact de l'introduction de l'euro »*, ces revendications sont dictées par *« un alarmisme injustifié »*. Sergio Billè, le président de la Confédération des entreprises de commerce et de services, a estimé que *« ce mouvement va créer de nouveaux problèmes pour l'approvisionnement en euros »*. Il a demandé l'ouverture de guichets spécialement réservés aux commerçants.

En Allemagne, l'opposition s'agite en vue des législatives

La droite se mobilise pour choisir qui, d'Angela Merkel ou d'Edmund Stoiber, sera son candidat face au chancelier Schröder

BERLIN
de notre correspondant

Officiellement, ils ne sont encore candidats qu'à la candidature, prêts à aimablement débattre de qui d'entre eux sera le meilleur porte-drapeau de la droite allemande pour défier le chancelier Gerhard Schröder lors des prochaines élections législatives, le 22 septembre. Mais depuis qu'ils ont l'un et l'autre publiquement déclaré qu'ils étaient prêts à endosser ce rôle, Angela Merkel, présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), et Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière et chef de l'Union sociale-chrétienne (CSU), la version bavaroise de la CDU, sont objectivement lancés dans une course où il leur faudra d'abord vaincre l'allié avant d'espérer affronter l'ennemi.

Depuis des mois, à coups de petites phrases et de confidences distillées par leur entourage, Angela Merkel et Edmund Stoiber tournaient autour du pot, chacun, comme dans une course cycliste, attendant l'initiative de l'autre pour s'accrocher à sa roue et se lancer à son tour. Début décembre encore, lors du congrès des chrétiens-démocrates, à Dresde, ils avaient soigneusement évité la question, affirmant que l'intérêt supérieur de leur camp imposait d'être responsable et de rester unis.

ANNONCES PUBLIQUES

Mais l'échéance de l'élection se rapprochant, la pression s'est faite plus forte. Angela Merkel avait ainsi récemment déclaré qu'elle n'était pas encore prête à mettre fin à sa carrière politique ; quant à Edmund Stoiber, apparemment plus hésitant, il laissait ses lieutenants affirmer que leur chef leur semblait le candidat le mieux à même de vaincre Gerhard Schröder et de ramener les chrétiens-démocrates à la chancellerie. Dimanche 6 janvier, l'un et l'autre ont finalement sauté le pas.

« Je suis prête à me lancer dans la course à la chancellerie », a confié au *Welt am Sonntag* Angela Merkel, en précisant que l'Allemagne était désormais mûre pour porter une femme à sa tête. Ce même dimanche, Edmund Stoiber s'est à son tour officiellement lancé, acceptant, *« si la CDU et la CSU le veulent »*, d'être candidat à la chancellerie. Ces annonces publiques ont aussitôt suscité commentaires et ralliements dans le camp chrétien-démocrate dont plusieurs des responsables se sont aussitôt alignés sur leur champion. Sentant poindre l'affrontement et la mauvaise image qu'il ne manquerait pas de donner, le président du groupe parlementaire CDU-CSU, Friedrich Merz, a demandé aux deux candidats de se mettre d'accord avant le 22 janvier, faute de quoi, a-t-il menacé, ce seront les 245 députés du groupe qui trancheront.

La bataille est tout entière une bataille de pouvoir. Même si Angela Merkel, arrivée à la tête du parti après la défaite de M. Kohl et sa mise en cause dans le financement illégal du parti, est réputée moins conservatrice qu'Edmund Stoiber, on serait bien en peine de trouver de significatives différences politiques entre les deux prétendants.

Leurs partisans, d'ailleurs, ne s'affrontent pas sur le programme mais sur les qualités personnelles – sexe, âge, expérience politique, éloquence et même résistance physique – qui feraient de leur champion un meilleur candidat. Contrairement à Mme Merkel, originaire de l'est du pays, qui n'a jamais dirigé un Land, M. Stoiber peut étaler ses réalisations dans son fief bavarois, ce qui, selon les analystes du camp chrétien-démocrate, lui vaudrait un net avantage.

La lutte qui vient de débuter s'annonce d'autant plus vive que les chrétiens-démocrates, après des années de vaches maigres, pensent à nouveau avoir leurs chances. Pour la première fois depuis la victoire de Gerhard Schröder en 1998, un sondage a récemment placé la CDU avant les sociaux-démocrates dans les intentions de vote des électeurs.

Un sondage ne fait certes pas une élection, surtout neuf mois avant l'échéance, mais les difficultés qu'affronte le chancelier Schröder, confronté à la montée du chômage, ont brutalement revivifié un camp qui, jusque-là, ne semblait pas croire en ses chances.

Georges Marion

L'union de la gauche à Berlin

Sociaux-démocrates du SPD et néo-communistes du PDS ont définitivement conclu, lundi 7 janvier, un accord de gouvernement pour la ville-Etat de Berlin. L'accord, dont les grandes lignes avaient été tracées fin décembre, entrera en application le 17 janvier, lorsqu'il sera entériné par l'Assemblée législative de Berlin. Sur les huit postes de sénateurs (ministres) à pourvoir, le PDS en obtient trois qui traiteront des dossiers relatifs à l'économie et au travail, aux femmes, à la culture, à la santé et à diverses questions sociales. Le SPD, dont le chef, Klaus Wowereit, conserve le poste de maire, aura la responsabilité de la police, de la justice, des finances, de l'école et du développement urbain.

L'accord signé entre les deux partis contient un préambule où le PDS reconnaît que le SED, le parti est-allemand dont il est l'héritier, porte *« la dette impérissable »* des *« persécutions, emprisonnements et exécutions »* commises à l'encontre des opposants dans l'ancienne RDA. *« Regarder l'avenir n'est possible que si l'on ne redoute pas de jeter un regard critique sur le passé »*, a estimé le chef régional du PDS, Stefan Lieblich. – *(Corresp.)*

Les capitales européennes en attente d'éclaircissements

LA REPRISE en main du ministère italien des affaires étrangères directement par le président du Conseil Silvio Berlusconi a provoqué, lundi 8 janvier, le report de plusieurs réunions de travail prévues au niveau européen avec le responsable de la diplomatie italienne. A la demande du gouvernement italien, le ministre espagnol Josep Piqué, dont le pays assure actuellement la présidence de l'Union, a repoussé d'une semaine la visite qu'il avait prévue mardi à Rome avant la démission, le 5 janvier, de Renato Ruggiero. Et les ministres français, allemand et britannique des affaires étrangères, qui avaient songé se réunir mercredi à Paris avec MM. Ruggiero, Piqué et Javier Solana, le responsable de la diplomatie européenne, pour se concerter sur l'Afghanistan et le Proche-Orient, ont jugé eux aussi plus prudent de se voir ultérieurement.

L'heure dans les capitales est à attendre de la part de M. Berlusconi des éclaircissements. Sur le plan pratique, on s'y demande comment le président du Conseil va gérer sa double casquette, à un moment où le conseil des ministres des affaires étrangères des Quinze va être occupé non seulement avec les dossiers de politique extérieure, mais aussi avec la préparation de la Convention sur les réformes de l'Union.

Au delà, et sur le fond, les assurances données par M. Berlusconi sur la continuité de l'engagement européen de l'Italie n'ont pas été suffisamment précises pour avoir une appréciation claire de ce que sera la politique italienne. Le mot d'ordre de *« vigilance »*, qui avait été mis en avant à Paris au moment de l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition de droite en Italie en juin 2001, reste d'actualité. On y estime qu'il faut s'attendre au minimum à ce que l'Italie défende avec beaucoup de vigueur ses intérêts nationaux dans les négociations à venir. Cela a déjà été le cas du reste au Sommet de Laeken, à propos de la répartition des sièges des nouvelles agences européennes. Rome avait eu une attitude tout aussi vigoureuse que celle des... Français.

Les critiques sont bien sûr plus vigoureuses à gauche de l'échiquier politique. Après Laurent Fabius, le ministre français de l'économie et des finances, qui avait parlé du *« besoin d'une certaine clarification au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement »*, Pierre Moscovici, le ministre des affaires européennes, a estimé lundi soir, au cours d'une émission télévisée, que *« depuis que M. Berlusconi est premier ministre, la voix européenne de l'Italie est ambiguë ou faible »*.

La droite pro-européenne dans l'Union n'en a pas moins exprimé son inquiétude, à l'instar de Nicole Fontaine (UDF), la présidente sortante du parlement européen, qui a souhaité de la part de M. Berlusconi *« des affirmations fortes que le cap européen sera bien maintenu »*. L'allemand Hans-Gerd Pöttering, président du groupe parlementaire du Parti populaire européen – qui rassemble les principales formations de droite au parlement européen, dont celle de M. Berlusconi –, a estimé qu'il n'avait *« pas de doute sur les sentiments pro-européens de M. Berlusconi »*, mais l'a quand même exhorté à montrer *« clairement que l'Italie est un élément de stabilité dans la politique européenne »*.

Même à Madrid, qui avait fait de ses relations avec Rome un des axes de sa politique européenne, le gouvernement de José Maria Aznar n'a guère paru enchanté des changements. La presse de droite y a été très critique. Le quotidien *El Mundo* déplorait lundi que M. Berlusconi conduise son pays *« vers un isolationnisme suicidaire »*.

Les commissaires européens ne sont pas près d'être relogés au « Berlaymonstre »

BRUXELLES
de notre bureau européen

A Bruxelles et dans le monde, le Berlaymont, gigantesque bâtiment en croix, a longtemps symbolisé l'Europe. Déserté depuis dix ans par les fonctionnaires pour cause d'amiante, assaini mais encore en cours de rénovation, l'ancien siège de la Commission européenne devrait, à l'avenir, représenter surtout un bel exemple de désastre financier. Selon deux sénateurs belges, auteurs d'un Livre noir publié le 4 janvier, le coût total de cette réhabilitation se situera entre 1,36 et 1,61 milliard d'euros et les commissaires des Quinze n'intégreront pas leurs nouveaux bureaux avant 2004. Le projet initial tablait sur 1998...

Propriété de l'Etat belge, l'audacieuse construction du rond-point Schuman a depuis longtemps été baptisée le *« Berlaymonstre »*, tant en raison de l'ampleur du chantier que des aberrations de sa gestion. Contraints à la fin des années 1980 d'assainir les 243 000 mètres carrés de bureaux, les pouvoirs publics belges avaient mis sur pied, en 1990, une société mixte (SA Berlaymont, devenue B 2000), chargée tout à la fois de concevoir, de commander et de surveiller le déroulement des travaux. A côté de l'Etat belge, des banques détenaient un tiers du capital et prêtaient l'argent nécessaire tandis qu'un entrepreneur (Europconstruct, réunissant Bouygues et Strabag) coordonnait l'ensemble et, notamment, l'activité des sous-traitants.

Cette structure lourde, inhabituelle, n'allait pas tarder à démontrer sa lenteur et à s'avérer une source de conflits. *« Ce montage n'aurait jamais dû être accepté, B 2000 n'ayant aucune expérience pour être le maître d'œuvre »*, diagnostiquent Alain Destexhe et Vincent Van Quickenborne, les deux sénateurs qui avaient publié en 2000 un premier rapport qu'ils viennent d'actualiser. Luc Kint, le patron de B 2000, a beau estimer que les auteurs du Livre noir exagèrent, le constat est effarant : les plans de la conception finale du bâtiment ne sont pas encore publiés, il reste pour plus de 250 millions d'euros de travaux à exécuter et onze procédures judiciaires ont été lancées.

JURISTES ET SPÉCIALISTES DE L'AUDIT

La réhabilitation devrait, pour finir, s'étaler sur une période deux fois plus longue que prévu et son coût sera, selon B 2000 elle-même, multiplié par cinq, pour atteindre 501 millions d'euros. *« Disons plutôt 570 »*, corrige Alain Destexhe. Un montant largement supérieur, en tout cas, à celui que la Commission, extrêmement vigilante depuis qu'elle a été éclaboussée par les scandales de l'époque Jacques Santer et Edith Cresson, est prête à acquitter, soit 375 millions d'euros, dans le cadre d'une négociation sur l'éventuelle acquisition de l'immeuble.

Tandis que la moitié du chantier est actuellement à l'arrêt, les dirigeants de B 2000 affrontent aussi les questions des juristes et spécialistes de l'audit, dépêchés sur place par le gouvernement belge et par la Commission européenne, laquelle a aussi délégué au Berlaymont des fonctionnaires de l'Office de lutte antifraude (OLAF) chargés d'enquêter notamment sur le financement de la rénovation.

Neil Kinnock, le vice-président de la Commission, espérait signer, avant la fin de 2001, un accord définitif avec le gouvernement belge. Il attendra : Rik Daems, le ministre des entreprises publiques, lui a prudemment indiqué qu'il ne pouvait s'engager formellement sur la date de réception du bâtiment et sur le montant de la facture finale. Une lenteur d'autant plus malvenue pour les institutions de Bruxelles qu'elles estiment à 250 000 mètres carrés la surface de bureaux supplémentaires dont elles auront besoin, dans les dix années à venir. L'équivalent d'un nouveau *« Berlaymonstre »*.

Jean-Pierre Stroobants

CERRUTI

Soldes

Homme : 27, rue Royale, Paris 8e

Femme : 15, place de la Madeleine, Paris 8e
17, avenue Victor-Hugo, Paris 16e
42, rue de Grenelle, Paris 7e

Washington ne s'interdirait pas de reprendre ses essais nucléaires

WASHINGTON. Le gouvernement américain ne s'interdit pas de reprendre ses essais nucléaires souterrains afin de maintenir la fiabilité de son arsenal stratégique, rapporte, mardi 8 janvier, le *Washington Post*. Au quotidien qui relate des informations confidentielles censées être à l'origine de la révision, par George Bush, de la « posture » nucléaire américaine, prochainement présentée au Congrès, un responsable du département à l'énergie – l'administration chargée de la conception des charges nucléaires – a déclaré : *« On veut avoir l'option de reprendre les essais si on trouve que cela est nécessaire »*.
En 1992, les Etats-Unis se sont imposé un moratoire unilatéral sur les expérimentations souterraines mais ils n'ont toujours pas ratifié le CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty), qui est un traité international pour l'interdiction complète des essais. – *(AFP.)*

La Bosnie lance un mandat d'arrêt contre un ancien ambassadeur

SARAJEVO. Un mandat d'arrêt international a été lancé par la Bosnie à l'encontre de l'ancien ambassadeur auprès des Nations unies Mohammed Sacirbey, accusé d'avoir détourné 2,8 millions d'euros, a annoncé, lundi 7 janvier, un représentant d'Interpol Bosnie. Tous les pays membres d'Interpol ont été informés de ce mandat d'arrêt international et décideront de manière individuelle s'ils doivent extrader M. Sacirbey ou non, a déclaré Asim Fazlic, le directeur adjoint d'Interpol Bosnie. M. Sacirbey, qui a la double nationalité bosniaque et américaine, se trouverait actuellement aux Etats-Unis.
Le ministère des affaires étrangères bosniaque avait accusé M. Sacirbey en mars dernier d'avoir détourné 2,5 millions de dollars (2,8 millions d'euros) des fonds publics.
M. Sacirbey a occupé une première fois la fonction d'ambassadeur de Bosnie auprès de l'ONU de 1992 à 1996, et a été à ce titre l'un des principaux interlocuteurs bosniaques des grandes puissances pendant la guerre en Bosnie. Il a été le ministre des affaires étrangères de Bosnie de 1996 à 1998, puis de nouveau ambassadeur à l'ONU de 1998 à 2000. – *(AFP.)*

Tchad : accord de réconciliation avec les rebelles du Tibesti

TRIPOLI. Le principal mouvement rebelle du Tchad et le gouvernement du président Idriss Déby ont signé, dans la soirée du lundi 7 janvier, un *« accord de réconciliation »* qui doit mettre fin à trois ans de guerre de harcèlement dans la montagne septentrionale du Tibesti. Au terme de trois jours de négociations à Tripoli, sous la houlette du ministre libyen de l'Unité africaine, Ali Abdessalam Triki, le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) et le pouvoir en place à N'Djaména se sont engagés à libérer leurs prisonniers de guerre, à mettre fin à toute *« propagande hostile »* et à instaurer, d'ici un mois, trois *« commissions techniques »* devant mettre au point, également dans un délai d'un mois, les détails d'une *« intégration politique et militaire »* du MDJT.
Présidé par l'ancien ministre de la défense, Youssouf Togoïmi, qui a pris le maquis en octobre 1998, le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad constituait la plus importante menace militaire pour le régime du président Déby, au pouvoir depuis 1990.
L'accord parrainé par la Libye consacre l'influence tutélaire de ce pays voisin, avant 1990 en guerre avec le Tchad. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **SUISSE : la situation de l'économie mondiale** reste relativement faible à court terme mais des signes de reprise prochaine apparaissent dorénavant, a déclaré, lundi 7 janvier, Eddie George, gouverneur de la Banque d'Angleterre et porte-parole des banquiers centraux du G10. *« La perspective pour la croissance est de se reprendre au fur et à mesure que nous avançons dans l'année »* a-t-il souligné à l'issue de la réunion bimestrielle du Groupe à Bâle (Suisse). C'est le cas, selon lui, aux Etats-Unis, dans la zone euro et dans certains pays émergents comme la Corée du sud. La croissance aux Etats-Unis *« a presque touché le fond »* actuellement a ajouté M. George qui prévoit une croissance du PIB de 30 fin 2002 contre près de zéro actuellement. – *(AFP.)*
■ **ALGÉRIE : après avoir conclu un accord d'association** avec l'Union européenne, prévoyant notamment la création en 2010 d'une zone de libre-échange entre les pays de l'UE et ceux du sud de la Méditerranée, l'Algérie présentera sa candidature à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 15 janvier, a affirmé, lundi 7 janvier, le ministre algérien des affaires étrangères, Abdelaziz Belkhadem. – *(AFP.)*
■ **La rencontre prévue lundi entre les délégués « dialoguistes »** de Kabylie et le chef du gouvernement algérien, Ali Benflis, a été reportée pour la seconde fois. Les « dialoguistes » expliquent ce nouveau délai par des « retards » de rédaction des rapports de certains ateliers de discussions mais il semble que de nombreuses questions soient encore litigieuses, en particulier celle concernant le départ des gendarmes de Kabylie.
■ **ALLEMAGNE :** des militants de Greenpeace ont manifesté, lundi 7 janvier, à Berlin devant le siège allemand du groupe pétrolier français TotalFinaElf, que l'organisation écologiste accuse de polluer la Sibérie. TotalFinaElf exploite chaque année dix millions de tonnes de pétrole issu du réseau défectueux des oléoducs en Sibérie, via une filiale suisse. 500 litres fuiraient chaque seconde de ces oléoducs, selon Greenpeace, pour qui la compagnie porte par conséquent *« une responsabilité claire dans la pollution au pétrole en Sibérie »*. – *(AFP.)*

Huit Irakiens exécutés pour avoir pris contact avec l'opposition

PARIS. Accusés d'avoir *« pris contact avec l'opposition »*, huit citoyens Irakiens, arrêtés en décembre 2 000, ont été exécutés, indique le Centre pour les droits de l'homme relevant du Parti communiste irakien, dans un communiqué.
Les corps de Maher Hussein Majid et Ali Abdel Hussein Lazem, tous deux étudiants, ainsi que ceux de Sayyed Emad Sayyed Abbas, docteur en droit musulman, Hafedh Sabah al-Eidani, conscrit, Wahid Salman al-Dubaisi, entrepreneur, Ahmad Gati, employé, Khoudayyer Hadi al-Shouwaily et Sayyed Hamed Sayyed Ali al-Jaberi, commerçants, ont été remis en novembre 2001 à leurs familles.
Celles-ci ignoraient tout de leur sort pendant près d'un an, indique le Centre, qui appelle *« les organisations de défense des droits de l'homme l'opinion publique internationale et tous les hommes de bonne volonté »* à dénoncer ces *« nouveaux crimes barbares »* commis par un *« régime dictatorial »* et à exiger de ce dernier le respect des droits de l'homme et la libération de tous les prisonniers politiques.

La chasse aux pyromanes est lancée dans une Australie dévastée par le feu

La plupart des incendiaires arrêtés sont des enfants ou des adolescents

Après deux semaines de gigantesques incendies, désormais largement circonscrits par la pluie après avoir touché plus de 570 000 hectares, l'opinion publique australienne réclame de lourdes condamnations contre des pyromanes qui seraient à l'origine de plus de la moitié des départs de feu. La classe politique propose un nouvel arsenal législatif pour punir les incendiaires en culotte courte.

SYDNEY
de notre correspondant

Après la pluie vient le temps de la chasse aux pyromanes. Les averses qui sont tombées dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 janvier sur Sydney et sur le nord de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud ont éteint la plupart des incendies dans le parc des Blue Mountains et autour de la rivière Hawkesbury. *« Le cœur du problème a diminué de taille mais rien n'est résolu pour autant »*, a tempéré Phil Koperberg, le coordinateur des 20 000 pompiers en lutte contre ces feux qui ont déjà dévoré plus de 570 000 hectares, soit deux fois la superficie du duché du Luxembourg. *« Mais la pluie ne signifie pas que tout le monde peut remballer ses outils et rentrer à la maison. Loin de là »*, a-t-il ajouté, en se référant à l'absence d'averses dans le sud de l'Etat, où plusieurs centaines de personnes ont encore été évacuées lundi 7 janvier.

Quinze jours après le début des incendies, les Australiens veulent que les pyromanes, qui sont responsables de plus de 50 % des départs de feu, soient condamnés à de très lourdes peines. Cet opprobre public est relayé par la presse locale. *« Les pyromanes sont les véritables terroristes australiens et il est temps maintenant que leurs activités soient réprimées impitoyablement »*, a jugé Malcolm Bunston dans le *Canberra Times*. *« Je suggère qu'on les mette pour toujours dans des cages spéciales au zoo de Taronga* [à Sydney] *»*, propose Len Berlin dans *The Sydney Morning Herald*.

TEXTES TROP LAXISTES

Le premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud, Bob Carr, tente d'assouvir la soif de vengeance de ses concitoyens – et électeurs – en promettant de nouvelles lois pour toutes les personnes coupables d'avoir volontairement provoqué un incendie. Le droit en vigueur dans cet Etat prévoit une peine maximale de quatorze ans d'emprisonnement pour les pyromanes, mais les textes concernant les mineurs sont jugés très laxistes. Or dix-sept des vingt-cinq personnes qui ont déjà été arrêtées par la police ne sont pas majeures. Jeudi 3 janvier, deux enfants de sept et huit ans ont été pris en flagrant délit près de Wollongong au sud de Sydney.

Pour tenter de punir ces criminels en culotte courte, Bob Carr a annoncé vendredi 4 janvier plusieurs mesures. Les coupables âgés de moins de dix-huit ans seront désormais contraints de rencontrer des victimes d'incendie et ils devront visiter des services de soins aux grands brûlés dans les hôpitaux. Ils seront aussi obligés de nettoyer des zones dévastées par les flammes. Il faut *« mettre le nez* [des incendiaires] *dans les cendres »*, a résumé ce premier ministre travailliste.

40 MILLIONS D'EUROS

Une telle réforme législative ne réjouit pas tout le monde. Bob Carr *« tente de prendre le train émotionnel en marche*, a condamné Nick Cowdery, le directeur du ministère public. *Il serait salutaire que nos dirigeants n'augmentent pas le degré d'émotion »* de la population. La sensibilité des Australiens vis-à-vis des incendies ne devrait pas s'atténuer à la lecture des dernières nouvelles publiées dans la presse locale. Un pompier, grièvement brûlé, a été évacué par hélicoptère vendredi 4 janvier. Plusieurs de ses collègues auraient probablement trouvé la mort la veille si un hélicoptère géant surnommé « Elvis » n'était pas venu à leur secours. *« Les flammes faisaient une boule de feu. Nous étions encerclés »*, a expliqué au *Daily Telegraph* Chris Tierney. *« Elvis nous a sauvés »*, a renchéri Darrell Pascoe.

Conscient de l'efficacité de ce réservoir volant de 9 000 litres d'eau, le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud a loué pour dix semaines deux appareils supplémentaires, surnommés « l'Incroyable Hulk » et « la Pêche de Géorgie », qui sont arrivés lundi 7 janvier à Sydney. Les assureurs estiment que les dommages causés par les incendies dépassent 40 millions d'euros, une somme déjà supérieure aux 32 millions d'euros de pertes provoquées par les feux de 1994.

Frédéric Therin

Votre nouvel horaire Swiss airline.

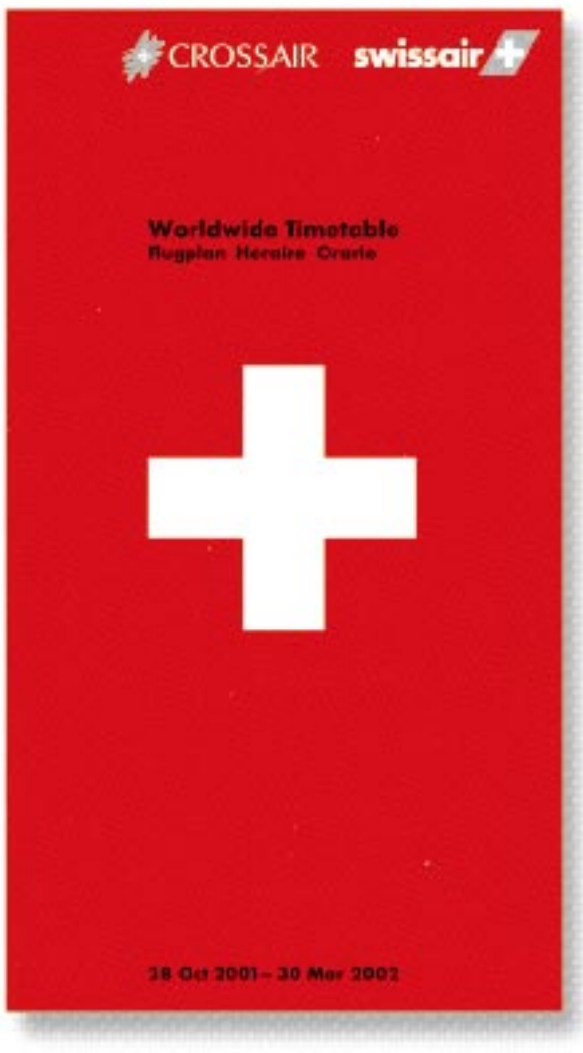

Envolez-vous vers plus de 100 destinations dans le monde.

Notre nouvel horaire, valable jusqu'au 30 mars 2002, est maintenant disponible. Envolez-vous avec Crossair et Swissair vers plus de 100 destinations dans le monde, en bénéficiant de la traditionnelle qualité suisse, du service et de l'accueil exceptionnels que vous avez toujours appréciés. Bienvenue à bord!

Informations et réservations: Crossair 0820 04 05 06 (0,78 F/mn – € 0,12/mn), Swissair 0820 300 400 (0,78 F/mn – € 0,12/mn) ou contactez votre agence de voyages.

CROSSAIR swissair

Au départ de Paris CDG, Nice, Toulouse, Marseille et Bordeaux.
Pour de plus amples informations, consultez www.crossair.com ou www.swissair.fr. Crossair n'agit qu'en tant qu'agent pour tous les vols effectués par Swissair. Crossair ne reprend aucune obligation ni n'assume aucune responsabilité pour Swissair et les sociétés du Swissair Group.

PRÉSIDENTIELLE **Dominique Strauss-Kahn officialise son retour en politique. Lundi 7 janvier, il était l'invité du Grand Débat RTL-*Le Monde*. Face à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, l'ancien ministre des finances de Lionel Jospin a défendu le bilan du gouvernement, notamment les 35 heures et l'arrivée de l'euro. ● SON LIVRE, *La Flamme et la Cendre*, consacré au socialisme du XXIe siècle, à la France, à l'Europe et à la mondialisation, sera en librairie le 22 janvier. ● SA SORTIE sera pour lui l'occasion d'avancer des propositions *« personnelles »* et *« originales »*, comme un plan de développement à destination des pays de l'arc méditerranéen, financé par les Quinze. ● LA PLACE DE « DSK » dans le dispositif du candidat Jospin devrait être importante, mais François Hollande insiste sur la constitution d'une équipe homogène.**

Dominique Strauss-Kahn a soigneusement préparé sa rentrée politique

Invité du « Grand Débat RTL-"Le Monde" », lundi 7 janvier, « DSK »a défendu le bilan du gouvernement de Lionel Jospin. L'ancien ministre de l'économie,dans son ouvrage à paraître le 22 janvier, avance une série de propositions « personnelles », notamment sur la relance économique, qui complèteront celles du PS

DANS le plan de campagne des socialistes, janvier doit être le mois du « collectif » : l'« équipe » de Lionel Jospin va occuper l'espace médiatique, en attendant l'entrée – la plus tardive possible – du premier ministre dans l'arène présidentielle. Pour l'ancien ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, janvier doit être aussi – surtout – le « mois DSK ». Celui de son retour en grâce sur la scène nationale, après sa réhabilitation judiciaire dans l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et dans l'affaire Elf, et sa réélection comme député, à Sarcelles, le 1er avril 2001.

Ce retour, qu'il souhaite en fanfare, a été soigneusement orchestré. Il s'organise autour de la parution, le 22 janvier, chez Grasset, de son premier livre politique – l'agrégé d'économie n'avait rédigé que des traités spécialisés. Promis et attendu par ses amis depuis plusieurs années, imaginé au départ sous la forme d'un livre d'entretien avec le journaliste Bernard Guetta, *La Flamme et la cendre* est un essai de quatre cents pages consacré au socialisme du XXIe siècle, à la France, à l'Europe et à la mondialisation.

C'est sous les mânes de Jean Jaurès que s'est placé le modernisateur du Parti socialiste, qui fait régulièrement la « une » des journaux anglo-saxons et reste très apprécié des patrons depuis son passage à Bercy. Le titre de son ouvrage est inspiré d'un discours *Pour la laïque* de Jean Jaurès, écrit en 1907. Le fondateur du quotidien *L'Humanité* lance à ses adversaires de la SFIO, née deux ans plus tôt après la victoire des guesdistes : *« C'est nous qui sommes les héritiers du foyer des aïeux. Nous en avons pris la flamme. Vous n'en avez gardé que la cendre. »*

Depuis l'annonce de sa relaxe dans l'affaire de la MNEF, le 7 novembre, « DSK » avait amorcé un retour. En images, sans paroles, par exemple en posant dans *Paris-Match* du 22 novembre 2001, avec sa femme, la journaliste Anne Sinclair. Il avait bien accepté deux meetings de précampagne autour du bilan du PS, à Besançon et à Bordeaux, mais il était resté à chaque fois en retrait. Il avait accepté l'invitation de Lionel Jospin à Matignon, le 18 décembre, avec la quasi-totalité des ministres socialistes, mais il était resté totalement silencieux sans être dupe sur le but de cette réunion : il s'agissait d'abord de réconcilier Laurent Fabius et ses amis avec le candidat du PS, Lionel Jospin.

Le retour médiatique de Dominique Stauss-Kahn n'a véritablement commencé que lundi 7 janvier, au « Grand Débat RTL-*Le Monde* », pour un face-à-face avec la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. *« Un petit tour de chauffe »*, résume un proche. L'idée, en effet, est de ne délivrer qu'au compte-gouttes les *« quatre ou cinq idées iconoclastes et personnelles »* annoncées, presqu'à la manière d'un *teasing,* par l'éditeur de M. Strauss-Kahn, autour de quelques thèmes : l'Europe, l'Etat, les institutions, le dialogue social, la politique économique et fiscale, la mondialisation. Lundi, l'ancien ministre des finances a dévoilé la première de ses propositions. Il propose un grand plan de développement, d'un montant de 43 milliards d'euros, à destination des pays de l'arc méditerranéen, financé par les pays européens qui trouveraient ainsi un moyen de relancer leurs économies, a-t-il expliqué sur RTL, confirmant, en revanche, *« à titre personnel »*, que la taxe Tobin, défendue par le PS, et qu'il avait pourtant défendue auprès du candidat Jospin en 1995, ne *« serait pas efficace »*.

Pour le reste, M. Strauss-Kahn, qui s'est montré plus europhile que jamais, a plutôt fait profil bas. La baisse des impôts ? Celui qui a convaincu Lionel Jospin de l'imposer aux socialistes n'en a quasiment pas parlé. A peine a-t-il signalé que le gouvernement actuel avait consacré l'essentiel de ses marges de manœuvre à réduire les prélèvements. Et pour l'avenir, l'ancien ministre a préféré vanter les services publics à la française plutôt que les allégements fiscaux. Pas un mot sur la réforme de l'Etat, qu'il considérait pourtant urgente dans la préface d'une note de la Fondation Jean-Jaurès sur le sujet, rédigée par Jean Peyrelevade. *« Les frais de gestion de l'Etat, c'est un tout petit pourcentage »* des dépenses publiques, a-t-il signalé sur RTL.

LA « BOÎTE À IDÉES »

« Il faut attendre son livre », souligne-t-on dans son entourage. Dans son ouvrage, « DSK » propose notamment un dispositif environnemental de lutte contre l'effet de serre qui ne se fasse pas au détriment des pays endettés, et une proposition *« originale »* de refonte de l'architecture des institutions internationales qui ne soit pas dominée par les institutions commerciales. Les bonnes feuilles dans l'hebdomadaire *Le Point,* des indiscrétions ici et là, quelques télés et radios, distilleront dans les jours à venir les propositions et les analyses de la *« boîte à idées »*, comme on l'appelle au PS. Rue de Solférino, on n'a pas oublié en effet que « DSK » a été l'inventeur des deux mesures phares du gouvernement Jospin – les emplois jeunes et les 35 heures –, auxquelles, sur RTL, l'ancien ministre a d'ailleurs rendu un vibrant hommage, inscrivant la réduction du temps de travail dans la lignée des grandes réformes de la gauche, comme les congés payés ou les 40 heures hebdomadaires de Léon Blum, en 1936. *« Nous vivons un très grand changement. Ceux qui sont en bas de la pyramide, qui ont des tâches pénibles, travaillent de moins en moins. Ceux qui sont en haut, les cadres, travaillent de plus en plus. Ce n'est que justice. »*

Lionel Jospin et François Hollande ont bien compris que l'intérêt de « DSK », à quatre mois de l'élection présidentielle, rejoignait celui du candidat du PS. Avec l'inversion du calendrier électoral, le fameux Projet 2002, dans lequel les candidats socialistes à la députation seraient venus puiser en attendant que Lionel Jospin décline son programme, a beaucoup moins de raisons d'exister. Le projet de Martine Aubry a déçu. « DSK » vient à point nommer pour redonner du souffle à la campagne. Michèle Alliot-Marie l'a bien compris, qui a lancé à son adversaire : *« Vous êtes un peu la DHEA, la pilule de jeunesse de M. Jospin »*, en dénonçant l'*« archaïsme »* de ce dernier. Ne reste plus qu'à savoir si les propositions de « DSK » seront à la hauteur du plan média.

Ariane Chemin et Virginie Malingre

M. Chirac accroît son avance sur M. Jospin

Selon un sondage CSA-BFM-*Libération-La Dépêche du Midi* publié mardi 8 janvier, Jacques Chirac arrive en tête des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle avec 28 % (+ 3 % par rapport à décembre), devant Lionel Jospin, à 21,5 % (- 0,5 %). Jean-Pierre Chevènement recueille 10,5 % des intentions de vote (+ 0,5 %) et Jean-Marie Le Pen 10 % (+ 1 %). Le candidat des Verts, Noël Mamère, vient ensuite avec 6 % des intentions de vote (- 2 %). Celui du PCF, Robert Hue, est stable avec 5,5 %. Enfin, Arlette Laguiller obtient 5 % (- 2 %), tout comme Alain Madelin, tandis que François Bayrou, avec 4 % des intentions de vote, baisse d'un point. Bruno Mégret obtient 2 % des intentions de vote, Charles Pasqua 1 %, Olivier Besancenot 1 %, Christiane Taubira 0,5 %. Au second tour, M. Chirac l'emporterait par 53 % des voix (+ 1 %) contre 47 % à M. Jospin (- 1 %).

Les amis de l'ancien ministre fêtent son retour sur les lieux de son départ

LES symboles, ça compte. Samedi 15 décembre, pour fêter son retour, Dominique Strauss-Kahn avait choisi un bar tendance du 20e arrondissement de Paris, où son cabinet avait, il y a près de deux ans, enterré les heures heureuses de « DSK » à Bercy. Revenir là où on s'est retiré, belle revanche. La centaine d'invités avait été triée sur le volet. *« C'est fou ce qu'on peut se découvrir comme amis »* quand tout va bien, a ironisé l'ex-ministre. *« Il faut se souvenir... »*

M. Strauss-Kahn n'a pas oublié les mots de certains au lendemain des révélations sur la cassette Méry. *« L'intelligence ne protège pas. C'est à Dominique Strauss-Kahn de fournir toutes les explications et les informations nécessaires à l'établissement de la vérité. Le PS n'a rien à voir avec ce type de méthode »*, avait lancé François Hollande. Jean-Marc Ayrault n'avait pas lésiné : *« Les parlementaires ont le sentiment d'avoir été trompés par Dominique Strauss-Kahn. Il y a une colère rentrée et je la partage. »* Quant à Ségolène Royal, actuelle ministre déléguée à la famille, elle avait estimé qu'*« il n'y a pas de loi du silence. La justice doit faire son travail »*.

Invité ou pas, aucun de ces détracteurs n'était d'ailleurs présent ce samedi de fête. Seule Florence Parly représentait le gouvernement, Pierre Moscovici et Alain Richard s'étant fait excuser. Les avocats de « DSK » (Jean Veil, Lev Forster, et Georges Jourde) étaient venus célébrer le retour, comme les journalistes Ivan Levaï et Bernard Guetta. Les parlementaires étaient rares : le fabiusien Henri Weber, le député du Nord Dominique Baert.

L'essentiel des troupes était formé de ses anciens conseillers au ministère. Tous jeunes, tous strauss-kahnophiles. Une sorte de *think tank* à la française, la version originale de ces laboratoires d'idées anglo-saxons. La soirée avait d'ailleurs commencé par une réunion de l'association DSK.fr. Les statuts n'ont jamais été déposés mais les anciens conseillers sont tous restés en contact autour de « leur » homme.

Son rôle dans les mois à venir ? *« Il sera celui que le candidat probable voudra probablement me donner »*, confie-t-il. Autour de lui, on est moins modeste. On rêve de Matignon. On se désole que « DSK » accepte si docilement d'être *« convoqué »* par François Hollande au bureau national du PS, ou d'entrer en scène, au grand meeting du 6 décembre, un pas derrière lui, et à côté de sa rivale de toujours Martine Aubry. On se raconte avec gourmandise l'anecdote « Fabius ». Lorsque l'AFP a annoncé que le parquet abandonnait ses poursuites contre M. Strauss-Kahn, son successeur à Bercy était dans le bureau de Lionel Jospin. *« Formidable »*, a-t-il concédé au premier ministre. Mais *« le visage était tiré et l'air exaspéré »*. du pur bonheur, pour les invités.

Ar. Ch. et V. Ma.

M. Hollande invite « DSK » à se fondre dans le « collectif »

EN présentant ses vœux à la presse, lundi 8 janvier, François Hollande a mis en relief le rôle, *« essentiel »*, a-t-il insisté, du Parti socialiste durant la campagne présidentielle. Le premier secrétaire du PS a tiré du *« projet 2002 »*, qui sera ratifié le 26 janvier à la veille d'un discours de Lionel Jospin devant les secrétaires de sections socialistes, trois grandes idées qui pourraient être reprises par le candidat *« probable »* : *« le plein emploi »*, *« la sûreté pour tous »* et *« l'accomplissement personnel »*. Mais M. Hollande a surtout valorisé *« une équipe solidaire, riche de personnalités diverses et variées »*. Dans cette équipe, Dominique Strauss-Kahn devrait occuper une place de premier plan.

Depuis que, le 28 novembre, le bureau national s'est transformé de fait, lors de sa réunion hebdomadaire du mardi, en *« comité de campagne »*, « DSK » est associé aux travaux, mais l'ancien ministre de l'économie ne s'y est rendu qu'une fois. A l'attention de M. Strauss-Kahn comme de Martine Aubry, M. Hollande, soucieux de conserver une prééminence, a invité toutes les *« individualités »* à se fondre dans ce *« collectif »* de campagne. Dans l'état-major du candidat, qui devrait s'installer dans le 3e arrondissement de Paris, M. Strauss-Kahn devrait remplir, comme en 1995 et de nouveau avec Mme Aubry, la fonction de porte-parole.

RELATIONS RICHES ET VARIÉES

L'ancien ministre est convaincu que, mieux que Laurent Fabius, il peut incarner une *« modernité »* susceptible de séduire des classes moyennes dont il juge l'appoint indispensable pour une victoire présidentielle. A cet égard, il dispose moins d'un « réseau » en bonne et due forme, qu'il réunirait régulièrement, à l'image de M. Fabius, que de relations personnelles riches et variées. Dans le monde des affaires, il peut se flatter de rapports confiants avec plusieurs patrons comme Jean-Marie Messier (Vivendi), Serge Tchuruk (Alcatel), Martin Bouygues, Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), François Roussely (EDF) ou encore Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain). Nicole Notat, l'actuelle secrétaire générale de la CFDT, est une de ses amies, mais il entretient aussi de bonnes relations avec Marc Blondel, secrétaire général de FO. Malgré sa modernité, il est en bons termes avec Robert Hue et il a une certaine complicité avec Jean-Pierre Chevènement. Mais son parti pris pronucléaire le rend très suspect aux yeux des Verts.

« Lionel s'appuiera sur Dominique, mais il n'en fera pas un prince consort », assure un proche de « DSK », qui juge l'idée d'un ticket Jospin-Strauss-Kahn *« ridicule »*. Le député du Val-d'Oise joue toujours la carte Hollande pour Matignon, en cas de victoire de M. Jospin, entendant bien faire partie d'un tel gouvernement et se réservant pour la seconde partie du quinquennat. S'il y a un second premier ministre... *« Il pense qu'on l'a enterré trop vite et qu'on le réhabilite trop tôt »*, ajoute un proche. Le 6 février, Socialisme et démocratie, le courant jospino-rocardien dont il est un des animateurs, tiendra un colloque sur *« les vrais clivages »* gauche-droite. Il y sera question de l'Etat et des services publics, de la sécurité et de la justice. M. Strauss-Kahn exprimera sa *« modernité »* sur l'emploi et la protection sociale.

Michel Noblecourt

smalto
la différence
SOLDES
remises de 30 à 50%
10 h - 19 h
Homme : 44, rue François 1er (8e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16e)

Mme Alliot-Marie et M. Strauss-Kahn au « Grand Débat RTL-"Le Monde" »

« Qu'avez-vous fait de la croissance ? », « 2 millions d'emplois créés »

POUR sa rentrée politique, l'ancien ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, était opposé, lundi 7 janvier, à l'occasion du cinquième « Grand Débat RTL-*Le Monde* », à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. D'emblée, celle-ci s'est interrogée : *« Qu'avez-vous fait de la croissance ? »*, estimant que le gouvernement de Lionel Jospin avait bénéficié de *« la plus forte croissance que notre pays a connue depuis un siècle »*, mais sans en tirer le meilleur parti. *« Avec la croissance, le gouvernement a gagné le Loto, et il a dépensé cet argent.* (...) *Je lui reproche d'avoir été imprévoyant »*, a affirmé la députée des Pyrénées-Atlantiques.

« Les cinq années qui viennent de s'écouler me semblent, pour le pays, cinq années relativement heureuses sur l'ensemble du siècle », a estimé, de son côté, M. Strauss-Kahn, tout en observant, à propos du *« ralentissement »* actuel, que, pour *« la première fois depuis vingt ans, les trois principales zones de croissance, les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, sont en panne en même temps »*. *« Nous ne vivons pas un trou d'air* (...), *nous vivons un vrai ralentissement »*, a conclu sur ce point l'ancien ministre.

Concernant l'emploi, Mme Alliot-Marie a réaffirmé que, selon les chiffres de l'OCDE et de la Commission européenne, la France ne se trouve qu'au 11e rang, sur les 15 pays de l'Union, en matière de lutte contre le chômage. Elle a affirmé que, sur l'ensemble des emplois créés au cours des dernières années, un million l'avaient été *« grâce à la croissance et deux cent mille par les 35 heures »*. Pour M. Strauss-Kahn, *« sur les 5 millions d'emplois qui ont été créés dans le siècle, 2 millions* [l'ont été] *pendant les cinq dernières années »*.

Au plan européen, la présidente du RPR souhaite une *« harmonisation »* de la fiscalité par une baisse des prélèvements obligatoires en France. M. Strauss-Kahn plaide plutôt pour la constitution d'un *« gouvernement économique »* s'appuyant sur une relance du *« moteur franco-allemand »*.

AFP
■ MICHÈLE ALLIOT-MARIE

AFP
■ DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

Les deux responsables politiques ont manifesté un intérêt commun pour les classes moyennes, Mme Alliot-Marie regrettant que celles-ci, *« qui, en France, font vivre notre pays,* [aient] *l'impression que leur pouvoir d'achat diminue »*. *« Vous avez raison de dire* (...) *que le souci que nous devons avoir pour les dix ans qui viennent, c'est de nous occuper de façon très prioritaire de ce qui se passe dans les couches moyennes de notre pays »*, a renchéri M. Strauss-Kahn. Autre point d'accord entre les deux anciens ministres, leur opposition à la taxe Tobin visant les mouvements spéculatifs de capitaux. Pour le RPR, il s'agit d'une décision arrêtée de longue date. M. Strauss-Kahn a reconnu, lui, avoir été *« partisan »* de cette taxe *« il y a une dizaine d'années »*, avant d'être convaincu, à la différence de ses amis socialistes, qu'elle ne serait *« pas efficace »*.

« Quand je vous écoute parler de vos propositions, je dirais que je vous vois très optimiste, pas toujours d'accord avec les socialistes, a, alors, observé la présidente du RPR. *J'ai un peu l'impression que vous essayez à tout prix de proposer des choses nouvelles, des choses modernes, des choses de bon sens pour un certain nombre d'entre elles. J'ai l'impression que vous êtes un peu la DHEA, la pilule de jeunesse de M. Jospin. »*

Jacques Chirac plaide pour la restauration de l'autorité de l'Etat

Pour le président de la République, le « grand défi » consiste à « garantir l'ordre et la sécurité »

Recevant, lundi 7 janvier, à l'Elysée, les vœux des corps constitués, le président de la République, Jacques Chirac, a plaidé pour *« un Etat renforcé dans son autorité et garant de la sécurité des Français »*. Le chef de l'Etat a également exprimé son souhait en faveur d'une *« modernisation »* de la fonction publique, tout en réaffirmant la nécessité d'un *« service garanti »* en cas de conflit dans le secteur public.

UNE MARÉE de costumes gris. Des chevelures argentées ou blanchies largement majoritaires. Une quinzaine de femmes, à tout prendre, dans une assemblée essentiellement masculine. Devant ce parterre de hauts fonctionnaires représentant les « corps constitués » de l'Etat, Jacques Chirac a pourtant prononcé le mot de *« modernisation »* de la fonction publique.

Poursuivant, lundi 7 janvier, le traditionnel marathon des vœux qui ouvre chaque année nouvelle à l'Elysée, le président de la République a choisi de mettre l'accent sur l'autorité de l'Etat, confronté à ses yeux à un *« grand défi »* : *« garantir l'ordre et la sécurité, et être pleinement au service de tous les Français »*. M. Chirac avait pourtant décidé d'éviter toute expression polémique à l'égard du gouvernement et du premier ministre, présent au premier rang des invités à l'Elysée. Non pas qu'il ait jamais hésité à émettre des critiques à la face de Lionel Jospin : l'année précédente, le président avait ainsi infligé au chef du gouvernement une dizaine de discours de vœux extrêmement critiques. Mais l'Elysée a bien noté la tiédeur de l'opinion dès lors que le président paraît trop franchement candidat à sa réélection. M. Chirac s'attache donc à paraître rassembleur, laissant à son premier ministre le rôle de challenger.

Lundi, le président a donc pris soin de décrire *« un contexte général où l'autorité publique est de plus en plus souvent défiée »*. *« A l'heure où les Français aspirent à un Etat fort, conforté dans l'exercice de ses missions d'intérêt général, et tout particulièrement de ses missions de sécurité et de solidarité, l'autorité de l'Etat est souvent mise en question dans la vie de chaque jour »*, a-t-il déclaré. Il a évoqué les enseignants *« soumis à l'irrespect et à la violence »*, les gendarmes et policiers *« pris en embuscade par des criminels parfois munis d'armes de guerre »*, les médecins, ambulanciers ou pompiers *« agressés lorsqu'ils pénètrent, pour sauver des vies, dans ces quartiers que l'on nomme "sensibles" »*. Il a également pointé les dysfonctionnements de *« la justice atteinte dans ce qui fait le cœur, la difficulté et la noblesse de son métier, son aptitude à juger et à punir »*.

Conscient de l'impact dans l'opinion publique du républicanisme affiché par Jean-Pierre Chevènement depuis le début de sa campagne, M. Chirac a lancé : *« Nous avons besoin d'une ambition pour l'Etat, un Etat relégitimé, renforcé dans son autorité, un Etat gardien de l'unité et de la cohésion de la nation, un Etat garant de la sécurité des Français, un Etat rasséréné qui puisse exercer pleinement ses missions de service public, ses missions au service du public. »*

Le chef de l'Etat a aussi plaidé pour *« un dialogue social responsable »* dans la fonction publique afin de « définir *« un service "garanti" en cas de conflit »*, dans le *« respect du principe constitutionnel du droit de grève »*. Déjà, à plusieurs reprises depuis les débuts de son mandat, le président avait avancé cette idée d'un « service minimum » en cas de grève dans les services publics. *« Il faudra faire prévaloir les logiques de responsabilité et de contrat sur les démarches réglementaires. Convier chacun à l'engagement, à l'imagination et à l'action. Assigner aux services publics des obligations de résultats »*, a-t-il affirmé. Dans cet esprit, il a jugé *« urgent de revoir en profondeur les procédures d'évaluation des services publics et de leurs agents »*.

> « Faire prévaloir les logiques de responsabilité et de contrat sur les démarches réglementaires »

M. Chirac a enfin tiré la sonnette d'alarme devant la crise des vocations qui menace la fonction publique : *« Les recrutements de jeunes fonctionnaires se révèlent parfois difficiles. Il n'y a plus toujours assez de candidats, particulièrement pour les fonctions les plus exposées. »*

Le président de la République s'est ensuite appliqué à saluer la quasi-totalité de ses invités, pendant que M. Jospin, qui était venu accompagné de son ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, du ministre de la fonction publique, Michel Sapin, et de son directeur du cabinet, Olivier Schrameck, s'éclipsait discrètement.

Dans la matinée, M. Chirac, après avoir reçu les vœux du Conseil de Paris, conduit par le nouveau maire (PS), Bertrand Delanoë, avait reçu les autorités religieuses : le cardinal archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, le pasteur Jean-Arnold de Clermont et le rabbin Michel Gugenheim, représentant le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, empêché pour raisons de santé. Comme tous les ans, il n'y avait pas de représentant de la religion musulmane, en raison de l'absence d'organisation de l'islam en France. Mais le chef de l'Etat recevra, courant janvier, une délégation de cette communauté.

Raphaëlle Bacqué

Jean Tiberi attend toujours d'être reçu

Jean Tiberi, invité à l'Elysée pour la cérémonie des vœux du Conseil de Paris, lundi 7 janvier, a trouvé Jacques Chirac *« très chaleureux et très en forme »*. *« Le président a été très aimable à mon endroit,* a-t-il confié, *il m'a cité deux fois. »* Il n'y a pas eu d'aparté entre les deux hommes, a ajouté l'ancien maire, le contexte ne s'y prêtant pas. Il n'a pas été question, non plus, du rendez-vous de réconciliation que le conseiller du président, Jérôme Monod, envoyé récemment en estafette auprès du maire du 5e, lui a fait miroiter. *« Jacques Chirac doit me recevoir,* explique l'ancien maire, toujours exclu du RPR. *J'attends. Je suis un optimiste et un patient, alors j'attends. »* Son dévouement au candidat plus que probable à l'élection présidentielle n'est *« pas en cause »*, mais ce signe, explique-t-il, sera *« pris en compte »*. *« Les problèmes de forme ont leur importance »*, lâche l'ancien maire.

Alain Madelin appelle les candidats « Chispin » et « Josrac » à se déclarer

QUE PEUT souhaiter un candidat à l'élection présidentielle en panne dans les sondages, sinon que la compétition démarre ? *« Nous voici presque exactement à cent jours du premier tour. Il serait temps que s'ouvre la campagne électorale »*, a déclaré Alain Madelin, impatient, lundi 7 janvier, lors de ses vœux à la presse. Cette supplique d'un candidat qui est lui-même *« entré en campagne »*... voici plus d'un an, le 22 novembre 2000, s'adresse aux deux favoris, accusés de retarder le plus possible leur entrée en lice afin d'*« occulter le premier tour »* et d'*« éviter tout inventaire »* concernant leur propre bilan.

DÉBAT ESCAMOTÉ

L'urgence est telle, aux yeux de M. Madelin, que ce dernier n'a pas même pris soin, comme il le fait depuis longtemps, de concentrer ses critiques sur le premier ministre en ménageant le chef de l'Etat. *« Il faut que le premier ministre et le président de la République cessent de jouer à "cache-candidat" ! Il faut que les vrais-faux probables candidats cessent ce jeu d'esquive qui escamote tout le débat »*, s'est exclamé le président de Démocratie libérale, avant de réfuter l'idée selon laquelle les deux hommes seraient absorbés par la conduite des affaires de l'Etat. *« Tout le monde sait* (...) *que le premier ministre se livre à quelques opérations de soldes préélectorales avant fermeture, et que le président soigne quelques postures avant l'ouverture de la campagne »*, a noté le député d'Ille-et-Vilaine.

« Si leur intérêt est de retarder leur entrée en campagne, ce n'est pas, en tout cas, l'intérêt des Français ni celui de la démocratie », a poursuivi M. Madelin, avant d'ajouter : *« Sauf, évidemment, si l'on pense qu'en matière de sécurité tout va bien, qu'en matière d'emploi il n'y a pas d'inquiétude, qu'en matière d'école tout est parfait, qu'en matière de retraite tout est garanti et qu'on peut dormir tranquille. » « Alors oui,* a-t-il conclu, *dans ce cas-là, il n'y a pas besoin de débat ni même de premier tour, et tout ira bien au bout du compte, que ce soit "Chispin" ou "Josrac" »*.

M. Madelin s'est également immiscé dans la querelle de paternité à laquelle se sont récemment livrés MM. Chirac et Jospin au sujet de la conversion à l'euro. Le chef de l'Etat ayant rendu hommage, le 31 décembre, à l'action conduite en la matière par le gouvernement d'Alain Juppé, M. Madelin a rappelé qu'il y avait alors occupé – jusqu'à sa démission, le 25 août 1995 – la fonction de ministre de l'économie et des finances. *« Avec François d'Aubert* [alors secrétaire d'Etat au budget], *nous avons fixé une règle de réduction de nos déficits publics* (...) *et c'est à cette règle que les socialistes se sont ralliés »*, a-t-il souligné. Dans un proche avenir, M. Madelin entend utiliser l'euro, pour *« expliquer les réformes qui nous permettront de nous mettre au meilleur niveau de l'excellence européenne dans tous les domaines »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Valéry Giscard d'Estaing craint pour la compétitivité de la France

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la République française Valéry Giscard d'Estaing, nommé, fin décembre 2001, à la tête de la Convention chargée de réfléchir à l'évolution des institutions européennes, estime que les prévisions de croissance faites en France, en Allemagne et aux Etats-Unis pour 2002 *« n'avaient pas et n'ont toujours pas de vraisemblance »*. *« Les dirigeants politiques, qui vivent sous la pression de l'opinion et des sondages, veulent rassurer »*, explique l'ancien chef de l'Etat dans un entretien publié dans *Le Figaro* du 8 janvier.

M. Giscard d'Estaing, qui pense que la France *« verra sa compétitivité se détériorer fortement »* dans les prochains mois, et cela, notamment, à cause de la *« diminution de la durée de travail »*, s'inquiète du fait que, selon lui, *« il existe une perception collective inexacte de la place de la France »* dans l'esprit des Français.

DÉPÊCHES

■ **EURO : Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle, a déclaré**, lors d'un déplacement à Tunis, lundi 7 janvier, que *« le passage à l'euro s'est fait dans des conditions techniques qui semblent acceptables, mais il faut attendre que les gens retrouvent leurs repères avant de lancer des communiqués triomphalistes »*.

■ **UDF : le président de l'UDF, François Bayrou, candidat à l'élection présidentielle, a constitué** une équipe de campagne d'une quarantaine de personnes, dont la composition a été rendue publique lundi 7 janvier. Le directeur de campagne, Gilles de Robien, est assisté de la secrétaire générale de l'UDF, Anne-Marie Idrac, et de Marielle de Sarnez, qui sont également porte-parole, au même titre qu'Hervé Morin, Maurice Leroy et Jean-Christophe Lagarde. Le trésorier de l'UDF, Michel Mercier, est aussi trésorier de campagne. Pierre Méhaignerie, Gérard Longuet et Jean Arthuis sont chargés du comité stratégique et André Santini d'un comité des élus locaux. Jean-Louis Borloo doit animer l'équipe en charge du projet.

■ **PARTI SOCIALISTE : Eric Hintermann, soixante-cinq ans, militant de Haute-Savoie, a annoncé**, lundi 7 janvier, son intention de se présenter à l'investiture présidentielle du PS, à laquelle veut également concourir un socialiste du Var, Claude Escarguel, ce qui les met en compétition avec Lionel Jospin, *« probable »* candidat du PS.

■ **HOMMAGE : le premier ministre, Lionel Jospin, a fait déposer**, mardi matin 8 janvier, par son chef de cabinet, une gerbe de roses rouges sur la tombe de François Mitterrand, à Jarnac (Charente), à l'occasion du sixième anniversaire du décès de l'ancien président de la République, a annoncé Matignon.

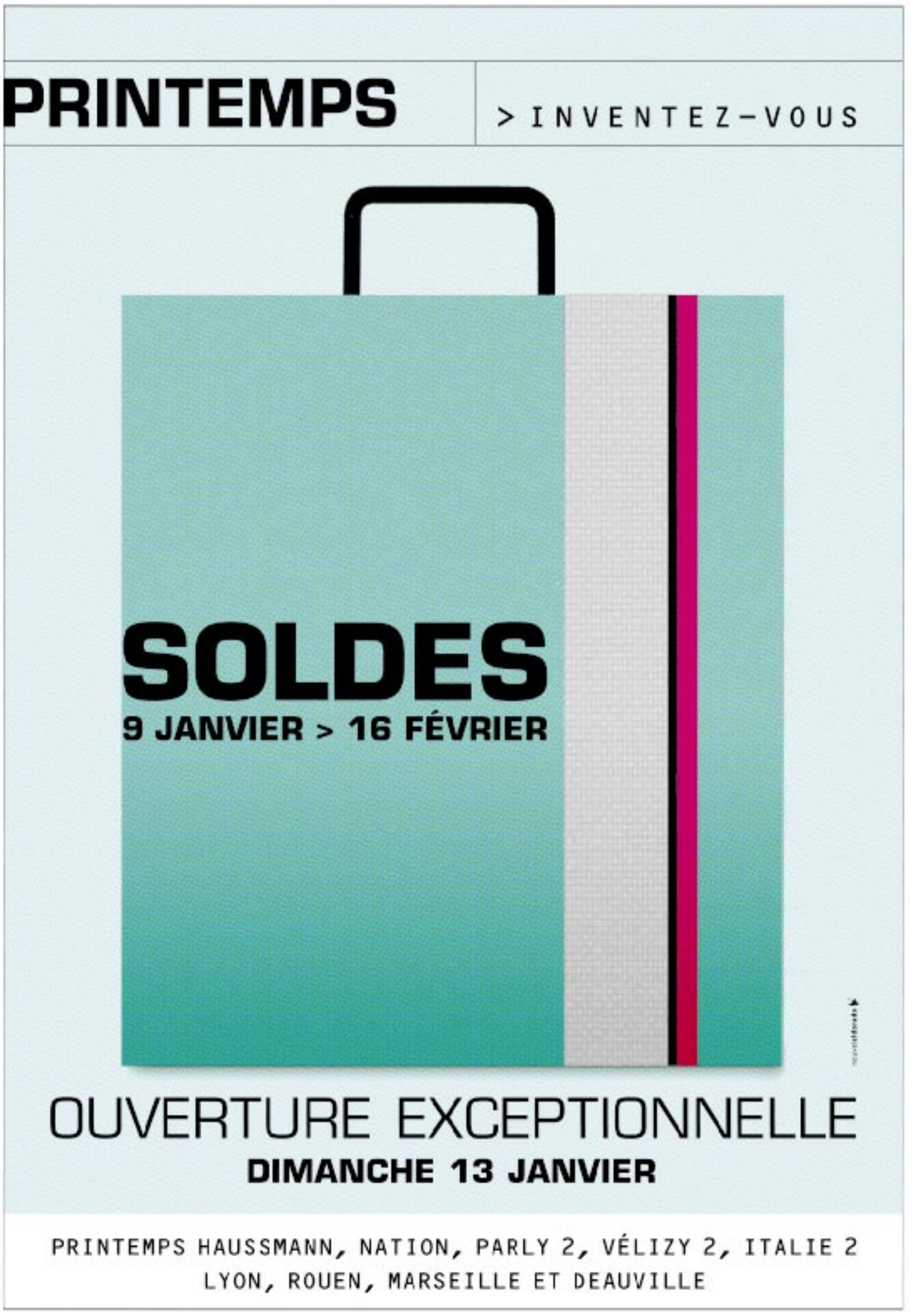

HANDICAP **En novembre 2000, la décision de la Cour de cassation d'indemniser Nicolas Perruche, un enfant né lourdement handicapé après une erreur médicale, était destinée à lui assurer de bonnes conditions de vie, y compris après la disparition de ses parents. Le débat qui a suivi a permis d'attirer l'attention sur le sort des personnes polyhandicapées et les carences de la prise en charge. ● LES HANDICAPÉS VIEILLISSANTS sont de plus en plus nombreux en France du fait de l'accroissement de leur espérance de vie, mais les dispositifs d'accueil spécifiques sont insuffisants. ● LA FONDATION DE FRANCE prévoit, dans les dix ans à venir, que près de 50 000 personnes handicapées vieillissantes seront confrontées à une situation problématique. ● À RICHEBOURG (Yvelines), soixante pensionnaires bénéficient d'une structure spécialisée, bien intégrée dans le village.**

Les parents de handicapés vieillissants face aux carences de la prise en charge

En indemnisant Nicolas Perruche, la Cour de cassation entendait répondre à la question du devenir des enfants handicapés après la disparition de leurs parents. Bien que les handicapés vivent de plus en plus longtemps, les structures spécialisées restent en nombre insuffisant

DÉBATTANT, le 13 décembre, à l'Assemblée nationale, de la jurisprudence Perruche (*Le Monde* du 15 décembre), ministres et représentants de l'opposition se sont au moins accordés sur un point : les récents arrêts de la Cour de cassation ont le mérite d'attirer l'attention sur la situation des personnes polyhandicapées et les carences de leur prise en charge en France. Rendu le 17 novembre 2000, cet arrêt permet en effet d'indemniser non plus seulement les parents, mais aussi les enfants handicapés dont les mères ont été privées de la possibilité d'avorter en raison d'une faute médicale avérée. Pour la Cour de cassation, l'indemnisation des seuls parents est en effet soumise à des aléas (mort ou séparation par exemple), qui *« ne permettent pas d'être certain que l'enfant en sera le réel bénéficiaire sa vie durant »*. Confirmée depuis à deux reprises, cette jurisprudence, qui a suscité des réactions souvent hostiles, pose une question angoissante : que deviennent les personnes handicapées le jour où leurs parents disparaissent ou tout simplement ne sont plus en mesure de les prendre en charge ?

Jean-Louis Hutin a quatre enfants, dont l'un, Michel, quarante-trois ans, est polyhandicapé. A la suite d'un accident à la naissance, plusieurs régions de son cerveau ont été lésées, notamment celles de la vue, et il présente des troubles de la marche. *« Longtemps,* raconte M. Hutin, *nous avons été renvoyés d'établissement en établissement. A chaque fois, on nous expliquait que la structure était spécialisée dans tel handicap, mais pas dans tel autre dont souffrait Michel. »* Ce dernier a finalement pu être admis dans un centre d'aide par le travail (CAT) à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), où il est conduit tous les jours. Pour son père, aujourd'hui investi dans le combat pour les handicapés, l'objectif essentiel reste *« d'assurer l'avenir de Michel »*.

LONGÉVITÉ ACCRUE

La situation des personnes handicapées mentales vieillissantes est, en effet, particulièrement préoccupante. Dans le livre de la Fondation de France, *Les accompagner jusqu'au bout du chemin* (éditions de l'Ecole nationale de la santé publique), les chercheurs du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées – Ile-de-France prévoient ainsi, au niveau national, pour les dix ans à venir, près de 50 000 situations problématiques en termes d'accueil et de prise en charge. Cette population ne diminue pas – elle est d'environ 2,5 % de la population totale. Elle tend même à augmenter en raison de l'accroissement spectaculaire de l'espérance de vie : un gain de douze ans en dix-huit années. De plus en plus de handicapés mentaux dépassent les soixante ans et, souvent, des personnes porteuses de plusieurs handicaps lourds deviennent quinquagénaires.

Cet accroissement de la longévité explique en partie les carences des dispositifs existants, qui ont été conçus à l'époque où ces handicapés disparaissaient avant d'être vieux. Le cadre défini par la loi d'orientation sur le handicap de 1975 ne suffit plus face à une réalité qui a changé. *« Quand on atteint soixante ans*, explique Patrick Gohet, directeur général de l'Union nationale des associations de parents et d'amis de personnes handicapées mentales (Unapei), *les choses ne sont plus claires. La jurisprudence comme les collectivités territoriales considèrent que le statut de la personne est fonction des lieux où elle vit : un handicapé bénéficiaire de l'allocation pour adulte handicapé admis en maison de retraite perd le bénéfice de cette allocation et relève alors de l'aide sociale aux personnes âgées, avec le minimum vieillesse, qui est moins avantageux. »* Le rapport du Conseil économique et social sur la prise en charge des personnes vieillissantes handicapées mentales, présenté en 1998 par Janine Cayet, ne disait pas autre chose, en évoquant *« des rigidités juridiques et financières qui font prévaloir, en cas d'hébergement, le statut des structures et services d'accueil sur celui des personnes. »*

Ce rapport soulignait la nécessité d'*« éviter les ruptures de prise en charge après soixante ans »*. C'est souvent à ce moment que se cristallisent les difficultés. Les parents peuvent avoir disparu et la fratrie, même si elle fait preuve d'affection pour la personne handicapée mentale, ne peut s'occuper d'elle comme le faisaient les parents. Pour les handicapés mentaux les plus dynamiques, le cap des soixante ans et la sortie du centre d'aide par le travail peuvent ainsi être catastrophiques : le rythme de vie est cassé, des tendances dépressives se font jour chez ces personnes extrêmement attachées à des rituels et dont le besoin de repères stables est très grand.

Trois types de solutions existent : le placement dans une famille d'accueil, l'admission dans une maison de retraite classique et l'entrée dans une maison d'accueil spécialisée. La famille d'accueil a ses partisans, qui apprécient sa souplesse, mais aussi ses détracteurs, pour lesquels les handicapés ont le droit à une véritable vie sociale et culturelle, qui ne se résume pas à être, dans les cas les plus caricaturaux, planté devant la télé. L'accueil en maison de retraite classique soulève le problème de l'adaptation de l'établissement et de son personnel à deux populations différentes, qui nécessitent des projets de vie spécifiques et dont la cohabitation n'est pas forcément harmonieuse, car les handicapés retraités sont fréquemment quinquagénaires tandis que les autres pensionnaires sont octogénaires. Dans le milieu associatif, qui gère des établissements, la préférence est naturellement donnée aux maisons d'accueil spécialisées, mais on bute alors sur l'insuffisance des places disponibles.

La révision en cours de la loi d'orientation de 1975 sur les handicapés devrait permettre d'améliorer l'ensemble du dispositif de prise en charge. Un rapport d'étape, synthétisant les réflexions de trois groupes de travail sous la conduite de Vincent Assante, chargé de mission auprès de Ségolène Royal, va être rendu le 15 janvier à la ministre délégué à la famille et aux handicapés. Le rapport définitif, préalable à la rédaction du projet de réforme de la loi d'orientation, est prévu pour le 15 février. Devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées, le premier ministre avait annoncé, le 25 janvier 2000, *« la mise en œuvre d'une politique globale, ambitieuse, cohérente et interministérielle mobilisant 2,5 milliards supplémentaires jusqu'en 2003 »*. C'est peu dire que les associations de parents de handicapés sont attentives à la manière dont l'avenir de leurs enfants sera pris en compte dans les décisions à venir.

Paul Benkimoun

Un nouveau dispositif proposé par le gouvernement

Les députés examineront, jeudi 10 janvier, les propositions du gouvernement afin de répondre à l'émotion et aux craintes suscitées par la jurisprudence Perruche. Le dispositif s'articule autour de trois principes : l'enfant ne pourra plus demander une indemnisation en cas de faute médicale ayant privé la mère de la possibilité d'avorter ; les parents, en revanche, pourront continuer à le faire ; enfin, la Sécurité sociale ne pourra plus se retourner contre les parents pour recouvrer les sommes qu'elle a versées pour la prise en charge du handicap de l'enfant.

Cette indemnisation, demandée par les parents et *« destinée à la personne handicapée sans préjudice des aides prévues au titre de la solidarité nationale* (...)*, ne s'éteindra pas avec le décès des parents »*, a précisé Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Ces propositions devaient faire l'objet d'un arbitrage préalable par le premier ministre mardi 8 janvier.

Les chiffres-clés du handicap

● **Définition.** La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 ne donne pas de définition du handicap. La conception de Simone Veil et du gouvernement de l'époque, celui de Jacques Chirac, était de dire : *« Sera considérée comme handicapée toute personne reconnue par les commissions départementales »* (Cotorep). De ce fait, aucune donnée exhaustive n'existe sur la population handicapée mentale. Selon l'enquête décennale santé de 1991, 5 480 000 personnes déclaraient une gêne ou un handicap. L'allocation d'éducation spéciale était versée à 101 000 bénéficiaires et l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 631 093 personnes.

● **Cadre de vie.** 60 000 à 80 000 personnes handicapées mentales de plus de 40 ans vivent en institution. Ceux vivant en famille sont souvent non comptabilisés, ne sont pas passés en Cotorep et ne perçoivent pas l'AAH. Environ 60 000 personnes handicapées adultes vivent dans leur famille en France, soit un taux minimum de 1 ‰ au regard de la population française, selon l'estimation d'une étude de la Fondation de France (1997). De 20 000 à 25 000 personnes handicapées mentales adultes vivent dans leur famille en Ile-de-France. Des études, conduites dans neuf départements et financées par la Fondation de France, indiquent que 55 % des maisons de retraites accueillent une population mentalement handicapée, qui reste inférieure à 10 % de l'effectif.

● **Age moyen.** Selon des données de 1997, l'âge moyen dans les centres d'aide par le travail est de 34 ans ; il est de 38 ans dans les foyers occupationnels, de 34 ans dans les maisons d'accueil spécialisées et de 35 ans dans les foyers à double tarification.

● **Trisomie 21.** Les personnes trisomiques représentent 11 % des handicapés mentaux en France. Environ 30 % des trisomiques développeraient une véritable maladie d'Alzheimer après 50 ans.

L'arrêt Perruche a accordé pour la première fois une indemnisation aux enfants

EN ACCEPTANT, le 17 novembre 2000, d'indemniser personnellement un enfant né handicapé, dès lors qu'en raison d'une faute médicale leur mère a été privée de la possibilité d'avorter, la Cour de cassation n'a pas seulement lancé un débat éthique et politique : elle a, surtout, mis en lumière les difficultés matérielles et morales des familles accueillant un enfant handicapé. Loin des polémiques qu'il a suscitées, l'arrêt dit Perruche pose en effet, en filigrane, le problème du devenir des handicapés, notamment après la disparition de leurs parents. Alors que la jurisprudence n'accordait, jusqu'ici, qu'une indemnisation aux parents, la Cour de cassation a choisi d'étendre ce bénéfice à l'enfant lui-même, et ce, afin d'assurer *« la défense de son intérêt, comme la présentation de la dignité de ses conditions de vie futures »*.

Jusqu'à l'arrêt Perruche, les justices civile et administrative ne reconnaissaient, en cas de faute d'un médecin ayant privé la mère de la possibilité d'avorter, que le préjudice des parents. Certes, la Cour de cassation avait déjà posé le principe de l'indemnisation personnelle d'un enfant né handicapé, le 26 mars 1996, mais l'affaire était restée relativement inaperçue. Surtout, cette position avait été contredite par le Conseil d'Etat, dans l'arrêt dit Carrez du 14 février 1997. Examinant le cas d'un non-diagnostic de trisomie 21, la haute juridiction avait accepté l'indemnisation des parents mais refusé celle de leur fils, Mathieu. Le Conseil d'Etat avait cependant implicitement reconnu le problème de la prise en charge des handicapés vieillissants, en accordant une rente mensuelle de 5 000 francs aux parents jusqu'au décès de leur fils.

La Cour de cassation est allée plus loin. Le 17 novembre 2000, elle faisait jurisprudence en accordant une indemnisation financière personnelle à Nicolas Perruche, un adolescent né gravement handicapé des suites d'une rubéole qui n'avait pas été diagnostiquée pendant la grossesse de sa mère. Justifiant sa position, la Cour de cassation explique, dans son rapport annuel 2000, qu'*« il lui est apparu que le respect effectif, et pas seulement théorique, de la personne passait par la reconnaissance de l'enfant handicapé en tant que sujet de droit autonome et que devait être reconnu son droit propre à bénéficier d'une réparation du préjudice résultant de son handicap – et exclusivement de celui-ci – de façon à lui permettre de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine malgré son handicap »*.

SÉPARATION OU DÉCÈS DES PARENTS

La Cour a en effet considéré que l'indemnisation des parents seuls, solution qui avait été retenue par le Conseil d'Etat, ne permettait pas d'assurer une protection effective de l'enfant, étant donné qu'elle est soumise à des aléas, comme la séparation ou le décès des parents. *« La défense de l'intérêt* [de l'enfant]*, comme la présentation de la dignité de ses conditions de vie future paraissent mieux assurées par l'attribution d'une indemnisation qui lui soit propre »*, soulignait ainsi la haute juridiction.

Mal comprise ou mal interprétée, la décision de la Cour de cassation a fait l'objet d'intenses polémiques : les médecins échographistes se sont sentis menacés dans leurs pratiques, tandis que les familles d'enfants handicapés l'ont ressentie comme une blessure personnelle, en affirmant que la Cour reconnaissait un *« préjudice de vie »* à naître handicapé. Après plusieurs mois de débats, le gouvernement a choisi de légiférer : dans un arbitrage qui n'est pas encore définitif, il devrait trancher contre l'arrêt Perruche, en interdisant le principe d'une indemnisation personnelle de l'enfant.

Cécile Prieur

Dans les Yvelines, les soixante heureux pensionnaires de la Maison de Lyliane font figure de privilégiés

REPORTAGE

Dans cet établissement, les sept ateliers destinés aux handicapés tournent à plein

DE LA ROUTE, avant d'arriver à Richebourg (Yvelines), on aperçoit, juchés sur une petite colline, les bâtiments sur deux niveaux de la Maison de Lyliane. Depuis 1996, soixante adultes handicapés mentaux vieillissants, âgés en moyenne de 53 ans et originaires pour les deux tiers du département, vivent dans cet établissement, à la fois foyer occupationnel et maison de retraite. Certains, comme Michel, ont connu d'autres lieux d'accueil. Dans la maison de retraite classique où il était hébergé auparavant, ce trisomique quinquagénaire servait de *« fou du roi »*. *« Les trisomiques ne sont pas idiots,* tempête Janine Cayet, présidente de l'Association pour l'accueil des personnes handicapées et des personnes âgées (Apaphpa), qui gère la Maison de Lyliane. *Quand on se moque d'eux, ils s'en rendent parfaitement compte. »*

D'autres résidents comme celui que nous appellerons André ont connu pire. Ce quinquagénaire a vécu caché dans la ferme parentale des Yvelines. Privé de l'accès aux toilettes, il était contraint d'utiliser une cabane isolée. Lorsque ses parents sont morts, son frère l'a fait admettre à la Maison de Lyliane en expliquant : *« C'est ça ou ma femme demande le divorce. »* A son arrivée, l'équipe de la maison d'accueil spécialisée a eu le sentiment d'hériter d'un *« enfant sauvage »*, à qui il fallait tout apprendre, y compris se raser. *« A présent, il est bien intégré »*, explique Joëlle Vialtel, chef du service éducatif de l'établissement.

A la Maison de Lyliane, tout est ordonné, aéré et propre, mais pas forcément calme. Dans le hall d'entrée, l'effervescence règne. Préparant les fêtes de fin d'année, des pensionnaires passent, les bras chargés de paquets factices pour la décoration. Ils s'arrêtent pour saluer le visiteur. Ne se contentant pas d'une poignée de main, un trisomique tient à donner une affectueuse accolade. Dans un couloir, un homme et une femme peignent avec application un décor de Noël sur une vitre. La femme, Roselyne, avait dû être hospitalisée. Très vite, elle a régressé, malgré les visites quotidiennes de l'équipe. Elle ne mangeait plus seule, avait l'air hébétée. *« Roselyne a cependant vite récupéré une fois qu'elle a de nouveau été stimulée »*, raconte Mme Vialtel.

Chacun des sept ateliers tourne à plein, sous la conduite d'un éducateur ou d'un moniteur. Dans deux d'entre eux, plusieurs résidents s'adonnent à des activités artistiques, avec un talent créateur manifeste. Les murs de la pièce sont chargés de l'étonnante et baroque production locale. A l'atelier communication, on s'apprête à diffuser l'émission de radio quotidienne, qui dure une heure. Une partie du programme est enregistrée, le reste aura lieu en direct.

FÊTES DU VILLAGE

Les concepteurs de l'établissement ont choisi de ne pas faire vivre ensemble en permanence les soixante résidents. Seul le déjeuner est pris en commun dans le réfectoire. Les autres repas sont servis en petit groupe dans chacune des six unités de vie. Toutes les chambres sont individuelles, à l'exception de six, qui possèdent deux lits. Les résidents ne sont pas cloîtrés : *« Ils partent en vacances au moins deux fois par an*, précise Joëlle Vialtel. *Ils sont allés à Belle-Ile, à La Rochelle, en Hollande ou faire de la randonnée en raquettes. Une année, ils ont même passé des vacances en roulotte. »*

Peut-être plus significatif encore est l'accueil du village de Richebourg. Lorsque Janine Cayet a présenté son projet au maire, Jacques Perrier (divers droite), sa réaction a été immédiate : *« Je lui ai proposé un terrain de quatre hectares, qu'il fallait viabiliser. Je n'ai pas demandé d'argent, mais la promesse d'embaucher en priorité, à compétences égales, des personnes de Richebourg ou de la région. L'engagement a été tenu. »* Et c'est un conseil municipal unanime qui a donné son feu vert. Du coup, les résidents de la Maison de Lyliane participent aux fêtes du village et même à l'élaboration de son programme. Des pensionnaires sont membres de l'amicale bouliste, d'autres exposent leurs travaux d'artisanat.

UN NOUVEAU PROJET MÉDICALISÉ

Le budget de fonctionnement de l'établissement, 15 millions de francs, est entièrement financé par le conseil général des Yvelines. Les résidents, qui, légalement, doivent conserver un minimum de 12 % de leur allocation adulte handicapé, en conservent ici 24 %. Le prix de journée, d'un montant de 726 francs, est inférieur à la moyenne du département (entre 800 et 850 francs). Reste que, dans les Yvelines, qui n'est pas le département le plus mal loti, la capacité en maison d'accueil spécialisé ne dépasse pas 150 places, alors que la direction départementale de l'action sanitaire et sociale recense 350 demandes. L'équipe de l'Apaphpa n'en met que plus d'énergie pour mener à son terme le projet « Maison de Lyliane 2 », un foyer de vie médicalisé pour adultes handicapés mentaux vieillissants et dépendants, qui sera le premier du genre en France. Une convention a été passée avec l'hôpital voisin de Houdan, qui dispose d'une équipe mobile de soins palliatifs. Le terrain a été acheté, le permis de construire accordé et les travaux devraient prochainement débuter.

P. Be.

M. Jospin arbitre les modifications à apporter à la loi sur la présomption d'innocence

Les préconisations du rapport de Julien Dray devraient pour l'essentiel être respectées

Lionel Jospin devait arbitrer, mardi 8 janvier, les suites à donner au rapport de Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, sur la réforme de loi de présomption d'innocence. M. Dray devait d'ailleurs être présent au petit déjeuner réunissant plusieurs ministres et les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les modalités de la garde à vue seraient réformées selon les préconisations de M. Dray

LIONEL JOSPIN devait arbitrer, mardi 8 janvier, les suites à donner au rapport de Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, sur la loi de présomption d'innocence du 15 juin 2000. M. Dray devait participer au petit déjeuner de Matignon qui réunit, chaque mardi, les principaux dirigeants socialistes autour du premier ministre. Marilyse Lebranchu, ministre de la justice, et Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, devaient également être présents aux côtés de François Hollande et des présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat. M. Jospin pourrait faire part de sa décision mardi après-midi lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre considère qu'à partir du moment où il a demandé un rapport sur la loi de présomption d'innocence et que les préconisations de ce rapport sont jugées *« sages et justes »* par une majorité de policiers et de magistrats, la logique est de faire adopter des mesures législatives avant la fin de la session parlementaire, le 22 février.

M. Jospin tenait à s'assurer qu'il n'y aurait pas de *« risques de débordement »* du côté de sa majorité, sachant qu'en remettant ce sujet à l'ordre du jour de la discussion parlementaire, dans un contexte de montée des inquiétudes sur la sécurité, il pouvait ouvrir la boîte de Pandore aux surenchères de l'opposition. Une proposition de loi, préparée très probablement par M. Dray, devrait être déposée prochainement soit dans le cadre de la « niche » parlementaire dont dispose le Parti socialiste, soit sous la forme d'une proposition de loi inscrite à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale.

L'objectif de M. Jospin est de *« renforcer les dispositions principales »* de la loi de présomption d'innocence et de l'*« adapter à la marge »*. Lundi 8 janvier, sur LCI, M. Hollande a donné le ton, en affirmant que compte tenu des *« critiques »* dont l'application de cette loi a donné lieu, *« il faut que les préconisations de Julien Dray soient respectées et que nous tirions toutes les conclusions rapidement »*. Le premier secrétaire du PS a résumé sa position par une formule : *« Tout le rapport de Julien Dray, rien que le rapport de Julien Dray, et le plus vite possible »*. *« Si on peut faire avant les élections, c'est quand même mieux »*, a-t-il ajouté, en précisant que si certaines modifications pouvaient être apportées par circulaire ou par décret, *« sur trois ou quatre points mineurs de l'ordre de l'application, de l'ordre de la simplification, il faut passer par la loi »*.

La chancellerie prépare actuellement une circulaire qui devrait remettre à plat les consignes adressées aux officiers de police judiciaire en matière de garde à vue. Mais certaines dispositions, préconisées par le rapport Dray, nécessitent une réforme législative. Selon nos informations, le gouvernement envisage de réformer les modalités

> « Tout le rapport de Julien Dray, rien que le rapport de Julien Dray, et le plus vite possible »

de la garde à vue sur les points suivants : mieux définir les modalités du rappel au droit au silence pour les gardés à vue ; préciser que les diligences faisant suite aux notifications des droits des personnes peuvent se faire dans un délai de trois heures et non plus seulement dans la première heure de garde à vue ; rappeler, enfin, dans la loi, ce que le code de procédure pénale prévoit déjà, à savoir qu'il est possible de retenir les témoins le temps nécessaire à leur audition.

Le gouvernement envisage, par ailleurs, d'introduire une disposition permettant le placement en détention provisoire des personnes faisant déjà l'objet de mises en examen précédentes, ce qui n'est pas le cas actuellement. La réforme législative devrait également inclure la possibilité donnée aux parquets de faire appel d'un acquittement en cour d'assises.

Michel Noblecourt et Cécile Prieur

Polémique après la remise en liberté de trafiquants de drogue à Lyon

UNE VIVE POLÉMIQUE agite le palais de justice de Lyon après la décision de la cour d'appel de libérer, mercredi 26 décembre, deux trafiquants de cocaïne condamnés par le tribunal de grande instance de Lyon le 9 octobre 2001 à quatorze et cinq ans d'emprisonnement. Le 26 décembre, Michel Vallérie, un trafiquant cannois, multirécidiviste, et Patrick Lambert, avaient quitté la prison Saint-Paul, après que la cour d'appel eut estimé que le jugement de première instance était insuffisamment motivé sur le maintien en détention.

L'avocat du trafiquant, Me Philippe Scrève, avait fait valoir le non-respect de l'article 464-1 du code de procédure pénale, qui dispose que, *« lorsque est rendu un jugement portant peine d'emprisonnement ferme, la peine dépassant la durée de la détention provisoire, le tribunal doit ordonner le maintien en détention par décision spéciale et motivée »*. L'arrestation de Michel Vallérie avait été le fruit d'une longue enquête menée par le SRPJ de Lyon. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'épouse de l'ancien maire (RPR) de Paris, Xavière Tiberi, mise en examen pour *« manœuvres frauduleuses de nature à fausser la nature du scrutin »*** dans l'enquête sur les faux électeurs du 5e arrondissement de la capitale, a été entendue pour la première fois, lundi 7 janvier, par l'un des deux juges d'instruction chargés du dossier. Estimant que le dossier était entaché d'irrégularités, Mme Tiberi avait, jusqu'à ce jour, refusé de répondre aux questions des magistrats. Le 30 octobre 2001, la Cour de cassation avait validé la procédure (*Le Monde* du 1er novembre 2001).

■ **L'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet a changé une nouvelle fois d'avocat et décidé de confier désormais sa défense à Jacques Vergès,** comme l'a annoncé RTL lundi 7 janvier, à quelques jours du jugement que doit rendre, vendredi 11 janvier, le tribunal correctionnel d'Ajaccio dans l'affaire des paillotes. M. Bonnet, qui s'était déjà séparé de Me Georges Kiejman, puis de Me Francis Szpiner, avait été défendu à son procès par Mes Philippe GUMÉRY et Philippe Armani. Quatre ans de prison, dont trois ferme, avaient été requis contre lui.

■ **L'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua et l'homme d'affaires André Guelfi ont été confrontés,** lundi 7 janvier, dans le bureau du juge Renaud Van Ruymbeke, qui instruit l'affaire Elf, dans laquelle les deux hommes sont mis en examen, indique *Le Figaro* du 8 janvier. M. Pasqua est soupçonné d'avoir utilisé, entre 1992 et 1997, des vols financés par le groupe pétrolier, dont certains par l'intermédiaire de sociétés appartenant à André Guelfi *(Le Monde* du 9 juin 2001).

■ **FAIT DIVERS : une mère de famille et ses trois enfants âgés de trois, dix et quatorze ans ont péri** lundi 7 janvier au matin dans l'incendie de leur maison à Pignans, près de Brignoles (Var), vraisemblablement à la suite d'un *« acte désespéré »*, selon les premiers éléments de l'enquête conduite par les gendarmes. Une *« lettre d'adieu »* expliquant les motifs de ce geste a été retrouvée dans la maison.

■ **VIOLENCES : les jets de pierres et d'engins incendiaires qui ont touché un ancien oratoire israélite à Goussainville (Val-d'Oise)** samedi 5 janvier (*Le Monde* du 8 janvier) auraient été en fait dirigés contre les forces de l'ordre lors d'affrontements avec des jeunes dans le voisinage, a-t-on indiqué, lundi 7 janvier, de sources policière et judiciaire. Le consistoire israélite de Paris-Ile-de-France avait estimé, dimanche, qu'il s'agissait d'une *« agression à caractère antisémite »* n'ayant fait que *« peu de dégâts et pas de blessés »*.

L'épreuve de force entre la Mairie de Paris et le gérant de la Grande Roue de la Concorde devant la justice

DEPUIS DEUX ANS se dresse, au bas des Champs-Elysées, un géant métallique qui surplombe la place de la Concorde de ses soixante mètres de haut. A ses pieds, Marcel Campion, son propriétaire, ne décolère pas contre les *« petits chefs »* de la Mairie de Paris et du ministère de la culture qui voudraient faire disparaître *« d'un coup de baguette magique »* son immense attraction. *« Personne ne touchera à ma roue »*, prévient le bouillant président de la SARL Grande Roue de Paris, poursuivi en justice, mardi 8 janvier, par le maire de Paris, Bertrand Delanoë. *« Ou alors, il faudra qu'ils nous envoient des gens très courageux avec des casques »*, menace l'un des cinq ou six malabars qui entourent en permanence M. Campion.

Entre Marcel Campion et la nouvelle municipalité de Paris, l'épreuve de force se durcit depuis six mois. Installée temporairement place de la Concorde à l'occasion des célébrations du passage au troisième millénaire, la Grande Roue est en effet arrivée, lundi 7 janvier, au terme de son autorisation d'exploitation, délivrée par l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi. La Ville et le ministère de la culture souhaitent désormais retrouver la *« perspective historique »* qui s'étend du Louvre à l'Arche de la Défense, entravée depuis deux ans par cette somptueuse montagne de tôles et de lumières obstruant la sortie du jardin des Tuileries. Le 12 juin, la commission du Vieux Paris avait déjà considéré sa présence comme une *« véritable offense à l'architecture de Gabriel »*. Depuis, M. Campion a rencontré à sept reprises Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris, pour trouver un site de remplacement où faire à nouveau tourner les nacelles de l'entrepreneur forain. En vain. Regrettant une décision *« qui fait fi de la loi, de l'autorité de l'Etat et de celle de la Ville de Paris »*, Bertrand Delanoë a donc engagé une procédure judiciaire *« pour faire constater l'occupation sans titre du domaine public »* et demander sous astreinte le démontage de l'attraction foraine, comme il l'a expliqué à M. Campion dans une lettre rendue publique lundi. Un référé d'heure à heure à l'encontre des propriétaires de la Grande Roue devait être déposé, mardi 8 janvier, devant le tribunal de grande instance de Paris, le dossier devant être examiné avant la fin de la semaine.

« JETER COMME UN KLEENEX »

Le maire avait pourtant proposé quatre sites de substitution pour la Grande Roue : la pelouse de Reuilly, le bois de Vincennes, le parc André-Citroën ou le quartier de Bercy. Mais aucune de ces solutions n'a semblé convenir à M. Campion. *« Une telle roue,* proteste-t-il, *n'a de la valeur qu'au cœur de la capitale pour voir tous les monuments. Ailleurs, il n'y a pas assez de monde. »* Et puis, s'indigne-t-il, les élus ont-ils la mémoire si courte qu'ils veuillent *« jeter comme un Kleenex »* de 1 000 tonnes cet anneau lumineux que les télévisions du monde entier ont filmé lors du compte à rebours du troisième millénaire ? L'entrepreneur ne demande donc pas *« l'aumône »*, mais seulement *« une année de plus à la Concorde »*, pour rentabiliser enfin une affaire qui rapporte 2,5 millions de francs de recette par mois.

Démonter la Grande Roue, sur laquelle est accrochée une immense banderole *« contre le cancer »*, ce serait enfin priver la recherche médicale d'une précieuse source de financement, poursuit M. Campion. En 2001, M. Campion avait déjà versé 100 000 euros à la lutte contre le sida. Mais, à la Mairie de Paris, personne ne semble s'émouvoir de cette générosité. M. Campion le sait mieux que quiconque : à soixante mètres au-dessus de la Concorde, la vue de Paris n'a pas de prix.

Alexandre Garcia

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 4 octobre 2000, par arrêt du 13 juin 2001 la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi. **GABBAY Georges**, né le 14 juillet 1948 à Casablanca (Maroc), fils de Messod GABBAY et de Louise DRAI, demeurant 48 rue Roger Salengro (93120) LA COURNEUVE, a été condamné à la peine de un an d'emprisonnement avec sursis, pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de la TVA pour la période du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1993, et de l'impôt sur le revenu pour les années 1992 et 1993, par dissimulation de sommes sujettes à l'impôt et d'omission de passation d'écritures comptables au titre des exercices 1992 et 1993. La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, au Journal Officiel de la République Française, dans les quotidiens France Soir et le Monde. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, en Mairie du domicile du contribuable. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

Le meurtier présumé de Larbi reconnaît que l'enfant est mort chez lui

L'HOMME mis en examen pour le meurtre du petit Larbi a reconnu que le garçon de dix ans était mort chez lui le 4 décembre, le jour de sa disparition, mais nie l'avoir tué. Il a cependant admis s'être aussitôt débarrassé du corps dans un terrain vague de la cité des Aubiers, à Bordeaux, a indiqué l'avocate de la famille, Sylvie Reulet. Alain Diaz, quarante ans, aurait déclaré au juge d'instruction que l'enfant était passé chez lui le 3 décembre pour vendre des billets de tombola et serait revenu le lendemain à midi *« pour jouer à la playstation »*. Il l'aurait laisser pour aller déjeuner dans sa cuisine et l'aurait retrouvé *« évanoui »*. Il l'aurait ensuite assis sur les marches de l'escalier qui monte à la chambre et c'est alors que *« l'armoire de la salle de bains lui est tombée sur la tête »*.

Alain Diaz, déjà condamné pour pédophilie, aurait déshabillé l'enfant pour *« essayer de le réanimer »* et serait allé dormir à l'étage de son minuscule appartement en duplex. Quand il s'est réveillé à 18 h 30, il aurait retrouvé le petit Larbi *« raide et froid »* sur le canapé. Il nie toute agression sexuelle mais admet avoir éjaculé près du cadavre. Il a ensuite chargé le corps sur un vieux chariot de supermarché et l'a camouflé dans des ordures avant de le cacher dans un terrain vague. Deux jours plus tard, Alain Diaz s'est présenté aux urgences psychiatriques de Bordeaux et a demandé à être hospitalisé, mais selon Me Reulet, il est responsable de ses actes et avec ces *« aveux calculés »*, son système de défense *« laisse penser qu'il a conscience du crime odieux qu'il a commis »*.

Marylise Lebranchu, la garde des sceaux, a par ailleurs annoncé qu'elle avait demandé une enquête administrative sur *« un éventuel dysfonctionnement »* au parquet de Bordeaux. *« Je trouve logique pour les affaires très lourdes et dramatiques qu'une population s'interroge à chaque fois sur le service public de la justice »*, a indiqué la ministre de la justice à *France-Soir*, lundi 7 janvier.

CERTIFICAT MÉDICAL

Un psychiatre, chargé du suivi d'Alain Diaz, avait en effet adressé, après la disparition de l'enfant, un courrier au parquet, qui n'a pas été transmis aux policiers. L'enquête interne a établi que le psychiatre avait envoyé le 26 décembre un certificat médical daté du 24, adressé nominalement au procureur de Bordeaux, ce qui a retardé l'ouverture du courrier, finalement lu le 3 janvier. Le médecin assure avoir doublé le courrier d'un fax, mais aucune trace n'a été retrouvé dans le journal du télécopieur. La polémique n'a d'ailleurs pas grand sens puisque Larbi a été tué le 4 décembre et que son corps a été retrouvé le 19.

L'agriculture raisonnée revendique son originalité

Le gouvernement devrait annoncer, mercredi 9 janvier, les mesures réglementant ce nouveau type de culture, qui veut protéger l'environnement sans renoncer à la rentabilité économique. Ses détracteurs, parmi lesquels la Confédération paysanne, lui reprochent sa timidité

CHAMERY (Marne)
de notre envoyée spéciale

Au village de Chamery, 400 habitants, Benoist Perseval a longtemps été très mal vu pour sa pratique de l'agriculture raisonnée, *« à mi-chemin entre agriculture intensive et agriculture bio »*. Ses voisins, tous viticulteurs comme lui, l'avaient étiqueté *« écolo »*. Ignorant l'épithète, M. Perseval s'est entêté. Affaire de tradition familiale. *« Mon père a toujours été réfractaire aux pesticides, peut-être par crainte du progrès. Je crois aussi que, même s'il n'a jamais voulu l'avouer, son objectif était de nous transmettre les terres dans un état le plus proche possible de celui où il les avait trouvées »*, raconte le viticulteur, aujourd'hui âgé de trente-neuf ans.

Quand il s'installe dans les années 1980, l'emploi massif de produits chimiques est la règle. *« Ce n'était même plus de l'agri-*

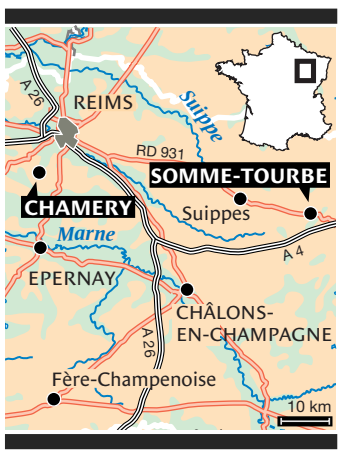

culture intensive, c'était de la chimie intensive », se rappelle M. Perseval. Dans ses 4 hectares de vigne, il préfère planter des bandes d'herbe entre chaque rangée de ceps. Le gazon est une arme efficace contre l'érosion qui ravage les vignobles en pente. Grâce à un désherbage mécanique, la quantité de produits chimiques utilisée est divisée par deux. Les maladies et les parasites de la vigne ne sont traités que lorsque la récolte est menacée.

Que recouvre le vocable énigmatique d'agriculture raisonnée ? Il s'agit de l'adaptation française du concept anglo-saxon d'*integrated farming*. L'association Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre), créée en 1993 à l'initiative de la FNSEA, a contribué à le faire connaître en France. L'objectif est de prendre en compte dans l'exploitation agricole d'autres critères que la seule rentabilité économique. En premier lieu, l'impact de l'activité agricole sur l'environnement, mais aussi le bien-être animal, la maîtrise des risques sanitaires, etc.

Longtemps, la définition de l'agriculture raisonnée s'est limitée à cette doctrine interprétable à l'infini. Pour l'agriculteur Benoît Collard, installé en Champagne crayeuse dans le village de Somme-Tourbe, c'est *« redécouvrir le bon sens paysan sans se priver des techniques nouvelles »*. Le bon sens paysan ? Il s'agit, par exemple, d'alterner différentes cultures sur une parcelle pour ne pas épuiser le sol, ou de ne pas rincer un bidon de pesticides dans la rivière, de n'administrer des médicaments que quand les animaux sont malades... Pour cela il faut, selon M. Collard, être toujours *« aux aguets »*.

L'agriculture raisonnée, c'est *« polluer moins pour polluer plus longtemps »*, selon l'adage de ses opposants, dont le plus virulent est la Confédération paysanne. *« Il est vrai que réduire l'utilisation de produits chimiques, c'est continuer à polluer. Mais peut-on les supprimer sans solution de substitution ? On ne passe pas du nucléaire au solaire en un an »*, rétorque M. Perseval. De plus, l'agriculture durable définie par la Confédération paysanne lui semble *« difficile à cerner »*. *« Ils raisonnent au niveau mondial. Je me suis dit qu'il fallait plutôt commencer sur le terrain »*, poursuit-il.

> Alterner les cultures sur une parcelle pour ne pas épuiser le sol, ne pas rincer un bidon de pesticides dans la rivière...

Avant tout, l'agriculture raisonnée n'est pas une idéologie, mais une technique. *« Si on n'est pas pointu, on risque de se casser la figure »*, concède M. Perseval. La moyenne d'âge des quelque 350 agriculteurs membres de Farre est inférieure à quarante ans. C'est une agriculture surtout accessible aux jeunes, formés dans les lycées agricoles, même si ses défenseurs ambitionnent de convertir la majorité des exploitants. *« L'objectif, c'est de faire monter le niveau »*, déclarent les responsables nationaux de Farre. Et de communiquer, au travers de « fermes de rencontres » destinées à recevoir des particuliers, mais surtout des associations et des journalistes. Les membres de Farre doivent aussi aimer parler de leur métier.

« Les deux grands freins sont le conservatisme paysan et la facilité que l'on voit parfois à l'œuvre », note M. Perseval. Tous deux s'accordent à penser que les agriculteurs, pour se lancer, ont besoin d'une « carotte ». La satisfaction intellectuelle, le *« sentiment d'avoir fait du mieux possible »*, comme dit M. Perseval, ne suffira pas. C'est l'enjeu d'une longue polémique qui devrait être tranchée officiellement par le ministre de l'agriculture. Celui-ci devrait annoncer, mercredi 9 janvier, le dispositif réglementant ce type de cultures. Faut-il indiquer aux consommateurs qu'ils achètent des produits issus de l'agriculture raisonnée ? Faut-il réclamer un prix plus élevé pour ces produits ? Sans forcément espérer une plus-value, les deux agriculteurs souhaitent voir une mention apparaître. *« Une nouvelle étiquette entraînera sans doute de la confusion, mais si on ne fait rien, il n'y aura pas d'engouement »*, affirme M. Perseval. A terme, l'agriculture raisonnée pourrait devenir une condition d'accès au marché.

Les agriculteurs attendent désormais les décisions gouvernementales. Un cahier des charges unique, contrôlé par des organismes indépendants, devrait être validé par décret dans les prochaines semaines. Ce sera un tournant auquel les pionniers sont plutôt favorables. Des obligations écrites et contrôlées sont, selon eux, une barrière indispensable contre la fraude. *« On ne peut demander aux gens de nous croire sur parole »*, note M. Perseval. C'est aussi une protection contre les tentatives de récupération par la grande distribution, très redoutée. Les pionniers sont également suspendus aux réactions de leurs collègues agriculteurs et des consommateurs. Personne ne peut prévoir quel succès l'agriculture raisonnée rencontrera auprès d'eux.

Gaëlle Dupont

Un mode d'exploitation qui suscite de vives polémiques

LES PROMOTEURS de l'agriculture raisonnée touchent au but. Les derniers arbitrages concernant sa réglementation doivent être discutés au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO), mardi 8 janvier. La publication d'un décret devrait suivre.

Depuis des années, l'agriculture raisonnée suscite une polémique dans le monde agricole, la grande distribution et l'industrie. Ainsi l'association Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre), dirigée par Christiane Lambert, l'énergique présidente de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Maine-et-Loire, est violemment contestée par la Confédération paysanne de José Bové, opposée aux principes de l'agriculture raisonnée. *« Ce n'est pas une remise en cause du système intensif, mais une manière de le rendre acceptable aux yeux de la société »*, affirme René Louail, l'un des porte-parole du syndicat, qui y voit une entreprise du *« lobby productiviste »*.

Yves Cochet, le ministre de l'environnement, a, lui aussi, fait part de sa réserve. *« Je souhaite le développement d'une agriculture encore plus raisonnable que l'agriculture raisonnée »*, a-t-il déclaré le 7 janvier. *« Si on veut avancer, il faut poser une base et s'engager à l'améliorer »*, répond Mme Lambert. La Confédération rappelle que l'association Farre est depuis sa naissance financée par l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), représentante des fabricants de pesticides, ce qui met en doute sa crédibilité, selon la Confédération.

SOUTIEN DE DANONE ET AUCHAN

Aujourd'hui, l'UIPP finance Farre à 49,9 %. Les industriels et la grande distribution sont également représentés, notamment par les groupes Danone et Auchan, ce qui a suscité de sérieux doutes dans l'association. Ces réticences ont été amplifiées lorsque Auchan a présenté dans ses magasins des produits *« issus de l'agriculture raisonnée »*, alors qu'aucun cahier des charges officiel n'existait. La direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) a *« invité »* Auchan à ne plus communiquer sur ce thème.

L'adoption, le 2 mai 2001, d'un amendement à la loi sur les nouvelles régulations économiques, assorti d'un décret, avait pour but de mettre un peu d'ordre dans les initiatives de chacun. La définition d'un cahier des charges national a été fort débattue. Farre n'a pas le monopole de l'agriculture raisonnée. La démarche Quali'Terre, par exemple, élaborée par la chambre d'agriculture de Picardie, se fonde sur les mêmes principes. Il a fallu opérer une synthèse et trouver un compromis avec le ministère. Le résultat est un panachage de mesures réglementaires et non réglementaires définies avec précision. *« Si ça marche, un grand pas aura été fait dans le respect de la réglementation et la défense de l'environnement »*, affirme-t-on au ministère de l'agriculture.

L'autre grand affrontement a porté sur l'information aux consommateurs. Faut-il afficher, dans les rayons des supermarchés, la provenance des produits ? Malgré les risques de confusion avec les signes officiels de qualité (Label rouge, agriculture bio...), des produits *« issus d'une exploitation qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée »* pourraient bientôt apparaître dans les rayons de supermarchés. Enfin, les modalités de qualification des exploitations et de contrôle du respect des règles du cahier des charges ont été très discutées. L'UFC-*Que Choisir* s'est battue pour obtenir un véritable système de qualification indépendant.

Pour ses promoteurs, l'agriculture raisonnée doit devenir un *« mouvement de masse de l'agriculture française »*. Selon un sondage publié en février 2000, 48 % des agriculteurs interrogés déclaraient pratiquer l'agriculture raisonnée dans leur exploitation. Seul le dispositif de qualification des exploitations permettra de mesurer l'audience de l'agriculture raisonnée strictement codifiée.

Ga. D.

Les éleveurs déçus par le plan d'aide de 150 millions d'euros

***« NOUS** sommes déçus et nous ne sentons pas la solidarité nationale »*, a déclaré Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, après avoir pris connaissance du plan gouvernemental annoncé, lundi 7 janvier, en faveur des éleveurs. *« Il ne faudra pas beaucoup pousser les éleveurs pour qu'il y ait des actions sur le terrain »*, a renchéri pour sa part Jean-Luc Duval, président des Jeunes Agriculteurs (ex-CNJA).

Pourtant les mesures mises au point par Jean Glavany, ministre de l'agriculture, après plusieurs semaines de concertations avec les professionnels, sont substantielles. Le ministre voulait présenter un plan *« ciblé »*, destiné aux éleveurs les plus vulnérables, tout en tenant compte d'une certaine reprise des cours depuis quelques semaines, d'une hausse des exportations des jeunes bovins vers l'Italie, du versement en novembre 2001 des primes européennes qui ont soulagé les trésoreries, et d'une relative stabilisation de la chute de la consommation en France (-5 % par rapport au niveau de 1999). Le plan, environ 150 millions d'euros d'aides publiques, s'ajoute à des mesures déjà prises l'an dernier et s'articule en trois volets : économique, social et structurel.

La part de subventions la plus importante (81 millions d'euros) se divise entre une aide forfaitaire, qui sera versée fin mars début avril, et un complément versé au cas par cas aux agriculteurs très spécialisés dans l'élevage des races à viande de qualité et qui ont du mal à trouver des compensations dans la vente du lait. Les aides seront majorées de 15 % pour les jeunes agriculteurs.

Au chapitre social, le gouvernement favorisera le départ en préretraite des paysans de plus de cinquante-cinq ans (4 000 départs en 2002 et 2003) qui laisseraient la place à un jeune. Un dispositif de réinsertion sociale est aussi prévu. L'Etat consacrera à ces dispositions 29 millions d'euros sur cinq ans, auxquels s'ajoutera une contribution communautaire équivalente.

« ACHATS SPÉCIAUX »

Enfin des dispositions particulières ont été décidées pour les éleveurs des quelque 20 départements qui composent, dans le Massif central, la Bourgogne et ses pourtours, ce que l'on appelle le « bassin allaitant » (races charolaises, salers, aubrac et limousine essentiellement) spécialisé dans l'élevage extensif à l'herbe. Ce plan de cinq ans a trois objectifs : qualité et segmentation du marché, meilleure organisation des producteurs face aux entreprises de transformation, maîtrise quantitative de la production. A ces mesures nationales – dont Bruxelles va s'assurer qu'elles ne sont pas de nature à fausser la concurrence – s'ajoute un prolongement jusqu'en mars des « achats spéciaux », c'est-à-dire le stockage, ou la destruction, de quelque 40 000 tonnes de viande, financés à 70 % par l'Europe et 30 % par les Etats.

Le plan sera essentiellement pris sur les crédits du ministère de l'agriculture pour 2002 (par exemple le fonds d'allégement des charges dont la spécificité est de répondre à des crises conjoncturelles) et de l'Office des viandes, abondamment doté en tout début d'année, mais les pouvoirs publics n'excluent par d'agir *« en complément »* par des décrets d'avance ou un collectif budgétaire si la situation l'exigeait.

François Grosrichard

Risques industriels : le débat doit avoir lieu avant le 22 février

LORS de la présentation de ses vœux à la presse, lundi 7 janvier, Yves Cochet, ministre de l'environnement, a annoncé que le projet de loi sur les risques industriels devrait être présenté, début février, au conseil des ministres, puis être débattu à l'Assemblée nationale avant la fin de la session parlementaire, le 22 février. Ce texte, qui a été élaboré à la suite à l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, le 21 septembre, comporte trois volets : maîtrise de l'urbanisation autour des installations dangereuses, notamment grâce à une indemnisation des riverains qui souhaiteraient déménager, renforcement du rôle des riverains et des salariés dans la sécurité des sites, encadrement du recours à la sous-traitance. Il sera présenté d'ici quelques jours aux associations, aux riverains et aux industriels. M. Cochet a par ailleurs indiqué qu'il souhaite *« la création d'un grand ministère du développement durable »*.

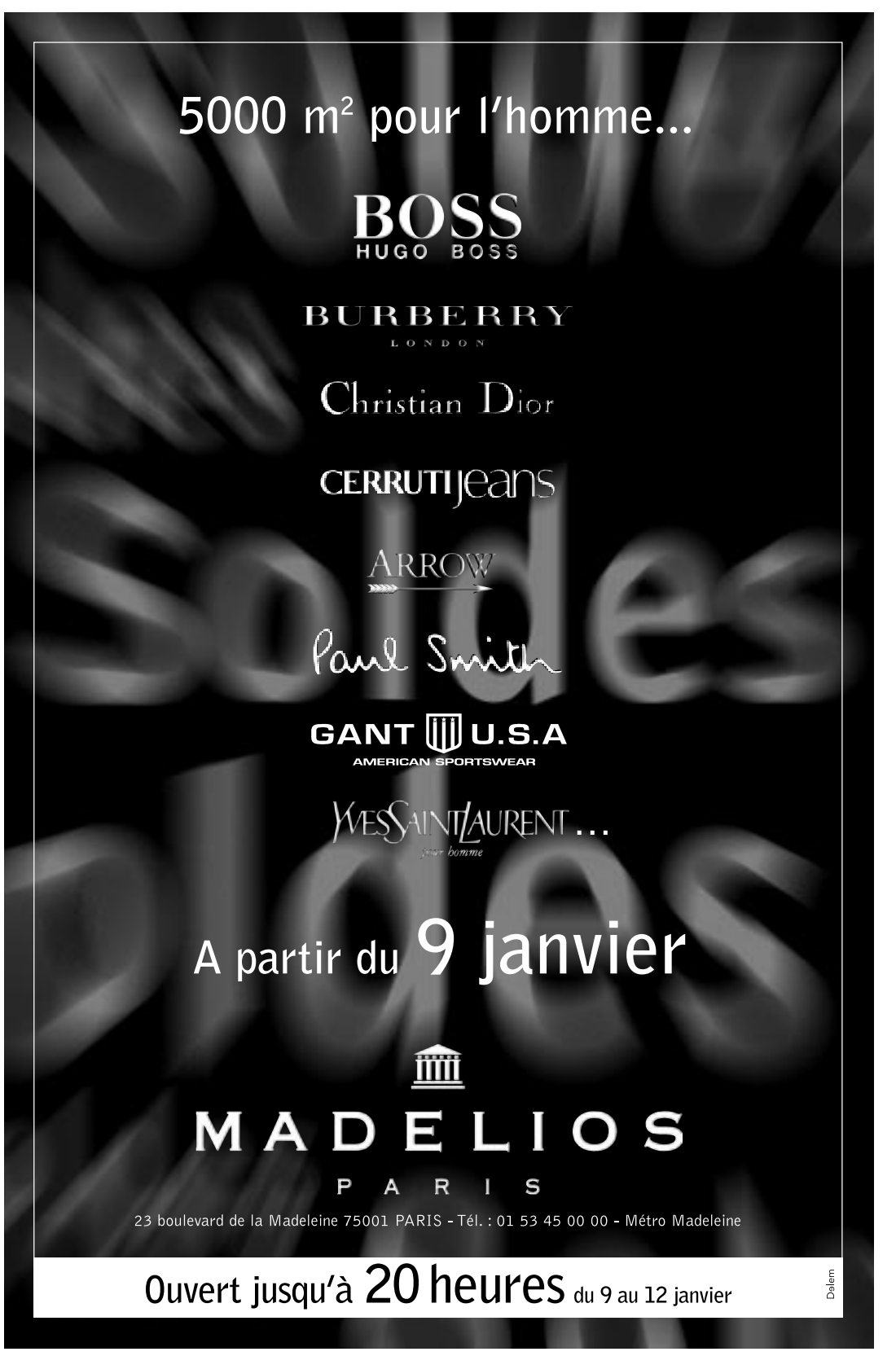

Zittersheim, un village traumatisé

DEMANGE FRANCIS/GAMMA

Des fleurs et un portrait de Paul Jacquin devant l'école de Zittersheim.

Le 12 avril 2001, à Zittersheim, un instituteur, convaincu par la justice d'atteintes sexuelles sur enfants, se jetait par la fenêtre. Depuis, le village alsacien se déchire. D'un côté, les parents des victimes ; en face, les amis de l'instituteur décédé, qui contestent les preuves et clament son innocence

NOIRS, les cœurs. Claires, les collines environnantes. Si paisible vu de l'extérieur, Zittersheim pleure. Dans ce petit village de deux cents âmes, niché dans la verdure de l'Alsace bossue, *« tout le monde va mal »*, confie une habitante. Tout le monde va mal depuis que le 12 avril 2001, veille des vacances de Pâques et jeudi saint dans ces terres protestantes, l'instituteur de la classe unique, soupçonné d'atteintes sexuelles sur un enfant, s'est suicidé, à quarante-deux ans. Les deux gendarmes venus l'interpeller à 13 heures ne pensaient pas trouver Paul Jacquin dans sa salle de classe avec des élèves. Ce jour-là, le travail ne devait reprendre qu'à 13 h 15 avec une institutrice remplaçante. Aussi ont-il attendu le maître dehors. Le temps pour lui de monter au deuxième étage donnant sur la rue principale. D'où il s'est défenestré.

De ce choc, le village peine à se relever. Défenseurs de *« la mémoire de l'instituteur »*, d'un côté, familles de victimes, de l'autre, Zittersheim se déchire. La classe accueillait vingt élèves du CP au CM2. Il n'en reste plus que sept. Les autres ont tourné les talons.

Un homme a pourtant espéré que le village allait faire son travail de deuil et de réparation : Gabriel Steffanus, le juge d'instruction de Saverne. En juin 2001, il a réuni les parents et leur a révélé avoir identifié quatre enfants victimes, dont l'un a témoigné avoir dû masturber l'enseignant en classe. Le magistrat a aussi dévoilé un fichier de photos pédo-pornographiques, trouvé dans le disque dur de l'ordinateur de l'école. *« Il ne saurait être question d'instruire contre une personne décédée,* a précisé le juge. *Dans le même temps, l'institution judiciaire a des obligations envers les victimes, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants. »* Car, a-t-il établi, Paul Jacquin a mêlé *« séduction, perversion et passage à l'acte »*.

Certains ont refusé d'entendre ces faits établis par la justice. Parmi eux, pour des raisons que tous ne s'expliquent pas, Gilbert Brock, le maire de Zittersheim. Qui, le jour du drame, a montré les poings aux gendarmes. Et, depuis, répète en boucle : *« L'âme du village, l'école, a été détruite »*, ou : *« Paul, ce grand serviteur de l'Etat, est tombé dans un guet-apens. »* Il a mené sa contre-enquête. Le juge, accuse-t-il, a *« uniquement travaillé à charge. Il a dit : circulez, y a rien à voir ; ce n'est pas comme cela qu'il faut parler à un maire ! »*

Ce n'est pas ainsi, non plus, que se comporte un maire en pareilles circonstances, a estimé le préfet de la région Alsace. Qui a *« rappelé à ses devoirs »* M. Brock. Le préfet a aussi déféré au tribunal la délibération du conseil municipal de Zittersheim prenant en charge des frais d'avocat pour ester en justice : l'élu local entend soutenir la famille de l'instituteur, qui a déposé une plainte pour dénonciation calomnieuse. *« Je vous demande de rester très attentif à ce dossier pour permettre que la sérénité puisse se réinstaller dans cette commune et dans l'école »*, a écrit, début octobre, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, au préfet. La ministre a été la première à répondre aux familles des victimes, quelques semaines après le drame.

Las ! M. Brock a lancé une Association Paul Jacquin en septembre. Puis a déterré une vieille querelle de clocher : *« Il y a une machination. Paul Jacquin a été victime de la calomnie d'une famille »*, affirme-t-il. Si la plainte pour dénonciation calomnieuse est instruite, à Nancy, *« le procès sera celui de la famille Debat, entre autres,* tonne l'élu. *Tout le monde pourra s'expliquer »*. Christian et Dominique Debat, un couple d'artisans, travaillent le cuir sur les hauteurs de Zittersheim. Ces *« gens »* accusés d'avoir conduit l'instituteur à la mort, sont, comme on dit par ici, des *« franzozen »*. Ils ont, avec quelques familles, constitué le Collectif des enfants du silence de Zittersheim, horrifiés de voir, dès le mois d'avril, la parole des enfants déniée par des adultes. Leur dernière fille est encore à l'école. Ereintés par les événements, M. et Mme Debat aimeraient que la raison revienne.

Mais d'autres nient que la justice soit passée, suivant le maire. Des parents d'élèves ont quitté l'école, mais rejoint l'Association Paul Jacquin. Avec, pour tout bagage, leurs propres tourments. Catherine Ulbrich habite à Menshoffen, un village voisin. A., son fils aîné adoptif, y a vécu une première expérience scolaire douloureuse. *« A la maternelle, il avait des difficultés, il était en retard et a subi du rejet. Il a fait un blocage. Il a dû redoubler son CP. »* Quand l'école de Zittersheim, alors réputée dans toute la région, a accepté de l'accueillir par dérogation, A. pesait 13 kilos, à huit ans. Sa santé était menacée. Puis, *« en un an, il a doublé son poids »*, raconte la maman. L'instituteur *« disait que chacun peut arriver au bac, et que lui était toujours disponible dans sa salle de classe, de 4 heures du matin à minuit s'il le fallait »*. La mère, *« tellement satisfaite »*, a demandé à Paul Jacquin de *« prendre le deuxième »*.

CELUI-CI s'est *« muré dans le silence »* après la mort de l'instituteur. Il en est sorti en découvrant, dans le journal, le faire-part de décès grand format financé par la commune. Chez un psychologue, l'enfant a dessiné les lunettes et la barbe de l'instituteur dans le soleil. *« C'est mon maître, c'était un soleil »*, a-t-il commenté. Le petit est désormais en CE1. Il va mal, rejette l'école. La maman, qui travaille en tant qu'éducatrice, ne cache pas son désarroi. *« Que les choses se soient passées dans un sens ou un autre, les enfants sont perturbés,* dit-elle. Et d'ajouter, en référence au petit L., enfant victime qui a témoigné devant la justice : *« Quelque part, cela a dû se passer, parce qu'un gamin ne peut pas inventer ça. »* Mme Ulbrich est persuadée que les siens n'ont rien vécu. *« Mes enfants sont thaïlandais,* confie cette femme. *La terre entière se déplace là-bas pour avoir des relations sexuelles avec des enfants. Ils auraient été des proies faciles... »*

De plus loin encore, des enseignants qui ont fréquenté l'instituteur militent aussi pour *« sa mémoire »*. *« Ma conviction de l'innocence de Paul a été faite dès les premiers jours, je n'ai vu personne, j'ai seulement lu les journaux »*, dit Marguerite Bialas, responsable du mouvement Freinet pour le Bas-Rhin et présidente de l'Association Paul Jacquin. Comme elle, ces enseignants doutent. Des parents des victimes, qui seraient manipulés par *« un opposant au maire »*. Des enfants, *« dont la parole n'est pas fiable »*. De la justice, qui a apporté des *« faux »* en guise de preuves. Ils se plaignent aussi de la circulaire rédigée en 1997 par Ségolène Royal, sur le signalement et la prévention des violences sexuelles en milieu scolaire. Dans cette affaire, *« il n'y a rien de net »*, affirme Yves Comte, un autre enseignant, si ce n'est *« une machine qui met en danger le personnel de l'éducation nationale. C'est comme sous Vichy, il peut y avoir de la délation. On peut accuser quelqu'un et le conduire à la mort »*.

Les enfants de Zittersheim, des assassins ? *« La parole de l'enfant a été déniée. De victimes, ils sont devenus des enjeux pour les adultes et sont entraînés dans un processus de revictimisation. Cela est gravissime »*, avait tenté de faire comprendre le juge au mois de juin.

Andrée Schwab, mère du petit L., a fini par aller au-devant du maire – qui ne l'avait pas rencontrée depuis le drame –, accompagnée du pasteur. *« Je voulais lui faire lire les résultats des expertises psychiatriques de mon gamin, ressortir de là et l'avoir un peu convaincu. Sans résultat. »* Son fils, dit la mère, des larmes dans les yeux, *« a peur, il fait des cauchemars. Il a témoigné parce qu'il n'aimait pas faire ce que le maître lui disait de faire. Il n'a jamais dévié dans son témoignage. Un enfant ne sait pas ce que c'est, la pédophilie, à cet âge, les expertises l'ont écrit ! »* En rentrant de ce rendez-vous infructueux avec l'élu local, Andrée a trouvé L. qui l'attendait, en pleurs, sur l'escalier de la maison. *« Je sais que le maire est pour le maître,* a-t-il confié. *Il y a des adultes qui ne croient pas. »* Avec M. Jacquin, ajoute encore la maman, L. ne levait plus la tête en classe, de peur d'être appelé au bureau de l'instituteur. Aujourd'hui, malgré sa peur, l'enfant *« va mieux, oui »*. Mais *« on se culpabilise »*. De n'avoir rien vu, de n'avoir pas dit. Puis de l'avoir fait.

De ces regards contradictoires, un portrait de l'instituteur, peu à peu, émerge. C'est, aux premiers temps de sa vie au village il y a huit ans, un enseignant parfait, un ami que chacun convie à sa table, mélomane, intelligent et charismatique, un militant associatif engagé bien au-delà de Zittersheim. Un voisin attentionné aussi, capable de visiter quotidiennement certains de ses élèves, sur leur lieu de vacances d'été ou à l'hôpital.

Un *« soleil »*, comme le dira le petit garçon de Mme Ulbrich. Sans ombre. Il y a cinq ans, un habitant du village a été témoin d'une scène étrange, mais elle n'a ébranlé personne. *« J'étais à la cueillette aux champignons, à 1 kilomètre du village, dans la forêt*, raconte cet homme. *J'ai entendu un cri d'enfant. Un cri de détresse, comme si l'on faisait mal à quelqu'un. Je suis allé voir. Tout d'un coup, un gosse est sorti de cet endroit. Il courait. Il ne m'a pas vu. Et l'instituteur est sorti du même endroit. Il m'a salué. Je suis allé là d'où ils venaient. Et j'ai trouvé une cabane de 3 mètres sur 3. »* M. F. en parle à la grand-mère de l'enfant. Celle-ci, poursuit-il, *« m'a dit qu'il ne fallait rien dire, que les enfants préparaient une fête. Mais je n'ai jamais entendu parler de ça après »*. Et la cabane a été détruite.

APRÈS avoir été séduits, les parents *« ont commencé à prendre du recul il y a deux ans »*, explique Cathy, mère d'une élève témoin d'attouchements. Un changement, progressif, se serait produit chez l'instituteur. Une nervosité nouvelle, d'abord. Plus d'un an avant le drame, Paul Jacquin a évoqué devant deux familles sa crainte d'être accusé de pédophilie, et s'est emporté. Une autorité croissante, excessive, ensuite. Des colères en classe et en public. Des punitions et des brutalités dont les enfants commencent à parler au psychologue qui vient désormais à leur rencontre dans l'école, tous les vendredis, avant le cours de religion. Puis des méthodes pédagogiques de moins en moins intelligibles pour les familles. La dernière année, contrairement aux sept précédentes, il n'y a pas eu de réunion de parents. *« Des choses illogiques »*, résume simplement Chantal Schwartz, gardienne d'une école maternelle dans le village voisin de Puberg. A son fils, dyslexique, l'instituteur a donné *« des claques à tort et à travers »*, et tant de devoirs que l'enfant s'y est épuisé. A un autre, il a imposé des centaines de lignes parce qu'il avait fait tomber sa gomme. Il fallait, aussi, venir en dehors des heures de classe pour avoir le droit d'accéder aux ordinateurs.

En fait, expliquent ces parents, l'instituteur avait peu à peu *« usurpé »* leur place. *« Je lui ai dit un jour : Je refuse que ma fille devienne comme les autres, tes yeux et tes oreilles »*, souffle Cathy, de sa voix douce. Quand ils se retournent, ces adultes n'aperçoivent qu'un vide obscur. Ils n'ont jamais vu les quinze cahiers de 96 pages demandés à chaque élève en début d'année scolaire, ni les traces des devoirs des enfants, jetés à la poubelle par le maître peu de temps après avoir été remis.

Les parents aimeraient que l'année scolaire finisse en paix. *« C'est invivable, à Zittersheim,* s'exclame Chantal Schwartz, *on nous regarde de travers. »* Pas une visite, pas un salut : à l'église, il y a peu, Andrée Schwab s'est trouvée assise seule d'un côté de l'allée, séparée du reste des paroissiens. *« Si on ne se défend pas,* conclut-elle, *dans vingt ans, on sera toujours les coupables. »* Cathy, elle, s'interroge : *« Quel drame y aura-t-il encore dans cette histoire qui ne prend pas fin ? La haine a pris le dessus. »* Cette mère, posée et digne, l'explique par *« la société dans laquelle on vit, où celui qui attaque a toujours le dessus, car personne ne réagit »*. A Zittersheim, *« des gens ont vu des choses, se sont posé des questions, mais ils nous disent : on ne veut pas être mêlé à tout ça. »*

> « La parole de l'enfant a été déniée. De victimes, ils sont devenus des enjeux pour les adultes et sont entraînés dans un processus de revictimisation »
>
> **Gabriel Steffanus,** juge d'instruction

Le nouvel instituteur *« a fait un très bon travail, les enfants ont progressé »*, indique-t-on à l'éducation nationale. Une association d'éducateurs et de psychologues, Thémis, a été mandatée par le procureur de la République pour engager un suivi des enfants. *« Nous voulons les aider à reprendre confiance dans la vie sociale, leur donner la possibilité de continuer à agir, à grandir »*, explique Richard Sancho Andreo, son responsable. A la rentrée de septembre, les sept derniers élèves de Zittersheim seront accueillis à Wingen, le bourg voisin. L'école sera définitivement fermée.

Nathalie Guibert

L'Argentine n'existe plus

par Alberto Manguel

UN des topiques de la littérature baroque proclame que plus rien n'est ce qu'il était : le voyageur cherche Rome dans Rome et tout ce qu'il en voit, ce sont des ruines. Le grand Francisco de Quevedo en déduisait que *« ce qui était inébranlable a disparu, seul l'éphémère demeure et dure »*. Les ruines des villes saccagées d'Argentine – les supermarchés dévalisés, les voitures incendiées, les vitres en morceaux, les débris des modes et tendances – constituent l'oppressant présent ; dans le passé se trouve relégué un pays que nous étions jadis convenus d'appeler l'Argentine.

Je suis né en Argentine mais, en réalité, je n'y ai pas vécu avant l'âge de sept ans, quand ma famille s'y est réinstallée en 1955, après la chute de Peron. J'en suis reparti pour de bon en 1968, juste avant que ne commencent les horreurs de la dictature militaire. Je me souviens de ces treize années avec étonnement. Malgré la dégradation économique continue, malgré la fréquence des coups d'Etat militaires qui faisaient apparaître dans les rues proches de notre école des tanks éléphantesques, malgré la vente progressive de toutes les industries nationales, l'Argentine était en ce temps-là un pays extraordinaire, d'une richesse intellectuelle et d'une fécondité immenses.

Que s'est-il passé ? Pour l'essentiel, ce pays a cessé de croire en lui

Cette société possédait un style de pensée unique, capable d'aborder (dans une même idée) les grandes questions métaphysiques et les réalités de la politique de base. Un humour particulier imprégnait toutes les transactions sociales : une ironie teintée de mélancolie, d'enjouement et de gravité. Les Argentins semblaient doués de la capacité d'apprécier le plus petit cadeau du hasard comme de ressentir les instants de tristesse les plus subtils. Ils avaient un sens passionné de la curiosité, l'œil aux aguets pour la notion révélatrice, le respect de la pensée intelligente, de l'acte généreux, de l'observation éclairée. Ils savaient qui ils étaient en ce monde et se sentaient fiers de cette identité (que Borges appelait *« un acte de foi »*). Tout cela est désormais perdu.

Que s'est-il passé ? Pour l'essentiel, l'Argentine a cessé de croire en elle. Toute société est une invention, une construction imaginaire fondée sur un accord entre des individus qui ont décidé de vivre ensemble selon des lois communes. Ces lois constituent un système basé sur la confiance : que l'on perde foi dans le système, et la notion de société disparaît, telle l'eau dans l'eau.

Le serment d'allégeance américain, la Marseillaise, la devise brésilienne *« liberdade o morte »*, l'infamant *« Deutschland, Deutschland über alles »*, le *« True North strong and free »* canadien sont autant d'incantations rituelles qui prêtent une voix, sinon un sens, à nos croyances. Gravées sur les stèles d'Hammourabi, récitées par les anciens chez les Orixás, sculptées au-dessus de la porte du temple de Delphes ou imprimées dans les milliers de registres des tribunaux de notre temps, ces conventions qui règlent nos vies en commun ressemblent au rêve du Roi Rouge dans *Alice au Pays des merveilles* : qu'on le réveille, et notre société illuminée s'éteindra, bang, comme une bougie.

Dans la pièce de Robert Bolt *Un homme pour l'éternité*, le gendre de Thomas More soutient que pour atteindre le Diable, il anéantirait volontiers toutes les lois instituées en Angleterre. Et More, le légiste, répond avec colère : *« Et comment crois-tu pouvoir rester debout sous le vent qui soufflerait ? »* More ne pouvait le savoir, mais il parlait de mon Argentine, dont les citoyens honnêtes s'efforcent de rester debout dans un pays dont les lois ont été éradiquées, sans savoir combien de temps ils parviendront à garder la tête haute dans la tourmente.

Il existe une tournure d'esprit que nous avons (à tort) qualifiée de machiavélique, celle qui porte à croire que l'on peut tout se permettre dans le but de s'agrandir, y compris d'enfreindre la loi. Les tyrans grecs, les césars romains, les papes et empereurs la possédaient ; elle a déclenché des guerres, justifié des atrocités, causé des souffrances indicibles ; en fin de compte, elle a toujours provoqué l'effondrement des sociétés dans lesquelles elle s'était enracinée. En Argentine, elle s'est manifestée dès l'aube de la République, avec le meurtre du jeune révolutionnaire Mariano Moreno. Elle est devenue officielle au XIXe siècle sous la tyrannie de Juan Manuel de Rosas, acceptable au temps des oligarques et des propriétaires terriens au début du XXe, populaire sous Perón. Enfin, sous la dictature militaire, elle a miné la société sous tous ses angles, ignoré toute légalité, fait de la torture et du meurtre les instruments quotidiens du gouvernement, infecté le langage et la pensée.

Vers la fin des années 1980, cette tournure d'esprit s'était si bien enracinée qu'elle a permis au président Menem de pardonner aux plus odieux des criminels de la Junta et à la plupart des Argentins de justifier, non sans ingéniosité, le comportement crapuleux de leur gouvernement. Grâce aux militaires, dans l'Argentine des années 1990, il était devenu impossible d'employer les mots « honnêteté », « vérité » ou « décence » sans les teinter d'ironie.

La tâche du président De la Rúa était désespérée. Rétablir l'équilibre d'une société qui, en vérité, n'existe plus parce qu'elle ne croit plus à sa propre intégrité est un tour qu'aucun magicien ne pourrait accomplir. Tout se passe comme si les spectateurs refusaient de se lier à l'artiste par un contrat implicite de respect et de suspension d'incrédulité, comme s'ils avaient décidé de ne pas rester assis à le regarder sortir un lapin de son chapeau mais de tenter plutôt de s'enfuir avec lapin et chapeau, persuadés que s'ils ne le font pas, le magicien sera le premier à les barboter l'un et l'autre. Dans de telles conditions, aucune représentation ne peut avoir lieu et le théâtre peut aussi bien fermer.

Le fait qu'il ne reste rien à voler n'apporte aucune consolation aux milliers d'Argentins qui meurent de faim. Mourir de faim – dans un pays appelé, il y a quelques décennies à peine, « la boulangerie du monde » !

Le célèbre tango *Cambalache* (« bric-à-brac ») avait tout prévu dès 1935 : *« Il n'importe à personne que vous soyez né honnête »*, dit la chanson. Et puis : *« C'est tout pareil : celui qui travaille*
Nuit et jour comme un bœuf,
Celui qui vit des autres,
Celui qui tue, celui qui guérit,
Ou celui qui enfreint la loi. »

Durant son long règne, Perón se vantait volontiers de pouvoir, tel l'Oncle Scrooge, *« marcher sur les lingots d'or du Trésor »*. Après sa fuite, il ne restait plus d'or à fouler et Perón figura sur les listes financières internationales comme l'un des hommes les plus riches du monde. Après Perón, les vols continuèrent et s'intensifièrent. L'argent prêté à l'Argentine, à plusieurs reprises, par le Fonds monétaire international (cette incarnation moderne du péché d'usure) disparut dans les poches des mêmes et célèbres salauds : ministres, hommes d'affaires, industriels, députés, banquiers, sénateurs. Leurs noms sont familiers à tous les Argentins. Le refus du FMI d'en prêter davantage était fondé sur la prémisse évidente qu'il serait à nouveau volé (les truands ne connaissent que trop bien les habitudes les uns des autres).

Mais le fait qu'il ne reste rien à voler n'apporte aucune consolation aux milliers d'Argentins qui meurent de faim. Mourir de faim – dans un pays appelé, il y a quelques décennies à peine, *« la boulangerie du monde »* !

Et maintenant ? Quelle solution peut-il exister pour un pays en faillite financière et morale, avec le même lot de politiciens corrompus se disputant ce qui n'est plus aujourd'hui qu'os dénudés, avec une armée meurtrière en attente dans les coulisses, sans système judiciaire, sans programme économique, sans activités industrielles dignes de ce nom ? Que peut espérer l'Argentine quand le président par intérim, natif de la ville de La Quebrada, qui fut le premier à remplacer De la Rúa, conclut son discours inaugural par la dédicace de son bref mandat (jusqu'en mars) *« au Christ de La Quebrada »* ? Que peuvent espérer les citoyens d'Argentine quand le dernier de la demi-douzaine de remplaçants présidentiels depuis quelques semaines a un casier judiciaire notoire pour escroquerie ?

Dans l'épopée nationale argentine, le gaucho Martín Fierro, afin d'échapper au système injuste qui l'a trahi (qui l'a enrôlé dans l'armée et dépouillé de sa terre, de sa maison et de sa famille), déserte et devient le héros reconnu de l'imaginaire argentin. Mais pour les Argentins d'aujourd'hui, il ne reste rien à déserter, il n'y a nulle part où aller. Le pays imaginé par mes ancêtres, le pays extraordinaire qui m'a éduqué et a fait de moi ce que je suis, n'existe plus au milieu de ses ruines. L'Argentine n'est plus et les canailles qui l'ont détruite vivent encore.

***Alberto Manguel**, écrivain canadien d'origine argentine, vit en France.*

Traduit de l'anglais par Christine Le Bœuf.

En marche vers l'euro

par Peter Mandelson

L'ARRIVÉE de l'euro a été accueillie par les Britanniques avec cette sorte d'indifférence que l'on affiche face à l'inévitable. Pas d'appel à la résistance, pas de barricades. La monnaie est l'une des plus grandes inventions de l'homme et l'introduction simultanée d'une unité monétaire flambant neuve dans douze pays différents suscite davantage de curiosité que d'inquiétude.

Mon expérience à Hartlepool pendant la campagne électorale de l'année passée m'incite à formuler une prédiction fort simple. Dès lors que sera bien ancrée la certitude que toute version britannique de la monnaie euro sera frappée à l'effigie de la Reine, les autres nationalités conservant de même les symboles de leur souveraineté, l'hostilité de l'opinion publique commencera à reculer sensiblement.

Il existe bien sûr des motifs plus fondés de prudence face à une monnaie unique (notamment la perspective d'une politique monétaire « taille unique »). Les obstacles à une entrée dans la zone euro, tant que n'aura pas été durablement établie une convergence économique entre la Grande-Bretagne et le continent, ne sont pas contestables. Alors comment va se jouer cette partie politique ?

La grande question concerne la date du référendum : pendant ou après cette mandature ? Avant l'été 2001, j'ai été sensible aux arguments développés par deux chroniqueurs antieuro, Martin Wolf du *Financial Times* et Anatole Kaletsky du *Times*. Ils avançaient que, outre le principe même, les obstacles d'ordre pratique et l'hostilité de l'opinion publique empêcheraient le gouvernement britannique d'opter pour l'euro dans un avenir prévisible.

Il s'agit là de fins analystes et de journalistes de haut vol. Mais ils ne comprennent pas que la conviction, autant que les savants calculs, est ce qui guide l'homme politique. En dépit de la somme de courage requise, certains sont capables de décisions fermes au nom d'une conviction forte.

Je ne suis plus autorisé à parler au nom du gouvernement, mais je connais bien Tony Blair. S'il est convaincu qu'une mesure va dans le sens de l'intérêt national, il la prendra. Or, comme il l'a dit, il pense que, dans le principe, politiquement et économiquement, il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de rejoindre la monnaie unique dès que les conditions économiques le permettront.

Pour cette raison, je crois que, s'il se crée une ouverture au cours de cette législature, il voudra saisir la chance et n'attendra pas un basculement favorable des sondages. Au demeurant, je ne pense pas qu'un référendum puisse jamais commencer dans une configuration où les proeuro représenteraient l'opinion majoritaire.

Mais, rétorquera le clan des antieuro, *quid* de Gordon Brown et de son opposition présumée (bien que jamais revendiquée publiquement) à l'adoption de l'euro ? Ne va-t-on pas assister à un combat sans merci, dont M. Blair ne pourra sortir vainqueur qu'au prix de dommages inacceptables pour son gouvernement ? Je ne le pense pas.

Que ceux qui espéreraient voir le premier ministre et son chancelier de l'Echiquier compromettre ainsi l'unité, et par conséquent la longévité du gouvernement, continuent de rêver. M. Brown est un homme politique de conviction, il a un solide bilan de sympathies proeuropéennes. Je pense que le chancelier de l'Echiquier sait depuis longtemps que les intérêts britanniques se trouvent au sein de l'Europe et de sa monnaie unique, pour autant que le moment de l'entrée de la Grande-Bretagne soit judicieusement choisi.

Les tensions créées pendant le premier terme de ce gouvernement sont nées du soupçon que ceux de ses membres, dont j'étais, qui s'exprimaient sur l'euro, ne cherchaient pas seulement à plaider en faveur de l'adhésion britannique, mais tentaient surtout d'accélérer le processus. C'était une analyse erronée, qui causa néanmoins un agacement compréhensible parmi les ministres des finances, qui entendaient bien garder le contrôle du moment et des conditions de l'entrée dans la zone euro. Les médias se sont fait un plaisir d'attiser le feu ; et certaines personnalités, malheureusement, participèrent au jeu.

Je ne doute pas un instant que le chancelier de l'Echiquier tiendra à conserver la main sur les modalités de l'adhésion britannique. Ses cinq tests économiques sont apparemment sa manière d'y parvenir. Qui le blâmerait, considérant l'impact de cette adhésion sur l'économie intérieure ? Mais de là à parler de combat sans merci, ou de tentative de veto mise à l'adoption de l'euro, la marge est grande et relève de l'erreur patente.

D'ici au référendum, s'il se tient pendant cette mandature, le gouvernement devra veiller très soigneusement à l'organisation de la campagne. Il n'est pas vrai qu'il soit en train d'entraîner la Grande-Bretagne dans une adhésion subreptice, mais il serait plus aisé de réfuter cette accusation si les ministres étaient un peu moins crispés et plus nombreux à se joindre au débat sur l'Europe, au lieu d'abandonner cette charge à Peter Hain, le très efficace ministre de l'Europe.

Je ne crois pas souhaitable que les ministres se mettent en campagne prématurément en faveur de la monnaie unique. Le gouvernement a d'autres sujets de préoccupation immédiate, et la mobilisation de l'opinion publique sur cette question ne risque pas de poser problème, bien au contraire. Une période de six mois avant la date d'un probable référendum semble constituer une bonne option pour l'organisation de la campagne. Le gouvernement serait en revanche avisé de ne pas enterrer le sujet, d'exposer les arguments partout où il est pertinent de le faire, d'informer un public demandeur de données concrètes. Dans le même temps, il devrait poursuivre ses efforts pour obtenir une réforme hautement nécessaire de l'Union européenne, condition centrale pour le succès de la monnaie unique.

Je crois que, s'il se crée une ouverture au cours de cette législature, Tony Blair voudra saisir la chance et n'attendra pas un basculement favorable des sondages

Pour le reste, les ministres devraient laisser le terrain à une campagne proeuro, indépendante et qualifiée, qui concurrencera un lobby antieuro bien organisé et qui donne de plus en plus de la voix. Sans chercher à imposer de contraintes à la campagne proeuro, comme cela fut parfois le cas lors de la campagne *« Britain in Europe »*.

Entre-temps, les eurosceptiques feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la tenue d'un référendum. Cette stratégie a toujours été la leur, car ils redoutent le résultat d'un vote influencé par la combinaison des forces travaillistes et démocrates libérales (plus un nombre non négligeable de figures majeures du parti conservateur), encore renforcée par l'opinion majoritaire au sein du monde des affaires, de la *City* à Londres et des syndicats.

La raison, et non l'émotion, finira par l'emporter, raison qui inclut une conscience instinctive des véritables intérêts de la Grande-Bretagne qui se trouvent au sein d'un bloc géographique plus vaste et plus puissant, et non à la traîne, quelque part au milieu de l'Atlantique. Mais la campagne pour empêcher un référendum sera rude, comme le révélait un gros titre récent du plus important quotidien eurosceptique en termes de tirage.

« Les travaillistes au bord de l'explosion à cause du fanatisme proeuro du premier ministre », lançait le *Sun* à Tony Blair et ses projets de référendum, ce que, pour ma part, j'appellerais prendre ses désirs pour des réalités, audace qui me vaudra sans aucun doute d'être violemment pris à partie dans les mêmes colonnes.

***Peter Mandelson**, ancien ministre britannique, est député de Hartlepool et préside Policy Network, groupe de réflexion européen (www.policy-network.org).*

Traduit de l'anglais par Françoise Cartano.

Madagascar : la paix civile menacée

Suite de la première page

Cet appel est à la fois une exhortation à mes compatriotes et à l'amiral Ratsiraka à intégrer nos traditions de solidarité et d'union nationale. Mais j'interpelle aussi les démocraties pour qu'elles s'engagent à garantir la paix civile, aider à la transparence démocratique et permettre la réconciliation dans mon pays.

Je redis solennellement les propositions faites à mes interlocuteurs français et européens.

Garantir la paix civile. La France et l'Union européenne doivent sortir de leur indifférence et mettre en œuvre toutes les initiatives pour convaincre Didier Ratsiraka, et surtout son entourage, de reconnaître la réalité du vote de la majorité du peuple malgache. Cela est simplifié par l'existence d'un organisme indépendant, qui peut et doit être soutenu pour que les résultats des élections soient conformes aux votes exprimés : le Consortium d'observation des élections présidentielles, regroupant des autorités morales de Madagascar telle la Fédération des Eglises de Madagascar ainsi que certaines organisations de la société civile comme le Conseil national d'observation des élections.

Contribuer à la transparence démocratique. Une délégation parlementaire française dépêchée en urgence, en observation du dépouillement de ces élections, serait un moyen d'assurer cette garantie. La Haute Cour constitutionnelle, dont les membres ont été renouvelés juste avant l'élection, peut être soumise à des pressions du pouvoir pour proclamer des résultats sur la base d'informations falsifiées. Aucune expertise contradictoire n'a eu lieu, aucune comparaison des procès-verbaux et surtout aucune comptabilisation par le Consortium.

J'interpelle les démocraties pour qu'elles s'engagent à garantir la paix civile, aider à la transparence démocratique et permettre la réconciliation dans mon pays

Construire l'avenir. Nos traditions ancestrales nous conduisent à préserver la dignité de la fonction du chef de la nation, la solidarité fraternelle et la sauvegarde de l'unité nationale. Notre République doit maintenant s'établir dans l'alternance démocratique. L'expérience séculaire de vos démocraties peut nous permettre d'allier la sagesse ancestrale malgache et les références communes à nos républiques. Cette démarche, je la propose à mon peuple pour instaurer à Madagascar les usages des pays démocratiques et la préservation durable de la paix civile. Je la propose aussi à l'amiral Ratsiraka comme ce qui devrait être notre devoir commun d'hommes d'Etat.

Ainsi, mon peuple évitera la confrontation violente – si c'est encore possible – et la provocation qui prend la forme, aujourd'hui, d'un retour à la barbarie tribale d'un autre temps. Nous pourrons ainsi instaurer une véritable sécurité des institutions républicaines et démocratiques afin que les Malgaches réinvestissent leur confiance dans les lois de leur pays.

Cela ne conduira pas seulement à réamorcer l'activité économique dans mon pays et les investissements étrangers. Je suis convaincu de retrouvrer ainsi les liens traditionnels de solidarité et de partage qui ont été rompus par une misère entretenue et des injustices sociales dévastatrices. La République malgache telle que je la conçois saura allier la stabilité de son organisation administrative, la fiabilité de ses circuits publics et la sécurisation des initiatives privées.

Il faut sortir de l'indifférence ! La France et l'Europe pourront ainsi empêcher un hold-up électoral, préserver la paix civile et permettre la bonne gouvernance de Madagascar.

A l'heure où le monde se recompose, où les valeurs démocratiques et républicaines sont battues en brèche par de nouveaux totalitarismes, je ne puis supporter que mon pays et mon peuple restent à l'écart de la dignité.

Marc Ravalomanana

AU COURRIER DU « MONDE »

HARCÈLEMENT

Qui sera demain candidat à un poste de management sachant les nouvelles responsabilités qui seront les siennes ? Un nouveau texte prévoit une véritable mise en examen du cadre soupçonné de harceler un subordonné. Elle commence d'abord au sein de l'entreprise par des enquêtes internes, se poursuit à l'extérieur d'abord avec un médiateur puis, le cas échéant, sur une action intentée par les organisations syndicales auprès du tribunal correctionnel avec une sanction possible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende !

Sans entrer dans un débat de juristes, cette nouvelle loi aménage également la charge de la preuve. Ainsi, dès lors que le salarié *« présente des éléments de fait laissant supposer l'existence d'un harcèlement »*, le cadre devra justifier que ses *« agissements ne sont pas constitutifs d'un harcèlement »*.

Une lettre faisant état de non-atteinte d'objectifs ne sera pas du harcèlement, une seconde le sera peut-être... désormais, quel hiérarque osera reprocher à un collaborateur des résultats professionnels insuffisants ? Qui fera la différence et avec quelle légitimité *(...)* entre un management pervers et un management au service de la performance de l'entreprise et de l'équité entre les collaborateurs ?

Sylvie Legrand
Vanves (Hauts-de-Seine)

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le cri d'Yves Saint Laurent

TOUT couturier porte en lui les fantômes de milliers de petites morts : celles des modèles passés que les saisons à venir condamnent. Ce commerce avec la mort fait partie de leur univers, de cette formidable invitation à *« renouveler le sentiment amoureux »*, dont parlait Christian Dior. En annonçant la fin de sa maison de couture, Yves Saint Laurent s'est offert son dernier luxe : redevenir, quarante ans plus tard, l'homme dont l'identité était une marque. Acte de liberté pour les uns, ce geste est une leçon de vie, d'exigence, de fidélité à soi-même.

Yves Saint Laurent n'a sûrement pas oublié que le beau pays de la mode est aussi celui qui a laissé une grande dame assister de son vivant à la liquidation de sa maison, en 1987. Il s'agissait de Madame Grès, dont les robes et les toiles sont parties dans des sacs-poubelle. Yves Saint Laurent a toujours pressenti, avant les autres, les dangers d'un métier qui tire sa légitimité de l'éphémère, dont il a été l'apprenti sorcier. Premier à collectionner ses propres modèles, à entrer de son vivant au musée, il aura été le couturier de toutes les nostalgies, la somme de tous les couturiers de son siècle, de Vionnet à Balenciaga, Chanel, Schiaparelli et, bien sûr, Christian Dior. Contre l'amnésie du temps, ses vêtements gardent en eux le parfum de la mémoire, démodant les faux chocs et les vertiges trop contrôlés.

S'il reste moderne, c'est grâce à son regard, à son impitoyable intuition, lui qui, trente et un ans après s'être déshabillé devant l'objectif de Jeanloup Sieff, se met à nu une nouvelle fois : *« J'ai connu la peur et la terrible solitude. Les faux amis que sont les tranquillisants, et les stupéfiants. La prison de la dépression et celle des maisons de santé. »* Cette fois, le roi est nu devant son destin, et sa douleur. Quelque chose d'universel demeure : cette joie qu'il a su transmettre au monde à travers ses créations. C'est le seul couturier qu'on admire autant, de Neuilly au Bronx. Ses couleurs sont les étendards de toutes les couleurs du monde.

On aurait tort de vouloir lui tailler un suaire, en opposant à une haute couture anachronique un prêt-à-porter dont il n'aurait plus les codes. N'oublions pas qu'il a été le premier, avec Rive Gauche, en 1966, à donner une noblesse à ce prêt-à-porter, à décliner avec la même générosité des smokings, des sahariennes, des tailleurs pantalons pour le plus grand nombre de femmes. Le départ d'Yves Saint Laurent est plus qu'un deuil pour la haute couture et ses deux cent cinquante clientes, qui ont fini, à force de chirurgie esthétique, par toutes se ressembler : c'est le hara-kiri d'une profession, le cri d'un homme qui dénonce l'absurdité d'un univers où les couturiers sont devenus les petites mains des financiers, un œil sur leur compte, un autre sur l'applaudimètre.

La violence de ce geste sonne comme la véritable remise en question de tout un système, dont les conséquences seront lourdes pour l'avenir.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint :* François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;*
Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;*
Josyane Savigneau *(Culture) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La France absente

LES ÉVÉNEMENTS internationaux attendront-ils que la France ait rajusté ou confirmé sa politique étrangère ? On nous promet une crise ministérielle longue ; dans ces conditions, il paraît exclu que puisse se dérouler au Parlement le débat que le gouvernement français s'est engagé à organiser avant de donner son consentement à tout réarmement de l'Allemagne. Si la réunion du Conseil atlantique a lieu, comme prévu, le 2 février, de quelle autorité disposera le représentant de la France ? Il se pourrait qu'on finît par se passer de nous.

Ainsi l'armée européenne resterait-elle dans les limbes ; ainsi nos appels à la générosité américaine risqueraient-ils fort d'être déçus. Il en résulterait entre autres un sérieux accroissement de l'inflation et la renaissance d'une Wehrmacht, dont la grande majorité des Français restent persuadés qu'elle constitue une grave menace pour la paix, les dirigeants de Bonn pouvant à tout moment être tentés de s'en servir pour refaire à leur profit, de part et d'autre de l'Oder et de la Neisse, l'unité allemande.

Depuis l'Anschluss c'est devenu presque une règle pour la France de n'avoir pas de gouvernement dans les moments où se joue le destin du monde. Rarement cependant son absence de la scène internationale serait aussi préjudiciable que dans les jours qui viennent. On voudrait que s'en convainquissent ceux qui ont pour mission de dénouer la crise et chez qui l'emportent trop souvent des considérations hors de proportions avec les véritables problèmes de l'heure.

André Fontaine
(9 janvier 1952.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.**
Le Monde sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Euro qui comme Ulysse *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DANS LE NUAGE qui passe, Trigorine, l'écrivain de *La Mouette* de Tchekhov, devinait un piano à queue. Au faîte de l'arbre, l'enfant croit voir son chien – mais si, regarde bien, là, les yeux, les oreilles. Les taches du test de Rorschach, le fou y projette les papillons de ses hantises. Nous sommes ainsi faits que les formes les plus muettes nous parlent.

Les billets de banque avaient cette fonction : permettre nos évasions, autant que nos échanges. Grâce à eux, labourage et pâturage restaient les deux mamelles de la France. On faisait plus qu'acheter des choses, avec les visages de Marie Curie ou de Descartes : on avait l'illusion de monnayer le chignon de grand-mère, la moustache de Django Reinhardt. Le franc-or, le franc Poincaré, la route de quarante sous, l'Opéra de trois groschen, mets deux thunes dans le bastringue, tout ça ! Les nostalgiques n'ont pas tort de gémir un peu : les perforations dans nos liasses périmées, ce sont autant de balles à bout portant dans nos souvenirs intimes.

Les coupures d'euros auront-elles la même charge suggestive ? Les amateurs de nouveauté à tout prix se réjouissent que l'anonymat des figures nous projette dans un nulle part de Monopoly, sans devise apparente ni autre dépaysement que, mental, vers la table de multiplication des six. Regardons-y de plus près.

Par exemple la série de coupures papier, qui va guider nos rêves, espérons-le. Le billet de 20 euros s'orne de vitraux gothiques comme les ascenseurs des immeubles haussmanniens : du hasard kaléidoscopique pincé en ogive de chapelle, mais savamment dépouillé de tout symbole religieux. De l'ombre gris bleu invite au recueillement, pour un peu on entendrait grincer des prie-Dieu sur les dalles, mais pas trace de divinité, comme dans les funérariums et crématoriums, ces saunas de céramique glacée dont les chaudières semblent requises ailleurs ; boxons d'avant 14, clubs de bridge pour romans de Philippe Hériat. Seule allusion à un passé datable : le pont du verso, arqué à la médiévale, des échauguettes dans les arcs-boutants, une carriole va s'y engager ; mérite le détour, comme disent les guides.

« Le » 50 vaut plus du double, c'est justice. Témoin les ponts, deux au lieu d'un, rapprochés, se chevauchant l'un l'autre, presque plats, prêts pour les embouteillages automobiles du soir (le fond rose jaune, bien qu'un peu houppette de cocotte, parle de crépuscule). Au recto, l'ogive fait place à du fronton grec, format confessionnal. Deux étoiles s'y encadrent, mais c'est un hasard, le drapeau européen devait trouver sa place, il tient lieu de paysage palladien. Le second frontispice, décalé sur son arrière, a tiré son store contre le feu d'un couchant hypothétique. Culture contre nature : les manuels scolaires d'autrefois avaient ce même chic pour assimiler les savoirs à des prix de Rome d'architecture. *« Vous imaginerez le pavillon, au fond d'un parc, d'un riche numismate. »*

Le billet de 100 est teinté du vert bouteille de l'espérance, comme il se doit. Le péristyle est plus massif, soutenu par des caryatides, coûteux, et sa voûte se prolonge vers le blanc d'une aurore déjà chaude. Au contraire « du » 50, mais comme « le » 20, ce qui autorise toutes les rêveries, sous son pont coule de la vraie eau. L'Islande y fait figure de canard s'ébrouant. Pas à l'échelle, l'oiseau, trop rondouillard, bâclé par un enfant fiévreux, mais il profite de notre envie de s'y tromper ; enfin un signe de vie dans toute cette minéralité abstraite pour nouveau roman.

Il suffit de se dire que l'on est à l'étranger, conseillent les prosélytes du tourisme tout-compris. « Voyagez chez personne », pourrait être le slogan. Façon de se préparer à un futur inhabité, interchangeable comme le sont déjà les entrées de ville du monde entier et les living-kitchenette. Dessinez-vous des passés sous ces arcades à tout faire. Mettez-y des barques glissant à la paresseuse, des chapeaux de paille, des rires. *Do it yourself.*

A côté, les dollars du Nouveau Continent ont un air vieillot digne du Vieux Monde. Leur Maison Blanche et leur Capitole, choisis pour faire costaud, gagés sur l'Eternel et placés sous son invocation, on croit les voir menacés, au loin, par des avions-suicides en procédure d'approche.

Nos symboles européens, eux, ne craignent rien de pareil. Vierges de tout patrimoine, de toute transcendance, ils peuvent exploser sans dommages pour notre exception culturelle, cette encaisse-or.

La ville - Les soldes *par Killoffer*

La France est-elle encore européenne ?

À L'HEURE où les Européens se congratulent de l'avènement historique de l'euro, ce serait jouer les Cassandres que d'anticiper une période de stagnation pour la construction européenne. D'autant que nul ne peut encore prévoir si la monnaie unique va jouer le rôle d'accélérateur de l'intégration, ou si, soucieux de prendre le temps de consolider un acquis historique fragile, les gouvernements des Quinze vont mettre entre parenthèses leurs ambitions de bâtisseurs d'Europe. La monnaie unique sera-t-elle l'élément fondateur d'une identité européenne qui n'existe pas encore, et va-t-elle favoriser l'émergence de l'Europe politique, d'une vraie diplomatie européenne ?

Rien ne permet de penser que les gouvernants européens ont la moindre envie de consentir, après la monnaie, de nouveaux abandons de souveraineté. Le Conseil européen de Laeken n'a pas dissipé, en outre, les appréhensions des Européens face à un avenir que l'élargissement du Vieux Continent rend de plus en plus incertain. Face à cette incapacité collective d'éclairer les enjeux communs, nombreux sont les gouvernements qui pointent du doigt une démission européenne des autorités françaises. Historiquement, la France occupe une place particulière en Europe : depuis Jean Monnet et Robert Schuman, c'est elle qui a le plus souvent joué le rôle de défricheur de la construction européenne. Or, aujourd'hui, elle semble avoir abdiqué cette responsabilité.

De beaux restes d'influence lui permettent d'imposer Valéry Giscard d'Estaing à la tête de la convention sur l'avenir de l'Europe, mais, placée en position d'assumer le leadership européen après les événements du 11 septembre, dans la lutte contre le terrorisme et la guerre en Afghanistan, elle semble aux abonnés absents. L'aventure historique de l'euro et la nécessité de mobiliser l'opinion européenne ? C'est presque elle qui en fait le moins. Les peurs de l'élargissement ? Au moment où il faudrait tenir le langage de la solidarité, elle accrédite de facto l'idée qu'il s'agit d'un drame et d'une contrainte. Pis ! Elle jette un pavé dans la mare – ainsi qu'un sérieux doute sur l'objectivité de la Commission européenne –, en estimant que, tout compte fait, l'élargissement devrait concerner douze pays et non les dix pressentis par l'exécutif bruxellois.

PERTE D'AMBITION

A Laeken, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas suivi cette suggestion de Hubert Védrine. Le gouvernement français ne cesse de se poser en défenseur des institutions européennes, mais il ne fait rien pour les conforter. Lorsque Romano Prodi est la cible d'attaques, nul ne prend sa défense. Juge-t-on à Paris que l'Italien n'est pas défendable ? Peut-être, mais c'est faire semblant d'ignorer que l'affaiblissement politique du président de la Commission mine l'institution elle-même. Quand les représentants de la France déplorent la perte d'influence de la Commission, leurs larmes ressemblent à celles du crocodile. De façon croissante, ils donnent le sentiment de ne plus beaucoup croire à l'aventure européenne.

Cette perte d'ambition de la France pour l'Europe est issue pour une part des leçons de l'âpre campagne du référendum pour la ratification du traité de Maastricht, en 1992. Celle-ci ayant opposé les Français, leurs dirigeants en ont tiré la conclusion que l'Europe est un sujet de division. Alors qu'on aurait pu expliquer en quoi l'Europe exerce une influence grandissante dans la vie de chacun, établir des ponts entre la dimension européenne et la dimension nationale, le débat européen a été escamoté. L'Europe a rarement été présentée comme une chance, et souvent comme un bouc-émissaire.

Dans les enceintes internationales, la France ne donne pas le sentiment de jouer le jeu collectif de l'Europe, rendant ainsi quelque peu dérisoires ses appels répétés en faveur d'une *« Europe-puissance »*. Au fond, à l'exception du Proche-Orient et des Balkans, elle n'a pas vraiment compris que, dans un monde de plus en plus globalisé, la *« voix de la France »* ne pourrait se faire entendre que si elle choisit d'être forte en Europe. Ce n'est pas un hasard si la relation franco-allemande reste anémique. Paris ne donne pas le sentiment d'avoir accepté que l'Allemagne jouisse de la maturité politique qu'elle a acquise en Europe, et dont la France a pourtant été, pendant quarante ans, la marraine.

L'Allemagne de Gerhard Schröder et la Grande-Bretagne de Tony Blair s'affirment en Europe, et la France, qui l'a longtemps souhaité, s'en inquiète, comme si elle ne pouvait qu'en pâtir. Cette frilosité française a des conséquences. Avec l'Allemagne, la France se situait au point d'équilibre politique de l'Union, et le « moteur » franco-allemand entraînait naturellement six ou sept autres pays. Ce n'est plus le cas. L'Europe, certes, est devenue plus compliquée, et la France n'est pas la seule à se montrer incapable d'en présenter une vision et un projet. S'ajoutent à cela le fait que l'évolution de la construction et des institutions européennes, ainsi que la globalisation des échanges internationaux, ne vont pas dans le sens d'une évolution « à la française ».

Le temps n'est plus où la Commission européenne était dominée par la France, qu'il s'agisse de son inspiration, de ses méthodes et de sa langue de travail. Davantage que d'autres pays européens, la France est, par ailleurs, l'héritière d'un modèle politique et administratif centralisé, où l'Etat de tradition colbertiste joue un rôle prépondérant : en France, la mise en commun de la souveraineté ne va pas de soi. Tout s'est bien passé tant que l'Europe a évolué peu ou prou au rythme des idées françaises. Aujourd'hui, la mise en œuvre de l'Europe politique met à l'épreuve la capacité des élites politiques françaises à accepter que la spécificité hexagonale puisse se fonder dans un ensemble communautaire aux contours de plus en plus flous.

Il serait erroné de faire porter à la cohabitation la responsabilité de l'effacement de la France en Europe. La vérité est que Jacques Chirac et le gouvernement de Lionel Jospin ont une approche peu différente – et peu ambitieuse – des questions européennes. Il serait dommage que le prétexte des échéances électorales élude le choix qui s'offre à la France : tirant la conclusion que l'évolution de l'Europe ne correspond plus à ses intérêts, elle pourrait être tentée de freiner celle-ci... C'est l'option du repli sur soi.

A l'inverse, elle peut s'investir plus complètement en Europe, faisant le pari qu'en renforçant la Communauté, elle se renforcera elle-même. Ce n'est qu'ainsi qu'elle évitera que ses alliés se posent cette question : *« La France est-elle encore européenne ? »*

Laurent Zecchini

TOURISME **Philippe Bourguignon, qui préside le Club Méditerranée depuis 1997, a annoncé mardi 8 janvier de mauvais résultats pour son entreprise en 2001. ● LE CLUB affiche une perte de 70 millions d'euros, une des plus importantes de son histoire. ● LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE n'expliquent pas tout. Les spécialistes critiquent la stratégie de diversification de la direction. Les nouveaux produits altèrent l'image du Club et ne rapportent presque pas d'argent. ● LES AGNELLI, actionnaires du Club, pourraient mettre de l'ordre dans leurs multiples participations dans le secteur du tourisme qui, jusqu'à présent, n'ont pas donné lieu à une restructuration du secteur. ● LES DIFICULTÉS du Club ont eu des conséquences sur le management. Yves Martin, considéré comme le numéro deux, a quitté l'entreprise, laissant la place à Henri Giscard d'Estaing, venu de chez Danone.**

Le Club Méditerranée ne parvient pas à rénover sa formule

L'entreprise de voyages et loisirs a enregistré en 2001 une perte de 70 millions d'euros. Cinq ans après l'arrivée de Philippe Bourguignon à la présidence, sa stratégie de diversification et de rajeunissement du concept des villages de vacances n'a pas encore prouvé sa pertinence

LA CRISE frappe le Club Med. Philippe Bourguignon, à la tête de l'entreprise depuis près de cinq ans, a depuis plusieurs mois commencé à manger son pain noir. En annonçant, mardi 8 janvier, une perte de 70 millions d'euros, le groupe français de tourisme, renoue avec une période qu'il croyait révolue : celle du doute sur l'avenir de l'entreprise et sur la validité de son concept, celui des villages de vacances « tout-compris ».

Bien sûr, il y a ce que les Américains appellent l'*after eleven*, la crise consécutive aux attentats du 11 septembre, mais tous ceux qui s'intéressent de près au Club Méditerranée savent que le malaise est plus profond. Après une période d'état de grâce, jusqu'à la moitié de l'année 2000, le climat s'est détérioré. Le titre boursier, qui avait atteint son plus haut niveau, de 152 euros, en juillet 2000, a vu, depuis, son cours divisé quasiment par quatre. *« C'est un grand gâchis »*, déplorent de nombreux observateurs, qui s'étonnent *« de la vigueur des coups que reçoit Bourguignon de toutes parts et de son apparente facilité à encaisser »*.

De fait, depuis dix-huit mois, le PDG a réussi à se mettre tout le monde à dos, comme le résume un spécialiste du secteur : investisseurs, analystes, journalistes, mais aussi ses salariés et ses actionnaires. Les premiers avouent ne rien comprendre à la stratégie multiproduits construite autour de la marque. Celle-ci n'a finalement généré en 2001 qu'environ 1 million d'euros de royalties. Sur les autres diversifications, le jugement des spécialistes est tout aussi sévère : les centres de loisirs urbains, baptisés Club Med World, pour l'instant au nombre de deux (Paris, Montréal), ne tiennent pas leurs promesses. Le rachat au mois de mai du numéro un français des salles de remise en forme, Gymnase Club, pour 41,16 millions d'euros, laisse encore perplexe. Et l'accueil réservé à Oyyo, le concept lancé en direction des jeunes de 18 à 25 ans sur le thème *« Si tu dors, t'es mort »*, est resté mitigé. Un seul club de ce type a été ouvert en Tunisie. Pourtant, ajoute un connaisseur, *« le concept doit être bon, car même Fram et Accor lancent un produit comparable »*.

« Nous avons accueilli 10 000 jeunes en trois mois et demi, plaide M. Bourguignon. *Nous allons améliorer le niveau de satisfaction. Mais il y a une chose que nous ne remettrons pas en cause : c'est l'absence d'horaires. Dormir et manger ou faire du sport à l'heure de son choix. »* Les Club Med World, admet le PDG, ne sont pas encore passés du stade de *« succès commercial à celui de succès financier »*. Quant au Gymnase Club, souligne-t-il, *« l'activité fitness a connu aux Etats-Unis une explosion le jour où elle a été mixée avec le fun. C'est ce que nous allons faire dès le 21 janvier. En revanche, nous ne sommes pas intéressés par les salles Gymnasium »*, actuellement en redressement judiciaire. Pour le développement de la marque, *« la coopération a été inégale suivant les partenaires mais fonctionne généralement plutôt bien »*.

VAGUE DE LICENCIEMENTS

Les événements du 11 septembre ont permis au Club Med de faire passer une vague de licenciements sans précédent. La suppression de 243 emplois en France (dont des expatriés du siège), apparaissait inéluctable après l'annonce, le 18 octobre, de la fermeture provisoire ou définitive d'une quinzaine de sites dans le monde. Dans les comptes, l'ensemble des mesures prises depuis l'annonce de la fermeture devrait permettre de réaliser entre 30 et 40 millions d'euros d'économies par an.

Ces licenciements ont beaucoup frappé les salariés, relèvent les spécialistes, car ce n'est pas chose courante depuis la création du Club. Beaucoup d'observateurs se souviennent que le seul plan social d'envergure de l'histoire du Club remonte à 1994, lors de la déroute financière du groupe, alors dirigé par Serge et Gilbert Trigano. Ce plan, qui avait entraîné la suppression de 300 emplois au siège, avait beaucoup choqué le personnel, habitué à une gestion paternaliste. Aussi, lorsqu'en janvier 1999, la nouvelle direction avait annoncé la mise en place d'un plan social dit *« de rajeunissement »*, incluant *« un appel au départ volontaire d'une centaine de salariés de plus de cinquante-deux ans »*, la réponse des salariés ne s'était pas fait attendre : dans un communiqué, l'intersyndicale du Club s'était insurgée contre *« l'ampleur injustifiée »* du plan social.

Pour les organisations syndicales signataires – CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO – *« la priorité a été donnée à l'exclusion de femmes et d'hommes, représentant capital, force et valeur ajoutée de l'entreprise »*. Et de dénoncer *« la politique de la direction continue (...) le maintien de l'esprit clanique du management, l'appel systématique aux conseillers externes (...), les recrutements externes au détriment des compétences internes »*, avant de conclure que l'intersyndicale mettrait *« tout en œuvre pour combattre cette fuite en avant destinée à satisfaire les actionnaires »*. Ces fameux actionnaires, dont le rôle reste encore flou.

Si la majorité du capital du Club est détenue par le public (57,6 %), le reste est dans les mains d'investisseurs institutionnels, au premier rang desquels se trouvent l'actionnaire qui a eu la tête de Serge Trigano et de son père : la famille Agnelli. Cette dernière, par le biais d'Exor et d'Ifil, détiennent conjointement 23,8 % du capital et 32,3 % des droits de vote. Reste à savoir pour quoi faire. Après avoir nommé Philippe Bourguignon, débauché chez Eurodisney en 1997, les Agnelli semblent lui avoir laissé la bride longue. Tout juste la famille a-t-elle précisé il y a un mois qu'elle ne songeait pas à lancer une OPA sur le groupe français. Les Agnelli ont laissé passer l'opportunité de sortir du Club Med en 2000, lorsque le géant allemand Preussag leur en avait proposé 120 euros par action. *« Le conseil de surveillance appuie fortement la mise en œuvre du plan de transformation du Club Méditerranée qui lui permettra d'atteindre les objectifs de croissance qu'il s'est assignés dans le cadre de sa stratégie de marque »*, peut-on lire dans le communiqué publié mardi par le Club, mais ont-ils vraiment le choix ?

Le président du Club Med, lui, est peu disert sur son actionnariat. Tout juste précise-t-il qu'aucun pacte d'actionnaires ne le lie à la famille Agnelli, si ce n'est dans les limites du droit boursier, et que rien ne les empêche d'agir à leur guise.

Pourtant, M. Bourguignon ne cache pas que certaines alliances ne seraient pas superflues : *« nous avons des problèmes en Amérique du Nord, en Allemagne. Nous n'excluons pas de passer des accords même si cela doit supposer des opérations sur le capital »*. Un signal discret en direction de ses actionnaires pour qu'ils fassent mouvement, dans un sens ou dans l'autre. Pour l'heure, M. Bourguignon doit impérativement transformer ses innovations marketing en succès commerciaux et financiers.

François Bostnavaron

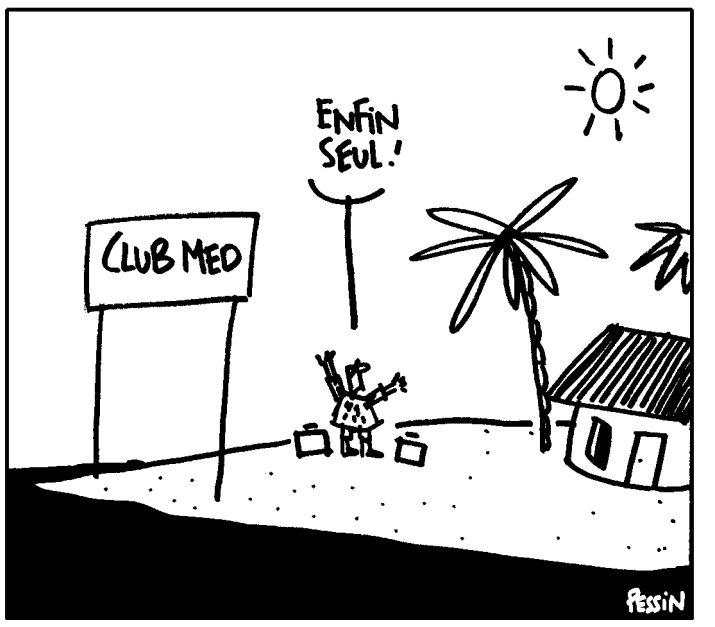

Une mauvaise année

Le Club a terminé son exercice 2000-2001, clos au 31 octobre, avec une perte nette part du groupe de 70 millions d'euros conforme aux prévisions du marché, contre un bénéfice de 59 millions d'euros l'année précédente. Le chiffre d'affaires a progressé pour sa part de 5 % en 2001, à 1,985 milliard d'euros. Le résultat d'exploitation du groupe s'est établi à 50 millions d'euros (contre 103 millions d'euros en 2000), compte tenu de *« l'impact négatif de 23 millions d'euros lié aux événements du 11 septembre »*. Il ne sera pas versé de dividende pour 2001.

L'Europe-Afrique, qui a connu une activité en hausse de 8,5 % en 2001, a généré un résultat d'exploitation de 68 millions d'euros (à comparer avec 84 millions d'euros en 2000). En Asie, le résultat d'exploitation s'est élevé à 24 millions d'euros (contre 32 millions d'euros en 2000), pour un chiffre d'affaires en hausse de 0,7 %. En Amérique, le résultat d'exploitation est négatif de 34millions d'euros (– 8 millions d'euros en 2000), dont 4 millions d'euros attribués à l'impact des attentats du 11 septembre.

Les principaux voyagistes

● **Club Med.** Chiffre d'affaires en 2000 : 1,8 milliard d'euros ; résultat net : 58,9 millions d'euros
Actionnariat : Exor et Ifil (groupe Fiat) (23,8 %), Caisse des dépôts (7 %), Rolaco (5,7 %), Nippon Life (4,8 %), Amex (1,1 %)

● **Nouvelles Frontières.** Chiffre d'affaires : 1,2 milliard d'euros ; perte nette : 52,6 millions d'euros
Actionnariat : Preussag (100 % à la fin de 2002)

● **Pierre et Vacances.** Chiffre d'affaires 2000-2001 : 604 millions d'euros ; résultat net : 30,9 millions d'euros
Actionnariat : holding Brémor (59 %), groupe Bolloré (6 %), Caisse des dépôts (4 %), salariés (1 %)

● **Fram**. Chiffre d'affaires : 435 millions d'euros ; résultat net : 7 millions d'euros
Actionnariat : familles Colson et Polderman

● **Disneyland vacances.** Chiffre d'affaires : 334 millions d'euros ; résultat net : 12 ,6 millions d'euros
Actionnariat : Walt Disney (39 %), prince Al Walid (18,1 %)

● **Look Voyages.** Chiffre d'affaires : 302 millions d'euros ; résultat net : 3,6 millions d'euros
Actionnariat : Transat AT (100 %)

● **Jet tours.** Chiffre d'affaires : 280,1 millions d'euros ; perte nette : 0,3 million d'euros
Actionnariat : Club Med (99,8 %)

● **Kuoni/ Scanditours.** Chiffre d'affaires : 216 millions d'euros ; résultat net : 3,2 millions d'euros
Actionnariat : Kuoni & Hugentobler Foundation (25 %), UBS (9,5 %)

● **Marmara-Etapes nouvelles**. Chiffre d'affaires : 211 millions d'euros ; résultat net : 3,6 millions d'euros
Actionnariat : nc

● **Maeva**. Chiffre d'affaires : 198,1 millions d'euros ; résultat net : 4,5 millions d'euros. Actionnariat : Pierre et Vacances (100 %).

PROFIL

« HGE », PRÉSIDENT-BIS

Après le départ d'Yves Martin, annoncé en décembre, Henri Giscard d'Estaing fait figure de nouvel homme fort du Club Med, aux côtés du président Philippe Bourguignon. La montée en puissance du fils aîné de l'ancien président de la République, dans le groupe touristique depuis 1997, est un signal envoyé au marché boursier par M. Bourguignon. Recruté chez Danone pour devenir le directeur financier et du développement du Club, M. Giscard d'Estaing a été au cœur de la reprise en mains financière du voyagiste. C'est lui qui a pris en charge la restructuration des villages et la mise en place des structures centrales du groupe, géré jusque-là par les Trigano comme une grosse PME familiale. Il est aussi, aujourd'hui, président de Jet Tours, racheté en 2001, et membre du directoire du Club.

Mais, au fur et à mesure qu'il prenait de l'importance dans l'organigramme, « HGE » s'est piqué de donner son avis sur le contenu du concept Club Med et de ses produits. Le terrain de l'autre directeur général, Yves Martin, qui avait été débauché du groupe Casino par M. Bourguignon…

M. Giscard d'Estaing n'oublie pas qu'il a été, chez Danone, aussi un homme de marketing. Il fut, de 1992 à 1994, directeur d'Evian, l'une des marques phares du groupe alimentaire, puis patron de la branche eaux minérales, activité stratégique s'il en est pour Danone. Diplômé de sciences économiques et de sciences politiques, « HGE » faisait partie des quadragénaires recrutés par Antoine Riboud au tournant des années 1980-1990, pour rajeunir les cadres de l'ancien groupe BSN… et que son fils Franck Riboud renverra, quelques années plus tard, afin d'installer sa légitimité à la tête de Danone.

Dorénavant numéro deux incontesté du Club Méditerranée, M. Giscard d'Estaing a lié son sort à celui de M. Bourguignon. Les Agnelli apprécieraient cet homme très policé – Giovanni Agnelli était proche de son père lorsqu'il était président de la République. De là à imaginer qu'il puisse envisager de prendre le pouvoir, il y a un pas que nul n'ose envisager, sauf comme « pape de transition ».

Pascal Galinier

Les Agnelli collectionnent les participations dans le tourisme

MILAN
correspondance

Que vont faire les Agnelli dans le tourisme ? C'est la question que l'ensemble du secteur se pose, y compris le PDG du Club Med, Philippe Bourguignon. La stratégie de l'Ifil, la holding de la famille italienne dans ce secteur, n'apparaît pas de façon claire. L'Ifil a renforcé, ces derniers mois, ses participations dans le tourisme, sans qu'on sache très bien pour quoi en faire.

En janvier 2001, elle est montée à 100 % dans le capital d'Alpitour, premier voyagiste italien, dans lequel elle détenait une participation depuis 1992. En mai, un partenariat a été noué avec le leader mondial du secteur, l'allemand Preussag. Ce dernier a pris 10 % de New Holding for Tourism (NHT), qui porte les participations de l'Ifil dans le tourisme, et doit apporter son soutien à toute une série d'initiatives. Les deux groupes doivent notamment constituer en Italie une compagnie aérienne de charters, qui permettra à Alpitour d'alimenter ses villages de vacances. Enfin, le 19 décembre, l'Ifil a racheté au groupe Nouvelles Frontières, désormais détenu par Preussag, ses agences de voyage, spécialisées dans la vente des produits Nouvelles Frontières en Italie. Cette alliance renforcée confirme *« le rôle actif que l'Ifil désire jouer dans le secteur du tourisme, à travers une présence dans toutes les activités de la filière »*, a expliqué Umberto Agnelli, président de l'Ifil.

QUAND LA DEMANDE REPARTIRA…

Le cadet des frères Agnelli avait choisi le secteur touristique dès le démarrage de sa politique de diversification. Il a acquis sa première participation dans Alpitour, de 22,5 %, en 1992. Puis Alpitour a pris le contrôle, en 1998, de Franco Rosso, numéro deux italien du tourisme. En partenariat avec le groupe hôtelier français Accor, dont il détient, à travers Worms, 1,3 %, l'Ifil a pris une participation de 25 % dans la chaîne hôtelière Sifalberghi. Parallèlement, la famille Agnelli est devenue l'actionnaire de référence du Club Med, à travers l'Ifil et une autre de ses holdings, Exor. Au 31 août, le tourisme représentait 8 % des participations de l'Ifil.

Mais le secteur, fortement touché par le ralentissement économique, notamment depuis les attentats du 11 septembre, devrait enregistrer cette année des résultats décevants. Sur le premier semestre 2001 (clos au 30 avril) Alpitour avait subi une baisse de 2 % de ses ventes et une détérioration de son résultat net, déjà négatif au premier semestre 2000. Mais cette conjoncture négative ne devrait pas inciter la famille Agnelli à changer ses projets. *« L'accord avec Preussag, annoncé en mai, est important pour la stratégie,* estime Gianfranco Acquaviva, de la maison de courtage Centrosim. *Alpitour a effectué une importante opération de restructuration, avec des fermetures de villages non rentables. Quand la demande repartira, le groupe sera donc bien placé, d'autant que les promotions et offres spéciales, qui compriment les marges, seront enrayées. »*

Aujourd'hui, on prête aux Agnelli la volonté de prendre le contrôle de Preussag, en rachetant la participation de 34 % de la banque West LB dans le groupe allemand, et en lui apportant en retour le Club Med, pour créer un géant du tourisme dont l'Ifil serait l'actionnaire de référence. Une hypothèse qu'on ne commente pas à l'Ifil.

Marie-Noëlle Terrisse

Apple compte sur son nouvel iMac pour se relancer

La société étend son offre de logiciels gratuits

AU COURS d'un show de deux heures – exercice dont il est coutumier – Steve Jobs, le PDG d'Apple, a présenté, lundi 7 janvier, à San Francisco, les nouveautés susceptibles de sortir la marque à la pomme de la torpeur dans laquelle est plongée l'industrie informatique depuis plusieurs mois. Après avoir vendu six millions d'exemplaires de son ordinateur au design révolutionnaire, l'iMac, lancé en 1998, Apple tente de refaire le même coup marketing en lançant un nouveau modèle à écran plat articulé sur une base demi-sphérique. Cette nouvelle version, plus chère (à partir de 1 912 euros en France), sera aussi plus puissante, avec un microprocesseur G4 de 700 à 800 MHz. La version haut de gamme (2 630 euros) intégrera un graveur de DVD. L'ancien iMac sera toujours commercialisé (à partir de 1 194 euros).

Depuis plusieurs mois, les ventes d'iMac s'essouflaient. Sur le dernier trimestre publié (clos fin septembre), elles étaient en recul de près de 50 % (294 000 exemplaires seulement). Du coup, Apple avait terminé son exercice 2001 (à la fin septembre) avec une perte de 25 millions de dollars, contre un profit de 786 millions de dollars un an plus tôt. En revanche, Apple enregistre de bons résultats sur les ventes de son nouveau portable grand public iBook, avec une hausse de 70 % des ventes sur le dernier trimestre. De même, le lecteur de musique au format MP3, l'iPod, a été vendu à 125 000 exemplaires au cours des 50 premiers jours de commercialisation.

Le lancement du nouvel iMac coïncide pour Apple à une phase de maturité pour son offre logiciels. Il a annoncé le déploiement

D.R.

Le principal argument du nouvel iMac réside dans son design et son écran plat.

à grande échelle de son nouveau système d'exploitation OS X qui équipera en série toutes les machines Apple. En outre, M. Jobs a annoncé la commercialisation – gratuite – d'un nouveau logiciel, iPhotos, qui permet de gérer, imprimer, installer sur un site Web et commander l'impression de photos numériques. iPhotos vient compléter une suite logiciels (iTunes pour la musique, iMovie pour la vidéo et iDVD pour graver ses propres DVD) qui permet de gérer tous les appareils numériques sur les ordinateurs Apple. Malgré cette indiscutable supériorité pratique, Apple a du mal a dépasser les 4 % de parts de marché mondial face à une concurrence exclusivement centrée autour de l'environnement *« Wintel »* (un logiciel d'exploitation Windows de Microsoft et un microprocesseur Intel).

Christophe Jakubyszyn

Le Crédit agricole Indosuez et Gazprom déclenchent une crise franco-russe

La Banque verte a déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme

La banque française Crédit agricole Indosuez et le groupe russe Gazprom s'affrontent, par filiales interposées, sur des contrats de change à terme de 110 millions de dollars gelés lors de la crise économique russe de 1998. Le président russe, les autorités américaines, le chef de l'Etat français et le premier ministre suivent le dossier. La banque française a déposé une plainte à Strasbourg pour non respect des droits de la défense.

L'AFFAIRE qui oppose, actuellement, les filiales de la banque Crédit agricole Indosuez (CAI), l'un des principaux réseaux bancaires européens, et le numéro un mondial de la production de gaz, Gazprom, première puissance économique russe, devrait en principe relever d'un conflit privé. Pourtant, le président russe, Vladimir Poutine, a chargé l'un de ses proches collaborateurs d'étudier le dossier et les autorités américaines suivent attentivement ses évolutions.

En France, le chef de l'Etat et le premier ministre ont été informés des détails de la discorde. Les ambassadeurs français, à Moscou, et russe, à Paris, ont reçu des représentants de chaque partie. La banque française est considérée comme *persona non grata* en Russie et craint de voir ses représentants incarcérés. Fin octobre, le Crédit agricole Indosuez a déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, contre la Fédération de Russie. Interrogée par *Le Monde*, la banque française, qui estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable de la part de la justice russe, a affirmé que cette démarche consistait à démontrer le non respect, dans ce pays, des droits de la défense. Par cette initiative inédite dans le monde des affaires, CAI a, de fait, transformé un conflit d'ordre privé en véritable face à face avec l'une des principales puissances de la communauté internationale.

L'affaire a débuté au mois d'août 1998 lorsque la crise économique a contraint le gouvernement russe à décréter un moratoire sur la dette du pays et à dévaluer le rouble de plus de 300 %. L'ensemble des accords passés entre des établissements bancaires du pays et des banques étrangères sur un grand nombre d'opérations financières a été gelé. Le Crédit agricole Indosuez, à l'instar de nombreuses banques européennes et anglo-saxonnes, a, alors, négocié avec ses débiteurs une restructuration des dettes. Parmi les débiteurs de CAI, la plupart des établissements financiers, notamment ceux liés à l'Etat russe, se sont engagés à honorer leurs dettes. En revanche, le règlement du litige opposant l'une des filiales de CAI, Indosuez international finance (IIF), et la National Reserve Bank (NRB), filiale bancaire de Gazprom est apparu plus ardu.

Conclus entre le mois de septembre 1997 et mai 1998, 14 contrats de change à terme (des produits financiers permettant de spéculer sur les fluctuations de la monnaie russe) d'un montant estimé à 110 millions de dollars, sont même devenus l'objet d'un conflit.

Le 27 janvier 1999, Alexandre Lebedev, président de NRB, adresse une lettre à Lucien Douroux, alors directeur général du Crédit agricole, dans laquelle il manifeste son intention, au nom de son établissement, *« d'honorer ses obligations »* tout en faisant état des difficultés rencontrées par sa banque depuis la crise. En dépit de ce gage de bonne volonté, les discussions entre NRB et IIF tournent court. NRB indique que le contrat cadre qui a précédé la mise en place des 14 transactions en cause n'a aucune valeur puisqu'il n'a pas été signé. De plus, les dirigeants de la banque russe soulignent qu'il n'existe pas d'élément démontrant l'existence d'un préjudice. IIF, pour sa part, assure que toutes les pièces attestant la réalité des transactions ont été fournies et qu'elle a été contrainte de faire rembourser par sa maison mère les fonds, que lui avaient confié les investisseurs, perdus lors de la dévaluation du rouble. Le Crédit agricole insiste, enfin, sur la solvabilité de son débiteur et sa mauvaise foi.

Le 24 mars 1999, CAI et sa filiale saisissent la Cour suprême de l'Etat de New York, juridiction reconnue, au niveau international, comme l'instance de régulation pour tous les litiges portant sur ce type de contrat financier. La Cour reconnaît la responsabilité de NRB et la condamne à payer, le

> La banque française est accusée par la presse russe de blanchir des fonds issus de la drogue

31 mai 2000, 119 millions de dollars. Le ministère des finances russe a fait appel.

La partie russe, quant à elle, s'adresse, le 22 mars 1999, à la justice de son propre pays et notamment à la Cour d'arbitrage de Moscou. Différentes instances seront sollicitées et leur saisine conduira, le 30 janvier 2001, la justice russe a condamner IFF et CAI, de façon définitive, à 75 millions de dollars (84 millions d'euros) de dommages et intérêts. Les deux parties tentent, par ailleurs, grâce à des saisies conservatoires, de faire bloquer des avoirs de son interlocuteur d'un montant égal aux sommes fixées dans les jugements. De telles procédures ont été initiées en Suisse, en Belgique et en France. Au mois de septembre 2000, CAI obtient de la justice belge le blocage de 119 millions de dollars d'obligations ukrainiennes, propriété de NRB.

Les tentatives de conciliation initiées par Marc-Antoine Autheman, directeur général de CAI, ont fait long feu. Trois rendez-vous ont eu lieu, à Paris, Londres et Berlin sous les auspices de l'ancien premier ministre russe Victor Tchernomyrdine, fondateur du conglomérat Gazprom. Proche d'un compromis, comprenant, notamment, une prise de participation de CAI dans une banque du groupe Gazprom et l'abandon des poursuites financières, les contacts ont pourtant achoppé. Les Français soulignent que la négociation a été victime de rapports de forces internes à Gazprom. Les Russes, quant à eux, mettent en exergue l'intransigeance de CAI.

Le différend a, depuis, pris une tournure encore plus polémique. Accusé par la presse russe de blanchir des fonds issus du trafic de drogue au profit de mouvements séparatistes Tchétchènes, vilipendé lors de manifestation devant l'ambassade de France, à Moscou, CAI a opté pour le silence face à ce qu'elle assimile à une entreprise de déstabilisation organisée par un ancien membre du KGB. NRB laisse entendre, pour sa part, que CAI aurait cédé ses créances litigieuses à une société anglaise, Spinaker, créé par l'un de ses ex-employés, et aurait, grâce au marché, récupéré sa mise initiale. Questionné par *Le Monde*, Spinaker et CAI ont démenti ces affirmations.

Jacques Follorou

Pierre Bergé veut investir dans la vente aux enchères en reprenant Drouot

À PEINE Pierre Bergé avait-il officié en personne à la fermeture de la prestigieuse maison de haute couture Yves Saint Laurent, lundi 7 janvier *(lire page 22)*, qu'il annonçait son projet de prendre le contrôle de Drouot. *« Mon grand projet, désormais, c'est Drouot. Avec la fin du monopole et l'arrivée des grandes maisons étrangères, telles Sotheby's et Christie's, les commissaires-priseurs, qui aujourd'hui vendent dans un immeuble qui s'appelle Drouot, pourraient se regrouper sous une enseigne française : Drouot »*, a-t-il précisé lors de la conférence de presse au cours de laquelle le couturier Yves Saint Laurent a tiré sa révérence.

Le président de Drouot, maître Ribeyre, a indiqué, le jour même, que l'opération pourrait être bouclée *« d'ici trois semaines »* : *« Le tout est de finaliser un projet, dont le coût devrait, pour Drouot, se situer aux alentours de 122 millions d'euros. »* Pratiquement, l'homme d'affaires Pierre Bergé doit acheter la majorité des parts que les 110 commissaires-priseurs parisiens, regroupés en 70 charges, détiennent au sein de Drouot SA et qui représentent chacune quelque 305 000 euros. *« A cela,* a indiqué Me Ribeyre à l'AFP, *s'ajoutent les prix de la clientèle et de la charge, qui varient selon la notoriété des charges de chaque commissaire-priseur. »*

S'il réussit, Pierre Bergé se retrouverait en concurrence avec François Pinault, celui-là même que le créateur Yves Saint Laurent vient de quitter et qui détient, à travers sa holding personnelle Artémis, la maison de ventes aux enchères britannique, Christie's.

Véronique Lorelle

Patricia Russo prend les rênes de l'équipementier américain Lucent

Abandonnant ses fonctions de numéro deux du groupe Eastman Kodak, elle devient PDG d'une entreprise dans laquelle elle a réalisé une partie de sa carrière et qui traverse une crise sans précédent

L'ÉQUIPEMENTIER de télécommunications américain Lucent a enfin trouvé son PDG. Après plus d'un an de présidence par intérim, Henry Schacht, soixante-sept ans, va laisser les rênes de l'entreprise à Patricia Russo. Cette femme de quarante-neuf ans, qui avait été nommée numéro deux d'Eastman Kodak il y a neuf mois, ne débarque pas en terre inconnue, puisqu'elle a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de l'entreprise. Elle mesure donc l'ampleur de la tâche qui l'attend, alors que ce géant, ex-fleuron de l'industrie américaine, traverse une crise sans précédent. Cette nomination, annoncée lundi 7 janvier, a pesé sur le titre Kodak : il affichait un recul de 3,3 %, à 27,94 dollars. Il est vrai que le recrutement de Mme Russo par Kodak avait été bien accueilli et considéré comme le signe d'un repositionnement rapide de l'entreprise de Rochester sur le marché de la photo numérique. Son départ plonge Kodak dans l'incertitude.

Patricia Russo, qui depuis 1998 apparaît dans le classement des 50 femmes les plus puissantes de l'économie mondiale, publié par le magazine *Fortune,* rejoint le club très fermé des femmes qui dirigent une entreprise de haute technologie. Toutefois, cette diplômée de sciences politiques de l'Université Georgestown de Washington mais également d'Harvard se défend d'être une *« technologue ».* Elle a fait ses premières armes chez IBM, dans les services de vente et de marketing, avant d'opter pour la société de télécommunications AT & T en 1981. Elle y restera dix-neuf ans. Elle a donc vécu toutes les transformations de cette entreprise et a été en particulier un des acteurs de la scission de l'activité équipementier, devenue en 1996 une société à part entière sous le nom de Lucent en se séparant d'AT & T.

DÉMISSION EN AOÛT 2000

Mme Russo a participé à ce titre à la croissance fulgurante de Lucent, cette entreprise centenaire qui aimait à se qualifier de start-up et dominait le marché mondial des équipements de télécommunications. Elle a poursuivi son ascension jusqu'à diriger l'ensemble de l'activité liée aux opérateurs de télécommunications, et a été très impliquée dans la plupart des acquisitions dispendieuses de Lucent. A-t-elle averti Rich McGinn, alors PDG de Lucent, des risques inhérents à cette stratégie agressive d'acquisitions et de croissance du chiffre d'affaires à tout prix ? Elle se retrouve en tout cas en porte-à-faux, lorsque M. McGinn décide de couper Lucent en deux et d'externaliser l'activité liée aux entreprises sous le nom d'Avaya. Incitée à rejoindre Avaya, elle démissionnera en août 2000. Trois mois plus tard, en octobre, M. McGinn est contraint de quitter Lucent sous la pression des investisseurs.

Depuis, Henry Schacht, un ancien dirigeant de l'entreprise, a été rappelé aux commandes pour tenter d'éviter le naufrage. Menacée de faillite, l'entreprise a été soumise à une thérapie de choc. Elle s'est séparée de près de la moitié de ses salariés, a cédé des pans entiers d'activité, a tenté un mariage avorté avec le français Alcatel et a terminé son exercice fiscal 2001 avec une perte abyssale de 16,2 milliards de dollars (18,2 milliards d'euros). Dans ce contexte, M. Schacht a souligné tout l'intérêt de désigner un PDG immédiatement opérationnel. Le défi que devra relever Mme Russo est de taille, d'autant que Lucent a encore publié un avertissement sur ses résultats du premier trimestre.

Laurence Girard

Carly Fiorina, la rivale

Carly Fiorina et Patricia Russo : entre ces deux femmes qui partagent désormais le titre de PDG d'entreprise de haute technologie, les points communs ne manquent pas. L'âge, d'abord, puisque deux ans seulement séparent Carly Fiorina (47 ans), et Patricia Russo (49 ans). Le parcours ensuite, puisqu'elles ont toutes deux réalisé une partie de leur carrière au sein de la société AT & T, puis de Lucent, née de la scission avec AT & T. Leurs chemins se sont séparés lorsque Carly Fiorina, dont le nom circulait comme une possible candidate au titre de PDG de Lucent, a été « chassée » par Hewlett-Packard en 1999. PDG du groupe informatique, elle est devenue une figure emblématique de l'industrie hi-tech et s'est arrogé la première place du classement des femmes les plus puissantes dans la sphère économique de *Fortune* en 2001. Son aura a pâli depuis que Hewlett-Packard est en proie à des difficultés grandissantes. Elle joue même son va-tout avec sa tentative de fusion avec Compaq, un projet qui semble bien compromis.

Vizzavi se réorganise et annonce 100 suppressions d'emplois

LE GROUPE français Vivendi Universal et l'opérateur britannique Vodafone ont annoncé, lundi 7 janvier, une réorganisation du modèle économique du portail Internet multi-accès Vizzavi, qu'ils détiennent à parité. Jusque-là, Vodafone et Vivendi se partageaient les marges brutes de Vizzavi, qui, avec 6,3 millions d'utilisateurs, n'a pas encore dégagé de bénéfice net mais qui compte toujours atteindre *« l'équilibre avant la fin 2003 »*.

Désormais, Vizzavi recevra 5 % des revenus perçus par les opérateurs de téléphone partenaires sur le temps d'accès aux services de Vizzavi et 80 % des revenus générés par le contenu (sonneries fantaisie, logos, jeux...). Ce réaménagement se traduira par une centaine de suppressions d'emplois en Europe (sur les 800 salariés qu'y compte le portail) et par le départ de son directeur général Evan Newmark, qui dirigeait Vizzavi depuis sa création en mai 2000. M. Newmark sera remplacé par l'actuel directeur du marketing, Guy Laurence.

Bruxelles veut lutter contre les surréservations

LA COMMISSION européenne a présenté, lundi, une proposition de règlement pour mieux protéger les 250 000 passagers qui restent à terre chaque année, à cause notamment des surréservations dans le transport aérien. A l'avenir, les compagnies devraient d'abord demander aux passagers s'il y en a parmi eux qui sont volontaires pour ne pas embarquer et percevoir une compensation.

Celle-ci devra être quatre fois plus élevée que le tarif en vigueur depuis 1991 : 750 euros pour un vol de moins de 3 500 kilomètres, 1 500 euros au-delà. Ce montant est réduit de moitié si le retard final est inférieur à deux heures dans le premier cas, quatre heures dans le second. Les passagers devraient pouvoir choisir entre réacheminement par un autre vol ou remboursement du billet. Durant l'attente, ils doivent être pris en charge (repas, hébergement, etc.). Ces règlements doivent s'appliquer à tous les vols, y compris les charters. En cas d'annulation d'un vol, le passager doit être prévenu. – *(Corresp.)*

BT infléchit sa stratégie et s'intéresse aux médias

CHRISTOPHER BLAND, PDG de l'opérateur britannique de télécommunications BT Group et ancien patron de la BBC, continue d'imprimer sa marque sur l'entreprise dont il a pris la direction en mai 2001. Après s'être séparé du directeur général Peter Bonfield, du directeur financier, Philip Hampton, il a annoncé, lundi 7 janvier, une modification de son conseil d'administration. Quatre membres quittent le conseil et trois nominations ont été officialisées. Parmi elles, celle de la baronne Jay, dont le nom avait circulé comme une possible candidate à la succession de Christopher Bland à la tête de la BBC.

De plus, Christopher Bland, qui s'est d'abord attelé au désendettement de l'opérateur, a déclaré dans une interview au *Sunday Times* qu'il souhaitait faire maintenant de BT Group une entreprise de médias capable de rivaliser avec ses concurrents câblo-opérateurs, tels NTL ou Telewest.

Le groupe Kirch, un enjeu économique et politique en Allemagne

Leo Kirch, président du conglomérat allemand de médias qui a tissé des liens privilégiés avec les élus de Bavière, affronte une crise de liquidités et voit sa position sur le marché du câble se fragiliser avec l'arrivée de l'américain Liberty Media

MUNICH
de notre envoyé spécial

On se promène dans cette prospère banlieue de Munich comme en zappant de chaîne en chaîne : Unterföhring héberge parmi les plus grands noms du paysage audiovisuel allemand. Les studios de la télévision publique ZDF sont à deux pas de ceux du Bayerischer Rundfunk, le réseau régional. Tout près de là, le groupe Kirch multiplie les implantations : ses chaînes Pro 7 et Sat.1, ses programmes à péage Premiere World voisinent dans un mouchoir de poche, à quelques kilomètres du siège de la maison mère. De jour comme de nuit, presque au milieu des champs, le quartier est l'un des pôles médiatiques les plus actifs d'Allemagne. Et même les rumeurs sur la fragilité de la constellation Kirch semblent à peine troubler l'atmosphère.

Certes, les avis convergent, l'éventuelle arrivée dans le secteur du câble de l'américain John Malone – dont la société, Liberty Media, est en lice pour racheter les deux tiers du réseau mis en vente par Deutsche Telekom – place le magnat des médias dans une situation difficile : craignant de ne pouvoir continuer à diffuser ses programmes sur le câble, le groupe Kirch fait tout son possible pour que les autorités de la concurrence ne donnent pas leur aval, début février, à l'intrusion de John Malone sur le marché allemand. Une éventuelle crise de liquidités de Kirch, l'appétit supposé de son « partenaire » Rupert Murdoch à son encontre sont venus, mi-décembre, relancer les spéculations sur l'avenir de l'empire munichois. Mais la chute pure et simple de Kirch fait partie des hypothèses que l'on évoque ici pour se faire peur, sans vraiment y croire. Car le groupe occupe une place très particulière dans la capitale bavaroise.

Son développement demeure en effet indissociable de la donne politique locale. Ami de feu Franz-Josef Strauss, l'ancien ministre président de la Bavière, Leo Kirch a su cultiver les relations avec son successeur, Edmund Stoiber (CSU). Les deux hommes se connaissent depuis les années 1980 : à l'époque, le très conservateur M. Stoiber, chef de cabinet de M. Strauss, a joué un rôle-clé pour ouvrir l'audiovisuel allemand aux opérateurs de télévision privés. Pour le plus grand bonheur de M. Kirch : alors spécialisé dans le négoce de licences audiovisuelles, son groupe fait aujourd'hui partie des deux principaux acteurs de la télé privée allemande, avec le pôle Pro 7-Sat.1, au coude-à-coude avec RTL Group, filiale de Bertelsmann.

Leo Kirch n'a jamais fait mystère de ses opinions conservatrices

M. Kirch n'a jamais caché ses opinions conservatrices, c'est un ami fidèle de l'ancien chancelier Helmut Kohl, qu'il rencontre encore souvent. Il a d'ailleurs financé son parti, la CDU, ce qui lui a valu récemment d'être auditionné par une commission d'enquête parlementaire mise en place dans la foulée du scandale Kohl. *« Dans un paysage médiatique allemand très ouvert, il est nécessaire de cultiver des relations de sympathie réciproques »*, estime un proche de Stoiber. Jusqu'ici, les autorités locales suivent d'ailleurs de près l'expansion de l'empire Kirch : ce dernier disposerait d'une dette de l'ordre de 2,3 milliards d'euros auprès de la Bayerische Landesbank, bras armé du gouvernement régional en matière économique. C'est cette banque qui aurait, pour l'essentiel, financé le dernier coup de l'entreprenant M. Kirch : son entrée dans la formule 1.

A en croire certains, ceux qui jettent de l'huile sur le feu à propos de Kirch cherchent en fait à affaiblir... Stoiber, au moment où celui-ci cultive le mystère sur sa candidature à la tête de l'opposition contre le chancelier Schröder (SPD), lors des législatives de l'automne 2002. *« En cas de candidature, Stoiber aura tout intérêt à mettre en avant le bilan économique de son Land ; or la déconfiture d'une des entreprises-phares de la région, qui plus est très liée à la CSU, tomberait à point nommé pour ses détracteurs »*, analyse un banquier proche du pouvoir régional, tout en dénonçant *« la campagne en cours »*.

Est-ce le prélude à une période de froid entre le pouvoir régional et l'une des entreprises les plus en vue de Bavière ? Tandis que Kirch cherche auprès des autorités anticartel à contrer l'engagement de John Malone dans le réseau câblé allemand, les dirigeants bavarois sont beaucoup plus nuancés : M. Stoiber est d'avis que cet investisseur étranger peut dynamiser le paysage, à condition de respecter les règles du jeu local et d'ouvrir ses programmes aux contenus proposés par les opérateurs allemands. *« Nous sommes contents de savoir que Malone implanterait son siège à Munich, et non à Berlin, et créerait un pôle commercial important à Nuremberg »*, affirme Ulrich Wilhelm, porte-parole du gouvernement bavarois.

Face à MM. Malone et Murdoch, M. Kirch a néanmoins, lui aussi, des arguments à faire valoir sur le plan économique. *« Le groupe est sans conteste une des locomotives du développement de la région dans les médias »*, estime Reinhard Dörfler, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie de Munich. Aux avant-postes en matière d'édition et de presse, la capitale bavaroise a connu ces dernières années un véritable boom dans le domaine audiovisuel. Elle est en concurrence acharnée avec Cologne – plutôt tirée par le groupe RTL –, Hambourg et Berlin. Selon M. Dörfler, le nombre d'entreprises audiovisuelles présentes dans les environs de Munich *« a progressé de 55 % entre 1995 et 1999 »*. Les effectifs du secteur ont, pendant cette période, grimpé d'un quart, atteignant plus de 40 000 personnes. A lui seul, le groupe Kirch ferait vivre 11 000 salariés, directs et indirects, dans les environs. Et plusieurs patrons du secteur sont d'anciens *« Kirch boys »*. Le dernier magnat allemand des médias n'a d'ailleurs pas attendu l'arrivé de John Malone pour devenir l'un des supporters les plus fidèles – et les plus discrets – de son Land natal. Il cofinance le fonds régional d'aide aux films tournés en Bavière. Son groupe soutient aussi un centre de créateurs d'entreprises, parrainé par le... gouvernement bavarois. Des contributions qui vont bien au-delà du simple mécénat culturel.

Philippe Ricard

L'éditeur de « Bild » et de « Die Welt » dans le rouge

FRANCFORT
de notre correspondant

Prise de fonctions très délicate pour Mathias Döpfner : le nouveau président du directoire du groupe Axel Springer, en poste depuis le début de l'année, arrive aux commandes en pleine tourmente pour le numéro un européen de la presse. Pour la première fois de son histoire, l'éditeur des quotidiens *Bild* et *Die Welt* a enregistré lors de l'exercice 2001 des pertes dont le montant n'est pas encore connu. A 38 ans, M. Döpfner, auparavant responsable des activités multimédias du groupe, après avoir été rédacteur en chef de *Die Welt*, va donc devoir redresser la barre, sous l'œil vigilant de ses deux principaux actionnaires, Friede Springer (50 %), la veuve du fondateur, et Leo Kirch (40 %).

Springer a cruellement souffert de l'effondrement des recettes publicitaires, dans la foulée de la quasi-récession qui s'est emparée de l'Allemagne. Après une année record en 2000, les dépenses de publicité ont dans l'ensemble reculé de l'ordre de 5 % en 2001. Les économies sont à l'ordre du jour chez tous les éditeurs, et en particulier chez Springer. A l'automne, un vaste plan social a été annoncé. Le groupe va supprimer au moins 1 400 emplois d'ici à 2003, soit 10 % de ses effectifs. Récemment, un tabou a même été brisé, avec la fusion des rédactions du quotidien de référence du groupe, le très conservateur *Die Welt*, et du *Berliner Morgenpost*, un titre en butte à une très vive concurrence dans la capitale allemande. Les deux journaux vont continuer de paraître séparément, mais les échanges rédactionnels vont être multipliés, quitte, craignent certains, à dénaturer leur identité.

Les problèmes de Kirch pourraient par ailleurs avoir d'importantes conséquences pour Springer. D'une part, bien qu'il s'en défende encore, il n'est pas exclu que le magnat de Munich cède à terme la participation de 40 % qu'il détient dans le groupe de presse. De nombreux investisseurs pourraient être intéressés par cette institution du paysage médiatique allemand, dont les titres – en particulier *Bild*, lu par plus de onze millions de personnes – exercent une influence considérable ; le chancelier Schröder en personne ne cache pas qu'il est un fidèle lecteur du quotidien populaire. D'autre part, même sans se retirer, Kirch pourrait avoir du mal à financer les 767 millions d'euros qu'il doit à Springer en échange de sa part dans le groupe de télévision ProSiebenSat1. Les éventuels problèmes de trésorerie de Kirch tombent donc au mauvais moment pour le géant allemand la presse.

Ph. Ri.

Avis de tempête sur un « empire » très endetté

Présent dans le négoce de droits audiovisuels, la télévision gratuite (via le pôle ProSiebenSat1.), la télévision payante (Premiere World), Kirch dispose aussi d'une participation de 40 % dans le numéro un de la presse européenne, Axel Springer. Mais différentes échéances risquent de mettre en lumière ses problèmes de trésorerie en 2002. Tour d'horizon des points faibles :

● **Endettement.** L'endettement de l'ensemble du groupe Kirch est très important : d'après une estimation livrée pour la première fois par le dauphin de Leo Kirch, Dieter Hahn, mi-décembre 2001, il se situerait entre 5,6 et 6,1 milliards d'euros. Une partie de ces crédits arrive à échéance cette année. Certains établissements bancaires pourraient durcir leur position vis-à-vis du groupe, à l'instar de la Dresdner Bank, dont l'un des crédits (460 millions d'euros) a dû être prolongé in extremis jusqu'à la mi-janvier, après être arrivé à échéance fin décembre.

● **Pertes.** Vu les performances décevantes de Premiere World, Rupert Murdoch, qui en détient 22 % via sa chaîne à péage BSkyB, pourrait demander à Kirch de lui reprendre ses parts en octobre prochain, pour un coût total de 1,74 milliard d'euros. En 2001, Premiere World aurait réalisé une perte de plus de 1 milliard d'euros, selon la presse allemande ; le nombre de ses abonnés reste en deçà des prévisions, il atteindrait à peine 2,5 millions de personnes. Kirch espère encore que Murdoch restera dans Premiere World, mais se prépare à trouver un autre partenaire en cas de défaillance.

● **Acquisition prévue.** En janvier, Kirch doit en principe acquérir pour 767 millions d'euros la participation de Springer dans ProSiebenSat1. Cette transaction doit lui permettre de parachever la fusion de cette filiale télévisuelle avec Kirch Media, le fleuron du groupe, qui rassemble les activités de production, et de négoce de droits (films, sport). Ce dernier doit ainsi être côté en Bourse en juin prochain.

● **Cessions.** Pour faire face à ses besoins en liquidités, Kirch espère pouvoir vendre certains des actifs détenus hors d'Allemagne. Souhaitant se concentrer sur les marchés germanophones, il s'est séparé d'une participation de 1,28 %, détenue dans la société Mediaset, du président du conseil italien, Silvio Berlusconi, pour 120 millions d'euros, fin décembre. Il pourrait, dans les prochaines semaines, céder les 25 % qu'il détient dans la chaîne espagnole Telecinco, pour une somme de l'ordre de 500 millions d'euros. Des négociations sont en cours avec un repreneur.

Springer cède le mensuel « Rebondir » à Gérard Touati

MAGAZINE créé initialement à destination des chômeurs, le mensuel *Rebondir* vient d'être vendu par le groupe allemand Axel Springer à l'homme de presse français Gérard Touati. La transaction a été annoncée dans la soirée du vendredi 4 janvier à la rédaction. Mécontente de la façon dont la revue a, selon eux, été *« bradée »*, les quelque vingt-cinq salariés de *Rebondir* ont annoncé, lundi 7 janvier, qu'ils commençaient un mouvement de grève *« illimité »*.

Si certains d'entre eux reconnaissent qu'une cession du titre semblait inévitable au vu de ses piètres résultats depuis 2000, ils estiment que l'opération s'est faite *« dans la précipitation »*. Le 22 décembre, après le licenciement de six employés, Francis Morel, le PDG de Mediamag, la holding qui publie *Rebondir* au sein du groupe Axel Springer (dont Kirch détient 40 % du capital), avait assuré qu'il n'était *« pas question de se débarrasser du titre »*. Moins de deux semaines plus tard, la vente était conclue par le groupe allemand, engagé dans un plan de restructuration pour faire face à des difficultés financières sans précédents. Outre le titre *Rebondir*, M. Touati a également acheté à Springer un autre mensuel, *Profession fonctionnaire*, qui prépare aux concours (environ vingt mille exemplaires).

« PAS SATISFAITS »

Les salariés de *Rebondir* s'inquiètent du sort futur du magazine au sein du groupe dirigé par M. Touati. Celui-ci n'est visiblement pas apprécié par ses nouveaux employés. *« Nous ne sommes pas satisfaits du choix du repreneur,* explique l'un d'entre eux. Rebondir *est un journal de qualité, sa marque bénéficie d'une certaine notoriété, or M. Touati fait du bas de gamme. »* Les salariés souhaitent désormais que leur nouveau patron *« remplisse ses obligations légales »*. M. Touati, a affirmé, mardi, au *Monde*, que *« les salariés n'ont aucune raison de s'inquiéter. Si Springer vend, c'est qu'il ne sait pas faire des produits de niche, ce que je fais depuis vingt-deux ans. »* Il a par ailleurs regretté que les salariés n'aient *« pas pris la peine ni le temps de* [l]*'entendre. On m'a diabolisé. »*

Rebondir avait été acheté en octobre 1999 par Mediamag, qui passa sous le contrôle de Springer en mai 2000. Le mensuel n'était alors déjà plus le titre original et couronné de succès qu'il fut à sa création, en janvier 1993. Même s'il passe toujours pour être le premier du genre à s'être adressé directement aux chômeurs et à ceux craignant de le devenir. Publié en quadrichromie, il a donné dès ses débuts des recettes aux lecteurs pour s'en sortir. Rédigé par des journalistes dont certains ont été sans emploi, il donne la parole aux chômeurs et tente de « positiver ». Son tirage dépassa les quatre cent mille exemplaires à ses débuts. Puis l'amélioration de la conjoncture économique et la baisse du chômage jouèrent paradoxalement un mauvais tour au magazine. En 1999, une nouvelle formule est sortie, plus orientée vers les salariés. *« Aujourd'hui, c'est presque devenue une revue pour cadres... »*, ironise un de ses employés.

Malgré le lancement d'une nouvelle formule en septembre 2001 et l'embauche au poste de directeur de la rédaction de Daniel Lacotte, en provenance de *L'Expansion*, le titre n'est plus rentable depuis 2000. Son tirage est officiellement de cent mille exemplaires par mois. Plutôt quarante mille, rectifie-t-on en interne.

Quelles sont les intentions du nouveau propriétaire ? Il est trop tôt pour le savoir. M. Touati, né en 1951, est un touche-à-tout qui a commencé sa carrière dans l'industrie cosmétique. Il s'est essayé, avec un succès plus que modeste, à la politique, en se présentant régulièrement sur le thème de l'emploi aux élections européennes. Son groupe de presse est *« spécialisé dans l'information, la formation et l'animation du monde de l'entreprise et des affaires »*. Il publie notamment *L'Officiel de la Franchise, L'Officiel du Franchiseur, Le Nouvel entrepreneur, Vente directe magazine, Le Magazine de l'emploi* et *J'économise*, déjà racheté fin 2000 à Francis Morel.

Antoine Jacob

La Cinquième est rebaptisée France 5

LA NOUVELLE identité visuelle de France Télévision a été rendue publique lundi 7 janvier. La marque s'écrira désormais « francetélévisions » et sera symbolisée par quatre écrans en mouvement. La Cinquième est rebaptisée France 5. Son logo est vert, ceux de France 2 et France 3 restent respectivement rouge et bleu. Selon Marc Tessier, président de la holding publique, cette uniformisation du style devrait permettre des déclinaisons pour les éditions régionales de France 3 et d'autres lors de la création des futures chaînes publiques numériques terrestres. Le logo de chaque chaîne apparaîtra en permanence à l'écran car *« nous sommes entrés dans un univers de 80 à 90 chaînes, où le téléspectateur doit se repérer très rapidement »*, a expliqué Marc Tessier.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : France 3, M 6 et La Cinquième,** avec des parts d'audience respectives de 17,1 %, 13,5 % et 1,9 %, ont été les seules chaînes hertziennes nationales à voir leur audience progresser en 2001 par rapport à 2000, selon Médiamétrie. France 3 voit son audience grimper pour la deuxième année consécutive. La part d'audience de TF1 baisse de 33,4 % à 32,7 % en 2001.

■ **PUBLICITÉ : les titres de plusieurs groupes européens cotés**, dont Cordiant Communications, Aegis, Publicis et Havas Advertising, ont pris de la valeur, vendredi 4 janvier, en raison d'un regain d'optimisme lié aux perspectives d'investissements publicitaires en 2002.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE : les pays arabes devraient lever les sévères restrictions** frappant les médias, ont estimé lundi 7 janvier des professionnels réunis à Dubaï lors d'un colloque organisé par le Club de la presse. Les pays arabes souffrent d'une presse *« muselée »*, ont estimé des représentants de médias occidentaux.

A PARTIR DU 11 JANVIER Le Monde TELEVISION RADIO VIDEO DVD 24 HEURES PLUS TÔT

chaque vendredi avec *Le Monde* daté samedi

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **FORD : le constructeur automobile américain,** qui doit annoncer en fin de semaine un plan de restructuration, devra attendre septembre 2003 pour fermer des usines aux Etats-Unis en raison d'accords signés avec le syndicat de l'automobile, a-t-il indiqué lundi 7 janvier.

● **GENERAL MOTORS : la filiale européenne du constructeur américain** va réduire sa production dans deux usines assemblant l'Opel Astra (à Bochum en Allemagne et Anvers en Belgique), ce qui entraînera des suppressions d'emplois, a indiqué lundi le président de GM Europe, Michael Burns.

● **NISSAN : la part de marché du constructeur automobile aux Etats-Unis** a diminué à 4,1 % en 2001 contre 4,3 % en 2000, ses ventes ayant baissé de 6,5 % à 703 000 unités. *« Notre part de marché est en train de se redresser et sera probablement stable pour l'année fiscale »* (avril 2001-mars 2002), a prévu le PDG de Nissan, Carlos Ghosn.

● **BRANDT : après les groupes italien Candy et américain Whirlpool,** les deux autres candidats au rachat du français Brandt, le turc Arcelik-Beko et l'israélien Elco, ont amélioré leur offre lundi, l'un en augmentant le nombre d'emplois repris, l'autre en jouant la carte sociale.

● **PHILIPS ELECTRONICS : le groupe d'électronique** grand public supprimera un millier d'emplois supplémentaires pour économiser jusqu'à 1 milliard d'euros d'ici fin 2003, soit 12 000 postes au total, a-t-il indiqué au quotidien américain *Wall Street Journal.*

● **LU-DANONE : le tribunal de grande instance d'Evry** (Essonnne) rendra le 18 février son jugement sur la plainte déposée par le comité central d'entreprise de Lu-Danone contre la direction, pour irrégularités dans la consultation des salariés sur le plan de restructuration. Ce plan doit se solder par 1 780 suppressions d'emplois sur trois ans.

● **CONAIR-BABYLISS : l'américain** a rencontré lundi à Alençon (Orne) les responsables syndicaux de l'usine Moulinex, pour présenter un plan de reprise de l'ensemble des usines et des salariés du français (*lire page 32*).

SERVICES

● **EDF : l'entreprise française et un consortium italo-espagnol composé d'Enel et d'Iberdrola** ont déposé lundi de nouvelles offres pour la privatisation des 67,6 % de la compagnie d'électricité tchèque CEZ et des six compagnies régionales de distribution.

● **VIACOM : le groupe s'est dit intéressé** par le rachat des activités télévisées de Liberty Media (dont AOL Time Warner et News Corp.), lors d'une conférence lundi en Arizona.

● **IKEA : le fabricant et distributeur de meubles suédois a choisi d'être opérateur ferroviaire,** devenant ainsi la première entreprise profitant de la dérégulation européenne du rail. Ikea acheminera ses propres trains de fret entre l'Allemagne et la Suède, souhaitant assurer 40 % de ses besoins de transport.

FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS :** ***« le groupe bancaire français veut être amoureux*** *et décider lui-même avant un éventuel mariage »*, a indiqué son président Jean Peyrelevade à *La Dépêche du Midi* mardi, en référence aux rumeurs sur la cession au Crédit agricole par l'Etat des 10 % que ce dernier détient dans le Lyonnais.

● **LA POSTE : le groupe public** est, avec les Caisses d'épargne, le principal bénéficiaire de la fermeture des comptes de particuliers au Trésor public, avec plus de 70 000 comptes transférés chez lui contre 60 000 pour l'Ecureuil sur un total de 513 000.

● **DEXIA : le groupe bancaire franco-belge** a fait savoir lundi que son exposition au risque argentin s'élève à 40 millions d'euros, une somme qui *« n'affectera pas ses bénéfices à venir »*.

● **BRI : la Banque des Règlements Internationaux** (BRI) a été assignée en justice le 28 décembre 2001 devant le tribunal de commerce de Paris par 200 anciens actionnaires, exclus du capital après la modification des statuts de janvier 2001, a indiqué lundi le cabinet Deminor. Cette procédure est également dirigée contre la Banque de France, JP Morgan et le cabinet Barbier Frinault.

EUROPE

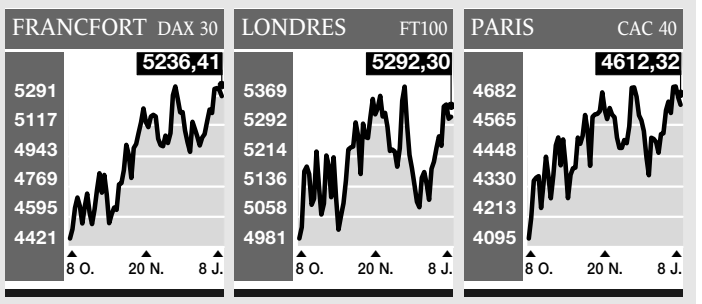

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3746,29	– 0,22	– 1,57
EUROPE	STOXX 50	3655,44	– 0,06	– 1,39
EUROPE	EURO STOXX 324	312,64	– 0,22	– 0,60
EUROPE	STOXX 653	297,74	– 0,01	– 0,33
PARIS	CAC 40	4612,32	– 0,07	– 0,27
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3182,12	– 0,10	0,19
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	499,65	0,33	– 1,41
BRUXELLES	BEL 20	2697,01	0,17	....
FRANCFORT	DAX 30	5236,41	0,08	....
LONDRES	FTSE 100	5292,30	– 0,02	1,44
MADRID	STOCK EXCHANGE	8205	0,34	– 2,29
MILAN	MIBTEL 30	32295	0,41	0,10
ZURICH	SPI	6361,30	– 0,36	....

AMÉRIQUES

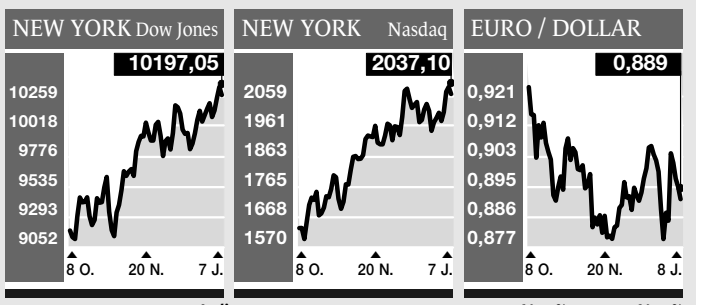

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/01	Var. % 04/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10197,05	– 0,61	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1164,89	– 0,65	1,46
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2037,10	– 1,08	4,45
TORONTO	TSE INDEX	7870,25	0,47	2,37
SAO PAULO	BOVESPA	14378,59	....	5,90
MEXICO	BOLSA	369,16	– 0,88	3,48
BUENOS AIRES	MERVAL	....	....	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,49	– 1,21	– 7,81
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6622,03	– 1,30	0,79

ASIE - PACIFIQUE

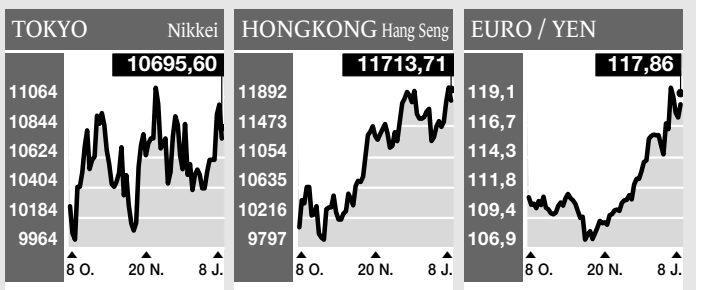

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10695,60	– 2,26	1,45
HONGKONG	HANG SENG	11713,71	– 1,50	2,78
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1704,57	0,51	4,99
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	92,21	– 2,50	10,15
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3364,20	– 0,62	0,13
BANGKOK	SET	20,85	– 0,05	5,68
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3445,56	1,29	5,62
WELLINGTON	NZSE-40	2082,55	– 0,26	1,43

ÉCONOMIE

Pas de reprise économique aux États-Unis avant six mois

LA REPRISE de l'économie américaine ne devrait pas intervenir avant six mois et le produit intérieur brut pourrait encore se contracter pendant un trimestre ou deux avant d'enregistrer une croissance en rythme annuel de 3 % pour le reste de 2002, a déclaré, lundi 7 janvier, Jack Guynn, président de la banque de Réserve fédérale d'Atlanta. Une déclaration qui se démarque des prévisions plus optimistes de certains analystes. Un tel contexte permettra à la Réserve fédérale d'utiliser l'arme de la baisse des taux d'intérêt *« et s'il le faut, je pense que nous l'utiliserons »*, a ajouté M. Guynn. Selon lui, certains *« indices »* montrent que l'économie américaine se stabilise, mais *« je ne suis pas prêt à dire qu'elle s'est stabilisée, encore moins qu'elle soit en phase de retournement. Je pense qu'il serait prématuré de l'affirmer »*.

■ **La récession a freiné la croissance du commerce en ligne pendant les fêtes de fin d'année.** L'augmentation a été limitée à 15 % en 2001 par rapport à 2000 soit un taux inférieur aux saisons précédentes, signale une étude, publiée, lundi 7 janvier, par la banque d'affaires Goldman Sachs. Les américains ont dépensé 13,8 milliards de dollars (15,5 milliards d'euros) via Internet, soit 13 % du budget total des dépenses. Entre le 25 novembre et le 23 décembre, les sites de commerce en ligne ont enregistré une moyenne hebdomadaire de 51,3 millions de visiteurs.

■ **Le trafic passager a connu un regain d'affluence en décembre 2001 à la faveur des fêtes de fin d'année,** révèlent les statistiques des transporteurs publiées lundi. Les compagnies aériennes américaines ont ainsi pu limiter la baisse de leur trafic en décembre. Toutefois, le trafic passagers est resté très au-dessous de celui enregistré en décembre 2000 alors que l'impact des attaques terroristes du 11 septembre sur le voyage en avion se fait encore durement sentir.

■ **ALENA : le Canada et le Mexique ont décidé d'accélérer la suppression des tarifs douaniers sur certains produits** pour des transactions évaluées à 1,95 milliards de dollars (2,19 milliards d'euros), a annoncé, lundi, le ministre canadien du commerce international.

■ **ARGENTINE : le Fonds monétaire international (FMI) devra prendre en compte l'ensemble de la situation argentine** avant d'imposer des conditions dans le cadre d'un nouveau programme d'assistance économique, a estimé, lundi, un responsable du FMI.

■ **BRÉSIL : en 2001, la balance commerciale a enregistré un excédent de 2,643 milliards de dollars (2,969 milliards d'euros)** contre un déficit de 708 millions de dollars l'année précédente (795 millions d'euros).

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix de l'immobilier, un des indicateurs clefs de l'état de santé de l'économie britannique, ont continué de progresser en décembre** pour atteindre leur plus forte hausse mensuelle depuis l'automne 1999. Le mois dernier, la hausse s'est établie à 2,9 % par rapport à novembre. En un an, cette progression a atteint 15,5 %. Toutefois, *« le ralentissement économique et la hausse du chômage devraient freiner la hausse des prix courant 2002 »*, prévoit Gary Styles, un des responsables d'Halifax, premier établissement de crédits immobiliers de Grande-Bretagne.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement table sur une moyenne de près de quatre millions de chômeurs en 2002 contre 3,85 millions en 2001,** signale le *Financial Times Deutschland*, paru mardi 8 janvier. Selon le journal, le gouvernement allemand devrait aussi, dans un prochain rapport, revoir à la baisse sa prévision de croissance pour 2002 ramenée à 0,75 % ou 1 % contre 1,25 %.

■ **SUISSE : le taux de chômage s'est élevé à 2,4 % de la population active en décembre** contre 2,1 % en novembre et 1,9 % en décembre 2000, a annoncé, mardi 8 janvier, le sécrétariat d'État pour l'économie.

■ **JAPON : les immatriculations de véhicules neufs ont reculé de 0,9 % en 2001 par rapport à l'an 2000.** Un recul lié à la baisse des dépenses de consommation des ménages japonais en raison du ralentissement économique.

■ **CHINE : le pays envisage de se doter, d'ici à deux ans, de quatre grands opérateurs intégrés de télécommunications,** qui couvriront la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et les services de données, rapporte, mardi, la presse chinoise. *« Avec quatre opérateurs intégrés, le marché deviendra totalement concurrentiel, ce qui permettra aux consommateurs de bénéficier de services de qualité »*, a déclaré le ministre de l'industrie, Wu Jichuan.

VALEUR DU JOUR

AOL Time Warner mise sur la prudence et sur l'Europe

LE NUMÉRO un mondial des médias et de l'Internet, l'Américain AOL Time Warner a confirmé, lundi 7 janvier, le rachat de 49 % d'AOL Europe à Bertelsmann pour 6,75 milliards de dollars (7,57 milliards d'euros). AOL Europe compte 5,5 millions d'abonnés en Allemagne, France et Grande-Bretagne.. *« Notre expansion sur les marchés internationaux va contribuer à l'avenir de façon majeure à une performance solide et soutenue.* (...) *AOL Europe peut devenir l'élément moteur de la compagnie à l'international »*, a souligné Gerald Levin, le PDG d'AOL Time Warner dans un communiqué. Après cette annonce, le titre s'est apprécié de 0,73 %, à 32,68 dollars, à la Bourse de New York.

Avec ce rachat, AOL Time Warner compte reprendre des couleurs. En effet, dans le même temps, le groupe a annoncé des prévisions plus prudentes pour 2002. L'excédent brut d'exploitation devrait se situer entre 8 % et 12 % quand le groupe annonçait une croissance à deux chiffres : *« Nous allons essayer de ne pas trop promettre »*, a déclaré le futur PDG d'AOL Time Warner, Richard Parsons, qui doit succéder à Gerald Levin en mai. En 2001, l'entreprise avait enregistré un excédent brut d'exploitation en hausse de 18 %.

La prudence du groupe paraît principalement liée à l'éclatement de la bulle spéculative autour de la nouvelle économie. Ainsi, le mariage entre AOL et Time Warner, célébré le 11 janvier 2001, est plus difficile que prévu. La rentabilité se fait attendre et le mélange de cultures d'entreprises est épineux. C'est bien AOL qui a pris le contrôle de Time Warner, mais ce sont les médias classiques qui assurent aujourd'hui l'essentiel des profits (*Le Monde* du 28 décembre 2001).

Enfin, AOL Time Warner a annoncé, lundi, qu'il allait passer une charge exceptionnelle de 40 à 60 milliards de dollars au premier trimestre 2002, – la provision la plus élevée jamais passée par une société – en raison d'écarts d'acquisition – différence entre la valeur payée et la valeur comptable – depuis la fusion.

Bénédicte Mathieu (avec AFP)

AOL Time Warner

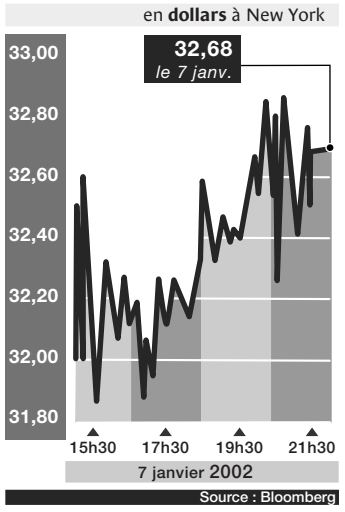

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 abandonnait 0,46 %, à 4 594,26 points, mardi 8 janvier dans les premiers échanges à la Bourse de Paris. Le regain d'optimisme des marchés concernant la reprise de la croissance mondiale est tempéré par les doutes sur le calendrier du redressement des résultats des entreprises. Lundi 7 janvier, l'indice vedette parisien avait reculé de 1,44 %, à 4 615,54 points.

FRANCFORT

LE DAX, indice de référence de la Bourse de Francfort, perdait 0,40 %, à 5 211,23 points, mardi matin. Lundi, il avait clôturé en recul de 1,63 %, à 5 232,22 points.

LONDRES

LE FOOTSIE, qui regroupe les cent principales valeurs de la Bourse britannique, a ouvert en baisse de 0,36 %, à 5 274,6 points, mardi matin à Londres. Lundi, il avait terminé la séance en baisse de 0,57 %, à 5 293,6 points.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, mardi 8 janvier, en baisse de 2,26 %, à 10 695,60 points. Après avoir atteint, la veille, un plus haut depuis six semaines, le marché nippon a suivi la fin de la hausse du Nouvel An observée à Wall Street, qui a incité les investisseurs, déjà rendus nerveux par quatre séances consécutives de gains, à prendre leurs bénéfices.

NEW YORK

LES VALEURS américaines ont fini modérément en baisse sur des prises de bénéfice lundi 7 janvier. L'indice Dow Jones a abandonné 0,61 %, pour finir à 10 197,05 points et l'indice Standard & Poor's 500 a reculé de 0,65 %, pour clôturer à 1 164,89 points. Le Nasdaq s'est replié de 1,08 %, à 2 037,11 points. Le président de la réserve fédérale d'Atlanta, Jack Guynn, a déclaré qu'il s'attendait à deux autres trimestres de contraction du produit intérieur brut et que la reprise ne serait pas au rendez-vous avant six mois, même si certains *« indices »* semblent signaler une stabilisation qu'il serait, selon lui, trop tôt de prendre pour acquise.

TAUX

DANS LES premières transactions, mardi 8, le rendement des fonds d'Etat européens à dix ans poursuivait son mouvement de repli, et se situait à 4,89 % en France.

MONNAIES

ALORS que la devise européenne restait faible, mardi matin, à 0,8923 dollar, le dollar s'appréciait très fortement face au yen pour dépasser les 132 yens. Le vice-ministre chargé des affaires internationales, Haruhiko Kuroda, a indiqué mardi au cours d'une conférence de presse que le repli du yen est *« un processus de correction qui prend en compte les tendances des fondamentaux »*, ajoutant que *« cela va encore durer un moment »*.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	07/01
COURONNE DANOISE	7,4405
COUR. NORVÉGIENNE	7,9865
COUR. SUÉDOISE	9,2353
COURONNE TCHÈQUE	31,9320
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7280
DOLLAR CANADIEN	1,4305
DOLLAR HONGKONG	6,9828
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0916
FORINT HONGROIS	244,1500
LEU ROUMAIN	28717
ZLOTY POLONAIS	3,5265

Cours de change croisés

08/01 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,75418	0,88905	0,13559	1,44035	0,60547
YEN	132,59500	.....	117,86500	17,96500	191	80,25500
EURO	1,12480	0,84843	.....	0,15245	1,62100	0,68080
FRANC	7,37525	5,56475	6,55957	.....	10,62880	4,46500
LIVRE	0,69428	0,52355	0,61690	0,09410	.....	0,42030
FRANC SUISSE	1,65160	1,24610	1,46870	0,22390	2,38005	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,45	3,24	5,01	5,37
ALLEMAGNE	3,40	3,29	4,93	5,33
GDE-BRETAG.	3,69	3,91	5	4,66
ITALIE	3,40	3,25	5,16	5,60
JAPON	0,01	0,01	1,39	2,52
ÉTATS-UNIS	1,53	1,72	5,14	5,56
SUISSE	1,45	1,63	3,40	3,94
PAYS-BAS	3,35	3,25	5,03	5,38

Matières premières

En dollars	Cours 07/01	Var. % 04/01
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1564,50	+ 0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	1433,50	+ 0,53
PLOMB 3 MOIS	529,50	– 0,47
ETAIN 3 MOIS	4015	+ 0,12
ZINC 3 MOIS	848,50	– 0,06
NICKEL 3 MOIS	6185	+ 0,08
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,68	+ 0,86
PLATINE A TERME	61258,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	305	+ 0,08
MAIS (CHICAGO)	211,25	– 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	147,60	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1411	+ 1,80
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 08/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2002	3	89,68	89,68
Euribor 3 mois			
JANVIER 2002	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 07/01	Var. % 04/01
BRENT (LONDRES)	21,96	– 0,32
WTI (NEW YORK)	21,42	– 0,23
LIGHT SWEET CRUDE	21,79	+ 0,05

Or

En euros	Cours 07/01	Var % 04/01
OR FIN KILO BARRE	10000	+ 0,20
OR FIN LINGOT	10030	....
ONCE D'OR (LO) $	278,85	....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,90	+ 1,76
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	....
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	195,25	+ 0,13
PIÈCE 20 DOLLARS US	423	+ 0,71
PIÈCE 50 PESOS MEX.	373,25	+ 0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● La crise argentine *(lire page 2)* fragilise toujours les valeurs des sociétés espagnoles. Le pétrolier **Repsol-YPF,** qui cumule à lui seul 69,02 % (17,68 milliards de dollars) des investissements espagnols en Argentine entre 1994 et 2000, avec son rapprochement en 1999 avec la compagnie YPF, a chuté, lundi 7 janvier, de 7,85 %, à 14,32 euros. Les mesures adoptées en Argentine, dont la création d'un nouvel impôt sur les hydrocarbures, auront un impact négatif de 30 % sur les résultats de Repsol-YPF en 2002, selon Alejandro Vigil, analyste à la banque Santander Central Hispano (SCH). Les banques espagnoles **SCH** et **BBVA** ont perdu respectivement 4,37 %, à 9,20 euros, et 3,25 %, à 13,40 euros. Le groupe espagnol **Telefonica,** premier opérateur téléphonique en Argentine, a abandonné 4,44 %, à 14,86 euros.

● Le groupe financier suisse **CS Group** a progressé, lundi, de 1,59 %, à 73,60 francs suisses, après son entrée dans la liste de valeurs favorites de Goldman Sachs.

● **Finmeccanica,** premier actionnaire du fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics, a perdu 1,44 %, à 1,03 euro, à Milan, lundi. Selon l'agence Radiocor, il serait en négociations exclusives pour racheter Telespazio, filiale de Telecom Italia spécialisée dans les télécommunications par satellite.

STOXX 653 — sur 1 an — sur 5 jours

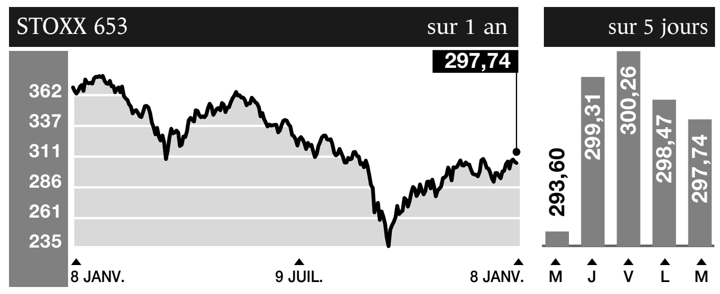

EURO STOXX50 — sur 1an — sur 5 jours

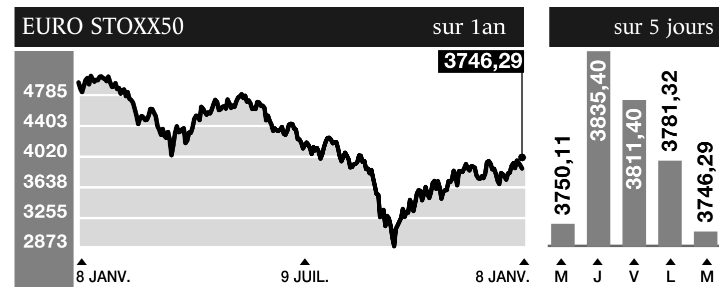

08/01 9 h 59 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
AUTOLIV SDR	SE	23,56	– 0,69
BASF AG	BE ★	43,85	+ 0,80
BMW	DE ★	40	– 0,25
CONTINENTAL AG	DE ★	15,60	– 0,95
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	49,30	– 0,10
FIAT	IT ★	18,43	+ 0,22
FIAT PRIV.	IT ★	12,41	+ 0,49
MICHELIN	FR ★	37,91	– 0,76
PEUGEOT	FR ★	46,50	– 0,64
PIRELLI SPA	IT ★	2,12	+ 1,92
DR ING PORSCHE	DE ★	439	– 0,57
RENAULT	FR ★	42,50	+ 0,28
VALEO	FR ★	45,51	– 0,42
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	34,30	– 0,29
▶ DJ E STOXX AUTO P		218,03	+ 0,14

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ABBEY NATIONAL	GB	15,95	+ 0,41
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	18,56	+ 0,87
ALL & LEICS	GB	13,90	– 0,23
ALLIED IRISH BA	GB	20,50	– 1,09
ALMANIJ	BE ★	37,60	+ 0,27
ALPHA BANK	GR	20,18	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	10,23	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	31,45	....
B.P.LODI	IT ★	8,57	– 0,46
B.P.NOVARA	IT ★	6,55	– 0,61
B.P.SONDRIO	IT ★	10,95	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,96	– 0,36
BANCA ROMA	IT ★	2,36	+ 0,85
BANCO SABADELL	ES ★	14,98	+ 0,54
BANK OF IRELAND	GB	17,27	– 2,28
BANK OF PIRAEUS	GR	9,74	....
BANKINTER R	ES ★	31,08	+ 0,26
BARCLAYS PLC	GB	36,55	– 0,44
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	35,60	+ 0,85
BBVA R	ES ★	13,50	+ 0,75
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,68	– 0,10
BCA FIDEURAM	IT ★	9,36	+ 0,21
BCA LOMBARDA	IT ★	9,84	– 0,10
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	18,45	+ 0,49
BCA P.MILANO	IT ★	4,01	– 1,23
BCO POPULAR ESP	ES ★	37,12	– 0,99
BCP R	PT ★	4,47	....
BIPOP CARIRE	IT ★	1,87	+ 1,08
BK OF SCOTLAND	GB	13,35	....
BNL	IT ★	2,36	+ 2,16
BNP PARIBAS	FR ★	102,90	+ 1,08
BSCH R	ES ★	9,30	+ 1,09
COMM.BANK OF GR	GR	37	....
COMMERZBANK	DE ★	18,35	....
CREDIT LYONNAIS	FR ★	37,81	– 0,08
CS GROUP N	CH	49,66	– 0,68
DANSKE BANK	DK	17,95	– 0,74
DEXIA	BE ★	15,69	– 0,57
DNB HOLDING	NO	5,17	....
DRESDNER BANK N	DE ★	41,20	– 0,36
EFG EUROBK ERGA	GR	15,86	....
ERSTE BANK	AT ★	57,38	– 1,07
ESPIRITO SANTO	PT ★	14,50	....
FOERENINGSSB A	SE	14,28	....
HALIFAX GROUP	GB	13,43	....
HSBC HLDG	GB	13,45	+ 0,24
IKB	DE ★	13,21	+ 0,08
INTESABCI	IT ★	2,74	....
JULIUS BAER HLD	CH	410,35	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	37,38	+ 0,59
LLOYDS TSB	GB	12,06	+ 0,13
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,77	– 0,72
NAT BANK GREECE	GR	26,66	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	95,40	– 0,10
NORDEA	SE	6,13	+ 0,89
ROLO BANCA 1473	IT ★	17,70	+ 2,08
ROYAL BK SCOTL	GB	27,83	+ 0,35
S-E-BANKEN -A-	SE	10,75	+ 0,51
SAN PAOLO IMI	IT ★	11,91	– 0,17
STANDARD CHARTE	GB	13,80	+ 0,12
STE GENERAL-A-	FR ★	64,75	+ 0,78
SVENSKA HANDELS	SE	17,10	+ 0,64
SWEDISH MATCH	SE	6,08	+ 0,90
UBS N	CH	56,12	– 0,60
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,57	+ 1,56
▶ DJ E STOXX BANK P		273,44	+ 0,61

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ACERALIA	ES ★	17,90	– 0,83
ACERINOX R	ES ★	39,38	– 1,30
ALUMINIUM GREEC	GR	35,70	....
ANGLO AMERICAN	GB	18,60	– 0,69
ASSIDOMAEN AB	SE	28,23	....
BEKAERT	BE ★	40,51	– 0,93
BHP BILLITON	GB	6,02	+ 0,27
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	44,70	– 0,51
BUNZL PLC	GB	6,85	....
CORUS GROUP	GB	1,31	....
ELVAL	GR	3,64	....
HOLMEN -B-	SE	25,84	+ 0,85
ISPAT INTERNATI	NL ★	2,10	– 0,47
JOHNSON MATTHEY	GB	15,71	....
M-REAL -B-	FI ★	7,16	– 0,56
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	55,50	....
OUTOKUMPU	FI ★	12,30	– 1,20
PECHINEY-A-	FR ★	60,50	– 1,22
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,31	....
RIO TINTO	GB	22,44	+ 0,51
SIDENOR	GR	4,22	....
SILVER & BARYTE	GR	8,92	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,60	....
STORA ENSO -A-	FI ★	15,45	+ 0,98
STORA ENSO -R-	FI ★	15,30	– 1,48
SVENSKA CELLULO	SE	31,05	– 0,35
THYSSENKRUPP	DE ★	17,32	+ 1,52
UMICORE	BE ★	45,65	– 0,98
UPM-KYMMENE COR	FI ★	40	+ 0,20
USINOR	FR ★	14,53	– 2,09
VIOHALCO	GR	9,50	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	32,15	– 0,92
WORMS N	FR ★	19,10	– 2,05
▶ DJ E STOXX BASI P		207,31	– 0,50

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
AIR LIQUIDE	FR ★	156	+ 0,52
AKZO NOBEL NV	NL ★	51	– 0,20
BASF AG	DE ★	43,85	+ 0,80
BAYER AG	DE ★	37,70	....
BOC GROUP PLC	GB	17,78	+ 0,09
CELANESE N	DE ★	22,80	– 0,65
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,70	– 0,23
CLARIANT N	CH	22,93	– 1,03
COLOPLAST -B-	DK	74,34	....
DEGUSSA (NEU)	DE ★	29,55	– 0,84
DSM	NL ★	43,65	+ 0,16
EMS-CHEM HOLD A	CH	4331,14	– 0,39
ICI	GB	6,80	+ 0,24
KEMIRA	FI ★	6,75	....
KON. VOPAK NV	NL ★	19,71	– 0,20
LONZA GRP N	CH	731,03	– 0,37
NORSK HYDRO	NO	49,03	....
RHODIA	FR ★	9,77	– 1,11
SOLVAY	BE ★	67,90	....
SYNGENTA N	CH	58,16	– 0,23
TESSENDERLO CHE	BE ★	27,03	+ 0,11
▶ DJ E STOXX CHEM P		347,70	+ 0,13

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
D'IETEREN SA	BE ★	182,70	– 0,11
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	34	....
INCHCAPE	GB	10,17	– 0,79
KVAERNER -A-	NO	1,06	....
MYTILINEOS	GR	5,40	....
UNAXIS HLDG N	CH	129,76	– 0,52
ORKLA	NO	19,06	....
SONAE SGPS	PT ★	0,88	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
EQUANT NV	NL ★	14,25	– 0,90
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,75	....
CABLE & WIRELES	GB	5,52	– 0,87
COLT TELECOM NE	GB	2,05	+ 0,79
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	19,55	+ 0,46
E.BISCOM	IT ★	52	+ 0,58
EIRCOM	IR ★	1,30	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	15,20	– 0,98
ENERGIS	GB	1,11	– 2,82
EUROPOLITAN HLD	SE	7,65	+ 2,17
FRANCE TELECOM	FR ★	46,05	+ 0,99
HELLENIC TELE (	GR	18,62	....
KINGSTON COM	GB	1,97	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	6,11	+ 1,66
KPNQWEST NV -C-	NL ★	8,41	– 1,18
VODAFONE LIBERT	NL ★	10,85	– 0,46
VODAFONE N	DE ★	213	+ 0,42
MOBILCOM	DE ★	26,02	– 1,40
OLD MUTUAL	GB	1,57	+ 1,04
OLIVETTI	IT ★	1,48	+ 0,68
PANAFON HELLENI	GR	6,22	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	9,20	....
SONERA	FI ★	6	– 1,64
SONG NETWORKS	SE	1,15	– 2,75
SWISSCOM N	CH	320,33	– 0,42
T.I.M.	IT ★	6,37	+ 0,95
TDC	DK	40,87	– 0,33
TELE2 -B-	SE	41,58	+ 0,66
VODAFONE TELECE	PT ★	9,36	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,76	+ 0,72
TELECOM ITALIA	IT ★	5,99	+ 0,17
TELEFONICA	ES ★	14,89	+ 0,20
TELEF.MOVILES	ES ★	8,48	+ 1,56
TELENOR	NO	4,79	....
TELIA	SE	5,09	....
TISCALI	IT ★	10,52	+ 0,38
VERSATEL TELECO	NL ★	1,07	....
VODAFONE GROUP	GB	2,92	– 0,55
▶ DJ E STOXX TCOM P		484,85	+ 0,27

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ACCIONA	ES ★	40,27	+ 0,68
ACESA R	ES ★	10,95	+ 1,11
ACS	ES ★	27,55	+ 1,59
AGGREGATE IND	GB	1,44	....
AKTOR SA	GR	8,90	....
AMEY	GB	6,05	....
AUREA R	ES ★	21,95	– 0,14
BOUYGUES	FR ★	37,73	– 0,71
BPB	GB	5,36	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	4,64	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,50	+ 1,49
CIMPOR R	PT ★	19,75	....
COLAS	FR ★	63,20	+ 1,04
CRH PLC	GB	31	+ 0,16
FCC	ES ★	24,05	– 0,21
GRUPO DRAGADOS	ES ★	15,35	+ 0,59
GRUPO FERROVIAL	ES ★	20,60	+ 1,93
HANSON PLC	GB	7,70	+ 0,63
HEIDELBERGER ZE	DE ★	55,80	+ 0,36
HELL.TECHNODO.R	GR	6,70	....
HERACLES GENL R	GR	12,86	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	17,95	– 0,55
HOLCIM	CH	254,77	– 0,66
IMERYS	FR ★	110,90	....
ITALCEMENTI	IT ★	8,80	+ 0,34
LAFARGE	FR ★	105,90	+ 0,09
MICHANIKI REG.	GR	2,60	....
NOVAR	GB	2,03	....
PILKINGTON PLC	GB	1,84	....
RMC GROUP PLC	GB	10,01	....
SAINT GOBAIN	FR ★	172,20	– 1,60
SKANSKA -B-	SE	7,82	+ 0,70
TAYLOR WOODROW	GB	2,91	– 1,10
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	151,80	....
TITAN CEMENT RE	GR	39,88	....
UPONOR -A-	FI ★	19	....
CIMENTS VICAT /	FR ★	58,90	....
VINCI	FR ★	66	+ 0,46
WIENERBERGER AG	AT ★	15,64	– 1,32
▶ DJ E STOXX CNST P		231,46	– 0,29

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ACCOR	FR ★	41,29	– 0,02
ADIDAS-SALOMON	DE ★	82,80	+ 0,67
AGFA-GEVAERT	BE ★	14,20	– 1,05
AIR FRANCE	FR ★	17,20	– 2,16
AIRTOURS PLC	GB	4,18	– 1,52
ALITALIA	IT ★	1,03	– 0,96
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	8,34	– 0,60
AUTOGRILL	IT ★	10,55	– 1,12
BANG & OLUFSEN	DK	30,25	+ 1,35
BENETTON	IT ★	13,96	....
BERKELEY GROUP	GB	11,82	+ 0,27
BRITISH AIRWAYS	GB	3,91	– 0,82
BULGARI	IT ★	9,44	+ 0,21
CHRISTIAN DIOR	FR ★	36,80	– 1,21
CLUB MED.	FR ★	46,50	– 1,17
COMPASS GROUP	GB	8,20	+ 0,20
DT.LUFTHANSA N	DE ★	17,10	+ 2,09
ELECTROLUX -B-	SE	17,48	+ 0,31
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,85	– 1,07
EMI GROUP	GB	6,10	– 0,53
EURO DISNEY	FR ★	1,04	+ 0,97
HDP	IT ★	3,50	+ 1,16
HERMES INTL	FR ★	176,90	....
HILTON GROUP	GB	3,70	+ 0,44
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	23,70	– 0,63
HUNTER DOUGLAS	NL ★	31,95	– 0,13
INDITEX R	ES ★	22,31	+ 0,50
J D WETHERSPOON	GB	7,06	– 0,46
KLM	NL ★	14	+ 0,36
LVMH	FR ★	47,99	– 1,36
MEDION	DE ★	50,91	– 1,11
MOULINEX	FR ★	0,01	....
NH HOTELES	ES ★	11,29	+ 0,80
NXT	GB	2,81	+ 2,96
P & O PRINCESS	GB	6,46	– 0,74
PERSIMMON PLC	GB	4,94	– 0,33
PREUSSAG AG	DE ★	30,30	– 0,16
RANK GROUP	GB	3,68	– 0,87
RICHEMONT UNITS	CH	22,62	+ 0,15
RYANAIR HLDGS	IR ★	13,42	....
SAIRGROUP N	CH	1,30	....
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	67,20	– 1,18
SIX CONTINENTS	GB	11,82	– 0,54
SODEXHO ALLIANC	FR ★	47,76	+ 0,34
THE SWATCH GRP	CH	100,89	– 1
THE SWATCH GRP	CH	21,81	– 0,77
TELE PIZZA	ES ★	1,72	+ 0,58
THOMSON MULTIME	PA	35,80	+ 1,13
WILSON BOWDEN	GB	13,24	....
WM-DATA -B-	SE	3	+ 1,47
WOLFORD AG	AT ★	10,19	+ 1,90
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,89	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		130,25	+ 0,41

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ACTELION N	CH	47,90	+ 0,64
ALTANA AG	DE ★	55,20	– 0,45
AMERSHAM	GB	10,62	+ 0,46
ASTRAZENECA	GB	49,85	+ 0,36
AVENTIS	FR ★	75,80	+ 0,53
BB BIOTECH	CH	80,68	– 1,66
CELLTECH GROUP	GB	14,74	+ 1,22
DISETRONIC HLDG	CH	910,39	– 0,74
ELAN CORP	IR ★	47,50	– 0,31
ESSILOR INTL	FR ★	32,70	+ 0,58
FRESENIUS MED C	DE ★	68,05	....
H. LUNDBECK	DK	26,75	+ 0,51
GALEN HOLDINGS	GB	11,03	– 1,01
GAMBRO -A-	SE	6,84	– 1,56
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,70	+ 0,82
H. LUNDBECK	DK	26,75	+ 0,51
NOVARTIS N	CH	38,83	– 0,09
NOVO-NORDISK -B	DK	42,08	+ 0,32
NOVOZYMES -B-	DK	22,18	+ 0,30
ORION B	FI ★	21,71	– 0,05
OXFORD GLYCOSCI	GB	11,30	+ 7,36
PHONAK HLDG N	CH	27,11	+ 1,01
QIAGEN NV	NL ★	23,30	– 0,72
ROCHE HLDG G	CH	76,09	– 0,44
SANOFI SYNTHELA	FR ★	80	+ 0,25
SCHERING AG	DE ★	57	+ 0,53
SERONO -B-	CH	954,55	– 0,64
SHIRE PHARMA GR	GB	13,06	– 0,37
SMITH & NEPHEW	GB	6,76	– 0,71
SSL INTL	GB	8,88	– 0,36
SULZER AG 100N	CH	180,04	+ 0,19
SYNTHES-STRATEC	CH	739,86	+ 0,55
UCB	BE ★	45,20	+ 0,67
WILLIAM DEMANT	DK	30,92	– 0,86
WS ATKINS	GB	10,70	....
ZELTIA	ES ★	8,61	+ 1,29
▶ DJ E STOXX HEAL		517,94	+ 0,30

(Publicité)

Le Monde
ÉCONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

Professeurs de lycée

▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ **Un nouveau service, une offre exceptionnelle !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
grandscomptes@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
BG GROUP	GB	4,50	– 0,36
BP	GB	8,61	+ 0,19
CEPSA	ES ★	12,52	+ 0,16
COFLEXIP	FR ★	158,70	– 2,70
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,50	....
GBL	BE ★	61,30	+ 0,16
ENI	IT ★	13,97	+ 1,45
ENTERPRISE OIL	GB	8,07	....
GBL	BE ★	61,30	+ 0,16
HELLENIC PETROL	GR	7,16	....
LATTICE GROUP	GB	2,45	+ 1,33
OMV AG	AT ★	89,74	– 2,03
PETROLEUM GEO-S	NO	7,77	....
REPSOL YPF	ES ★	14,47	+ 1,05
ROYAL DUTCH CO	NL ★	54,95	+ 0,92
SAIPEM	IT ★	5,92	+ 3,32
SHELL TRANSP	GB	7,73	+ 0,63
STATOIL	NO	7,65	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	158,70	+ 0,63
IHC CALAND	NL ★	52,75	– 0,47
▶ DJ E STOXX ENGY P		320,64	+ 0,85

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
3I GROUP	GB	14,37	+ 0,56
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,79	+ 1,10
BHW HOLDING AG	DE ★	27,70	+ 0,73
BPI R	PT ★	2,27	....
BRITISH LAND CO	GB	7,64	+ 0,85
CALEDONIA INV.S	GB	14,38	....
CANARY WHARF GR	GB	7,39	....
CATTLES ORD.	GB	4,92	+ 3,04
CLOSE BROS GRP	GB	14,26	+ 0,57
COBEPA	BE ★	63,30	+ 4,46
CONSORS DISC-BR	DE ★	11	– 1,61
CORIO NV	NL ★	25,85	+ 0,39
CORP FIN ALBA	ES ★	22,80	+ 1,33
DEPFA-BANK	DE ★	63,15	– 0,08
DROTT -B-	SE	11,45	– 0,47
EURAZEO	FR ★	63,30	+ 0,48
EURONEXT	NL ★	21,68	....
FINAXA	FR ★	81,75	....
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FORTIS (NL)	NL ★	27,07	....
GECINA	FR ★	92,60	+ 0,11
GIMV	BE ★	31,80	– 0,31
GREAT PORTLAND	GB	3,89	– 0,41
HAMMERSON	GB	7,25	– 0,22
ING GROEP	NL ★	28,05	– 1,16
LAND SECURITIES	GB	12,54	– 0,77
LIBERTY INTL	GB	7,83	– 2,02
LONDON STOCK EX	GB	6,80	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,49	+ 0,16
METROVACESA	ES ★	15,40	+ 0,06
MONTEDISON	IT ★	2,69	+ 0,37
PROVIDENT FIN	GB	10,87	– 1,61
RODAMCO EUROPE	NL ★	39,50	– 0,13
RODAMCO NORTH A	NL ★	51,05	– 0,78
ROLINCO NV	NL ★	25,32	– 0,16
SCHRODERS	GB	14,68	– 0,66
SIMCO N	FR ★	78,70	+ 0,51
SLOUGH ESTATES	GB	5,33	– 0,30
TECAN GRP N	CH	76,60	– 0,22
UNIBAIL	FR ★	58	+ 1,13
VALLEHERMOSO	ES ★	7,23	+ 0,42
WCM BETEILIGUNG	DE ★	12,25	– 1,21
▶ DJ E STOXX FINS P		234,74	– 0,20

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ALLIED DOMECQ	GB	6,38	+ 0,51
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,98	– 0,20
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,50	– 0,02
BRAU UNION	AT ★	41,11	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,02	+ 0,23
CARLSBERG -B-	DK	46,24	– 0,86
CARLSBERG AS -A	DK	41,67	– 0,64
COCA COLA HBC	GR	15,96	....
DANISCO	DK	39,79	....
DANONE	FR ★	134,30	+ 0,22
DELTA HOLDINGS	GR	8,16	....
DIAGEO	GB	12,43	+ 0,65
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,10	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	32,05	– 0,16
HELLENIC SUGAR	GR	9,54	....
KAMPS	DE ★	8,95	– 0,56
KERRY GRP-A-	GB	22,93	+ 0,71
KINGFISHER	GB	6,81	+ 1,20
KONINKLIJKE NUM	NL ★	25,50	+ 1,03
MONTEDISON	IT ★	2,69	+ 0,37
NESTLE N	CH	238,47	+ 0,29
NORTHERN FOODS	GB	2,73	+ 0,60
PARMALAT	IT ★	3,09	– 0,64
PERNOD RICARD	FR ★	84,65	– 0,65
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,03	+ 3
SCOTT & NEWCAST	GB	8,38	+ 0,78
SOUTH AFRICAN B	GB	7,68	+ 0,21
TATE & LYLE	GB	5,36	+ 0,61
TOMKINS	GB	3,60	+ 0,45
UNILEVER	NL ★	62,95	– 0,16
WHITBREAD PLC	GB	9,15	– 1,05
▶ DJ E STOXX F & BV P		225,26	+ 0,32

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ABB N	CH	12,16	+ 0,28
ADECCO N	CH	64	....
AGGREKO	GB	5,63	+ 0,29
ALSTOM	FR ★	13,28	– 0,45
ALTRAN TECHNO	FR ★	52,95	+ 0,09
ALUSUISSE GRP N	CH	856,04	....
ARRIVA	GB	5,26	– 0,31
ASSA ABLOY-B-	SE	16,83	– 0,64
ASSOC BR PORTS	GB	6,65	+ 2,49
ATLAS COPCO -A-	SE	27,09	– 0,20
ATLAS COPCO -B-	SE	25,30	....
ATTICA ENTR SA	GR	5,10	....
BAA	GB	9,54	+ 0,85
BBA GROUP PLC	GB	4,67	– 0,34
BODYCOTE INTL	GB	3,75	....
BRAMBLES INDUST	GB	5,83	+ 1,98
BUDERUS AG	DE ★	29,75	– 2,90
CAPITA GRP	GB	7,81	+ 0,83
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,80	+ 1,06
CGIP	FR ★	37,73	....
CHUBB	GB	2,84	....
CIR	IT ★	0,95	....
COBHAM	GB	17,92	....
COOKSON GROUP P	GB	1,65	– 0,97
COPENHAGEN AIRP	DK	72,86	....
DAMPSKIBS -A-	DK	7447,34	....
DAMPSKIBS -B-	DK	8401,78	....
DAMSKIBS SVEND	DK	11184,45	+ 0,48
DE LA RUE	GB	7,44	....
E.ON AG	DE ★	56,75	+ 0,44
ELECTROCOMPONEN	GB	9,35	+ 0,52
ENIRO	SE	7,98	– 0,68
EPCOS	DE ★	56,10	– 2,60
EUR AERO DEFENC	FR ★	14	– 1,34
EUROTUNNEL	FR ★	1,11	– 0,89
EXEL	GB	13,24	– 0,61
FINMECCANICA	IT ★	1,02	– 0,97
FINNLINES	FI ★	24,89	....
FKI	GB	3,07	....
FLS IND.B	DK	9,28	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	29,65	– 0,24
GAMESA	ES ★	14,98	+ 1,15
GKN	GB	4,57	....
GROUP 4 FALCK	DK	127,44	....
GROUP 4 FALCK	DK	127,44	....
GUARDIAN IT	GB	2,29	– 5,33
HAGEMEYER NV	NL ★	20,94	– 0,29
HALKOR	GR	4,56	....
HAYS	GB	3,60	+ 2,29
HEIDELBERGER DR	DE ★	47	– 1,47
HUHTAMAKI	FI ★	37,20	....
IFIL	IT ★	5,30	+ 0,95
IMI PLC	GB	4,42	+ 0,74
IND.VAERDEN -A-	SE	18,46	– 0,58
INDRA SISTEMAS	ES ★	9,81	+ 2,19
INVENSYS	GB	2,15	– 0,75
INVESTOR -A-	SE	12,43	....
INVESTOR -B-	SE	12,43	....
ISS	DK	59,42	+ 1,61
JOT AUTOMATION	FI ★	0,61	– 3,17
KINNEVIK -B-	SE	18,46	+ 1,49
KONE B	FI ★	87,80	+ 0,92
LEGRAND	FR ★	160	....
LINDE AG	DE ★	47,10	– 0,32
MAN AG	DE ★	24,90	....
MEGGITT	GB	3,08	....
METSO	FI ★	12,70	– 1,24
MG TECHNOLOGIES	DE ★	9,84	+ 0,92
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,50	+ 3,83
EXEL	GB	13,24	– 0,61
PACE MICRO TECH	GB	5,68	– 9,04
PARTEK	FI ★	9,80	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,92	– 0,41
PERLOS	FI ★	12,05	– 0,41
PREMIER FARNELL	GB	5,62	....
RAILTRACK	GB	4,52	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	16,10	....
RENTOKIL INITIA	GB	4,42	+ 0,74
REXAM	GB	6,49	– 0,74
REXEL	FR ★	65,50	– 2,09
RHI AG	AT ★	5	+ 8,70
RIETER HLDG N	CH	238,81	+ 0,86
ROLLS ROYCE	GB	2,92	– 0,55
SANDVIK	SE	26	....
SAURER N	CH	22,08	– 0,91
SCHNEIDER ELECT	FR ★	55,50	+ 0,73
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,92	....
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,92	....
SECURICOR	GB	1,99	– 1,60
SECURITAS -B-	SE	22,26	....
SERCO GROUP	GB	6,30	– 2,01
SGL CARBON	DE ★	27,50	....
SHANKS GROUP	GB	2,78	+ 0,58
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	34,20	+ 3,95
SKF -B-	SE	22,80	– 1,41
SMITHS GROUP	GB	11,54	+ 0,14
SOPHUS BEREND -	DK	22,05	– 0,30
SPIRENT	GB	2,95	– 0,54
STOLT NIELSEN	LU ★	139	....
TELE2 -B-	SE	41,58	+ 0,66
THALES	FR ★	38,61	+ 0,29
TOMRA SYSTEMS	NO	10,60	....
TPI	ES ★	4,44	+ 1,37
TRAFFICMASTER	GB	0,77	– 14,29
UNAXIS HLDG N	CH	129,76	– 0,52
VA TECHNOLOGIE	AT ★	25,15	– 4,41
VEDIOR NV	NL ★	14,40	– 0,69
VESTAS WIND SYS	DK	27,96	– 0,95
VINCI	FR ★	66	+ 0,46
VIVENDI ENVIRON	FR ★	36,20	+ 0,72
VOLVO -A-	SE	19,54	+ 0,84
VOLVO -B-	SE	20,25	+ 0,27
WARTSILA CORP A	FI ★	22,98	+ 1,68
XANSA	GB	6,26	+ 3,74
ZARDOYA OTIS	ES ★	10,85	– 0,46
▶ DJ E STOXX IND GO P		355,66	– 0,01

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
AEGIS GROUP	GB	1,66	....
AEGON NV	NL ★	28,64	+ 0,17
AGF	FR ★	52,65	+ 1,06
ALLEANZA ASS	IT ★	12,06	+ 1,43
ALLIANZ N	DE ★	264,30	+ 0,30
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	24,55	+ 0,61
BALOISE HLDG N	CH	101,23	– 0,33
BRITANNIC	GB	12,59	+ 0,52
CATTOLICA ASS	IT ★	24,35	+ 1,46
CGNU	GB	13,63	+ 0,72
CNP ASSURANCES	FR ★	35,29	+ 0,09
CODAN	DK	17,14	....
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	245,10	+ 0,45
ETHNIKI GEN INS	GR	10,30	....
EULER	FR ★	43,30	– 1,57
FONDIARIA ASS	IT ★	5,79	+ 2,66
FORTIS (B)	BE ★	27,50	....
FRIENDS PROVIDE	GB	3,20	+ 0,51
GENERALI ASS	IT ★	30,90	+ 0,98
GENERALI HLD VI	AT ★	152	– 0,13
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	4,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	12,11	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,65	+ 0,61
MEDIOLANUM	IT ★	10,65	+ 0,66
MUENCH RUECKVER	DE ★	296,50	+ 0,07
POHJOLA GRP.B	FI ★	23,30	+ 0,65
PRUDENTIAL	GB	13,08	+ 0,75
RAS	IT ★	12,65	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,62	– 1,20
SAI	IT ★	14,60	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,88	....
SCHW NATL VERS	CH	595,15	....
SCOR	FR ★	40,61	+ 0,02
SKANDIA INSURAN	SE	8,69	– 0,62
ST JAMES'S PLAC	GB	5,76	+ 0,56
STOREBRAND	NO	6,90	....
SWISS LIFE REG	CH	497,32	+ 0,55
SWISS RE N	CH	113,29	– 0,74
TOPDANMARK	DK	27,56	....
ZURICH FINL SVC	CH	274,14	– 0,98
▶ DJ E STOXX INSU P		332,89	+ 0,64

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
B SKY B GROUP	GB	12,74	+ 0,25
CANAL PLUS	FR ★	3,59	+ 0,28
CAPITAL RADIO	GB	12,75	....
CARLTON COMMUNI	GB	4,33	+ 1,13
DLY MAIL & GEN	GB	11,41	– 1,12
ELSEVIER	NL ★	13,49	+ 0,90
EMAP PLC	GB	12,92	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	11,78	+ 2,43
FUTURE NETWORK	GB	0,86	....
GRANADA	GB	2,42	+ 2,74
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	3,51	+ 0,29
GWR GROUP	GB	4,42	+ 1,11
HAVAS ADVERTISI	FR ★	9,06	....
INDP NEWS AND M	IR ★	2,13	+ 0,47
INFORMA GROUP	GB	4,78	+ 3,86
LAGARDERE SCA N	FR ★	48,64	– 0,33
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,86	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	32,20	– 0,62
MEDIASET	IT ★	8,48	+ 0,12
MODERN TIMES GR	SE	26,22	+ 1,05
MONDADORI	IT ★	7,25	– 0,41
NRJ GROUP	FR ★	22	– 1,96
PEARSON	GB	13,95	– 0,12
PRISA	ES ★	10,43	+ 0,38
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	6,40	+ 1,59
PT MULTIMEDIA R	PT ★	8,17	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	31,30	....
PUBLIGROUPE N	CH	224,20	– 2,08
REED INTERNATIO	GB	9,51	– 0,51
REUTERS GROUP	GB	11,95	+ 0,82
RTL GROUP	LU ★	45,11	+ 0,20
SMG	GB	2,44	– 3,21
SOGECABLE R	ES ★	26,24	+ 1,90
TAYLOR NELSON S	GB	3,16	– 2
TELEWEST COMM.	GB	1,10	+ 3,03
TF1	FR ★	30,23	+ 0,80
TRINITY MIRROR	GB	7,06	+ 2,34
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,59	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,51	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	58,85	– 0,59
VNU	NL ★	36,18	+ 0,17
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,30	– 0,78
WPP GROUP	GB	12,87	– 1,48
▶ DJ E STOXX MEDIA P		316,21	– 0,19

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
AHOLD	NL ★	31,38	+ 1,65
ALTADIS	ES ★	17,85	+ 1,13
AMADEUS GLOBAL	ES ★	7,19	+ 2,13
ATHENS MEDICAL	GR	3,90	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	84	....
AVIS EUROPE	GB	2,78	– 1,71
BEIERSDORF AG	DE ★	128,55	+ 0,43
BIC	FR ★	38,61	– 1,73
BRIT AMER TOBAC	GB	9,12	+ 0,18
CASINO GP	FR ★	82,35	– 0,30
CLARINS	FR ★	62,65	+ 0,24
COLRUYT	BE ★	48,90	+ 0,31
DELHAIZE	BE ★	59,20	+ 1,20
FIRSTGROUP	GB	4,55	– 0,70
GALLAHER GRP	GB	7,44	+ 1,10
GIB	BE ★	44	....
GIVAUDAN N	CH	348,53	– 0,77
HENKEL KGAA VZ	DE ★	63,60	– 0,16
ICELAND GROUP	GB	2,83	....
IMPERIAL TOBACC	GB	14,90	+ 0,76
JERONIMO MARTIN	PT ★	8,99	....
KESKO -B-	FI ★	10,45	+ 0,38
L'OREAL	FR ★	79,30	– 0,50
LAURUS NV	NL ★	5,03	....
MORRISON SUPERM	GB	3,31	+ 1,99
RECKITT BENCKIS	GB	16,34	+ 0,90
SAFEWAY	GB	5,13	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,96	+ 1,37
STAGECOACH GROU	GB	1,19	....
TERRA NETWORKS	ES ★	9,70	+ 2,43
TESCO PLC	GB	4	+ 0,40
TPG	NL ★	23,60	– 0,38
WANADOO	FR ★	5,97	– 1,16
WELLA AG VZ	DE ★	55,70	– 0,36
▶ DJ E STOXX N CY G P		384,64	+ 0,45

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ALLIANCE UNICHE	GB	8,57	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	40,40	....
BOOTS CO PLC	GB	9,65	– 0,17
BUHRMANN NV	NL ★	13,25	– 0,38
CARREFOUR	FR ★	56,50	+ 0,36
CASTO.DUBOIS	FR ★	60,10	+ 0,17
CC CARREFOUR	ES ★	13,63	+ 0,89
CHARLES VOEGELE	CH	46,20	....
D'IETEREN SA	BE ★	182,70	– 0,11
DEBENHAMS	GB	6,62	– 1,20
DIXONS GROUP	GB	4	+ 0,40
GAL LAFAYETTE	FR ★	164,70	+ 1,04
GEHE AG	DE ★	42,70	+ 1,91
GUCCI GROUP	NL ★	95,95	+ 0,10
GUS	GB	10,82	– 1,47
HENNES & MAURIT	SE	23,72	– 0,68
KARSTADT QUELLE	DE ★	45,05	+ 0,11
KINGFISHER	GB	5,93	....
MARKS & SPENCER	GB	5,96	+ 0,27
MATALAN	GB	5,36	– 0,90
METRO	DE ★	41,40	+ 1,97
MFI FURNITURE G	GB	2,21	....
NEXT PLC	GB	14,79	– 2,03
PINAULT PRINT.	FR ★	149,60	– 0,80
SIGNET GROUP	GB	1,63	– 0,98
VALORA HLDG N	CH	181,06	+ 2,50
VENDEX KBB NV	NL ★	13,85	+ 1,09
W.H SMITH	GB	8,07	....
WOLSELEY PLC	GB	9,25	....
▶ DJ E STOXX RETL P		300,62	+ 0,27

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
AIXTRON	DE ★	29,18	– 0,92
ALCATEL-A-	FR ★	20,44	– 2,20
ALTEC	GR	2,83	....
ARC INTERNATION	GB	0,77	– 4
ARM HOLDINGS	GB	6,12	+ 0,53
ASML HOLDING	NL ★	21,27	– 0,23
BAAN COMPANY	NL ★	2,65	– 0,75
BAE SYSTEMS	GB	5,30	+ 0,92
BALTIMORE TECH	GB	0,29	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,11	....
BULL	FR ★	1,19	– 1,65
BUSINESS OBJECT	FR ★	40,40	– 0,74
CAP GEMINI	FR ★	83,80	– 0,95
COMPTEL	FI ★	3,65	– 1,35
DASSAULT SYST.	FR ★	55,35	– 0,27
F-SECURE	FI ★	1,33	....
FILTRONIC	GB	6,47	– 0,74
FINMATICA	IT ★	19,31	– 0,67
GETRONICS	NL ★	4,20	– 0,24
GN GREAT NORDIC	DK	7,12	....
INFINEON TECHNO	DE ★	24,49	– 6,17
INFOGRAMES ENTE	FR ★	15,51	+ 1,51
INTRACOM R	GR	13,72	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,82	+ 4,08
LEICA GEOSYSTEM	CH	101,57	– 0,33
LOGICA	GB	11,33	– 0,71
LOGITECH INTL N	CH	44,50	– 0,76
MARCONI	GB	0,68	– 2,33
MB SOFTWARE	DE ★	0,20	....
NOKIA	FI ★	28,22	– 2,35
OCE	NL ★	11,82	– 0,42
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	33,90	+ 0,89
PSION	GB	1,52	– 1,05
SAGE GRP	GB	4,10	....
SAGEM	FR ★	68,95	– 0,51
SAP AG	DE ★	153,80	+ 0,26
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	56,56	– 2,29
SIEMENS AG N	DE ★	75,95	– 0,59
SPIRENT	GB	2,95	– 0,54
STMICROELECTRON	FR ★	38,10	– 0,83
THINK TOOLS	CH	16,95	– 2,54
THUS	GB	0,82	– 1,92
TIETOENATOR	FI ★	31,65	– 0,78
▶ DJ E STOXX TECH P		516,07	– 1,42

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/01
ACEA	IT ★	7,36	+ 0,68
AEM	IT ★	2,22	+ 0,91
BRITISH ENERGY	GB	3,68	– 0,44
CENTRICA	GB	3,62	+ 0,90
EDISON	IT ★	8,38	+ 0,60
ELECTRABEL	BE ★	225,80	+ 0,49
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,34	....
ENDESA	ES ★	16,91	+ 0,24
ENEL	IT ★	6,17	+ 0,49
EVN	AT ★	45,80	– 0,33
FORTUM	FI ★	5,15	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,13	+ 0,55
HIDRO CANTABRIC	ES ★	26,95	....
IBERDROLA	ES ★	13,89	+ 0,80
INNOGY HOLDINGS	GB	3,26	....
ITALGAS	IT ★	10,85	+ 1,12
KELDA	GB	5,86	....
NATIONAL GRID G	GB	7,30	+ 0,89
INTERNATIONAL P	GB	3,33	+ 0,98
OESTERR ELEKTR	AT ★	83,85	– 1,35
PENNON GROUP	GB	9,61	....
POWERGEN	GB	12,29	+ 0,13
SCOTTISH POWER	GB	6,34	+ 0,51
SEVERN TRENT	GB	11,45	– 0,70
SUEZ	FR ★	32,42	+ 1,22
UNION FENOSA	ES ★	17,27	+ 1,35
UNITED UTILITIE	GB	9,85	– 0,65
VIRIDIAN GROUP	GB	8,10	+ 0,40
▶ DJ E STOXX PO SUP P		287,02	+ 1,01

EURO NOUVEAU MARCHÉ

08/01 9 h 59 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 07/01
AIRSPRAY NV	17,10	....
ANTONOV	0,61	– 1,61
C/TAC	2,40	+ 0,84
CARDIO CONTROL	4,20	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,15	....
AMERICA SUL PREF-B	....	....
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,50	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 07/01
ARTHUR	3	....
ENVIPCO HLD CT	0,45	....
FARDIS B	15	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **CGIP** était réservée à la hausse, mardi matin 8 janvier, après avoir clôturé la veille à 37,73 euros. Le conseil d'administration de la CGIP, holding d'Ernest-Antoine Seillière, a soumis lundi aux actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire un projet d'offre publique de rachat d'actions sur environ 9 % du capital à 44 euros. Le prix retenu est supérieur à celui de 42 euros annoncé fin novembre 2001 lors de la présentation de la restructuration du groupe, qui doit se traduire par l'absorption de la CGIP par Marine Wendel. La CGIP initiera au même prix une OPA portant sur environ 8 % de son capital.
● Le groupe bancaire franco-belge **Dexia**, dont le titre reculait mardi de 0,57 % à 15,66 euros, a fait savoir lundi que son exposition au risque argentin s'élevait à 40 millions d'euros, une somme qui n'affecterait pas ses bénéfices à venir.
● Le titre **Valeo** s'échangeait, mardi matin, à 45,90 euros, en hausse de 0,44 %. L'équipementier automobile a annoncé lundi la fermeture de son usine de Carmen de Areco, en Argentine, site qui emploie 90 salariés et où sont fabriqués des commutateurs de planche de bord et des hauts de colonne de direction. La production de cette usine sera transférée vers un de ses sites au Brésil au cours de l'année 2002.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 8 JANVIER **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❩	41,16	269,99	−0,34	1
AFFINE		36,87	241,85	...	1,20
AGF	❩	52,65	345,36	+1,06	2
AIR FRANCE G	❩	17,25	113,15	−1,88	0,22
AIR LIQUIDE	❩	155,90	1022,64	+0,45	3
ALCATEL A	❩	20,33	133,36	−2,73	0,48
ALCATEL O		9,12	59,82	−3,90	0,10
ALSTOM	❩	13,24	86,85	−0,75	0,55
ALTRAN TECHN	❩	53	347,66	+0,19	0,14
ARBEL		3,15	20,66	−1,56	0,53
AREVA CIP		169,10	1109,22	+0,54	22,85
ATOS ORIGIN	❩	76	498,53	+0,40	...
AVENTIS	❩	75,50	495,25	+0,13	0,50
AXA	❩	24,65	161,69	+1,02	2,20
BACOU DALLOZ		...	...	...	0,90
BAIL INVESTI		122,50	803,55	−0,65	7,16
BAZAR HOT. V		...	...	...	3
BEGHIN SAY	❩	43,01	282,13	...	...
BIC	❩	38,61	253,26	−1,73	0,29
BNP PARIBAS	❩	103,10	676,29	+1,28	2,25
BOLLORE	❩	250	1639,89	+1,21	4
BOLLORE INV		54,10	354,87	−1,01	0,20
BONGRAIN		...	...	...	1,40
BOUYGUES	❩	37,75	247,62	−0,66	0,36
BOUYGUES OFF	❩	40,01	262,45	−2,15	1,10
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BULL#	❩	1,19	7,81	−1,65	...
BURELLE (LY)		49,72	326,14	+0,04	0,50
BUSINESS OBJ	❩	40,40	265,01	−0,74	...
CANAL +	❩	3,59	23,55	+0,28	0,15
CAP GEMINI	❩	83,60	548,38	−1,18	1,20
CARBONE-LORR	❩	31,75	208,27	−0,75	1,06
CARREFOUR	❩	56,50	370,62	+0,36	0,50
CASINO GUICH		60,75	398,49	−0,41	1,37
CASINO GUICH	❩	82,30	539,85	−0,36	1,33
CASTORAMA DU	❩	60,10	394,23	+0,17	2,85
CEGID (LY)		79,40	520,83	−0,69	2
CEREOL	❩	29	190,23	...	...
CERESTAR	❩	31,25	204,99	−0,16	...
CFF.RECYCLIN		41,47	272,03	−1,14	1,30
CGIP	❩	...	...	...	1
CHARGEURS		68,30	448,02	−1,01	2,13
CHRISTIAN DI	❩	36,65	240,41	−1,61	0,28
CIC -ACTIONS		120,80	792,40	+0,25	2,29
CIMENTS FRAN	❩	48,10	315,52	+0,31	1,40
CLARINS	❩	62,35	408,99	−0,24	1,10
CLUB MEDITER	❩	46,30	303,71	−1,59	1
CNP ASSURANC	❩	35,29	231,49	+0,09	1,08
COFACE	❩	47,99	314,79	−0,02	1,75
COFLEXIP		163	1069,21	−0,06	...
COLAS		63,20	414,56	+1,04	2,13
CONTIN.ENTRE		...	...	...	2
CRED.FON.FRA		14,50	95,11	−1,02	0,58
CREDIT LYONN	❩	37,76	247,69	−0,21	0,65
CS COM.ET SY		8,55	56,08	...	...
CREDIT AGRIC	❩	18,20	119,38	+0,11	...
DAMART		80,50	528,05	−0,49	3,80
DANONE	❩	134,50	882,26	+0,37	1,90
DASSAULT-AVI		306,60	2011,16	−4,49	6,20
DASSAULT SYS	❩	55,15	361,76	−0,63	0,31
DEV.R.N-P.CA		14,40	94,46	−1,03	0,55
DEVEAUX(LY)#		70,15	460,15	−4,75	4,20
DMC (DOLLFUS		8,24	54,05	+0,37	0,61
DYNACTION		27,40	179,73	+0,92	0,50
EIFFAGE	❩	71,70	470,32	+0,28	0,78
ELECT.MADAGA		24,50	160,71	...	...
ELIOR	❩	8,10	53,13	+0,62	0,07
ENTENIAL(EX		26,39	173,11	−0,04	0,40
ERAMET		34,95	229,26	+0,72	1,30
ESSILOR INTL	❩	32,55	213,51	+0,12	3,90
ESSO		82,20	539,20	+0,49	2,75
EULER	❩	43,30	284,03	−1,57	1,40
EURAZEO	❩	62,90	412,60	−0,16	0,48
EURO DISNEY	❩	1,04	6,82	+0,97	...
EUROTUNNEL	❩	1,11	7,28	−0,89	...
FAURECIA	❩	59,95	393,25	−0,42	0,91
F.F.P. (NY)	❩	101,60	666,45	−0,49	1,80
FIMALAC	❩	41,51	272,29	+0,27	0,90
FINAXA		...	...	...	2,20
FONC.LYON.#		26,50	173,83	...	0,85
FRANCE TELEC	❩	46,08	302,26	+1,05	1
FROMAGERIES		...	...	...	2,22
GALERIES LAF	❩	164,70	1080,36	+1,04	0,60
GAUMONT #		45	295,18	+0,22	0,57
GECINA	❩	92,60	607,42	+0,11	3,34
GENERALE DE		14,51	95,18	−0,62	...
GEOPHYSIQUE	❩	34,10	223,68	−0,55	1,22
GFI INFORMAT	❩	12,70	83,31	+1,44	0,15
GRANDVISION	❩	16,18	106,13	+1,76	0,25
GROUPE GASCO		78,50	514,93	...	3
GROUPE PARTO		72,50	475,57	−0,14	1,68
GR.ZANNIER (		82	537,88	...	0,73
GUYENNE GASC	❩	86,45	567,07	−0,06	1,50
HAVAS ADVERT	❩	9,08	59,56	+0,22	0,17
IMERYS	❩	110	721,55	−0,81	3,60
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
IMMOBANQUE		...	...	...	10,67
IM.MARSEILLA		...	...	...	22,26
INFOGRAMES E	❩	15,60	102,33	+2,09	...
INGENICO	❩	24,65	161,69	+0,20	0,10
ISIS		150	983,94	−3,23	...
JC DECAUX	❩	12,70	83,31	+1,52	...
KAUFMAN ET B		16,76	109,94	−0,77	0,82
KLEPIERRE	❩	109,40	717,62	...	2,75
L'OREAL	❩	79,30	520,17	−0,50	0,44
LAFARGE	❩	105,80	694	...	2,20
LAGARDERE	❩	48,55	318,47	−0,51	0,78
LAPEYRE	❩	46,92	307,78	+1,56	1,08
LEBON (CIE)		...	...	...	2,30
LEGRAND ORD.		160	1049,53	...	...
LEGRAND ADP		...	...	...	...
LEGRIS INDUS	❩	24,65	161,69	−2,76	1,20
LIBERTY SURF		3,77	24,73	+1,89	...
LOCINDUS		128,20	840,94	−0,62	10,18
LOUVRE #		62,55	410,30	−0,71	1,24
LUCIA		11,10	72,81	+0,91	1,83
LVMH MOET HE	❩	47,89	314,14	−1,56	0,22
MARINE WENDE	❩	...	...	...	2,20
MARIONNAUD P	❩	55,90	366,68	+0,72	...
MATUSSIERE F		9,39	61,59	+3,19	0,10
MAUREL ET PR		17,95	117,74	...	0,91
METALEUROP		3,70	24,27	−0,80	0,61
MICHELIN	❩	37,86	248,35	−0,89	0,80
MONTUPET SA		10,98	72,02	−0,18	0,17
NATEXIS BQ P	❩	95,40	625,78	−0,10	2,50
NEOPOST	❩	33,98	222,89	+0,53	...
NEXANS	❩	17,09	112,10	−0,23	...
NORBERT DENT		23,20	152,18	+1,75	0,40
NORD-EST		26,80	175,80	+0,04	0,94
NRJ GROUP	❩	22	144,31	−1,96	0,15
OBERTHUR CAR	❩	8,80	57,72	−1,12	...
OLIPAR		...	...	...	...
ORANGE	❩	10,40	68,22	−0,10	...
OXYG.EXT-ORI		354	2322,09	+0,23	14,68
PECHINEY ACT	❩	60,50	396,85	−1,22	1
PECHINEY B P		55,30	362,74	−5,47	3,31
PENAUILLE PO	❩	39,10	256,48	+0,77	0,28
PERNOD-RICAR	❩	84,50	554,28	−0,82	0,80
PEUGEOT	❩	46,70	306,33	−0,21	5
PINAULT-PRIN	❩	149,50	980,66	−0,86	2,18
PLASTIC OMN		62,20	408,01	+0,40	2
PROVIMI	❩	22,45	147,26	...	...
PSB INDUSTRI		89,25	585,44	−0,11	3,50
PUBLICIS GR.	❩	31,31	205,38	+0,03	0,20
REMY COINTRE	❩	25,80	169,24	+0,12	0,90
RENAULT	❩	42,46	278,52	+0,19	0,91
REXEL	❩	65,55	429,98	−2,02	1,61
RHODIA	❩	9,87	64,74	−0,10	0,40
ROCHETTE (LA		...	...	...	0,18
ROUGIER #		57,20	375,21	...	3,05
ROYAL CANIN	❩	139,10	912,44	+0,07	1,10
RUE IMPERIAL		...	...	...	21,19
SADE (NY)		46	301,74	−2,13	2,15
SAGEM ADP		52,90	347	−0,66	0,70
SAGEM S.A.	❩	69,75	457,53	+0,65	0,60
SAINT-GOBAIN	❩	172,40	1130,87	−1,49	4,30
SALVEPAR (NY		52	341,10	+2,06	3,05
SANOFI SYNTH	❩	80,05	525,09	+0,31	0,44
SCHNEIDER EL	❩	56	367,34	+1,63	1,60
SCOR SVN	❩	40,70	266,97	+0,25	1,70
S.E.B.	❩	67,10	440,15	−1,32	1,90
SEITA		48,50	318,14	+2,93	1,40
SELECTIBAIL(		15,92	104,43	−1,12	1,56
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		161,40	1058,71	...	6,68
SIMCO	❩	78,70	516,24	+0,51	2,60
SKIS ROSSIGN		14,50	95,11	−2,36	0,28
SOCIETE GENE	❩	65	426,37	+1,17	2,10
SODEXHO ALLI	❩	47,66	312,63	+0,13	2,24
SOGEPARC (FI		...	...	...	0,50
SOPHIA	❩	30,92	202,82	−0,74	1,52
SOPRA GROUP	❩	42	275,50	+0,60	0,62
SPIR COMMUNI	❩	75,80	497,22	−0,52	3
SR TELEPERFO	❩	24,57	161,17	+0,08	0,15
STERIA GROUP		32,05	210,23	+2,07	0,48
SUCR.PITHIVI		...	...	...	12
SUEZ	❩	32,38	212,40	+1,09	3,30
TAITTINGER		...	...	...	11,62
TECHNIP-COFL	❩	151,80	995,74	...	3,30
TF1	❩	30,35	199,08	+1,20	0,65
THALES	❩	38,65	253,53	+0,39	0,62
THOMSON MULT	❩	35,94	235,75	+1,53	...
TOTAL FINA E	❩	158,80	1041,66	+0,70	3,30
TRANSICIEL #	❩	38,25	250,90	−0,78	0,50
UBI SOFT ENT	❩	37,58	246,51	−0,45	...
UNIBAIL (POR	❩	58	380,46	+1,13	5
UNILOG	❩	74,65	489,67	−0,27	0,39
USINOR	❩	14,55	95,44	−1,95	0,56
VALEO	❩	45,47	298,26	−0,50	1,35
VALLOUREC	❩	56,60	371,27	+0,53	1,30
VICAT		58,65	384,72	−0,42	0,95
VINCI	❩	65,75	431,29	+0,08	1,65
VIVARTE		132	865,86	+0,76	1,98
VIVENDI ENVI	❩	36,14	237,06	+0,56	0,55
VIVENDI UNIV	❩	58,65	384,72	−0,93	1
WANADOO	❩	5,97	39,16	−1,16	...
WORMS (EX.SO		19,10	125,29	−2,05	0,50
ZODIAC	❩	211,80	1389,32	+0,86	5,20
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		64,30	421,78	−0,08	4,21
AMERICAN EXP		42,10	276,16	+0,24	0,08
AMVESCAP EXP		...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT		40,55	265,99	−2,76	0,92
A.T.T. #		20,65	135,46	−0,48	0,04
BARRICK GOLD		18,71	122,73	−1,58	0,09
COLGATE PAL.		63	413,25	+0,48	0,17
DIAGO PLC		...	...	...	0,21
DOW CHEMICAL		...	...	...	0,32
DU PONT NEMO		50	327,98	−0,50	0,33
ECHO BAY MIN		0,66	4,33	+1,54	0,02
ELECTROLUX		...	...	...	...
ELF GABON		156	1023,29	+0,65	47,24
ERICSSON #	❩	6,38	41,85	−0,31	0,04
FORD MOTOR #		18,50	121,35	−2,43	0,14
GENERAL ELEC	❩	44,17	289,74	−2,69	0,17
GENERAL MOTO		56,75	372,26	...	0,48
GOLD FIELDS		5,46	35,82	−1,62	0,05
HARMONY GOLD		7,30	47,88	−7,71	0,09
HITACHI #		8,15	53,46	−2,51	0,02
HSBC HOLDING	❩	13,30	87,24	−0,67	0,21
I.B.M.	❩	139	911,78	−0,57	0,13
I.C.I.		...	...	...	0,10
ITO YOKADO #		47,61	312,30	−2,96	0,12
I.T.T. INDUS		56,15	368,32	−0,27	0,14
MATSUSHITA		15,14	99,31	+0,93	0,03
MC DONALD'S		30,43	199,61	...	0,22
MERK AND CO	❩	65	426,37	−0,76	0,33
MITSUBISHI C		...	...	...	0,02
NESTLE SA #	❩	238,60	1565,11	+0,13	23,42
NORSK HYDRO		48,41	317,55	−1,20	1
PFIZER INC		45	295,18	+1,63	0,10
PHILIP MORRI	❩	52,05	341,43	+0,29	0,55
PROCTER GAMB		86,55	567,73	−1,65	0,36
RIO TINTO PL		...	...	...	0,23
SCHLUMBERGER	❩	61	400,13	...	0,21
SEGA ENTERPR		...	...	...	0,08
SHELL TRANSP		...	...	...	0,09
SONY CORP. #	❩	53,70	352,25	−1,10	0,13
T.D.K. #		54	354,22	−5,68	0,13
TOSHIBA #		4	26,24	−3,85	0,03
UNITED TECHO		73,80	484,10	+0,34	0,21
ZAMBIA COPPE		0,33	2,16	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❩ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 7 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO #	❩	18,15	119,06	+0,50
AB SOFT	◆	6	39,36	...
ABEL GUILLEM		5,26	34,50	−0,75
ACCESS COMME		4,10	26,89	+2,50
ACTEOS		2,53	16,60	−8
ADL PARTNER		10,33	67,76	+0,29
ALDETA	◆	2,10	13,78	...
ALGORIEL #		5	32,80	...
ALPHA MOS #		4	26,24	...
ALPHA MOS BO	◆	0,21	1,38	...
ALTAMIR & CI		69,30	454,58	+8,28
ALTI #		10,85	71,17	+3,33
ARTPRICE COM		3,94	25,84	−3,67
ASTRA		0,69	4,53	+4,55
AUFEMININ.CO		1,01	6,63	−0,98
AUTOMA TECH		3,15	20,66	−1,56
AVENIR TELEC	◆	0,16	1,05	...
AVENIR TELEC	❩	1,86	12,20	−2,11
BAC MAJESTIC		2,51	16,46	+5,02
BARBARA BUI		13,39	87,83	+3,80
BCI NAVIGATI		4,80	31,49	...
BELVEDERE		26	170,55	−0,19
BOURSE DIREC		2,28	14,96	...
BRIME TECHN	◆	0,35	2,30	...
BRIME TECHNO		36,10	236,80	+1,12
BUSINESS ET		9,15	60,02	−3,58
BUSINESS INT		2,02	13,25	−1,46
BVRP ACT.DIV		9,25	60,68	...
CAC SYSTEMES		3,73	24,47	+6,57
CALL CENTER		8,20	53,79	...
CARRERE GROU		18,50	121,35	...
CAST		3,20	20,99	−5,88
CEREP		17,52	114,92	−2,40
CHEMUNEX		0,56	3,67	+1,82
CMT MEDICAL		12,20	80,03	−2,01
COALA #		19	124,63	...
COHERIS ATIX		10,95	71,83	−5,60
COIL		13,01	85,34	−0,31
COM 6		1,91	12,53	...
CONSODATA		14,50	95,11	−3,20
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		2,60	17,05	+2,36
CROSS SYSTEM		1,21	7,94	...
CRYO #		4,57	29,98	−1,08
CRYONETWORKS.		10,55	69,20	+3,43
CYBERDECK #		0,67	4,39	...
CYBER PRES.P		15,50	101,67	−2,82
CYBERSEARCH		1,95	12,79	−3,94
CYRANO #	◆	...	...	...
D INTERACTIV		1,12	7,35	−5,08
DIREKT ANLAG		16	104,95	+11,89
DALET #		2,19	14,37	+26,59
DATASQUARE #		0,80	5,25	−1,23
DEVOTEAM #		19,30	126,60	−4,69
DMS #		11,50	75,44	+0,09
DURAN DUBOI		17,90	117,42	−0,56
DURAND ALLIZ	◆	0,27	1,77	...
DURAN BS 00	◆	0,12	0,79	...
EFFIK #		25	163,99	...
EGIDE #		94,10	617,26	+4,85
EMME NV		14,12	92,62	−2,22
ESI GROUP		16	104,95	...
ESKER		5	32,80	...
EUROFINS SCI		18,44	120,96	+1,32
EURO.CARGO S		13,54	88,82	+8,32
FI SYSTEM #		2,05	13,45	−0,49
FIMATEX #		3,41	22,37	−0,29
FLOREANE MED		8,80	57,72	−0,56
FI SYSTEM BS	◆	0,09	0,59	...
GAMELOFT COM		0,79	5,18	−1,25
GAUDRIOT #		33,42	219,22	−0,24
GENERIX #		18	118,07	−2,28
GENESYS #	❩	14	91,83	+2,79
GENSET	❩	7,97	52,28	−0,50
GENUITY INC		1,59	10,43	−1,24
GL TRADE #		43,35	284,36	+3,21
GPE ENVERG.C		0,75	4,92	...
SILICOMP #		22,61	148,31	+1,39
GUILLEMOT BS		7,90	51,82	+12,70
GUILLEMOT #		18,85	123,65	−2,73
GUYANOR ACTI		0,13	0,85	−13,33
GENESYS BS00		0,59	3,87	−3,28
HF COMPANY		35,90	235,49	...
HIGH BON DE		4,05	26,57	−7,95
HIGH CO.#		112,50	737,95	−2,93
HIGHWAVE OPT	❩	3,38	22,17	−2,59
HIMALAYA		1,78	11,68	−3,78
HI MEDIA		0,79	5,18	+3,95
HOLOGRAM IND		4,89	32,08	+0,82
HUBWOO.COM		1,95	12,79	−4,88
IB GROUP.COM		2,27	14,89	+5,09
IDP		0,85	5,58	+2,41
IGE +XAO		9,84	64,55	−0,40
ILOG #		13,70	89,87	+1,48
INFOSOURCES		0,74	4,85	...
INFOTEL #		29	190,23	−1,36
INFO VISTA		4,26	27,94	+0,24
INTEGRA		1,28	8,40	−1,54
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IPSOS #	❩	66,10	433,59	+0,08
IPSOS BS00		1,13	7,41	−7,38
IT LINK		6,25	41	+11,61
ITESOFT		1,43	9,38	−15,88
IXO		0,46	3,02	...
IXO DS01 PRE	◆	0,01	0,07	...
IMECOM GROUP		1,50	9,84	−5,06
INTERCALL RE		14,15	92,82	+1,07
KALISTO ENTE		1,36	8,92	−2,16
ORCHESTRA KA		0,83	5,44	+5,06
KEYRUS PROGI		1,05	6,89	−1,87
LA COMPAGNIE		6,90	45,26	−1,43
TETE DS LES		1,15	7,54	+3,60
LEXIBOOK # S		17,40	114,14	−2,03
LINEDATA SER		20,90	137,10	+5,29
LYCOS EUROPE		0,82	5,38	...
LYCOS FRANCE		1,70	11,15	−1,16
MEDCOST #		1,23	8,07	+2,50
MEDIDEP #		20,93	137,29	+1,11
MEMSCAP		3,05	20,01	−0,97
METROLOGIC G		62,50	409,97	+3,22
MICROPOLE UN		4,36	28,60	−0,68
MILLIMAGES		7,51	49,26	+0,27
MONDIAL PECH	◆	5,61	36,80	...
NATUREX		14,99	98,33	−0,99
NET2S #		5,40	35,42	−2,53
NETGEM		2,36	15,48	−0,42
NETVALUE #		1,34	8,79	−2,19
NEURONES #		3,79	24,86	+1,88
NICOX #		52,90	347	+2,52
OLITEC		10,95	71,83	+0,37
OPTIMS #		1,55	10,17	+5,44
OXIS INTL RG		0,22	1,44	...
PERF.TECHNO.	◆	0,01	0,07	...
PERFECT TECH		7,19	47,16	+3,16
PHARMAGEST I		16,70	109,54	−0,60
PHONE SYS.NE		2,65	17,38	−1,85
PICOGIGA		5,38	35,29	−4,10
PROLOGUE SOF		5,10	33,45	−1,92
PROSODIE #		33,60	220,40	−1,18
PROSODIE BS	◆	1,80	11,81	...
JEAN CLAUDE		1,40	9,18	+10,24
QUALIFLOW		7	45,92	+2,94
QUANTEL		4,25	27,88	+0,47
R2I SANTE		4,35	28,53	−8,23
R2I SANTE BO	◆	0,02	0,13	...
RECIF #		16,45	107,90	+8,22
REGINA RUBEN		0,42	2,76	−6,67
REPONSE #		11	72,16	+4,76
RIBER #		5,14	33,72	−1,34
RIGIFLEX INT		31	203,35	−1,59
RISC TECHNOL		7,97	52,28	−0,13
SAVEURS DE F		11,95	78,39	−0,42
SELF TRADE		2,35	15,41	...
SITICOM GROU		5,50	36,08	−0,18
SODITECH ING		3,71	24,34	...
SOFT COMPUTI		3,70	24,27	−2,63
SOI TEC SILI	❩	25,49	167,20	+0,35
SOLUCOM		24	157,43	−1,64
SQLI		1,37	8,99	−1,44
STACI #		1,50	9,84	...
STELAX		0,68	4,46	...
SYNELEC #		12,10	79,37	−6,92
SYSTAR #		3,88	25,45	+3,47
SYSTRAN		2,09	13,71	−2,34
SOI TEC BS 0		14,20	93,15	...
TELECOM CITY		2,87	18,83	+2,50
TEL.RES.SERV		1,80	11,81	+1,12
THERMATECH I		14,70	96,43	+2,80
TISCALI SPA		10,45	68,55	−3,24
TITUS INTERA		3,72	24,40	−1,85
TITUS INTER		1,13	7,41	+2,73
TRACING SERV		18	118,07	−1,10
TRANSGENE #		7,75	50,84	+1,97
UBIQUS		2,87	18,83	+12,11
UMANIS #		3,24	21,25	...
UNION TECHNO	◆	0,04	0,26	...

SECOND MARCHÉ

MARDI 8 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		27,04	177,37	+0,15
ACTIELEC TEC		6,05	39,69	+0,83
ALGECO #		93,30	612,01	−0,21
ALTEDIA		28,80	188,92	−0,69
ALTEN (SVN)	❩	16,10	105,61	−2,13
APRIL S.A.#(		18,77	123,12	+1,96
ARKOPHARMA #		49,70	326,01	−0,20
ASSYSTEM #		28,85	189,24	+0,17
AUBAY		4,08	26,76	−0,97
BENETEAU #		88,60	581,18	−0,45
BOIRON (LY)#		73,45	481,80	+1,59
BONDUELLE		47,12	309,09	+0,26
BQUE TARNEAU	◆	82,50	541,16	...
BRICORAMA #		57	373,90	+0,35
BRIOCHE PASQ		68	446,05	+0,07
BUFFALO GRIL		8,80	57,72	−1,12
C.A. OISE CC	◆	95,35	625,45	...
C.A. PARIS I		70,20	460,48	+0,14
C.A.PAS CAL		136,60	896,04	+0,44
CDA-CIE DES		55,05	361,10	−1,70
CEGEDIM #		51,40	337,16	...
CIE FIN.ST-H	◆	141,50	928,18	...
CNIM #		53	347,66	+0,86
COFITEM-COFI	◆	60	393,57	...
DANE-ELEC ME		4,15	27,22	−3,04
ETAM DEVELOP		9,90	64,94	−4,35
EUROPEENNE C		55,25	362,42	−0,72
EXPAND S.A.	◆	48,90	320,76	...
FINATIS(EX.L	◆	124,90	819,29	...
FININFO		33,20	217,78	+0,15
FLEURY MICHO		24	157,43	...
FOCAL GROUPE		55	360,78	...
GECI INTL		7,88	51,69	−0,13
GENERALE LOC		15,80	103,64	−1,25
GEODIS	◆	28,99	190,16	...
GFI INDUSTRI		23,55	154,48	−0,08
GRAND MARNIE	◆	7500	49196,78	...
GROUPE BOURB	◆	57,50	377,18	...
GROUPE CRIT		22,45	147,26	+1,13
GROUPE J.C.D	◆	154	1010,17	...
HERMES INTL	❩	176,10	1155,14	−0,45
HYPARLO #(LY		32,28	211,74	−0,37
IMS(INT.META		7,79	51,10	−0,13
INTER PARFUM		55,90	366,68	−0,18
JET MULTIMED		13,13	86,13	+0,61
LAURENT-PERR		24,10	158,09	...
LDC		112,10	735,33	−0,36
LECTRA (B) #		5,39	35,36	+1,70
LOUIS DREYFU		14,19	93,08	...
LVL MEDICAL		23,50	154,15	+0,04
M6-METR.TV A	❩	32,21	211,28	−0,59
MANITOU #		66,90	438,84	+1,36
MANUTAN INTE		37,48	245,85	+4,11
PARC DES EXP	◆	103,70	680,23	...
PCAS #		23,20	152,18	+0,83
PETIT FOREST		45	295,18	−0,66
PIERRE VACAN		72,90	478,19	+0,41
PINGUELY HAU	❩	11,68	76,62	−0,09
POCHET	◆	100	655,96	...
RADIALL #		75,80	497,22	...
RALLYE (LY)	❩	50,20	329,29	+0,40
RODRIGUEZ GR	❩	63	413,25	...
SABATE-DIOSO		15,23	99,90	...
SECHE ENVIRO	◆	77,75	510,01	...
SINOP.ASSET	◆	27,50	180,39	...
SIPAREX CROI		24,50	160,71	...
SOLERI	◆	164	1075,77	...
SOLVING #		49,75	326,34	−0,48
STEF-TFE #		58	380,46	...
SYLEA	◆	40	262,38	...
SYLIS #		20	131,19	...
SYNERGIE (EX		32	209,91	+0,31
TEAM PARTNER		4,10	26,89	−1,20
TRIGANO	❩	35,25	231,22	+5,22
UNION FIN.FR		35,75	234,50	+2,44
VILMOR.CLAUS		70	459,17	...
VIRBAC		92	603,48	+2,22
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 janvier**

Émetteurs	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,67	168,38	07/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,86	176,19	07/01
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
ANTIN OBLI. MT C	154,56	1013,85	06/01
ANTIN OBLI. MT D	141,68	929,36	06/01
ANTIN OBLI. SPREADS C	187,59	1230,51	07/01
BNP MONÉ COURT TERME	2510,14	16465,44	07/01
BNP MONÉ PLACEMENT C	13759,52	90256,53	07/01
BNP MONÉ PLACEMENT D	12013,38	78802,61	07/01
BNP MONÉ TRÉSORERIE	78458,93	514656,84	07/01
BNP OBLI. CT	166,71	1093,55	07/01
BNP OBLI. LT	34,40	225,65	07/01
KLEBER EURO SOUVERAIN C	1974,55	12952,20	07/01
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1838,51	12059,84	07/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	110,28	723,39	06/01
BP MEDITERRANÉE DÉV.	55,18	361,96	06/01
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	98,84	648,35	06/01
BP OBLIG. EUROPE	52,28	342,93	07/01
BP SÉCURITÉ	103742,73	680507,70	07/01
CYCLEO EUROPE CYCLIQUE.	110,63	725,69	04/01
CYCLEO EUROPE CROISSAN	122,42	803,02	04/01
CYCLEO EUROPE DÉFENSIV.	99,82	654,78	04/01
EUROACTION MIDCAP	131,44	862,19	07/01
FRUCTI EURO 50	99,87	655,10	07/01
FRUCTIFRANCE C	84,18	552,18	07/01
FRUCTIFONDS FRANCE NM	194,44	1275,44	07/01
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	188,19	1234,45	06/01
NORD SUD DÉVELOP. C	514,76	3376,60	06/01
NORD SUD DÉVELOP. D	397,26	2605,85	06/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 92 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	52,19	342,34	07/01
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,94	117,68	07/01
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	66,05	433,26	07/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,20	289,93	07/01
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	43,90	287,97	07/01
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	44,88	294,39	07/01
ÉCUR. EXPANSION C	14848,25	97398,14	07/01
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,45	278,45	06/01
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	53,97	354,02	07/01
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,76	1474,33	07/01
ÉCUR. MONÉTAIRE D	187,22	1228,08	07/01
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D.	175,30	1149,89	07/01
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	41,01	269,01	07/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,57	1794,50	07/01
ÉPARCOURT-SICAV D	28,52	187,08	07/01
GÉOPTIM C	2338,49	15339,49	07/01
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,88	248,48	07/01
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,70	227,62	07/01
ÉCUREUIL VITALITÉ C	41,36	271,30	07/01
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	348,69	2287,26	07/01
ATOUT EUROPE C	520,26	3412,68	07/01
ATOUT FRANCE C	200,93	1318,01	07/01
ATOUT FRANCE D	178,68	1172,06	07/01
ATOUT FRANCE ASIE D	78,76	516,63	07/01
ATOUT FRANCE EUROPE D	180,69	1185,25	07/01
ATOUT FRANCE MONDE D	45,58	298,99	07/01
ATOUT MONDE C	53,67	352,05	07/01
ATOUT SÉLECTION D	106,83	700,76	07/01
CAPITOP EUROBLIG C	101,49	665,73	07/01
CAPITOP EUROBLIG D	83,73	549,23	07/01
CAPITOP MONDOBLIG C	45,09	295,77	07/01
CAPITOP REVENUS D	173,43	1137,63	07/01
DIÈZE C	443,33	2908,05	07/01
INDICIA EUROLAND D	114,19	749,04	04/01
INDICIA FRANCE D	377,19	2474,20	04/01
INDOCAM AMÉRIQUE C	41,23	270,45	07/01
INDOCAM ASIE C	18,30	120,04	07/01
INDOCAM FRANCE C	344,06	2256,89	07/01
INDOCAM FRANCE D	282,81	1855,11	07/01
INDOCAM MULTI OBLIG. C	188,34	1235,43	07/01
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	79,56	521,88	04/01
CAPITOP MONÉTAIRE C	192,96	1265,73	09/01
CAPITOP MONÉTAIRE D	182,93	1199,94	09/01
INDOCAM FONCIER	94,40	619,22	07/01
INDOCAM VAL. RESTR. C	273,82	1796,14	04/01
MASTER ACTIONS C	42,03	275,70	03/01
MASTER DUO C	14,33	94	03/01
MASTER OBLIGATIONS C	30,95	203,02	03/01
MASTER PEA D	12,69	83,24	03/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,80	123,32	04/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,62	115,58	04/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,93	124,17	04/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,23	113,02	04/01
OPTALIS EXPANSION C	15,17	99,51	04/01
OPTALIS EXPANSION D	14,80	97,08	04/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	18	118,07	04/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,81	103,71	04/01
PACTE SOL. LOGEM.	76,97	504,89	28/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,98	537,75	28/12
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,88	235,36	07/01
CIC CAPIRENTE MT D	26,64	174,75	07/01
CIC AMÉRIQUE LATINE	116,65	765,17	07/01
CIC CONVERTIBLES	5,50	36,08	07/01
CIC COURT TERME C	34,32	225,12	07/01
CIC COURT TERME D	27,14	178,03	07/01
CIC DOLLAR CASH	1426,01	....	07/01
CIC ECOCIC	363,14	2382,04	04/01
CIC ELITE EUROPE	132,78	870,98	07/01
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2074,13	13605,40	07/01
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1635,97	10731,26	07/01
CIC EUROLEADERS	399,29	2619,17	07/01
CIC FRANCE C	36,14	237,06	07/01
CIC FRANCE D	36,14	237,06	07/01
CIC HORIZON C	68,26	447,76	04/01
CIC HORIZON D	65,84	431,88	04/01
CIC MENSUEL	1428,10	9367,72	07/01
CIC MONDE PEA	28,89	189,51	07/01
CIC OBLI COURT TERME C	24,68	161,89	07/01
CIC OBLI COURT TEME D	19,58	128,44	07/01
CIC OBLI LONG TERME C	15,48	101,54	07/01
CIC OBLI LONG TERME D	15,29	100,30	07/01
CIC OBLI MONDE	407,26	2671,45	04/01
CIC OR ET MAT	105,75	693,67	07/01
CIC ORIENT	166,75	1093,81	07/01
CIC PIERRE	34,62	227,09	07/01
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	170,28	1116,96	04/01
CIC EUROPEA C	10,76	70,58	07/01
CIC EUROPEA D	10,49	68,81	07/01
CIC EURO OPPORTUNITÉ	31,95	209,58	07/01
CIC GLOBAL C	249,25	1634,97	07/01
CIC GLOBAL D	249,25	1634,97	07/01
CIC HIGH YIELD	102,76	674,06	10/07
CIC JAPON	7,99	52,41	07/01
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	109,50	718,27	04/01
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,81	38,11	07/01
CIC PROFIL DYNAMIQUE	23,57	154,61	04/01
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,84	123,58	04/01
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,82	890,92	04/01
CIC TAUX VARIABLES	197,46	1295,25	04/01
CIC TECHNO. COM	85,42	560,32	07/01
CIC USA	18,63	122,20	07/01
CIC VAL. NOUVELLES	297,42	1950,95	07/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	225,60	1479,84	07/01
LION 20000 C/3 11/06/99	493,02	3234	07/01
LION 20000 D/3 11/06/99	415,20	2723,53	07/01
SICAV 5000	162,86	1068,29	07/01
SLIVAFRANCE	281,41	1845,93	07/01
SLIVARENTE	39,64	260,02	07/01
SLIVINTER	156,07	1023,75	07/01
TRILION	742,48	4870,35	04/01
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	184,46	1209,98	07/01
ACTILION DYNAMIQUE D	173,75	1139,73	07/01
ACTILION PEA DYNAMIQUE	68,51	449,40	07/01
ACTILION ÉQUILIBRE C	177,17	1162,16	04/01
ACTILION ÉQUILIBRE D	165,65	1086,59	04/01
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	169,72	1113,29	07/01
ACTILION PRUDENCE C	173,37	1137,23	07/01
ACTILION PRUDENCE D	161,56	1059,76	07/01
INTERLION	235,01	1541,56	02/01
LION ACTION EURO	91,91	602,89	07/01
LION PEA EURO	93,02	610,17	07/01
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
CM EURO PEA	22,08	144,84	07/01
CM EUROPE TECHNOL	4,60	30,17	07/01
CM FRANCE ACTIONS	35,22	231,03	07/01
CM MID. ACT. FRANCE	31,32	205,45	07/01
CM MONDE ACTIONS	320,59	2102,93	07/01
CM OBLIG. LONG TERME	104,03	682,39	07/01
CM OPTION DYNAM.	31,44	206,23	07/01
CM OPTION ÉQUIL.	54,16	355,27	07/01
CM OBLIG. COURT TERME	165,46	1085,35	07/01
CM OBLIG. MOYEN TERME	341,66	2241,14	07/01
CM OBLIG. QUATRE	164,09	1076,36	07/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,43	127,45	07/01
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	127,73	837,85	04/01
ASIE 2000	82,29	539,79	04/01
NOUVELLE EUROPE	222,67	1460,62	04/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3633,81	23836,23	04/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3292,68	21598,56	04/01
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	341,28	2238,65	04/01
ST-HONORÉ FRANCE	58,16	381,50	04/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	80,63	528,90	04/01
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	117,67	771,86	04/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	374,51	2456,62	04/01
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	96,32	631,82	04/01
WEB INTERNATIONAL	27,22	178,55	04/01
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	204,75	1343,07	04/01
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6031,62	39564,83	04/01
STRATÉGIE INDICE USA	9529,24	62507,72	04/01
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	107,61	705,88	07/01
ADDILYS D	106,76	700,30	07/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,24	172,12	07/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,41	166,68	07/01
AMPLITUDE EUROPE C	33,13	217,32	07/01
AMPLITUDE EUROPE D	31,74	208,20	07/01
AMPLITUDE FRANCE	85,67	561,96	07/01
AMPLITUDE MONDE C	231,78	1520,38	07/01
AMPLITUDE MONDE D	207,90	1363,73	07/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	16,07	105,41	07/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	15,35	100,69	07/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	101	662,52	07/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	41,43	271,76	07/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,44	206,23	07/01
ETHICIEL C	107,69	706,40	07/01
GÉOBILYS C	121,80	798,96	07/01
GÉOBILYS D	111,05	728,44	07/01
INTENSYS C	20,77	136,24	07/01
INTENSYS D	17,65	115,78	07/01
KALEIS DYNAMISME C	223,47	1465,87	07/01
KALEIS DYNAMISME D	215,93	1416,41	07/01
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	81,53	534,80	07/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	204,89	1343,99	07/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	197,15	1293,22	07/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	193,04	1266,26	07/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,37	1215,95	07/01
KALEIS TONUS C PEA	71,54	469,27	07/01
LIBERTÉS ET SOLIDARITÉ	102,08	669,60	07/01
OBLITYS C	113,95	747,46	07/01
OBLITYS D	112,17	735,79	07/01
PLÉNITUDE D PEA	43,34	284,29	07/01
POSTE GESTION C	2630,88	17257,44	07/01
POSTE GESTION D	2332,23	15298,43	07/01
POSTE PREMIÈRE	7146,04	46874,95	07/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42662,41	279847,06	07/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	9226,84	60524,10	07/01
PRIMIEL EURO C	56,27	369,11	07/01
REVENUS TRIMESTRIELS	788,10	5169,60	07/01
SOLSTICE D	362,65	2378,83	07/01
THÉSORA C	189,64	1243,96	07/01
THÉSORA D	158,31	1038,45	07/01
TRÉSORYS C	47733,12	313108,74	07/01
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	84,02	551,14	07/01
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	64,53	423,29	07/01
DÉDIALYS SANTÉ	90,67	594,76	07/01
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	37,87	248,41	07/01
DÉDIALYS TELECOM	48,98	321,29	07/01
OBLITYS INSTITUTION. C	98,94	649	07/01
POSTE EUROPE C	92,87	609,19	07/01
POSTE EUROPE D	88,57	580,98	07/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	199,20	1306,67	07/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	179,58	1177,97	07/01
REMUNYS PLUS	103,50	678,92	07/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,70	1027,88	07/01
CADENCE 2 D	154,55	1013,78	07/01
CADENCE 3 D	152,88	1002,83	07/01
CONVERTIS C	229,77	1507,19	07/01
INTEROBLIG C	59,14	387,93	07/01
INTERSÉLECTION FR. D	76,58	502,33	07/01
SÉLECT DÉFENSIF C	193,13	1266,85	07/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	243,10	1594,63	07/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	170,03	1115,32	07/01
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	146,72	962,42	07/01
SÉLECT PEA 1	210,47	1380,59	07/01
SG FRANCE OPPORT. C	435,51	2856,76	07/01
SG FRANCE OPPORT. D	407,78	2674,86	07/01
SOGENFRANCE C	479,66	3146,36	07/01
SOGENFRANCE D	432,25	2835,37	07/01
SOGEOBLIG C	113,44	744,12	07/01
SOGÉPARGNE D	44,42	291,38	07/01
SOGEPEA EUROPE	229,26	1503,85	07/01
SOGINTER C	53,70	352,25	07/01
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,81	103,71	04/01
DÉCLIC ACTIONS FRANC	54,22	355,66	04/01
DÉCLIC ACTIONS INTER	35,15	230,57	07/01
DÉCLIC BOURSE PEA	52,06	341,49	04/01
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,66	109,28	04/01
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,61	108,95	04/01
DÉCLIC PEA EUROPE	24,81	162,74	04/01
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	60,62	397,64	04/01
FAVOR	318,88	2091,72	07/01
SOGESTION C	48,60	318,80	04/01
SOGINDEX FRANCE C	532,74	3494,55	04/01
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

STYLES **A la veille du quarantième anniversaire de sa maison de haute couture, le créateur Yves Saint Laurent, soixante-cinq ans, a annoncé, lundi 7 janvier, qu'il quittait la scène et qu'il fermerait prochainement l'entreprise qu'il a créée et où il a écrit les grandes pages de la haute couture. ● DANS UN TEXTE émouvant lu en public, Yves Saint Laurent a rappelé *« être passé par bien des angoisses et des enfers »* et avoir toujours œuvré *« pour embellir les femmes, leur permettre de s'assumer »*. Il a quitté la salle salué par une ovation debout de l'assistance. ● PIERRE BERGÉ, son ami depuis 1958 et cofondateur de la maison, a démenti pour sa part tout conflit avec le financier François Pinault, qui a racheté en 1999 l'entreprise, qui connaissait d'importantes pertes. Le dernier défilé du créateur aura lieu le 22 janvier et mêlera modèles anciens et nouveaux *(lire notre éditorial page 14)*.**

Yves Saint Laurent quitte la scène de la mode dans l'émotion

A soixante-cinq ans, le créateur a annoncé, au cours d'une poignante conférence de presse, sa décision de mettre un terme à sa carrière et de fermer la maison qu'il a créée il y a quarante ans. Son dernier défilé, le 22 janvier, marquera la fin d'une des plus brillantes périodes de la haute couture française

LES ATELIERS bourdonnent, mais le silence a envahi les salons vert et or du 5, avenue Marceau, où, à midi pile, le lundi 7 janvier, Yves Saint Laurent est entré pour s'adresser à la presse. Cette pièce gardera jusqu'à la fin le souvenir de ce regard démonté par la stupeur. Costume noir, cravate noire, il y a lu, d'une voix déclamatoire et gorgée d'émotion, un texte en forme de long faire-part.

En parlant du *« grand mouvement de libération que connut le siècle dernier »*, Yves Saint Laurent, l'apprenti sorcier de tous les scandales, se vieillit. Ce faisant, il s'offre son costume de mythe vivant. Préférant à l'ordinaire d'un standard une version sur mesure... Après Balenciaga, c'est le premier couturier à partir de son vivant, sans attendre qu'un financier, ou la mort, le pousse vers la sortie. Son contrat avec François Pinault prévoyait qu'il continue de créer ses collections jusqu'en 2006. A l'occasion des quarante ans de sa maison de couture, l'éternel jeune homme triste précipite son rendez-vous avec l'histoire : il claque la porte de sa maison, empruntant des chemins de traverse, qui le révèlent une nouvelle fois comme un affranchi. *« C'est un acte de liberté »*, affirme Maïmé Arnodin, laquelle, avec feu Denise Fayolle, sa complice, fut l'une des grandes prêtresses de l'image Yves Saint Laurent, avec notamment la célèbre campagne publicitaire Opium, photographiée par Helmut Newton.

LING FEI

Yves Saint Laurent et Pierre Bergé (à gauche) lors de la conférence de presse du 7 janvier.

Quelques minutes avant le début de la conférence de presse, on chuchotait les prévisions les plus folles, du genre *« Bernard Arnault va lui ouvrir une petite maison de couture, sous le nom d'Yves Mathieu Saint Laurent... »*. Puis le rideau invisible est tombé. Lorsqu'il a quitté la salle, ses premiers d'ateliers l'attendaient, en pleurs. *« On s'est embrassés. On ne s'est rien dit. Tout était à l'intérieur. »*

Les raisons de ce départ ? Pour Pierre Bergé, apparu, une fois n'est pas coutume, les larmes aux yeux, *« Yves Saint Laurent était de moins en moins à l'aise dans ce métier qui ne porte plus de haute couture que le nom... Ce n'est pas amusant de jouer sur un terrain de tennis quand personne ne vous renvoie la balle en face. Il vaut mieux ranger sa raquette... »*. Pierre Bergé préfère le mot *« lucidité »* à celui de lassitude. *« La création et le marketing ne font pas bon ménage. Cette époque n'est plus la nôtre. »* Au cours de l'allocution qui a suivi celle d'Yves Saint Laurent, Pierre Bergé a tenu à clarifier un point : *« Ce serait faire injure à François Pinault de penser qu'il a pu violer nos accords. »*

Au-delà de la haute couture, dont on ne finit pas d'annoncer la mort depuis quarante ans, il reste que le départ d'Yves Saint Laurent marque le décalage entre un monde et un autre, celui des artistes et des financiers, celui d'un temps infini et celui des instants comptables. Le combat entre la souffrance ingérable et le monde lisse des hommes en noir. La force d'Yves Saint Laurent est d'avoir su anticiper un impossible futur.

« CONSERVER SA LIBERTÉ »

L'année 2002 coïncidait avec le départ en retraite de son directeur technique, Jean-Pierre Derbord, rencontré en 1957 chez Dior, et entré dans la maison en 1965. Celui encore d'Anne-Marie Munoz, directrice du studio, également rencontrée chez Dior. Deux piliers d'une vie, intimement liés à ce métier auquel il prouve une nouvelle fois son attachement, dans ce geste de samouraï, qui le déchire et le révèle.

Double, à l'image de ses refuges du 5, avenue Marceau : d'un côté, un bureau de *« rêveries »* rouge et or comme le caveau de la gloire envahi par l'odeur des lys, avec des aquarelles de Christian Bérard, la badine de Monsieur Dior, la photo de Silvana Mangano. De l'autre, le studio de création, où un jeune homme en trench semble avoir oublié son écharpe sur une chaise de bois suédois. Ici, les tissus de l'été 2002 jettent leurs feux roses et orangés. Le désordre de la vie est là, avec sa fantaisie, ses vœux punaisés, le ballon de football dédicacé par Michel Platini et sur lequel Moujik III, le dogue français du maître, se fait les dents.

« Il ne faut pas s'attacher aux modes et y croire trop, c'est-à-dire s'y laisser prendre », déclarait Yves Saint Laurent en 1998. *« Il faut regarder chaque mode avec humour, la dépasser, y croire suffisamment pour se donner l'impression de la vivre mais pas trop, pour pouvoir conserver sa liberté. »* Et maintenant ? Deux voix semblent parler à travers Yves Saint Laurent. D'une part, celle de Betty Catroux, son double androgyne, blonde en pantalon de cuir noir, fidèle amie depuis les années 1960 : *« Moi, j'ai le beau rôle, je ne crois pas à la nostalgie. On va enfin pouvoir faire plus la fête ensemble... »* De l'autre, celle de Loulou de la Falaise, sa muse aux yeux verts délavés par les larmes, sous un sourire fardé de lipstick coquelicot : *« Ce sera dur. Il dit au revoir à une famille, un univers. Mais il vaut mieux se quitter ainsi, quand tout le monde est alerte. »*

La réunion du comité d'entreprise a été suivie par une convocation de tout le personnel. Une vendeuse regrette : *« Nous, on n'a pas eu droit à Monsieur Saint Laurent. »* Mais, suivant la tradition couture du *« never complain, never explain »*, chacun résiste avec les armes qui ont toujours été celles de la maison.

Une vendeuse en noir regarde un énorme pot d'amaryllis rouges envoyés par une admiratrice. *« Tiens, il y a aussi des rhododendrons, je ne sais pas s'ils fleuriront. »*

Laurence Benaïm

« Je suis passé par bien des angoisses, bien des enfers »

VOICI les principaux extraits du texte lu par Yves Saint Laurent, lors de sa conférence de presse, lundi 7 janvier :

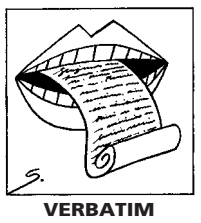

VERBATIM

« J'ai eu la chance de devenir à dix-huit ans l'assistant de Christian Dior, de lui succéder à vingt et un ans et de rencontrer le succès dès ma première collection en 1958. (...) Depuis, j'ai vécu pour mon métier et par mon métier. Je veux rendre hommage à ceux qui m'ont influencé, qui ont guidé mon action et m'ont servi de référence. Tout d'abord Christian Dior, qui fut mon maître et qui, le premier, me fit découvrir les secrets et les mystères de la haute couture. Balenciaga, Schiaparelli. Chanel, bien sûr, qui m'a tant apporté et qui, on le sait, a libéré les femmes. Ce qui m'a permis, des années plus tard, de leur donner le pouvoir et, d'une certaine manière, de libérer la mode (...).

» Comme Chanel, j'ai toujours accepté la copie et je suis très fier que les femmes du monde entier portent des tailleurs-pantalons, des smokings, des cabans, des trench-coats. Je me dis que j'ai créé la garde-robe de la femme contemporaine, que j'ai participé à la transformation de mon époque. On me pardonnera d'en tirer vanité, mais j'ai, depuis longtemps maintenant, cru que la mode n'était pas seulement faite pour embellir les femmes, mais aussi pour les rassurer, leur donner confiance, leur permettre de s'assumer.

» Je me suis toujours élevé contre les fantasmes de certains qui satisfont leur ego à travers la mode. J'ai, au contraire, voulu me mettre au service des femmes. C'est-à-dire les servir. Servir leur corps, leurs gestes, leurs attitudes, leur vie. J'ai voulu les accompagner dans ce grand mouvement de libération que connut le siècle dernier. (...) Je veux remercier ceux qui m'ont fait confiance dès le début. (...) Plus près de moi, je veux remercier Pierre Bergé, bien sûr, mais est-ce la peine d'insister ? Anne-Marie Munoz, Loulou de La Falaise. Il m'est impossible de citer tous les premiers et premières d'atelier qui m'ont accompagné depuis le début. (...) Tous les ouvriers et ouvrières dont le dévouement admirable m'a tellement aidé et à qui je veux exprimer ma profonde gratitude comme je l'exprime à l'ensemble de ma maison.

» Je veux remercier les femmes qui ont porté mes vêtements, les célèbres et les inconnues, qui m'ont été si fidèles et qui m'ont causé tant de joies (...) J'ai toujours placé au-dessus de tout le respect de ce métier qui n'est pas tout à fait un art mais qui a besoin d'un artiste pour exister. Je pense que je n'ai pas trahi l'adolescent qui montra ses premiers croquis à Christian Dior avec une foi et une conviction inébranlables. (...)

» Tout homme pour vivre a besoin de fantômes esthétiques. Je les ai poursuivis, cherchés, traqués. Je suis passé par bien des angoisses, bien des enfers. J'ai connu la peur et la terrible solitude. Les faux amis que sont les tranquillisants et les stupéfiants. La prison de la dépression et celle des maisons de santé. De tout cela, un jour je suis sorti, ébloui mais dégrisé. Marcel Proust m'avait appris que "la magnifique et lamentable famille des nerveux est le sel de la terre". J'ai, sans le savoir, fait partie de cette famille. C'est la mienne. Je n'ai pas choisi cette lignée fatale, pourtant c'est grâce à elle que je me suis élevé dans le ciel de la création, que j'ai côtoyé les "faiseurs de feu" dont parle Rimbaud, que je me suis trouvé, que j'ai compris que la rencontre la plus importante de la vie était la rencontre avec soi-même.

» Pourtant, j'ai choisi aujourd'hui de dire adieu à ce métier que j'ai tant aimé. Le prochain défilé (...) au Centre Georges-Pompidou sera en grande partie une rétrospective de mon œuvre. Beaucoup connaissent déjà les modèles qui défileront. J'ai la naïveté de croire qu'ils peuvent braver les attaques du temps et tenir leur place dans le monde d'aujourd'hui. Ils l'ont déjà prouvé. (...)

» Je veux remercier également M. François Pinault (...) pour me permettre de mettre harmonieusement un point final à cette merveilleuse aventure et qui a cru, comme moi, que la haute couture de cette maison devait s'arrêter avec mon départ. »

Tristesse dans les ateliers du 5, avenue Marceau

***« IL N'Y A RIEN** de pire que de s'arrêter lorsque les choses descendent. Il part en beauté, dans la force de l'âge. »* Ainsi parle Jean-Pierre Derbord, directeur technique des ateliers de la maison du 5, avenue Marceau. Où, quelques heures après l'annonce-choc de la fermeture, on prépare la prochaine collection comme si de rien n'était, ou presque... *« On ne veut rien imaginer jusqu'en juillet* [date à laquelle seront honorées les dernières commandes]. *Après, on ressentira un grand vide. »*

Le 22 janvier, au Centre Pompidou, Yves Saint Laurent présentera son défilé-rétrospective de quarante ans de création. Aux anciens modèles s'ajouteront des pièces nouvelles, comme cette dizaine de tailleurs dont les ouvrières s'appliquent à préparer les patrons, alors que les toiles sont déjà réalisées d'après les croquis du couturier.

A l'ombre d'un classeur noir, on devine de longues silhouettes épinglées d'un morceau de grain de poudre ou de gabardine. Les commandes (autour d'une centaine pour la saison dernière) risquent d'être très importantes, les clientes pouvant commander des modèles parmi tous les succès de la maison.

« Pour la robe Mondrian, ce sera impossible de trouver du jersey Racine. Mais on la fera dans un coton infroissable », précise-t-on dans les coulisses de ce théâtre de la passion et de la mode où certaines personnes travaillent depuis plus de trente ans. Il est vrai que, au-delà des salaires et des conditions de travail (la maison Yves Saint Laurent a été la première dans la couture à appliquer les 35 heures), un lien très particulier unit Yves Saint Laurent à ses ateliers, auxquels il rendit hommage en 1990, à travers un modèle brodé de cristal, reflet du ciel bleu-gris de Paris dans son bureau.

Le secret de cet attachement tient, pour partie, au fait que chaque ouvrière réalise entièrement un modèle, là où, ailleurs, certaines sont reléguées à des travaux d'ourlet. D'où le sentiment de pénétrer dans un monde à la fois complètement hors du temps et bouillonnant de vie, et d'envie de réussir. Pour celui qu'on appelle *« Monsieur »*, un homme qui a horreur des *« tissus creux »*, *« sans tenue »*.

Les sourires sont voilés par une indicible tristesse, alors que le compte à rebours a commencé. *« Ici, ce n'est pas Moulinex. Les gens sont épanouis dans le travail, la confiance, l'admiration. Ils savent que Pierre Bergé et Yves Saint Laurent feront tout pour les aider. La nouvelle a été forte, mais personne ne s'est senti trahi*, affirme Jean-Pierre Derbord. *C'est une maison dans laquelle vous donnez tout. Il nous a entraînés dans son monde. Maintenant, le plus dur sera de se retrouver chacun face à sa propre réalité. »*

Il est vrai que personne n'est jamais sorti intact de la maison Saint Laurent. Certains se souviennent de cette retraitée de la maison qui, n'ayant plus de but, faisait chaque matin le tour de Paris en autobus.

L. B.

« On l'a blessé », explique la mère du couturier

« C'est une journée épouvantable »*, a déclaré au *Monde* la mère d'Yves Saint Laurent, Lucienne Mathieu-Saint-Laurent, jointe par téléphone quelques heures avant la conférence de presse de son fils. *« J'ai déjeuné avec lui dimanche. Je l'ai senti extrêmement calme, décidé. Vous savez, il est d'une force incroyable. On ne peut pas aller contre. »* Elle poursuit : *« C'est lui qui a pris cette décision. Parce que, ces derniers temps, tout s'est dégradé. Il n'en pouvait plus. Ce mélange avec Gucci, ce Pinault au milieu. C'était l'horreur. Aujourd'hui, j'ai beaucoup de peine, mais je sais que, s'il agit ainsi, c'est qu'il l'a décidé de son plein gré. On l'a blessé. Il termine en beauté. Il continuera de nous étonner. »

Des témoignages unanimes d'affection et d'admiration

● **François Pinault, propriétaire d'Yves Saint Laurent Haute Couture via sa holding Artémis :** *Après avoir pris acte* « avec émotion » *de la décision d'Yves Saint Laurent d'arrêter son activité de créateur, M. Pinault s'est dit* « heureux d'avoir pu l'accompagner depuis 1999 et de lui marquer de la sorte la grande admiration qu'il a pour son œuvre et pour l'aventure créatrice qu'avec le soutien permanent de Pierre Bergé, il a menée depuis près d'un demi-siècle ».

● **Domenico De Sole, PDG du groupe de luxe italien, Gucci Group :** « Nous avons la plus grande admiration pour M. Saint Laurent et sa contribution à l'histoire de la mode. Nous respectons sa décision de se retirer de la haute couture. *(...)* Nous avons acquis l'activité Yves Saint Laurent pour son passé exceptionnel et son extraordinaire potentiel. *(...)* Je suis fier de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent et suis sûr que la marque Yves Saint Laurent continuera à être un grand succès. »

● **Tom Ford, directeur de la création du Gucci Group et des marques Gucci et Yves Saint Laurent :** « J'éprouve un formidable respect pour M. Saint Laurent. Son influence sur la mode a été indéniable. Yves a inventé la garde-robe de la femme moderne, il y a 40 ans : elle est encore en vogue aujourd'hui. Son œuvre m'a beaucoup inspiré et m'inspire toujours, ainsi que l'ensemble de ma génération. Je suis profondément triste d'apprendre qu'Yves ne dessinera plus la haute couture. »

● **Christian Lacroix, couturier :** « Yves Saint Laurent s'arrête-t-il vraiment ? Pour moi, les portes de sa maison ne se ferment pas, car il semble que cette décision ne change rien : il continue un chemin qui est le sien et qu'il nous a montré depuis longtemps en choisissant l'intemporalité et l'éternité. *(...)* J'ai aimé sa théâtralité sur les traces de Bérard, Cocteau, Picasso, la façon dont il s'est saisi des Ballets russes, de l'art africain ou des peintres du XXe siècle. »

● **Catherine Tasca, ministre de la culture :** « C'est un parcours magnifique qu'Yves Saint Laurent a décidé d'arrêter. Sa collection consacrée à l'Afrique en 1967 était le geste d'un précurseur. Il aime l'image de la femme et il l'a servie avec une délicatesse et une très grande liberté. Son départ est la réaction d'un homme libre qui ne veut pas de dépendance et en cela, je le respecte profondément. Yves Saint Laurent est tout autant de l'époque à venir que de celle qui est passée. »

● **Sonia Rykiel, créatrice de mode :** « Yves Saint Laurent représente pour la mode un monument, une liberté. Depuis toujours, j'assiste à ses collections. C'est un formidable artiste, un homme fou, un passionné, un littéraire. Il a, après Chanel, Schiaparelli, continué à libérer la mode. Il a vécu ses fantasmes, ses fantômes. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il va vers autre chose, qu'il va respirer. »

● **Ralph Toledano, PDG de Chloé :** « Yves Saint Laurent est l'une des deux personnes à avoir inventé un style avec Coco Chanel. Yves Saint Laurent, c'est notre fierté à tous, il appartient à la mode plus qu'à la France. Son innovation, c'est d'avoir été à cheval entre l'artistique et le commercial. Rive Gauche, c'est l'invention du prêt-à-porter. *(...)* Ce qui est extraordinaire, c'est la dévotion, l'attachement de toutes les personnes qui l'ont côtoyé, même dans les moments difficiles. Aujourd'hui, cela montre que les maisons qui réussissent sont des histoires d'amour. »

● **Didier Grumbach, président de la Chambre Syndicale de la couture parisienne :** « Il figure le siècle pas seulement pour son talent mais aussi par la longueur de son parcours. Il a à la fois l'image d'un couturier de tradition et d'un créateur de prêt-à-porter révolutionnaire. Yves Saint Laurent a su démoder sa mode plusieurs fois et élargir son répertoire de façon exceptionnelle. »

Opération de la dernière chance pour sauver les deux derniers arbres Pasner de Rodrigues

Botanistes, écologistes et habitants tentent de préserver la biodiversité sur cette île de l'océan Indien

Une équipe de la Mauritius Wildlife Foundation (MWF) et du Service forestier de l'île Rodrigues tente un sauvetage inédit : celui d'un arbre, le *Zanthoxylum paniculatum,* connu sous le nom de bois Pasner, en référence à ses vertus anxiolytiques et calmantes (prononcer « passe-nerfs »). L'opération est urgente, car cette île de l'océan Indien abrite les deux derniers spécimens sauvages de l'espèce dans le monde.

RODRIGUES (Maurice)
de notre envoyé spécial

Un océan gris qui miroite sous le soleil cru de l'été tropical. Une étroite bande vert pâle. Voilà à quoi ressemble la réserve d'Anse Quitor, sur l'île mauricienne de Rodrigues. A perte de vue, les fourrés secs d'une plante américaine, *Lantana camara,* et d'une plante asiatique, *Litsea glutinosa,* étouffent les rescapées de la flore locale de cette petite île volcanique perdue dans l'océan Indien.

Ce matin, une équipe de jeunes de la Mauritius Wildlife Foundation (MWF) et du Service forestier de l'île – qui, depuis trois ans, ont replanté ici vingt-trois espèces rares – va tenter un sauvetage inédit : celui d'un arbre, le *Zanthoxylum paniculatum*, autrement appelé bois Pasner (« passe-nerfs ») en raison de ses vertus anxiolytiques et calmantes, dont les deux spécimens sauvages de Rodrigues sont les derniers au monde. Une urgence dans cette île, où 94 % des espèces endémiques ont disparu ou sont menacées d'extinction. Un espoir aussi après le succès de la reproduction, par bouturage, de deux autres plantes reliques de Rodrigues dont il ne restait qu'un seul pied, le café marron *(Ramosmania rodriguezii)* et la liane *Gouania leguatii.*

Attaché au tronc principal par une corde, Alfred Begué, du MWF, incise délicatement l'écorce d'une fine branche de l'arbre Pasner. Soudain son visage se crispe. Celui de Belinda Parry, une botaniste anglaise du Royal Botanical Gardens de Kew (RBGK) qui pilote l'opération, se ferme. La branche a cassé. *« Trop fragile ! »* Nouvelle tentative. Nouvel échec. Il faut consolider la prochaine branche avec une attelle. Ça marche...

La troisième tentative de marcottage et les huit suivantes sur les deux spécimens sauvages de l'arbre Pasner sont un succès, chacune réalisée par un jeune Rodriguais différent guidé par la botaniste anglaise. Alfred Begué entoure à présent la partie incisée d'un manchon de plastique noir bourré d'un broyat humidifié d'humus, d'écorces de palmier et d'autres bois locaux. De quoi favoriser le développement d'un rejet qu'ils n'auront plus qu'à récolter puis à replanter. Du moins les membres de l'équipe l'espèrent-ils.

« Rien n'assure que ça marche, concède Belinda Parry. *Il y a deux ans, une première tentative de marcottage aérien sur l'un de ces deux arbres a échoué. Avec un autre mélange nutritif, il est vrai. En fait, de nombreux facteurs (pluviosité, température, vents, influence des plantes alentour, physiologie propre de ces vieux spécimens...) peuvent jouer. »*

De retour à la pépinière pour jeunes plants endémiques créée dans les bois de Solitude par le Service forestier et la Fondation écologique, une autre spécialiste anglaise de la régénération végétale, Helenka Jurgielewicz, montre comment améliorer les chances de repousse des branches brisées : en enlevant tous les parasites, puis en groupant les branches par deux dans un pot, et enfin en badigeonnant leur base d'une hormone de croissance. C'est ainsi que, au Kew Garden, des boutures issues de graines collectées en 1973 à Rodrigues ont réussi à pousser. Dans cette nursery végétale, chaque année, quelque 75 000 jeunes pousses attendent d'être replantées dans les deux réserves de l'île, mais aussi chez les villageois sensibilisés par le MWF. *« Pas de conservation sans une participation active de la population et sa formation »*, martèle leur responsable, Richard Payendee, un Rodriguais formé à Maurice et au Royaume-Uni. Un mot d'ordre que Mary-Jane Raboude, du MWF, applique à la lettre en multipliant avec les îliens les réunions de sensibilisation aux problèmes de protection de la flore.

« PATRIMOINE VERT »

Reconnaissance des espèces végétales et animales rares de l'île, information sur leur vulnérabilité, échange sur leurs usages et les techniques pour les propager, discussion d'un projet local de nursery. *« Bien sûr, on pourrait d'emblée leur distribuer des plants endémiques, mais nous préférons susciter leur demande par ces réunions et les former à bien s'en occuper. Ainsi, ils se sentiront responsables de ces cultures »*, confie Mary-Jane Raboude.

Cette appropriation de la flore originelle de Rodrigues se retrouve dans la réserve de Grande-Montagne, où des scouts et les jeunes de la chambre économique de l'île ont « adopté » une douzaine d'espèces endémiques qu'ils défendent âprement sur un hectare contre la prolifération de jamrosas, de bois d'oiseaux et d'aloès. *« Pour que les Rodriguais conservent ce patrimoine vert, il faut au préalable qu'ils distinguent les plantes endémiques des plantes exotiques ici très nombreuses,* souligne Richard Payendee. *Cela passe par une large formation de nos volontaires avec des scientifiques occidentaux de haut niveau, mais aussi des jeunes et des villageois afin qu'ils prennent le relais. »*

Ainsi, depuis deux ans, le MWF multiplie les émissions de radio et les interventions dans treize écoles rodriguaises. Et, depuis septembre 2001, avec l'aide du Service forestier, l'association encourage dans une douzaine de villages la culture de plantes utiles comme le vacoa indigène (*Pandanus heterocarpus*), dont les feuilles fibreuses d'un mètre de long servent à fabriquer des cordes, des paniers et des chapeaux. De quoi épargner les arbustes sauvages.

Cette stratégie ne va pas sans conflits. Sur la protection de l'unique espèce endémique de chauve-souris (*Pteropus rodricensis*), par exemple, que les villageois accusent de piller leurs arbres fruitiers. Avec le Service forestier aussi parfois, qui replante, à 80 %, des essences exotiques (acacias, eucalyptus, filaos).

« Ces essences, souvent à croissance rapide, visent avant tout à tenir les sols et à combattre l'érosion consécutive aux feux et aux coupes qui se succèdent depuis trois siècles, justifie Hugo Meunier, le responsable du Service. *Mais, depuis quelque temps, nous réintroduisons aussi des endémiques, surtout là où les plantations d'exotiques sont devenues trop envahissantes. »* Ce *« modèle international pour la conservation de la biodiversité »* semble porter ses fruits.

Vincent Tardieu

Nouvelles menaces sur l'environnement

Feux à répétition, coupes de bois, extermination des tortues géantes et de nombreux oiseaux endémiques, introduction de plantes exotiques – parfois de véritables pestes végétales – et d'animaux nuisibles pour la flore (rats et herbivores), assèchement des nappes phréatiques, exploitation grandissante du lagon corallien... En trois siècles de colonisation, Rodrigues a accumulé les agressions. La prochaine, son rapide développement touristique, pourrait lui être fatale. La piste de l'aéroport est en train d'être agrandie pour accueillir en 2003 de gros-porteurs. Quatre-vingt-six demandes de permis de construire pour des hôtels et des pensions de famille ont été déposées. Des projets d'élargissement des routes et de construction de deux centrales de dessalinisation de l'eau de mer existent. Bref, le défi du gouvernement mauricien sera de concilier la préservation de ce joyau naturel de 18 kilomètres sur 8,5 et le développement de ses 35 000 habitants, parmi les plus pauvres de l'océan Indien.

Les mites polluent à l'arsenic les montagnes australiennes

SYDNEY (Australie)
de notre correspondant

De l'arsenic dans des mites... Chaque année, en septembre et en octobre, des milliards de mites dites *bogongs*, appartenant à l'espèce *Agrotis infusa*, quittent la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland, en Australie, pour aller hiberner jusqu'en février dans les grottes de la région des Montagnes enneigées, entre Sydney et Melbourne.

Ce voyage de plus de 1 000 kilomètres est attendu par de nombreux prédateurs des Alpes australiennes, qui dévorent une grande quantité de ces insectes. Les renards en mangeraient à eux seuls près de 500 millions par an... Ce régime pourrait toutefois se révéler très dangereux. Les *bogongs* contiennent en effet de l'arsenic qu'ils ont ingéré en mangeant des plantes dans les champs agricoles sur lesquels sont répandus de nombreux engrais chimiques et des insecticides.

« C'est, à ma connaissance, le premier exemple au monde où un agent polluant est transporté par des insectes sur plusieurs centaines de kilomètres de distance », souligne Ken Green, un chercheur du service des parcs nationaux, de la faune et de la flore de Nouvelle-Galles du Sud. Les herbes mortes aux alentours des nombreuses anfractuosités rocheuses des Montagnes enneigées témoignent de cette pollution.

POISON EN DOSE INFINITÉSIMALE

Les fortes pluies du printemps austral 2000 et de l'été 2001 sur cette région ont provoqué l'inondation de plusieurs grottes et la mort de millions de *bogongs. « Les analyses ont montré que les plantes mortes et les sols sur lesquels elles avaient péri contenaient une dose importante d'arsenic »*, révèle Ken Green. Cette découverte a surpris les chercheurs car cette région est connue pour la pureté de son environnement. En remontant la chaîne alimentaire, ils ont décelé dans plusieurs *bogongs* des doses d'arsenic bien plus importantes que celles retrouvées dans les mites de l'Etat de Victoria et du Territoire de la capitale australienne.

Les insectes, qui hibernent en altitude, se repaissent durant l'hiver austral dans les plaines de Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland. Jusqu'à la fin des années 1960, les agriculteurs de ces deux Etats situés sur la façade est de l'Australie ont utilisé des doses importantes d'arsenic comme insecticide et pesticide. Le corps des *bogongs* contient aujourd'hui des doses infinitésimales de ce poison. Les chercheurs aimeraient savoir si un type spécifique d'arsenic est à l'origine du phénomène. Ils souhaiteraient aussi connaître l'impact de cette pollution sur les autres animaux vivant dans les montagnes australiennes. L'inquiétude des écologistes se concentre sur le devenir d'une certaine espèce d'opossum dont le nombre a chuté ces dernières années dans les Alpes australiennes bien plus brutalement que dans les montagnes de l'Etat de Victoria.

L'utilisation d'arsenic dans l'agriculture a presque disparu aux antipodes depuis trente ans. La contamination des *bogongs* pourrait donc disparaître avec le temps. *« C'est une possibilité,* reconnaît Ken Green. *Mais l'arsenic a été remplacé par le DDT, qui s'est également révélé très néfaste pour l'environnement. »*

Frédéric Therin

Intel et son concurrent AMD lancent deux nouvelles puces

INTEL ET AMD, les deux principaux fabricants mondiaux de microprocesseurs, ont annoncé simultanément, lundi 7 janvier, la commercialisation de leurs nouvelles puces. Le premier lance le Pentium 4 à 2,2 GHz qui se distingue par le recours à la technologie de gravure à 0,13 micron, au lieu de 0,18 micron, qui permet de réduire sa taille de 30 %. Selon Intel, le microprocesseur améliorerait ainsi de 40 % ses performances par rapport à la version à 1,5 GHz du Pentium 4 dont le lancement remonte à novembre 2000. Simultanément, AMD annonce la commercialisation de l'Athlon XP2000 + à 1,67 GHz, gravé en 0,18 micron, et prétend surpasser le nouveau Pentium 4 sur plusieurs applications populaires malgré une fréquence d'horloge inférieure. Le prix de vente (par lot de mille pièces) de l'Athlon XP2000 + est de 339 dollars (385 euros) contre 562 dollars (638 euros) pour le Pentium 4 à 2,2 GHz dont la version à 2 GHz est commercialisée à 364 dollars (413 euros), un tarif visiblement destiné à concurrencer celui de la nouvelle puce d'AMD.

La Terre a été frôlée par un astéroïde de 300 m de diamètre

UN ASTÉROÏDE d'environ 300 m de diamètre est passé à 825 000 km de la Terre (un peu plus de deux fois la distance Terre-Lune), dans la matinée du lundi 7 janvier. Le corps céleste, baptisé 2001 YB 5, n'avait été détecté que le 26 décembre 2001 par les téléscopes de la NASA d'Hawaï. Un impact de cette masse rocheuse croisant à plus de 100 000 km/h avec notre planète aurait libéré une énergie équivalente à celle de plusieurs bombes thermonucléaires et aurait pu *« anéantir un pays de taille moyenne »*. La taille de cet astéroïde est sans commune mesure avec celle du monstrueux projectile, d'environ 10 km de diamètre, dont la chute, voilà 65 millions d'années, pourrait être à l'origine de la disparition des dinosaures. Des astronomes de l'université de Princeton ont calculé que 700 000 astéroïdes étaient présents dans notre système solaire. Le risque d'une collision avec la Terre serait de 1 sur 5 000 au cours du siècle prochain. En 2140, l'astéroïde 2000 W0107 devrait passer à seulement 120 000 km de la Terre.

DÉPÊCHES

■ **VOLCANOLOGIE : le piton de la Fournaise, volcan de l'île de la Réunion,** est entré en éruption samedi 5 janvier vers 23 heures, heure locale. L'Observatoire volcanologique de la Réunion a noté quatre fissures et deux fontaines de lave dans la partie nord-est du massif. L'éruption est pour l'heure circonscrite à l'enclos, vaste espace en forme de fer à cheval surmonté de hautes falaises, et ne menace pas de zones habitées. La dernière coulée ayant franchi cette barrière remonte à 1986.

■ **ASTRONOMIE : la Grande-Bretagne deviendra le dixième membre de l'Observatoire européen austral (ESO)** le 1er juillet. Cet organisme européen, qui effectue des recherches astronomiques dans l'hémisphère Sud, vient de mettre en fonctionnement le Very Large Telescope (VLT) installé dans le désert d'Atacama, au Chili. Il rassemble actuellement la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse.

■ **CLIMATOLOGIE : 2001 sera sans doute la deuxième année la plus chaude** après l'année 1998 depuis qu'il existe des relevés, selon l'Organisation météorologique mondiale. La température moyenne à la surface du globe devrait dépasser de 0,42 degré Celsius la normale calculée pour la période 1961-1990. Neuf des années les plus chaudes sont toutes postérieures à 1990 et incluent les années 1999 et 2000.

Renouveau du sandwich

Même si les Paris-beurre et les zincs se font de plus en plus rares, il est toujours possible de se sustenter de bons casse-croûte

DESSINS DESCLOZEAUX

SE RESTAURER d'un casse-croûte, au lendemain des agapes de fin d'année, ou bien lorsqu'on est lassé de l'apparat du restaurant, n'est pas chose aisée si l'on est attentif au lieu et au goût de ce que l'on mange. Il ne faut certes pas oublier que, dans sa forme originelle, le casse-croûte est une collation populaire, faute de temps et faute de mieux.

A Paris, le casse-croûte, *« aliment portatif, repas indéfinissable »* selon la revue *Autrement,* appelle le comptoir car il se mange debout. Le Paris-beurre est bien meilleur sur le zinc en effet, accompagné d'une petite côte. Mais voilà, les bistrots se font rares, même à la Butte-aux-Cailles ou bien près du canal de l'Ourcq. Les vrais bistrots à Paris, ce sont les humbles qui les fréquentent. C'étaient autrefois les ouvriers, les artisans, les femmes « en cheveux », disait Léon Bloy, les gens de peu.

Entre rénovation et fast-food, c'est là encore que viennent érémistes, chômeurs, petits boulots, arrivants de tous les horizons y compris de ceux de l'immigration. C'est pourquoi le zinc reste le seul terroir des titis parisiens, car ils sont matinaux les employés municipaux, les balayeurs, gens de maison, petits cadres et autres veilleurs de nuit.

Bien souvent, même si les ingrédients sont de bonne qualité, le pain sera le maillon faible. Des farines bourrées d'additifs, des petits pâtons industriels précuits, surgelés, réchauffés à la demande n'ont jamais fait du bon pain. Des paninis, tout au plus, et pas de croûte. Ces baguettes à la mie blanche, uniformément alvéolées, sans odeur et sans goût, sont l'essentiel des sandwichs d'autoroute. De croûte point. Dire qu'ils ne « cassent » rien est un euphémisme. La réglementation n'a rien arrangé. En imposant la protection d'un film plastique, les services de l'hygiène ont porté un coup fatal à la conservation de la baguette. *« Un saucisson-beurre sous film pendant une heure,* nous confie Jean-Luc Poujauran, boulanger de talent, *même si le pain est bon, il perd nécessairement son croustillant. »* Et Jack Lang, régulièrement, de dénoncer la restauration aérienne auprès du président d'Air France : *« Un pain en papier mâché glacé* (...), *le fromage et le jambon semblaient sortir d'une usine de carton-pâte. »*

Parmi les sandwichs à éviter, ceux des autoroutes, comme la plupart de ceux délivrés dans les stations-service, ou bien le « sandwich SNCF », petit pain enveloppé de cellophane parcimonieusement orné de jambon, de funeste mémoire. Le casse-croûte, l'en-cas, le sandwich, dont *Autrement* dresse une amusante typologie, sont-ils autant de chefs-d'œuvre en péril ? Faut-il comme chez Carette, place du Trocadéro, que le sandwich soit fait à la demande, devant le client ? C'est le cas chez Lina's, vingt-trois points de vente en France et aussi en Amérique du Sud, à Londres, Berlin et Tokyo. Une vingtaine de sandwichs – de 3 € à 6,80 € – réalisés, en principe, avec du pain artisanal. Ce n'est pas le cas dans les points de vente de La Pomme de pain, où pourtant les produits sont souvent plus savoureux. Allez savoir pourquoi.

> Ne désespérons pas, dans l'immense médiocrité de la nourriture rapide, il est possible encore de bien manger sur le pouce

A tout seigneur tout honneur. Le club-sandwich est un sandwich à étages, dans lequel le pain de mie légèrement toasté, le jambon, le bacon, la salade, l'œuf doivent être parfaitement frais. Il ne souffre pas la médiocrité. Un moment sur la carte du Relais Plaza, il est désormais servi dans la galerie d'accès au bar de l'hôtel (19 €). Fameux aussi, celui du Ritz. C'est la variante aristocratique, celle qui attribue au cuisinier de John Montagu, quatrième comte de Sandwich (1718-1782), la création d'un en-cas de gigot glissé entre deux tranches de pain, pour calmer la fringale de son excentrique patron qui passait ses nuits à jouer.

Inventeur du nom, certes, mais de l'usage ? Aux historiens de nous dire ce qu'était, un siècle plus tôt, la *« collation lardée, collation avec viande »*, citée par Furetière et le Dictionnaire de l'Académie. Aujourd'hui, la qualité du sandwich, c'est d'abord celle du pain. Voilà pourquoi le nom de Poilâne est associé à la restauration sur le pouce et aussi la raison pour laquelle, à l'heure des repas, des queues se forment chez les bons boulangers dans les quartiers de bureaux. Car le sandwich est un repas complet. Chez Jean-Luc Poujauran (20, rue Jean-Nicot, 75007 Paris), c'est le sandwich au poulet fermier parfumé au curry, salade et tomate (2,30 €) ou bien le pan bagnat (2,75 €), délicieusement imprégné d'huile d'olive, de citron et d'une mixture de thon.

Eric Kayser (7, rue Monge, 75005 Paris, et trois autres adresses dans la capitale) réserve la baguette Monge à la farine de froment et levain naturel pour ses préparations classiques (crudités-thon, jambon-beurre, jambon-gruyère, saucisson à 3,84 €) et nous régale d'une baguette au sarrasin (poulet, salade, tomates séchées), d'un pain à l'huile d'olive avec mozarella et d'un petit pain à la figue (jambon cru, salade).

Au Quartier du pain (74, rue Saint-Charles, 75015 Paris), Frédéric Lalos joue également sur la variété des pains fantaisie avec un sandwich pain, olives, tomates, mozarella, basilic (3,50 €), un autre poulet et crudités au curry, et l'incontournable jambon-fromage. Gérard Mulot (75, rue de Seine, 75006 Paris) met l'art du traiteur au service d'une quinzaine de sandwichs, la plupart excellents. La palme du sandwich pâtissier revient à Pierre Hermé (72, rue Bonaparte, 75006 Paris) avec ses préparations au pain de mie, garnies de piquillos et de jambon San Daniele, de saumon fumé, de cresson et crevettes ou bien ses sandwichs briochés au foie gras mi-cuit (4,30 €), aux légumes (3,35 €) ou au crabe (4,60 €).

Ne désespérons pas, dans l'immense médiocrité de la nourriture rapide, il est possible encore de bien manger sur le pouce. Difficile, en revanche, de trouver le sandwich de voyou décrit par San Antonio dans *Remouille-moi la compresse* : *« Je suppose que vous connaissez l'sandwich de voyou, m'sieur le président* (...) *: hareng à l'huile, oignons frais. »*

Jean-Claude Ribaut

★ Dossier « Casse-croûte », *Autrement Mutations*, n° 206, juillet 2001, dirigé par Julia Csergo, 18,29 €.

La pizza à emporter

La carrière de Julia Roberts doit beaucoup à la pizza. Peu de gens savent en effet qu'à ses débuts devant la caméra, à la fin des années 1980, son emploi favori était celui de vendeuse de pizzas. C'est ainsi qu'elle apparut dans un épisode de la série télévisée *Deux flics à Miami,* puis dans le rôle principal d'un long-métrage intitulé *Mystic Pizza.*

L'objet doit en tout cas avoir un certain charme pour les Français, qui en croquent volontiers. Et pas seulement de la pizza surgelée.

En 2000, il s'est ainsi vendu dans les grandes surfaces 28 300 tonnes de pizzas fraîches. Caractéristique de cette production ? Les industriels essayent de plus en plus de proposer des pizzas de style artisanal. *« Il y a vingt ans,* raconte-t-on chez Sodebo, le leader de ce marché, *on fabriquait des pizzas fraîches bien moins italiennes qu'aujourd'hui. La pâte était voisine d'une pâte brisée, et elle était précuite avant d'y ajouter la garniture. Aujourd'hui, nous travaillons des pâtes fines au levain, cuites directement avec leur garniture sur la pierre, comme à la pizzeria. Et le goût est incomparable. »*

Même point de vue chez Buitoni, où Jean Blanchet, le directeur de la fabrication, explique que si leur Tradizione a des formes plus ou moins rondes et des bords boursouflés, c'est qu'ils ont mis au point *« une machine qui aplatit les boules de pâte en reproduisant les gestes de la paume de la main du pizzaiolo ».*

En matière de technologie, la palme revient toutefois à M. Acknin, opticien albigeois, qui a mis au point et breveté la Cooksee, première machine qui fabrique automatiquement des pizzas fraîches en quelques minutes. Semblable à un gros juke-box, l'appareil a une autonomie d'environ cent cinquante pizzas. Il met entre huit et douze minutes (selon les ingrédients) à fabriquer, sous les yeux du client, la pizza qu'il a commandée.

On pourra bien sûr regretter que la cuisson se fasse dans un four à infrarouges, contrairement aux usages ; mais cela n'empêche pas les douze machines installées sur le trottoir de différentes villes de France d'écouler chaque jour une moyenne de vingt-cinq pizzas.

Avec les pointes bien prévisibles des soirs de match de foot. La Cooksee fabrique des modèles de 28 cm de diamètre. De quoi rassasier deux honnêtes mangeurs. On notera que ce format n'est pas le plus vendu dans les grandes surfaces. Ici, c'est la pizza familiale, celle qui pèse plus de 450 g, qui a les faveurs du public. Avec un incontournable podium : numéro 1, la jambon-fromage ; numéro 2, la même avec des champignons en prime ; numéro 3, la trois-fromages.

« Aucune de celles-ci n'est ma préférée »,* commente Daniel Gerges, de la pizzeria Arlechinno de Paris. Cet Egyptien, qui fabrique depuis quinze ans des pizzas à emporter dans la grande tradition napolitaine, n'aime rien tant que la Margharita. *« Une pâte fine et croustillante, de la purée de tomate, du sel, de l'origan et du fromage : une pizza qui ne triche pas. »

Guillaume Crouzet

★ Pizzeriades de Sodebo, pizzas individuelles (200 g) de forme ovale, à partir de 2,13 €. Pizza Tradizione de Buitoni, entre 3,96 € et 4,26 € la pizza de 450 g. Points de vente Cooksee au 05-63-78-11-40. Pizza à emporter Arlecchino au 01-43-38-07-06.

BOUTEILLE

AOC les baux-de-provence

Château Romanin Cœur Primus 1998

■ De la géographie, nature des sols et courant d'air ascendant, le vignoble de Romanin exploite l'héritage, un sol brun calcaire d'origine colluviale, au sud de la Durance, en pays ligure sur la face nord des Alpilles. Ce terroir est aussi héritier d'une tradition ésotérique dont la cave souterraine exprime la puissance. La biodynamie est venue à la rescousse, en 1989, lorsque Jean-André Charial a pris en mains les destinées de ce vignoble. Disons simplement que cette méthode de culture, complexe et parfois controversée, proscrit tout emploi de produits chimiques de synthèse (engrais, herbicides, insecticides, fongicides et virucides). En dix années, le caractère du vin s'est affirmé à mesure de l'évolution de l'encépagement, et le terroir a peu à peu retrouvé une expression généreuse et sincère. La première cuvée – millésime 1998 – atteint une forme d'élégance qui justifie la démarche. Robe cardinalice, nez puissamment aromatique aux arômes de petits fruits noirs, d'épices, de notes vanillées et de truffes. En bouche, ce « cœur » de Romanin (800 bouteilles seulement !) s'affirme déjà avec une belle amplitude, des tanins gras, soyeux, à la suite d'un élevage de vingt-quatre mois, dont douze en barriques ayant contenu un seul vin. Le millésime 1999, grâce à un assemblage encore plus rigoureux devrait faire merveille. Une pièce de collection.

★ Cœur Primus 1998 : 38,11 € TTC la bouteille. Château Romanin, 13210 Saint-Rémy-de-Provence ; tél. : 04-90-92-45-87. www.romanin.com

TOQUES EN POINTE

L'ISARD

■ Selon la tradition, la table pyrénéenne comportait quatre repas journaliers : « lou dejeuna », au petit matin, avec soupe chaude, pâtés et fritons ; à midi, « lou brespaya », confits et farcis ; à 4 heures, c'est « lou remoundoua », salades et fruits ; enfin, le soir, « lou soupa », frugale collation avec le tourin. Les temps ont changé, et Stéphane Ruel, dans cette annexe de la Maison des Pyrénées, ne voit guère de chasseurs d'ours ou d'isards, espèces désormais protégées. Il se contente de rassasier une clientèle de quartier avec une crème de haricots tarbais aux pétales de chorizo, une cassolette d'escargots, un thon poêlé aux endives caramélisées ou encore un délicieux et fondant mitonné de joues de cochon au fenouil, sans oublier le magret de canard et poires pochées au madiran. En saison et sur commande, le chef prépare la garbure bigourdane, la poule au pot ou le mounjetado. Formule : 19,05 €. Menu : 23,62 €. A la carte, compter 26 €.

★ 15, rue Saint-Augustin, 75002 Paris ; tél. : 01-42-96-00-26. Fermé samedi midi et dimanche.

OÏSHI

■ Spécial grillades, spécial poisson cru, hors-d'œuvres, plats traditionnels, les sushis, les makis et les sashimis, cette grande maison sur deux étages et cent soixante couverts offre à peu près toutes les richesses culinaires du Japon. On pourrait croire que l'excès nuit à la qualité. Mais non, tout est rigoureusement préparé, frais, appétissant. Le plateau Oïshi, assortiment de poissons crus, magnifiquement présenté, et la fondue japonaise (Oïshi Nabe) permettent de saisir les nuances d'une cuisine dont en Occident on retient surtout l'apparat. Au plaisir de l'œil s'ajoute celui du palais. Formules de 11,50 € à 24,50 €. Tempura, yakitori à 13,50 €. A la carte, compter 30 €.

★ 106, rue de Richelieu, 75002 Paris ; tél. : 01-42-96-45-94. Ouvert tous les jours.

IL RISTORANTE

■ La table d'Italie n'est pas moins abondante que celle de sa cousine transalpine. Cuisine des régions, sinon des terroirs, de la Lombardie à la Sicile, où est né Rocco Anfuso, la péninsule offre une extrême variété de produits et d'usages de table. La Toscane connaît depuis l'Antiquité l'élevage du bœuf. L'animal privilégié des sacrifices est aujourd'hui apprécié sous la forme d'un *filetto di manzo al pesto.* Le *vitello tonnato* à la sauce aux câpres atteint ici une finesse rarement éprouvée. L'olive est souveraine dans les *spaghetti alla putanesca.* Longtemps sous le joug de la paisible administration autrichienne, la Lombardie et la Vénétie ont connu le beurre et l'usage mirifique du riz. Pas moins de trois *risotti* sont préparés à la commande, sans ajout de vin blanc, donc sans acidité. Une façon personnelle du chef. Mais quelle différence avec le pseudo-risotto de nombreux chefs français ! Le parmesan n'est pas plus cette poudre poussiéreuse que l'on vend ici en sachets, c'est un noble fromage, granulé, sapide, croquant, à déguster avec un Frecciarossa, vin lombard des collines de Casteggio. Pâtes de Bologne aux multiples variétés : lasagne, tortellini, tagliatelle. Un décor classique, quelques magnifiques bouteilles, c'est la magie de cette excellente table italienne. Menu déjeuner : 25,15 €. A la carte, compter 30 €.

★ 22, rue Fourcroy, 75017 Paris ; tél. : 01-47-54-91-48. Fermé samedi midi et dimanche.

J.-C. Rt

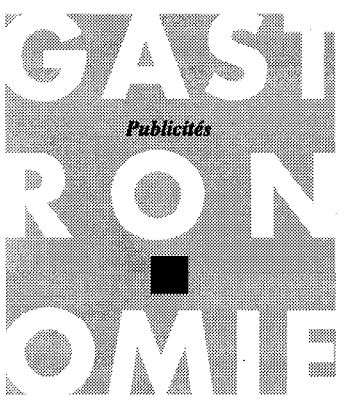

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
Métro Vavin/Notre Dame des Champs

PARIS 7e
LE PETIT NIÇOIS
Bouillabaisse, Paella aux fruits de mer et poulet fermier...
Menus 101 F (déj.) 183 F. Carte 250 F.
10, rue Amélie - 01.45.51.83.65 - Ouv. T.L.J.

PARIS 8e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus diner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin dim. 2h
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 12e
Pataquès
restaurant-bar provençal
«Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy»
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
SPECIALITES MAURICIENNES
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

MAGAZINE MENSUEL - 3 €

Nuages au nord-ouest, soleil ailleurs

MERCREDI. Un anticyclone est situé de l'Europe centrale à la France, mais les pressions baissent sur le nord-ouest avec l'arrivée d'une faible perturbation, ne donnant que quelques pluies. Les températures restent froides sur l'est du pays avec encore de fortes gelées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages deviendront nombreux par l'ouest, avec quelques pluies locales sur la Bretagne l'après-midi. Les températures maximales iront de 9 à 11 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera généreux. Le ciel deviendra nuageux sur la Haute-Normandie l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 1 à 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation de brouillards givrants, le soleil sera généreux. Le thermomètre marquera de 0 à 5 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou Charentes, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, après dissipation de brouillards givrants, le soleil sera au rendez-vous. Lezs températures maximales iront de 8 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation de quelques brouillards givrants, le soleil sera bien présent l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 4 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert le matin, avec quelques gouttes, puis de belles éclaircies reviendront. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous. Les températures maximales iront de 10 à 14 degrés.

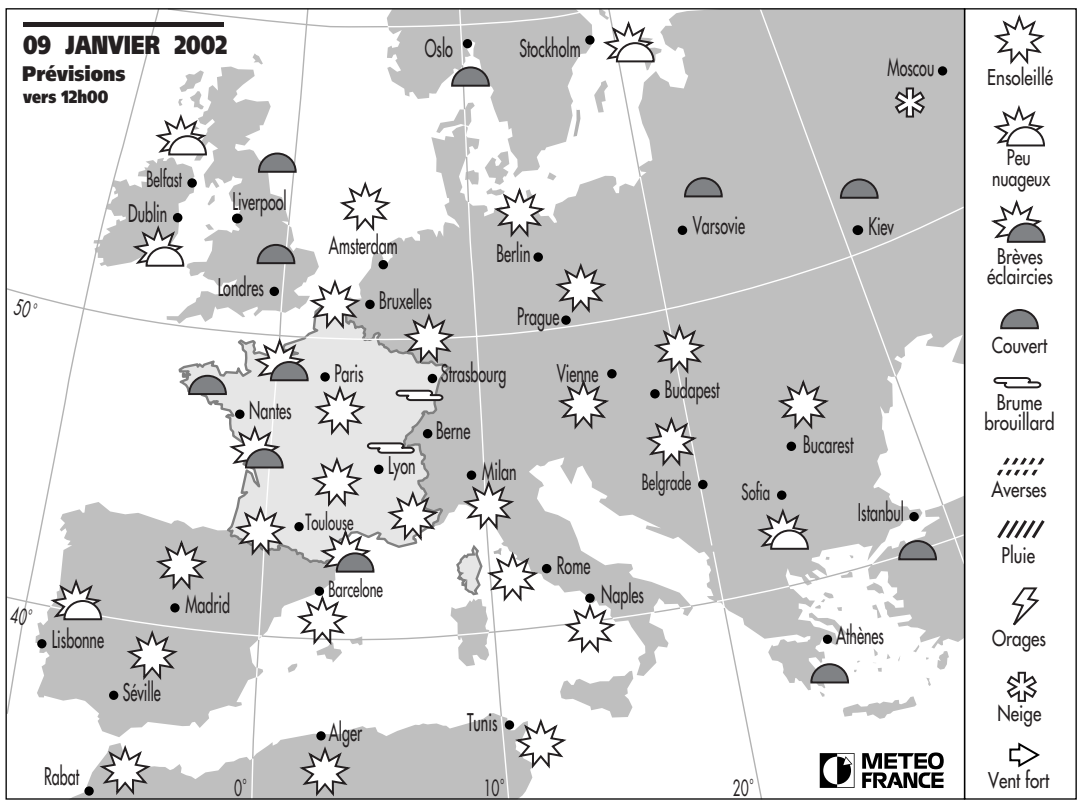

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTUGAL.** La compagnie portugaise Air Luxor propose, au départ de Paris-CDG T9 et en partage de code avec la compagnie Portugalia, deux vols quotidiens à destination de Lisbonne en Airbus A-320. Cette liaison s'ajoute à la seule ligne régulière exploitée jusqu'à présent par Air Luxor entre Lisbonne et Funchal. Renseignements au 0825-872-981.

■ **AÉRIEN.** Malgré les attentats du 11 septembre, l'année 2001 a connu le plus faible nombre de catastrophes aériennes depuis la seconde guerre mondiale, indique l'Aviation Safety Network. Le bilan, repris dans *L'Echo touristique* du 4 janvier, fait état de 34 accidents mortels impliquant des avions de ligne, bilan équivalant à celui de 1984. Au cours de la dernière décennie, la moyenne enregistrée a été de 48 accidents par année (avec 1 298 décès). Ces statistiques ne tiennent pas compte des victimes au sol.

PRÉVISIONS POUR LE 09 JANVIER 2002
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	0/14	S
BIARRITZ	5/12	S
BORDEAUX	-2/8	N
BOURGES	-3/6	S
BREST	2/8	C
CAEN	2/5	N
CHERBOURG	1/7	C
CLERMONT-F.	-2/6	S
DIJON	-7/3	S
GRENOBLE	-8/3	S
LILLE	-3/2	S
LIMOGES	1/7	S
LYON	-3/6	S
MARSEILLE	1/10	N
NANCY	-9/0	S
NANTES	3/10	C
NICE	1/13	S
PARIS	-2/4	S
PAU	-3/10	S
PERPIGNAN	6/14	C
RENNES	2/9	C
ST-ETIENNE	--2/7	S
STRASBOURG	-9/0	S
TOULOUSE	2/11	S
TOURS	-1/6	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	S
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	26/31	S
PAPEETE	25/29	P
POINTE-A-PIT.	23/30	S
ST-DENIS-RÉ.	24/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	1/6	S
ATHENES	2/7	C
BARCELONE	5/11	S
BELFAST	1/4	S
BELGRADE	-6/-1	S
BERLIN	-2/1	S
BERNE	-5/1	S
BRUXELLES	3/7	S
BUCAREST	-12/-3	S
BUDAPEST	-6/-1	S
COPENHAGUE	1/3	C
DUBLIN	0/4	S
FRANCFORT	-8/-3	S
GENEVE	-1/4	S
HELSINKI	-4/1	S
ISTANBUL	-2/2	C
KIEV	-12/1	C
LISBONNE	5/12	S
LIVERPOOL	1/6	C
LONDRES	1/6	C
LUXEMBOURG	-4/-1	S
MADRID	-1/8	S
MILAN	-4/7	S
MOSCOU	-16/-2	*
MUNICH	-7/-2	S
NAPLES	2/13	S
OSLO	-14/2	C
PALMA DE M.	4/15	S
PRAGUE	-7/1	S
ROME	3/13	S
SEVILLE	7/16	S
SOFIA	-8/-3	S
ST-PETERSB.	-4/0	S
STOCKHOLM	-3/4	S
TENERIFE	18/22	C
VARSOVIE	-3/1	C
VENISE	-1/7	S
VIENNE	-3/1	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/28	C
BUENOS AIR.	20/31	S
CARACAS	22/30	S
CHICAGO	-1/7	C
LIMA	17/23	S
LOS ANGELES	13/18	S
MEXICO	1/21	S
MONTREAL	-2/4	C
NEW YORK	0/7	C
SAN FRANCIS.	10/14	S
SANTIAGO/CHI	13/30	S
TORONTO	-2/4	C
WASHINGTON	-2/10	C
AFRIQUE		
ALGER	8/15	S
DAKAR	21/24	C
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	5/14	S
NAIROBI	15/29	S
PRETORIA	17/23	C
RABAT	12/20	S
TUNIS	8/16	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	22/31	S
BEYROUTH	8/12	P
BOMBAY	21/31	S
DJAKARTA	26/28	P
DUBAI	19/25	S
HANOI	16/24	C
HONGKONG	14/21	S
JERUSALEM	7/11	P
NEW DEHLI	7/21	S
PEKIN	-4/9	S
SEOUL	-8/1	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	18/25	S
TOKYO	2/10	S

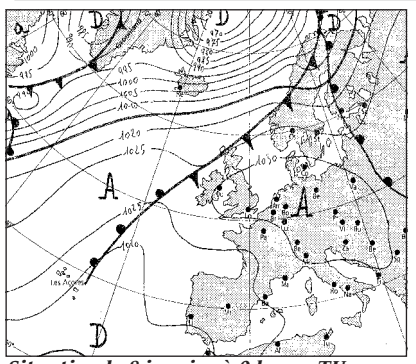

Situation le 8 janvier à 0 heure TU

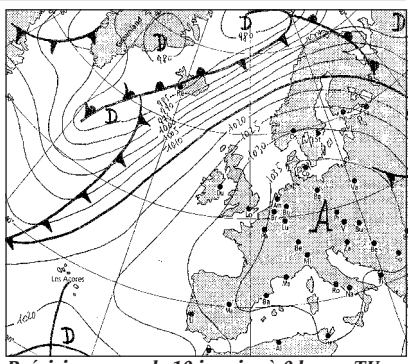

Prévisions pour le 10 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

Les précautions à prendre avant de déposer une liste de mariage

LE SYSTÈME de la liste simplifie la tâche des donateurs et évite aux fiancés de recevoir huit lampes de chevet et six pelles à gâteau. Les promis auront cependant intérêt à rester vigilants : le dépôt d'une liste équivaut en effet à l'ouverture d'un compte joint ou indivis qui ne pourra donner lieu à aucun remboursement en espèces. Les sommes versées par leurs parents et amis devront être dépensées dans la boutique où est déposée la liste. Comme le montant moyen d'une liste atteint 6 000 €, il importe d'opter pour un magasin offrant un choix étendu, ou bien, dans le cas d'une boutique spécialisée, de plafonner sa liste pour éviter d'être submergé de linge de maison ou de vaisselle. *« Au lieu de nous prévenir que les sommes dépassaient notre sélection d'objets, la commerçante a dit à nos invités qu'ils pouvaient quand même participer et que les futurs mariés choisiraient d'autres cadeaux »*, déplore Aurélia, en découvrant que les 450 euros supplémentaires devraient obligatoirement être investis dans les arts de la table.

Le dépôt de plusieurs listes n'est pas la solution idéale : il faut soit communiquer à ses invités les coordonnées des différents magasins, soit les orienter vers l'une ou l'autre enseigne, sans être sûr que les sommes déposées correspondront à ce que l'on souhaite acheter ici ou là. On peut éviter cet écueil en s'adressant à un gestionnaire spécialisé. *« Nous collectons les fonds que les mariés sont libres de dépenser à leur guise dans un ou plusieurs magasins : ils peuvent diversifier leurs achats, ou tout investir dans un tableau »*, explique Pauline d'Orgeval, responsable de Mille et une listes (www.1001listes.fr), qui référence 300 boutiques et gère 600 listes. Elle se rémunère grâce à une remise de 15 % consentie par les boutiques sélectionnées. *« Ce système prémunit aussi contre le risque de faillite du commerçant unique »*, conclut-elle.

Agréable à constituer au départ, la liste peut se transformer en véritable calvaire lors de sa clôture. *« Le service que nous avions choisi n'était plus disponible dans sa totalité. La marchande nous a proposé de le compléter avec les éléments d'un autre modèle, vaguement ressemblant. Comme nous ne voulions pas d'un service dépareillé, nous avons dû en prendre un autre, plus cher »*, poursuit Aurélia. Cette mésaventure concerne tous les domaines : Anne s'est aperçue que le canapé de sa liste n'existait plus dans l'imprimé et le tissu désirés.

VÉRIFIER LES CONTRATS

« Il s'écoule de douze à dix-huit mois entre le dépôt et la clôture d'une liste. C'est pourquoi nous ne pouvons pas garantir la pérennité du fournisseur », explique Pascal Housiaux, responsable des arts de la table à la Boutique blanche au Printemps Haussmann, à Paris. En effet, une grande partie des articles sont fabriqués à la demande. *« Nous prenons le risque de stocker certains modèles, alors que, sur des lignes plus originales ou moins demandées, nous n'avons que des "têtes de service" (échantillons). La commande sera déclenchée à la clôture de la liste, lorsque nous serons sûrs que les mariés ne changeront pas d'avis, ce qui est le cas d'un couple sur deux. »* En effet, la liste de mariage n'est qu'un *« pré-choix »*, susceptible d'être modifié par la suite. C'est d'ailleurs là un des avantages des grands magasins, qui offrent un large éventail de prestations : si l'enseigne dispose d'une agence de voyages, les mariés peuvent troquer leur liste contre une croisière. D'autre part, certains fournisseurs attendent la commande pour lancer la fabrication, ce qui peut prendre deux mois, et jusqu'à six mois pour certaines pièces : soupière, saucière, orfèvrerie. *« Nous devons alors affronter le mécontentement du client, qui ne comprend pas que son service ne lui soit pas livré au complet, dans le délai annoncé »*, poursuit Pascal Housiaux.

Quant au petit électroménager (sèche-cheveux, grille-pain), il peut avoir été remplacé par de nouveaux modèles. C'est également le cas de l'équipement hi-fi et des tissus d'ameublement, lorsqu'il y a une rotation trimestrielle des collections (chez Habitat, par exemple).

Avant l'ouverture de la liste, il faut vérifier les contrats proposés par les commerçants. Ceux des Galeries Lafayette, de Mille et une listes et d'Habitat sont explicites : ils ne garantissent pas la disponibilité des objets. Le Printemps est moins précis, mais les vendeurs signalent dans un carnet les objets *« sous réserve »*, dont la fourniture n'est pas assurée. On évitera les déceptions en réservant l'article auquel on tient absolument en versant des arrhes ou en avançant soi-même le prix. Cette démarche est facilitée dans les grands magasins, qui, dès l'ouverture de la liste, créditent celle-ci de 500 euros et se remboursent au fur et à mesure des versements des donateurs.

La lecture attentive des contrats permettra de comparer les avantages consentis par les différentes enseignes. En effet, l'argent déposé pour une période d'un à deux ans est placé par les commerçants, pour lesquels il constitue une source de revenus. *« En échange, nous consentons des avantages aux futurs mariés : prix garantis (le montant de chaque article restera le même qu'au jour du dépôt de la liste, même s'il a augmenté dans l'intervalle) et un escompte de 5 % sur certains objets »*, explique-t-on au Printemps. Les articles exclus de cette remise (librairie, voyages, micro-informatique) figurent sur le contrat. On vérifiera si ces réductions sont cumulables avec les soldes et promotions. Le contrat stipule aussi les autres avantages : livraison gratuite, cadeau offert par le magasin lorsque la liste atteint une certaine somme. Enfin, le contrat précisera les modalités de suivi et de gestion de la liste : communication à tout moment du montant et de la provenance des versements, des achats effectués, du solde du compte et des commandes en cours. Ces informations sont importantes, car il est primordial de pouvoir remercier tous ses invités de leur générosité.

Michaëla Bobasch

Pour en savoir plus

● **Salon du mariage.** Du 12 au 14 janvier, à Paris, au Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, de 10 à 19 heures. Entrée : 9 €. www.mariagecarrousel.com
Selon une étude BVA, le voyage de noces arrive en tête des cadeaux souhaités (80 %), suivi de la décoration de la maison (44 %), d'une voiture (35 %), de matériel hi-fi et vidéo (29 %), d'articles arts de la table (23 %) et... d'une cave (13 %).

● **A lire.** *Le Coffret du mariage*, de J. Hirschhaut et L. Loodgate (Solar, 23,93 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 008

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

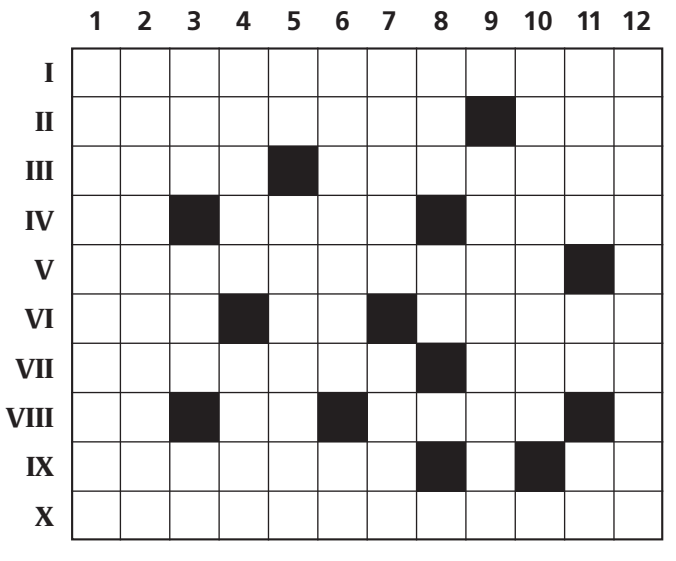

HORIZONTALEMENT

I. Conservateur en chambre. - II. Découragé ou éliminé. A donné naissance à l'Europe d'aujourd'hui. - III. Bien charpenté. Suivit de près Garibaldi et Napoléon III. - IV. A l'entrée d'Issoire. Ramolli du chef. Détroit sur la Baltique. - V. Qui peut maintenant circuler librement. - VI. Touché en plein cœur. Suivit par les bons marcheurs. Solide cordage. - VII. Il n'y a pas que dans le discours qu'elle est nécessaire. A su retourner la situation à la cour. - VIII. Un peu d'élégance. Conjonction. Maître de lui-même. - IX. Butins des ouvrières. Jeu de piste. - X. Mauvaises rencontres.

VERTICALEMENT

1. Sans aucun empressement. - 2. Qui pourra repartir d'un bon pied. - 3. Droits à l'entrée du cimetière. Forme de pouvoir. Chlore. - 4. Croqué avant d'être dépouillé. Reçoit ou est reçu. - 5. Lac en montagne. Peuvent être chèvres, chats ou lapins. - 6. Plutôt vieillot. Inscription en affaires. - 7. Impossible à atteindre. Marque de pompes. - 8. Son coup devrait disparaître. Egouttoir. - 9. Tint enfermé. - 10. Bien de son temps. - 11. Son tube a toujours du succès en ville. A donné en passant son nom au Bosphore. Article. - 12. Ont raison des plus forts sur la piste.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 007

Horizontalement

I. Ecrivailleur. - II. Noisette. Cru. - III. Jubilé. Uni. - IV. Or. Soldeuses. - V. Lai. Ceints. - VI. Ignée. CD. OPE. - VII. Vent. Eternel. - VIII. Ecale. Enta. - IX. Ure. Dons. Eon. - X. Rassortiment.

Verticalement

1. Enjoliveur. - 2. Courage. Râ. - 3. RIB. Innées. - 4. Isis. Etc. - 5. Véloce. Ado. - 6. Atèle. Elôr (rôle). - 7. It. Dictent. - 8. Légende. Si. - 9. Ut. Ré. - 10. Ecussonnée. - 11. Urne. Peton. - 12. Ruisselant.

SCRABBLE® N° 259

La Tsigane fait du teasing

Tirage : E E E I I P T.

a) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Tirage suivant : B E E I O R S.

b) Trouvez un sept-lettres et trois huit-lettres en quatre endroits différents. Ecrivez le sept-lettres sur la grille (il est donné ci-dessous).

Sol. de a) : PIETINEE, 11 C, 70.

Tirage suivant : D E L P S U X.

c) En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 54, 56 et 90 points.

Sol. de b) : REBOISE, K 6, 90, faisant PIETINEES.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) E O R R T U V : trouvez deux sept-lettres. A E I L N N R : ce tirage s'appuie sur les consonnes C, F et T ; trouvez les trois huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 16 janvier.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 janvier.

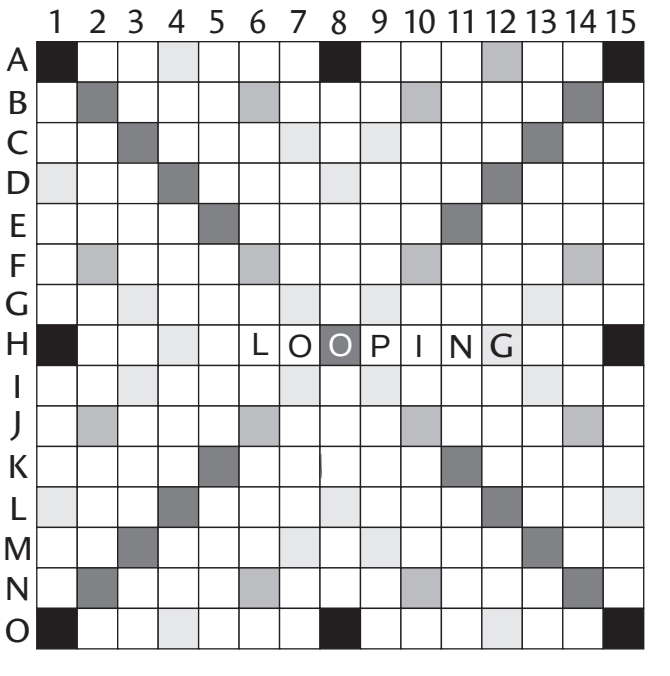

a) MYE, *mollusque bivalve* – OYE, *oie* – RAY, *culture sur brûlis* – RYE, *whisky canadien* – YAM, *jeu* – NEY, *flûte indienne* – YEN.

b) YEOMAN – MORNAY.

c) ACRONYME, 12 G, 90 – MONNAYER, N 5, 90 – PARONYME, J 7, 74, ou l'anagramme PYROMANE.

d) Voici les six anagrammes en -ING : CLEARING, *compensation, en commerce* – MEETINGS – PEELING – FEELING – TRADING – TRAMPING, *transport de fret à la demande.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Vaste programme que celui qui s'offre aux amateurs de cinéma en ce premier mercredi de 2002 : trois grandes tendances du cinéma contemporain y sont représentées par des titres aussi variés que considérables. Objet lourd du cinéma conçu comme construction de monuments historiques, *Laissez-passer,* de Bertrand Tavernier, revient sur une période sombre et complexe du cinéma national, celle de l'Occupation. Modèle de dispositif hollywoodien, *Spy Game,* de Tony Scott, organise une rencontre de stars autour d'un récit de transmission plongé dans les événements politiques des trente dernières années. Tandis que deux films illustrent la vitalité, la liberté et l'originalité de cinématographies dites « lointaines » : authentique révélation, *La Cienaga,* de la jeune réalisatrice argentine Lucrecia Martel, surprend et ravit, cependant que *Little Cheung,* du Hongkongais Fruit Chan, confirme l'ambition et la singularité de ce cinéaste qui invente des fictions toujours renouvelées pour dire le présent de sa cité en pleine mutation.**

Prenez votre cahier magique

Le Corsaire, le Magicien, le Voleur et les Enfants. Documentaire français de Julie Gavras. (1 h 25.)

Grâce à l'édition de DVD scolaires, François Truffaut et Abbas Kiarostami s'apprêtent à s'asseoir aux côtés de Molière et Hugo sur les bancs du Panthéon de l'école laïque française. On aura cinéma comme on a maths ou histoire-géo. Sur cette voie, les écoliers du CM1A de Décines (Rhône) comptent parmi les pionniers. Pendant l'année scolaire 1999-2000, ils ont vu, commenté, expliqué et fait des films, dont *Le Corsaire rouge,* de Robert Siodmak, *Le Magicien d'Oz,* de Victor Fleming et *Le Voleur de bicyclette,* de Vittorio de Sica, dont l'assemblage a donné ce titre disgracieux. L'apprentissage des enfants de Décines a été lui-même filmé par Julie Gavras.

Le Corsaire... est un vrai film scolaire. En le voyant, on efface le collège, le lycée et le reste, et l'on retrouve ce temps de la classe interminable et passionnant, à pleurer d'ennui ou de rire. Comme au temps du vrai CM1, on apprend des choses que l'on glane au fil des interventions de l'instituteur et des acolytes venus lui prêter main-forte – un réalisateur de court-métrage (Eric Guirado), une professeur de filmage (drôlement gentille), une grammairienne du cinéma (qui ne rigole pas avec les cadrages du *Voleur de bicyclette*).

En contrechamp, les enfants. Un petit garçon, à force de réfléchir à la différence entre la réalité et la fiction parvient à l'idée de représentation, tout seul, comme un grand. Une jeune fille dirige le film de fin d'année et enguirlande un acteur : *« Aurélien, nous n'avons tourné que deux plans ce matin »,* dit-elle avec une tête de réalisatrice criante de vérité.

ZOOM

Julie Gavras s'attache surtout à montrer la transmutation du cinéma en matière d'étude

Un autre parvient à établir une relation de transitivité entre les Morlocks de *La Machine à remonter le temps* (John Pal, 1960) plus forts que la créature de *La Chose* (Hawks, 1951 ou Carpenter, 1982) qui eux-mêmes peuvent mettre la pâtée à *Alien* (Scott, 1979). Cette incursion dans la vie privée cinématographique des enfants reste très isolée. On retiendra aussi cette question à Eric Guirado : *« Vous avez rencontré des acteurs connus, de films de 20 h 50 ? »*

Julie Gavras s'attache surtout à montrer la transmutation du cinéma en matière d'étude... On discerne très bien la crevasse qui s'est ouverte entre les classiques du cinéma et les enfants. Manque de familiarité avec le noir et blanc, relégation des *« vieux »* (plus de trente ans) films en toute fin de soirée ont mis des œuvres naguère universellement connues *(Le Magicien d'Oz,* justement, mais aussi les grands westerns) hors de portée. Le gavage d'images entraîne une compréhension intuitive des mécanismes du récit filmé, qui ne demanderait qu'à être mise en forme. Du pain bénit pour l'école.

Reste que cette élection au rang de discipline ne se fait pas sans dégâts. Le temps d'un plan, l'on voit les copies de quelques élèves auxquels l'instituteur avait demandé d'imaginer une suite à un court métrage. L'une a dessiné une fleur sur le point du « i » de *« Fin »,* l'autre a écrit *« The end »* à la fin de son devoir, à chaque fois le maître a barré d'un trait ces fantaisies.

T. S.

RENCONTRE

Andrea Occhipinti fait son marché

« Vous dirigez la société de distribution italienne Lucky Red et vous serez à Paris à partir du 11 janvier pour le quatrième Rendez-vous européen du cinéma français, pourquoi faire le voyage ?

– Ma société distribue beaucoup de films d'auteur européens, donc français. Je viens de sortir *Un crime au paradis,* de Jean Becker. Avant, *Le Goût des autres,* d'Agnès Jaoui, a fait plus de 400 000 entrées en Italie. Ces rendez-vous sont bien placés, avant le Festival de Berlin. Ils permettent aux acheteurs de films de faire le point sur les films français terminés. D'autres manifestations comparables, organisées dans d'autres pays, ne permettent que de voir trois ou quatre films intéressants. L'offre française est aujourd'hui plus abondante, plus variée. Il y a les films d'auteur, mais aussi des films de genre, comme *Le Pacte des loups, Les Rivières pourpres.*

– Les spectateurs italiens se laissent-ils plus facilement convaincre de venir voir des films français ?

– Pour les films de genre dont je parlais, ils ne se soucient pas de la nationalité, ces films sont proposés en version doublée et les spectateurs ne tiennent pas compte de la nationalité. Mais les films d'auteur aussi ont changé, ils sont plus universels. Autrefois le cinéma français avait la réputation d'être très autoréférencé. *Sous le sable,* que j'ai distribué, ou *Le Goût des autres* touchent des publics qui ne connaissent pas la France. C'est d'autant plus remarquable que l'humour a la réputation de mal voyager. La réputation du cinéma français devrait encore changer avec *Amélie Poulain,* qui n'est pas encore sorti chez nous.

– Cette année, y a-t-il des films qui vous font déjà envie ?

Je viens déjà d'acheter *Tanguy, Ma femme est une actrice* et *Le Petit Poucet.* A Paris, je verrai plutôt les premiers films que proposent les Rendez-vous.

– Le succès du cinéma français à l'exportation a-t-il fait monter les prix ?

– Il y a beaucoup de différences d'un film à l'autre. Dans l'ensemble, les prix restent raisonnables. Mais les changements dans le paysage télévisuel ont modifié le marché. Aujourd'hui, quand j'achète un film, je dois m'assurer au maximum de son succès en salles. Avant, j'étais sûr de pouvoir en vendre les droits pour la télévision à Telepiu (filiale italienne de Canal+), qui a aujourd'hui une politique d'achat beaucoup plus restrictive. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

« La Cienaga » annonce la nouvelle vague argentine

Jeune auteur d'un film déjà remarqué dans les festivals, Lucrecia Martel signe une mise en scène de la décadence bourgeoise sur fond de nature étouffante

Film argentin de Lucrecia Martel. Avec Graciela Borges, Mercedes Moran, Juan Cruz Bordeu, Martin Adjemian, Diego Baenas. (1 h 42.)

D. R.

Un cérémonial méticuleux aux confins du fantastique.

Par une sombre ironie du destin, c'est au moment où l'Argentine connaît une des périodes les plus dramatiques de son histoire, que les signes les plus éclatants du renouvellement de son cinéma commencent à nous parvenir. Pour la première fois peut-être, cette cinématographie – qui n'a jamais par le passé suscité de mouvements comparables à ceux observés, sur le continent latino-américain, au Mexique (le mélo des années 1930) ou au Brésil (le *cinema novo*) – fait une percée significative sur la scène internationale, grâce à une nouvelle génération d'auteurs qui, depuis une dizaine d'années, s'emploient à secouer la gangue de l'académisme local. Ainsi, après les remarquables *Mundo Grua* de Pablo Trapero ou *La Libertad* de Lisandro Alonso, récemment distribués en France, est-on invité à découvrir aujourd'hui *La Cienaga,* renversant premier long métrage de Lucrecia Martel.

S'il fallait au spectateur désireux de se familiariser avec cette nouvelle vague argentine choisir un seul film, ce devrait être assurément celui-ci, tant cette œuvre est originale, tant elle donne le sentiment, trop rare pour ne pas être souligné, de la révélation d'un talent original, d'un regard à nul autre pareil. On n'ira pas chercher plus loin la raison pour laquelle, en toute justice, ce film a d'ores et déjà conquis une solide réputation internationale, en remportant successivement le prix du meilleur scénario au Festival de Sundance 1999, celui du meilleur premier film à Berlin en 2001 et celui de la découverte de la critique, la même année, aux Rencontres cinéma d'Amérique latine de Toulouse.

De quoi s'agit-il ? De pas grand-chose *a priori.* Comme il en va souvent avec les œuvres les plus riches de ce temps, le film se distingue par la pauvreté de son argument. Soit un été torride du Nord-Ouest argentin, au cours duquel deux familles de la bourgeoisie locale, visiblement déchue, vont s'employer à vivre. L'essentiel de l'action se déroule dans la propriété rurale de l'une d'entre elles, où la mère, Mecha, lunettes noires et cinquantaine alcoolisée, mène une guerre plus ou moins constante et plus ou moins larvée à son entourage. Lequel se compose de son mari, bellâtre veule et décrépit, lui aussi réfugié dans la boisson, d'Isabel, une domestique indienne mutique et récalcitrante, et de ses quatre enfants principalement occupés, chacun à sa façon, à fuir le foyer parental. Avec eux, en visite régulière, la famille de Tali, cousine de Mecha, notamment constituée d'un mari qui entretient une défiance raisonnable à l'égard des parents de sa femme, et d'un charmant garçonnet régulièrement persécuté par sa petite diablesse de sœur.

UNE NATURE HOSTILE

Davantage que par la trame narrative – encore que sa désespérante insignifiance fasse partie intégrante du propos de Lucrecia Martel –, le film s'impose par son climat, admirablement rendu par la mise en scène. Comme le titre le suggère – les *cienagas* sont des régions marécageuses et subtropicales, impropres au développement et au maintien de la vie – tout ici, depuis l'existence des hommes jusqu'à celle des animaux, semble devoir être atteint par la corruption, la déliquescence, voire la monstruosité. Une nature fondamentalement hostile à l'harmonie des choses et des êtres y règne sournoisement, depuis la vache mortellement embourbée dans les marais jusqu'à la pourriture de l'eau de la piscine, en passant par la terreur hybride des fables enfantines (l'histoire du chien-rat africain à la double rangée de dents) ou la dégénérescence physique (tel enfant est en passe de perdre un œil, tel autre a une dent en trop...) et morale (délabrement du tissu familial, liens incestueux latents...) des personnages.

La mise en scène, en recourant au confinement de l'espace, à la promiscuité des personnages, aux zones d'ombre rehaussées de flaques de couleurs fluorescentes, à la fragmentation des corps et du temps, instille avec une grande intelligence le sentiment de cette contre-nature, qui plonge insidieusement le film dans une sorte de léthargie à la fois sensuelle et angoissante. Sans jamais quitter les rives de la réalité la plus anodine et la plus triviale, *La Cienaga* ressemble à cet égard à un lent et méticuleux cérémonial menant aux confins du fantastique. L'étonnant plan d'ouverture du film en témoigne à lui seul, où des personnages aux chairs flétries et dénudées, délibérément filmés au niveau de la ceinture, somnolent ou déambulent au bord de la piscine, avec entre leurs mains des verres remplis d'un liquide rouge et sirupeux. A ce moment presque irréel – où le flottement des ventres mous est environné sur le plan sonore par le tintement obsédant des glaçons et le grondement de l'orage qui approche – succède, hors champ, la chute de Mecha, qu'on voit se relever, la poitrine sanguinolente, profondément tailladée par les éclats de verre brisé.

ŒUVRE POLITIQUE ET THÉOLOGIQUE

Dans l'espace de ce raccord fulgurant – qui sort pour un instant le film de sa torpeur – on peut considérer que le rouge est mis et que la messe est dite. Car *La Cienaga,* sous les espèces privilégiées du vin, du sang et de la chair, se révèle, fondamentalement, comme une œuvre dont la dimension est à la fois politique et théologique. Elle interroge à ce titre, à travers le thème spirituel et temporel de l'incarnation, le statut du cinéma lui-même, mais aussi l'histoire particulière de l'Argentine. Avec pour principaux fils rouges le sang (qui ne cesse de couler et de se répandre dans le film) et l'image (l'émission de télévision qui rapporte régulièrement la vision miraculeuse de la Vierge sur le toit d'un immeuble de la ville), *La Cienaga* évoque – avec une actualité qui n'échappera à personne – le tragique destin d'un pays continuellement soumis, depuis sa conquête par l'Occident chrétien, au joug sacrificiel du sabre et du goupillon.

Le nord-ouest du pays, laissé-pour-compte de la modernité argentine, avec sa végétation luxuriante et ses églises espagnoles, sa population indienne nombreuse et ses descendants de colons déclassés, est à cet égard la région qui offre le point de vue idéal sur les paradoxes du pays. La famille très « fin de race » qui y est représentée, avec son racisme larvé à l'égard des Indiens et l'inextricable promiscuité qui les mêle à eux, avec sa sensualité à fleur de peau et la mortification de la chair qui en résulte, témoigne d'une humanité condamnée de toute éternité à l'expiation de la faute originelle. Mais si les Indiens, souvent comparés à des animaux, sont fantasmés par la famille comme les agents de cette corruption, c'est bien à eux qu'apparaît la Sainte, tandis que Mecha, cloîtrée dans son alcôve et couturée de stigmates, ferait plutôt figure de vierge déchue. Hanté par le ciel et plongé dans la boue, *La Cienaga* met en scène, sans en dévoiler le mystère, le tourment chrétien de la chair.

J. M.

Lucrecia Martel, réalisatrice

« Entre nous et les anciens, il y a une génération manquante »

Née en 1966 à Salta, dans le nord de l'Argentine, Lucrecia Martel vit depuis 1986 à Buenos Aires. Elle est actuellement en résidence à Paris, dans le cadre de la Cinéfondation du Festival de Cannes.

***« La Cienaga* s'inscrit-il, selon vous, dans une "nouvelle vague" argentine ?**

– Oui et non. Il est vrai qu'un certain nombre de jeunes réalisateurs sont apparus au cours des années 1990, et ont pu notamment produire, grâce à une aide du gouvernement, des courts métrages qui ont été remarqués et qui leur ont permis de poursuivre sur cette lancée.

» C'est ainsi que j'ai réalisé *Le Roi mort,* en 1995. Mais il n'y a pas vraiment de mouvement constitué, au sens esthétique ou philosophique. Nous fréquentons une association qui réunit les jeunes réalisateurs pour tenter de leur apporter une aide, mais tout cela reste très pragmatique. Chacun explore sa voie personnelle. Je crois qu'une des raisons de notre visibilité est due au fait que, entre nous et les anciens, il y a tout simplement une génération manquante, celle de la dictature.

– Comment êtes-vous passée au long métrage ?

– J'ai présenté mon scénario au Festival de cinéma indépendant de Sundance, aux Etats-Unis, où j'ai reçu un prix qui m'a permis d'obtenir l'achat par la télévision japonaise NHK. Le film est également produit par une société argentine connue et a glané des subventions en Europe, parmi lesquelles le Fonds Sud, qui émane du ministère de la culture français. C'est une production plus confortable que la plupart de celles dont jouit habituellement le jeune cinéma argentin.

– Le film est tourné dans votre région natale, au nord de l'Argentine. Est-il pour autant autobiographique ?

– Le film provient de matériaux très divers, dont effectivement une série de carnets où j'ai pu noter des détails ou des souvenirs personnels. Mais c'est le propre de la fiction de permettre de parler de soi avec une certaine distance. Rien ne m'est étranger dans ce film, mais en même temps beaucoup d'éléments n'ont pas été vécus par moi. L'idée même de *La Cienaga* s'est cristallisée le jour où une amie, qui appartient à la haute bourgeoisie de Buenos Aires, m'a raconté que sa tante était tombée dans la piscine...

– C'est aussi une œuvre très stylisée. Quelle a été votre méthode de travail ?

– Rien n'y est improvisé, hormis la place de la caméra. J'attache une grande importance au stade de la recherche et de l'écriture, et je me suis rendu compte au cours du tournage que j'avais beaucoup de mal à me détacher de cette structure. La période la plus heureuse du processus cinématographique reste pour moi celle de la préparation : c'est un moment où on échappe à cette pression collective constante qui pèse sur le réalisateur depuis le tournage jusqu'à la promotion du film.

» Il y a une injonction sociale très forte dans le cinéma, qui m'effraie un peu. Je pense d'ailleurs que si mon court métrage n'avait pas marché, j'aurais peut-être choisi de m'exprimer par l'écriture.

– Votre film témoigne d'une préoccupation religieuse flagrante...

– J'ai été élevée, avec six frères et sœurs, dans une société très hiérarchisée et très religieuse, en l'occurrence catholique. J'ai rompu à l'adolescence, mais je crois que ce genre de choses vous imprègne, à un niveau quasiment corporel, durant toute votre vie. Mais le thème de la culpabilité, en Argentine, est aussi lié à la dictature et à la façon dont on n'en est pas encore sortis. *La Cienaga* est le fruit de cette expérience.

– Que pensez-vous de la crise actuelle, et comment envisagez-vous la suite de votre carrière en Argentine ?

– Personne, en Argentine, n'est réellement surpris par ce qui vient d'arriver. La désintégration des liens sociaux causée par la dictature a permis à un libéralisme effréné de s'installer, avec les résultats qu'on voit aujourd'hui. Nous avons le sentiment d'avoir touché le fond, et en même temps on ne peut s'empêcher d'entretenir un formidable espoir devant la réaction de la classe moyenne, qui a été complètement démobilisée durant les vingt dernières années. Pour ma part, j'ai passé ma vie à passer d'une crise politique à une autre, et j'ai toujours fini par m'en sortir. Je n'ai aucun doute, au fond, sur le fait que mon travail est intimement lié à ce pays. Je ne le quitterai pas. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Denis Podalydès en costume d'ombre

Avec *Laissez-passer,* Denis Podalydès se heurtait pour la première fois à une difficulté qu'il n'avait encore jamais affrontée en tant que comédien : l'incarnation d'un personnage qui a existé, en la personne de Jean Aurenche, pris dans la période de l'Occupation. Scénariste du *Rouge et le Noir* et de *Douce,* de Claude Autant-Lara, d'*Hôtel du Nord*, de Marcel Carné, Jean Aurenche, catalogué par la nouvelle vague comme représentant de la *« qualité française »*, a travaillé à la fin de sa carrière avec Bertrand Tavernier pour six de ses films, dont *L'Horloger de Saint-Paul*, *Coup de torchon* et *Le Juge et l'Assassin.*

PORTRAIT

« Le personnage de Jean Aurenche me filait entre les doigts »

« Rien ne me préparait, note Denis Podalydès, *à incarner pareil personnage. Par ma formation nouvelle vague, Aurenche faisait forcément partie du camp des dépassés. »* Dans *Dieu seul me voit*, où Denis Podalydès jouait sous la direction de son frère Bruno – les deux frères ont tourné deux autres films ensemble, *Versailles Rive-Gauche* en 1992 et *Liberté-Oléron* en 2000, et préparent une adaptation du *Mystère de la chambre jaune* de Gaston Leroux –, il y avait une grande scène où l'un des personnages se demandait ce qu'il aurait fait durant l'Occupation. *« Avec le personnage d'Aurenche j'ai continué ce questionnement. Pour Bertrand Tavernier, Jean Aurenche n'aurait jamais pu résister physiquement mais seulement avec sa plume et ses mots. »*

Denis Podalydès s'est préparé au personnage d'Aurenche en trois temps. En lisant d'abord *La Suite à l'écran*, livre d'entretiens avec Jean Aurenche ; en revoyant plusieurs films écrits par le scénariste, *Le Mariage de Chiffon*, *Sylvie et le fantôme*, *Les Amants du pont Saint-Jean,* d'Henri Decoin, *« une sorte de* Roméo et Juliette *situé dans la région lyonnaise. Le film aurait été tourné par Jean Renoir qu'on se dirait qu'il s'agit d'un Renoir méconnu »* ; en discutant longuement avec Bertrand Tavernier avant et pendant un tournage qui laissait une grande place à l'improvisation pour les comédiens.

« J'avais été sensible aux entretiens avec Philippe Soupault, réalisés par Bertrand Tavernier, qui se mésestimait totalement en tant qu'homme de lettres. » Un peu comme Jean Aurenche, aux yeux du comédien. *« Il n'y avait pas de fétichisme sur la reconstitution du personnage, tout est passé par le livre et les films. Bertrand Tavernier a fantasmé la jeunesse d'Aurenche à travers ce qu'il lui avait raconté. »* A propos d'une partie des films français réalisés sous l'Occupation, Denis Podalydès parle d'une *« Atlantide viciée »*, manière de désigner des films pour certains magnifiques, tournés à une époque scélérate.

Durant le tournage de *Laissez-passer*, une malle avec des cassettes de films écrits par Aurenche est mise à la disposition de l'équipe, à qui il est fortement recommandé de les visionner. Un membre de l'équipe qui ne les a pas regardées se fait vertement tancer par Bertrand Tavernier. *« Je n'avais pas mesuré la place d'Aurenche dans le cinéma français. Aurenche et Bost ont été frappés du châtiment de l'Histoire. Le coup de force historique qui est celui de la nouvelle vague a entraîné ses malédictions. Aurenche écrivait sur des bouts de nappe et pensait que ce qu'il écrivait ne valait rien. Il faisait d'ailleurs disparaître ses mots dans la bouche des acteurs. Aurenche n'était pas comme Henri Jeanson, par exemple. Il n'écrivait jamais de mots d'auteur. Le personnage d'Aurenche me fuyait entre les doigts, il flirtait tous les jours avec l'inconséquence, l'inconsistance. Vu l'estime mesurée qu'il avait pour lui-même, Aurenche, beaucoup plus que Bost, devait accepter son destin d'écrivain oublié. »*

S. Bd

FRANCK FERVILLE POUR « LE MONDE »

Denis Podalydès, le 2 janvier, à la Comédie-Française.

L'embaumement d'un pan d'histoire du cinéma français

Laissez-passer. Bertrand Tavernier évoque l'Occupation autour du réalisateur Jean-Devaivre et du scénariste Jean Aurenche

Film français de Bertrand Tavernier. Avec Jacques Gamblin, Denis Podalydès, Marie Gillain, Charlotte Kady, Marie Desgranges, Maria Pitarresi, Ged Marlon. (2 h 50.)

Bertrand Tavernier aime le cinéma. Bertrand Tavernier aime le cinéma français, l'Histoire et les histoires. Toute sa carrière de réalisateur autant que ses innombrables déclarations publiques en attestent. En situant son nouveau film dans les milieux de la production et de la réalisation à l'époque de l'Occupation, il s'est donné les moyens de faire un film entièrement consacré à ce qui le passionne. Et, tout naturellement, il a installé au cœur de son récit deux hommes qu'il a beaucoup aimés, le scénariste Jean Aurenche et le réalisateur Jean-Devaivre.

Il est extraordinairement troublant, et bientôt parfaitement embarrassant, de voir comment cette affection, doublée de l'habituelle érudition du réalisateur, s'en va étouffer les objets de son affection. Pour commencer, cet envahissant amour empèse la manière de mettre en train le récit, d'une manière aussi sympathique que maladroite. D'abord en jouant à reproduire la façon dont le cinéma d'il y a soixante ans aurait filmé un bombardement, à grand renfort de carton-pâte et de figurants arpentant un décor en prenant l'air très effrayé : cet hommage aux vieux artifices appellerait ensuite une stylisation dont on cherchera en vain la trace. Ensuite, par la façon dont le film aborde les interrogations d'une poignée de personnages dont le nom ne dit pas grand-chose à grand monde, confrontés à des interrogations dont on n'aura jamais que la plus superficielle formulation.

PÉRIODE DES PLUS FÉCONDES

Au lieu d'essayer de comprendre comment une période aussi dramatique a été aussi l'une des plus fécondes de l'histoire du cinéma français, *Laissez-passer* préfère aligner un nombre déraisonnable d'anecdotes, dont la vocation illustrative éteint toute vie sur l'écran. Sur les plateaux, dans la vie quotidienne ou du fait des événements liés à la guerre, ces anecdotes sont organisées autour des deux personnages principaux, selon un curieux schéma narratif. Celui-ci, qui devrait donner au film sa dynamique, s'avère un piège absurde que les concepteurs du film, Bertrand Tavernier et son co-scénariste Jean Cosmos, se seraient tendu à eux-mêmes. Ce schéma est construit sur l'idée d'un rendez-vous manqué entre les deux protagonistes. Encore une belle idée affectueuse – on comprend bien que Tavernier aurait aimé que ces deux hommes qu'il admire se rencontrent, et même travaillent ensemble – qui se retourne contre ses intentions.

Ainsi Jean Aurenche, scénariste qui en compagnie de son compère Pierre Bost deviendra à la Libération un des piliers de cette « qualité française » dont François Truffaut pourfendra l'académisme, et qui écrivit les scripts des premiers films de Tavernier : il est campé en une série de croquis pittoresques, sans aucun doute inspirés de la réalité, mais qui apparaissent comme autant de pauses. Ses tribulations de bordels amicaux en chambres de maîtresses, assorties de répliques ciselées et de postures outrées, sonnent uniformément faux. Quant à Jean-Devaivre, qui deviendra le réalisateur de *La Dame d'onze heures,* en 1947 et de *La Ferme des sept péchés*, en 1948, (film que Bertrand Tavernier fera, bien plus tard, découvrir aux cinéphiles), il est astreint par le scénario à une sorte de frénésie qui, en lui faisant assumer trop de situations, ne lui laisse guère le temps d'exister. Entre ce postiche et ce ludion, le spectateur n'a, lui, aucune raison de souhaiter une rencontre.

Du coup, les passages de scènes centrées sur l'un à des séquences consacrées à l'autre apparaissent comme d'inutiles ruptures, éloignant encore ces figurines de toute relation qu'on pourrait nouer avec elles. Autant que vitesse et précipitation, le scénario confond richesse et accumulation, confinant, à force de citations de personnages réels, de situations historiques et de films de cette période, à un bien pléthorique jeu de Trivial Pursuit. La stratégie complexe de Greven, le patron de la société allemande Continental, l'histoire extraordinaire de Jean-Paul Le Chanois, résistant juif et communiste travaillant « pour les Allemands », celles de Charles Spaak ou de Harry Baur, appelaient pourtant une évocation autrement vivante.

Assigné à sa constante mobilité, Jean-Devaivre échappe par instants à cet embaumement généralisé. Quand bien même on voit trop à quelle fonction répond la séquence, et quand bien même celle-ci est filmée comme une publicité pour les fromages de France, le moment où, contre toute logique – professionnelle, militante, sentimentale – il traverse à vélo et à fond de train la moitié de la France pour rendre visite à sa femme, s'effondrer de fatigue puis repartir dans l'autre sens, entrebaille un instant de folie, de non-sens, qui fait l'effet d'une brise dans un film si confiné. La belle énergie que met Jacques Gamblin à défendre son personnage, courant, pédalant, dirigeant un tournage, posant des bombes, photographiant des documents de la Gestapo, sautant par les fenêtres et en parachute avec le même entrain, y est aussi pour beaucoup.

Le triste paradoxe est que ce tonus, loin d'insuffler de la vie à cette œuvre pie, en souligne encore plus par contraste le caractère amidonné. La malédiction dont souffre *Laissez-passer* est peut-être cachée dans la phrase qui lui sert de slogan, *« il n'y a rien de plus beau que les histoires vraies »*. Cela ne veut rien dire, une « histoire vraie », s'il ne s'agit pas de sa vérité en tant qu'histoire. C'est-à-dire, ici, comme mise en scène de cinéma. Que des événements s'étant réellement produits inspirent cette histoire n'y change absolument rien, si manque la manière d'en faire une histoire – et, s'il s'agit d'un film, d'en faire une histoire avec les moyens spécifiques du cinéma. En l'absence de cette vérité-là, tout l'amour de Tavernier pour certaines personnes et certaines situations *« ayant réellement existé »* ne peut donner à leur évocation ni vie ni beauté.

Jean-Michel Frodon

A lire, à écouter, à voir

● **Bibliographie**. *Le Cinéma sous l'Occupation,* de Jean-Pierre Bertin-Maghit, Olivier Orban, 465 p., 24,39 €. *Le Cinéma français sous l'Occupation,* de Jean-Pierre Bertin-Maghit, PUF, « Que sais-je ? », 6,17 €. *La Suite à l'écran, entretiens avec Jean Aurenche,* Actes Sud/Institut Lumière, 272 p., 21,04 €. *Une vie de cinéma*, de Jean-Paul Le Chanois, Actes Sud/Institut Lumière, 18,29 €. *Le Cinéma français sous l'Occupation*, de René Chateau, Editions René Chateau, 528 p., 75,46 €. *Le Monde du cinéma sous l'Occupation,* de Pierre Darmon, Stock, 388 p. *La France de Pétain et son cinéma,* de Jacques Siclier, Henri Veyrier, 460 p.

● **Les écrans de l'ombre :** *La Seconde Guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, de Sylvie Lindeperg, CNRS, 443 p.

● **Rétrospective.** L'Institut Lumière propose du 11 au 13 janvier un week-end sur le cinéma français sous l'Occupation. *Le Corbeau*, d'Henri-Georges Clouzot, *Cécile est morte* et *La Main du diable*, de Maurice Tourneur, *Lettres d'amour*, de Claude Autant-Lara, *La Dame d'onze heures* et *La Ferme des sept péchés*, de Jean-Devaivre, font partie des films projetés. Raymond Chirat animera une conférence sur le cinéma sous l'Occupation le samedi 12 janvier. La livraison de janvier du mensuel *Positif* consacre un dossier à *Laissez-passer* et à « Cinéma et Occupation ».

Jean-Pierre Bertin-Maghit, historien

« Le film laisse croire que la profession était majoritairement habitée par un esprit de résistance »

« Comment situez-vous *Laissez-passer* par rapport aux représentations récentes de l'Occupation dans le cinéma français comme *Lucie Aubrac* ou *Uranus* ?

– *Laissez-passer* n'est pas un film sur l'Occupation. *Lucie Aubrac,* de Claude Berri, partait d'un personnage de résistant mais devenait une banale histoire d'amour dénuée de toute idéologie. *Laissez-passer* opère des choix par la période où il se déroule, mars 1942 à novembre 1943 ; par le contexte dans lequel il se situe, c'est la Continental, maison de production allemande établie à Paris ; et par les deux personnages qui sont mis en avant, Jean Aurenche et Jean-Devaivre. Devaivre est d'ailleurs le seul personnage qui évolue dans le film, il choisit de se mettre dans la gueule du loup en entrant à la Continental et décide, en novembre 1943, de rejoindre un réseau résistant. Le fait d'avoir à un moment donné orienté le récit sur ce personnage héroïque marginalise et gomme toute la complexité qui existait dans le milieu du cinéma sous l'Occupation.

– Le film montre pourtant un milieu du cinéma homogène, du moins au sein de la Continental, avec plusieurs figures de cinéastes ou scénaristes résistants, à leur manière, comme Le Chanois, Charles Spaak ou Pierre Bost.

– Le film laisse croire que le cinéma français était majoritairement habité par un esprit de résistance. Ce n'est pas le cas. Le cinéma français a connu un certain espace de liberté, comparé à la presse ou à la radio, qui étaient utilisées comme un moyen de propagande. Pour les cinéastes, ni Vichy ni les Allemands ne leur ont demandé de faire des films de propagande.

– Le film effleure tout juste la question des producteurs juifs spoliés, et plus globalement l'épuration de 1940.

– Tout cela a créé justement une rupture dans la profession qui a fait grimper la hiérarchie de manière rapide puisque des assistants se voient tout à coup, malgré eux, promus réalisateurs. C'est le cas de Devaivre, Bresson, Autant-Lara, Becker. On ne leur demande pas de faire de la propagande, mais du divertissement. Le cinéma français pendant la guerre, c'est 60 000 personnes qui ont toutes vécu des choses différentes. Mais la grande majorité de cet ensemble s'est accommodée du contexte politique. Il y a eu des actes de résistance, mais les marges de manœuvre étaient très réduites parce que les industriels étaient très surveillés. Dans le cinéma, il y a eu Le Chanois, qui a installé très vite son réseau, le Comité de salut public du cinéma. Il y a eu de l'autre côté les gens que j'appellerais les intellectuels du cinéma, comme Daquin, qui ont rejoint le Front national de René Blech. Ces gens ont utilisé leur métier comme instrument de lutte fin 1943, début 1944. Nous avons, avec *Laissez-passer,* une démarche de micro-histoire. Comme tout film historique qui prend un événement ou un individu en particulier, *Laissez-passer* n'a pas valeur générale. Nous sommes en 2002. Est-ce qu'on retrouve là un film comme *La Bataille du rail* qui a donné une image consensuelle de la résistance ? Si l'on regarde tout l'entourage de Jean-Devaivre, on voit bien qu'ils sont tous, un par un, en accord avec cet esprit de résistance. *Laissez-passer* nous renseigne davantage sur les engagements et les amours cinématographiques de Bertrand Tavernier. Cette volonté de mettre en avant un esprit de résistance est une manière pour Bertrand Tavernier de parler du cinéma qu'il aime, à partir de deux héros qui sont des figures emblématiques du cinéma de cette époque, ce que les "jeunes Turcs" appelleront plus tard la qualité française.

– La figure de Jean-Devaivre reste peu connue. Il n'est jamais mentionné dans votre ouvrage, par exemple.

– On a un cas de figure où les actes de résistance d'un individu s'effectuent plus en dehors du cinéma que dans le cinéma. J'ai rencontré plus de soixante-dix personnes pour ma thèse d'Etat. Elles ne m'ont absolument pas parlé de Jean-Devaivre. A la limite, l'Histoire casse la volonté du film de nous dire que ces gens-là ont utilisé leur métier comme instrument de lutte. Le fait même que Jean-Devaivre ne soit pas connu du milieu du cinéma contredit ce que nous propose le film.

– Cet esprit de résistance se traduirait aussi dans les films, selon Tavernier. Parmi eux, *Douce*, d'Autant-Lara, ou *Les Caves du Majestic,* de Richard Pottier, écrit par Charles Spaak.

– Tavernier ne garde que ce qui l'intéresse. Il y a eu 220 films réalisés sous l'Occupation, et la majorité sont des films atemporels animés par un esprit de divertissement. Il y a quelques films, *Pontcarral colonel d'empire*, de Jean Delannoy, *Douce,* de Claude Autant-Lara, *Les Visiteurs du soir,* de Marcel Carné, dans lesquels apparaissent des éléments d'un esprit de résistance.

– *Laissez-passer* colle strictement au point de vue d'Aurenche et de Jean-Devaivre. Ce parti pris vous semble-t-il satisfaisant ?

– Le film débute le 3 mars 1942. Il aurait pu parler du voyage des comédiens français à Berlin, puisqu'il a lieu en mars, les actualités allemandes en parlent le 28 mars 1942. A partir de ce voyage, on aurait pu évoquer l'ensemble du problème, surtout que Greven a joué un rôle important dans ce voyage, il a forcé les artistes à participer à ce voyage. On a fait pression sur ces acteurs, Albert Préjean, Suzy Delair, en menaçant de retirer la carte professionnelle sans laquelle ils ne pouvaient plus travailler.

– Le fait même de situer le film à la Continental vise à illustrer ce paradoxe d'une maison de production contrôlée par les nazis qui n'a jamais produit de films pétainistes ou antisémites.

– Greven a vécu toutes les années 1930 à la UFA, à Potsdam. Ce personnage était un amoureux du cinéma, iconoclaste dans ce contexte, il a utilisé son amitié avec Goering pour avoir les coudées franches en France. Il savait que le cinéma français était le premier cinéma européen, en quantité et en qualité. Son objectif était de faire des films à la française et d'engager tous les fleurons du cinéma français. Cela permettait d'entretenir une certaine paix sociale, mais aussi d'utiliser ce cinéma pour promouvoir le cinéma allemand et de faire un grand cinéma européen. C'est un véritable empire que Greven a construit, dans lequel il y avait, outre la maison de production qu'est la Continental, les accords signés pour avoir l'occupation intégrale des studios cinéma de Paris, ceux passés avec les laboratoires GTM. Greven a installé son réseau de salles, la Sogec, qu'il a racheté sur des biens juifs, « aryanisés », il n'y a pas la moindre allusion à tout cela dans *Laissez-passer.* »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

HORS CHAMP

■ **Le prix Michel-Simon 2001** a été décerné à Christelle Prot pour son interprétation dans *Toutes les nuits*, d'Eugène Green, et à Mohamad Hamaïdi pour *Loin*, d'André Téchiné. Le prix Michel-Simon a couronné ces dernières années Yvan Attal, Alex Descas, Anouk Grinberg, Benoît Magimel, Natalie Richard, Mathilde Seigner, Sylvie Testud.

■ ***Le Seigneur des anneaux* récompensé par l'American Film Institute**. Le film de Peter Jackson a obtenu trois prix, dont celui du meilleur film, lors de la remise des récompenses par l'American Film Institute, samedi 5 janvier, à Hollywood.

L'actrice Sissy Spacek a remporté le Prix de la meilleure actrice pour *In the Bedroom,* de Todd Field, alors que l'acteur Denzel Washington a obtenu le Prix du meilleur acteur pour *Training Day,* film policier d'Antoine Fuqua.

Gene Hackmann a été sacré acteur de l'année pour son rôle dans *The Royal Tennenbaums,* de Wes Anderson, et Jennifer Connelly a obtenu le Prix de la meilleure actrice pour *A Beautiful Mind*, de Ron Howard.

Le Prix du meilleur réalisateur a été attribué à Robert Altman pour *Gosford Park*. Le comité de sélection et le jury de l'American Film Institute sont constitués d'acteurs, de producteurs, de scénaristes et de musiciens.

Le labyrinthe des enfants perdus

Little Cheung. Dans Hongkong de l'après-rétrocession de 1997, le regard de Fruit Chan dessine un monde complexe et chaleureux

Film chinois (Hongkong) de Fruit Chan. Avec Yiu Yuet-ming, Mak Wai-fan, Mak Suet-man, Gary Lai, Robby, Chun Sun-yau, Chun Kwok-hei. (1 h 58.)

De l'argent. De la nourriture. Des rues pleines de monde. Des bras, des jambes, des gestes quotidiens, des bruits de vaisselle ou de Mobylette, des mots de tous les jours, tout un univers d'éléments minuscules, concrets, physiques. C'est ce qui frappe d'abord en regardant *Little Cheung*. On devine les saveurs, on imagine les odeurs, à peine perçus cette cacophonie et ce capharnaüm semblent résulter de logiques cachées. C'est ce qui déroute, au début, lorsqu'on ne comprend pas bien qui est qui, pourquoi les uns et les autres agissent ainsi, ce qui les relie. C'est ce qui séduit aussi, d'emblée : cette étonnante présence matérielle d'un monde capté, montré, raconté justement comme un monde. Comme un ensemble à la fois extrêmement complexe, très banal, constitué par des réseaux infinis de relations, d'interférences, d'alliances et de conflits, et habité par une tension, une énergie qui lui est propre, et qui anime chacun selon sa trajectoire propre.

D. R.

« Little Cheung », de Fruit Chan : plus il observe de près ses personnages, plus autour d'eux l'espace s'amplifie.

La manière dont, de façon très simple, Fruit Chan produit cet effet de profusion vivante signerait d'emblée la valeur de son cinéma. Elle fournit la matière vive du récit, à mesure qu'on pénétrera plus en détail dans la vie de ce quartier populaire de Hongkong au moment de la restitution de la colonie britannique à la Chine. Le motif dans cette riche tapisserie se dégage en suivant deux fils conducteurs, deux enfants, le petit Cheung qui donne son titre au film et sa voix off à la narration, et Fan, la petite fille entrée illégalement dans la ville. Fan et sa mère viennent de la mère patrie, qui contrôle sévèrement la communication avec cette enfant terrible qu'est Hongkong.

Little Cheung est présenté par son auteur comme le troisième volet d'une trilogie consacrée à l'île au moment du retour dans le giron chinois, après *Made in Hongkong* en 1998 et *The Longest Summer* en 1999. L'importance du film dans ce contexte et la pertinence politique de cette trilogie désabusée mais dépourvue de cynisme, évoquant successivement la fin de l'époque coloniale, le moment de la rétrocession et sa suite immédiate, suffiraient à établir l'importance du projet. Le fait que Fruit Chan ait depuis entrepris une autre trilogie sur le thème de la prostitution, dont les deux premiers titres, *Durian Durian* et *Hollywood Hongkong*, sont d'ores et déjà réalisés, atteste de l'ambition du cinéaste et de son dynamisme créatif. La manière dont les deux trilogies sont mises en miroir, *Durian Durian* reprenant en fait les situations de *Little Cheung* mais racontées d'un autre point de vue, témoigne de la complexité du travail accompli.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Tout cela confirme que Fruit Chan est bien le leader d'une nouvelle génération de jeunes auteurs hongkongais, figure majeure repérée dès *Made in Hongkong* – son deuxième film, après le galop d'essai dans les brancards du polar qu'était *Finale in Blood* en 1991. Et cela n'a, le temps de la projection, absolument aucune importance. La vigueur et le charme de *Little Cheung* ne réclament aucun contexte ou mise en perspective, tout est là, dans le film. Les rapports entre générations, entre Chinois de Hongkong et du continent, entre les Chinois et les autres Asiatiques (à travers le personnage très riche de la domestique philippine), le rôle de la mafia, l'emprise du cinéma sur les imaginaires, l'urbanisme très particulier de la ville et les relations sociales qui correspondent à ces dédales de marchés couverts et à ces entassements de clapiers d'habitation alimentent l'enchaînement des rencontres, des rebondissements et des drames.

Pourtant rien n'est souligné, tout semble ouvert, prêt à basculer ou à bifurquer. De petites manies en grande révélation, de jeux d'enfants en brutalité répressive, le labyrinthe des récits semble sans cesse pouvoir s'étendre encore davantage. Plus il observe de près ses personnages, plus autour d'eux l'espace s'amplifie. Comment ? Plus encore que des corps, des lieux, des voix et des sentiments, Fruit Chan excelle à filmer des regards. Et c'est cette circulation impalpable du regard de chacun sur chacun qui tisse la trame invisible, légère et intense du film.

J.-M. F.

Robert Redford et Brad Pitt en froids espions venus de l'Ouest

Spy Game. Dans une variation sur le schéma de la transmission, Tony Scott sonne la retraite de la CIA

Film américain de Tony Scott. Avec Robert Redford, Brad Pitt, Catherine McCormak. (2 h 07).

Spy Game, le nouvel opus de Tony Scott, arrive à point nommé pour juger d'un certain état de la fiction hollywoodienne. Ou plutôt, il y a quelques mois, le film ayant été produit et réalisé avant les événements du 11 septembre. Nathan Muir, un cadre de la CIA que l'on devine être une légende vivante au sein de l'organisation, est sur le point de prendre sa retraite. C'est Robert Redford. Un autre agent, interprété par Brad Pitt, est détenu dans une geôle chinoise et menacé d'exécution – on a assisté à son arrestation spectaculaire en prologue. C'était un des compagnons d'armes du premier. Convoqué à une réunion d'urgence, l'imminent retraité est interrogé sur le prisonnier et comprend peu à peu que l'organisation envisage d'abandonner celui-ci à son sort pour éviter un incident diplomatique. Le corps du film est constitué d'une série de retours en arrière, ayant d'ailleurs un effet émollient sur la tension dramatique du récit, détaillant différentes opérations (sabotages, préparations d'attentats, récupérations de transfuges) auxquelles ont participé les deux espions.

Spy Game est avant tout le récit d'un apprentissage, l'histoire d'une relation entre un maître et un élève. Antique structure. Le fils tuera-t-il le père ? Le père sauvera-t-il le fils ? Le refrain est connu. Le film de Tony Scott n'évite donc pas, dans les divers ressorts dramatiques qu'il met en jeu, de confronter un individu avec une machine anonyme et bureaucratique. La CIA est décrite comme une organisation que les héros devront tout à la fois servir mais aussi utiliser pour affirmer, *in fine*, leur propre liberté, en se faisant ainsi l'expression d'un curieux cynisme. Celui de personnages uniquement guidés par l'efficacité de leur activité et le confort de leur retraite, pratiquement sans jamais se poser de question sur d'éventuelles motivations idéologiques ou patriotiques – il y a bien quelques allusions, au cours d'une discussion orageuse entre les deux personnages principaux sur la liberté, mais il est impossible de les distinguer d'une volonté de manipulation psychologique.

Une telle attitude s'adapte, comprend-on vite, à l'exigence d'une Realpolitik avouée et acceptée, dont la mise en action se passe de sentiment. Certes tout cela ne fait pas de *Spy Game* un vigoureux pamphlet contre l'impérialisme américain. Les notations concernant l'action des Etats-Unis sur différents théâtres d'opération (Vietnam, Europe de l'Est au temps du rideau de fer, Beyrouth, la Chine) fonctionnent d'ailleurs sur des caractérisations d'une grossièreté insultante (les Arabes sont fourbes et poseurs de bombes, les Chinois sont vénaux et libidineux, etc.).

L'enjeu du film est ailleurs. Très vite, en effet, l'absence d'affect et l'opacité qui définit le personnage de Nathan Muir en font un personnage auquel il est délicat, sinon impossible, de s'identifier. L'acteur en perd même cette fadeur qui le caractérise trop souvent. L'affrontement entre le maître et l'élève tourne donc autour de la question des sentiments qu'il serait impossible de ressentir sans porter préjudice à l'action. C'est ainsi que l'affect sera ce qui perdra momentanément le jeune (il tombe amoureux d'une femme, ancienne activiste gauchiste manipulée par on ne sait qui) alors que le nombre indéterminé d'épouses que le dialogue attache à l'ancien signifierait une froideur et une indifférence bénéfiques.

D. R.

Robert Redford, le maître ; Brad Pitt, l'élève.

Le cynisme des personnages fait de *Spy Game*, malgré lui, le témoin du paradoxe auquel était confronté Hollywood cherchant comment combiner la croyance naïve et irraisonnée sur laquelle sont constitutivement bâties ses fictions et l'obligation « contemporaine » de jouer d'une distance vis-à-vis de celles-ci. Depuis, sans d'ailleurs forcément la modifier en profondeur, les événements sont venus modifier les termes de l'équation.

Jean-François Rauger

LA CIENAGA
LE CORSAIRE, LE MAGICIEN, LE VOLEUR ET LES ENFANTS
(Lire page 26)
LAISSEZ-PASSER
(Lire page 27)
LITTLE CHEUNG
SPY GAME
(Lire ci-dessus)
LES MUTANTS DE L'ESPACE
LES FRÈRES GRAVET
SE SOUVENIR DES BELLES CHOSES
TABLEAU DE FAMILLE
(La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.)

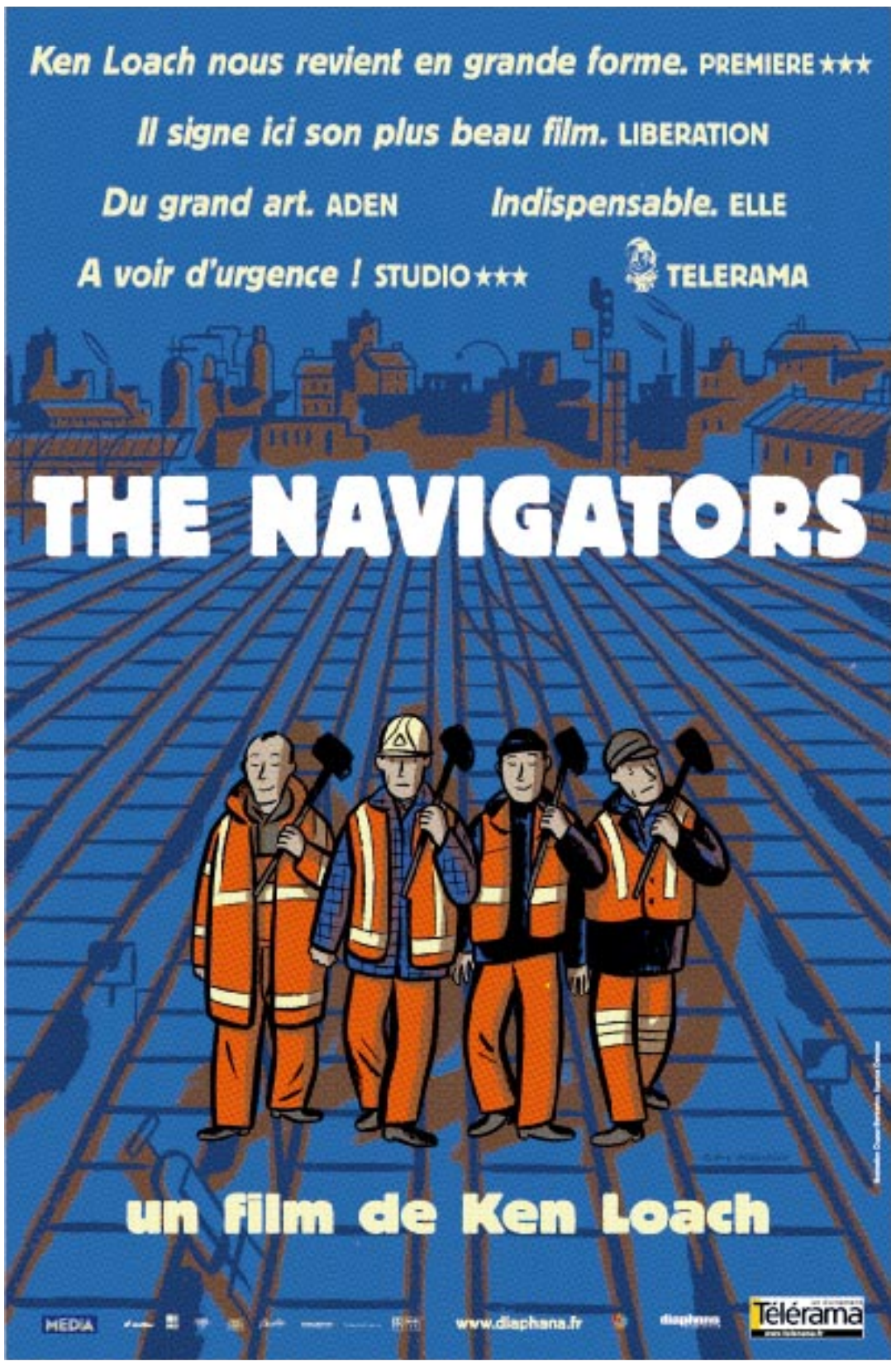

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation ↓	NOMBRE D'ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Le Seigneur des anneaux**	3	**1 055 481**	869	↘ **- 37 %**	**5 008 903**
2	**Harry Potter à l'école des sorciers**	5	**984 513**	868	↘ **- 26 %**	**7 962 233**
3	**Atlantide, l'empire perdu**	6	**371 739**	795	↘ **- 33 %**	**4 030 936**
4	**Les Autres**	2	**309 803**	444	↘ **- 9 %**	**744 200**
5	**Les Rois Mages**	4	**299 902**	537	↘ **- 20 %**	**1 943 242**
6	**Le Peuple migrateur**	4	**284 463**	550	↘ **- 26 %**	**1 723 943**
7	**Tanguy**	7	**248 103**	464	↘ **- 6 %**	**3 450 023**
8	**Sexy Boys**	2	**134 546**	270	↘ **- 19 %**	**344 045**
9	**Zoolander**	1	**88 692**	234	→	**88 692**
10	**The Navigators**	1	**60 259**	80	→	**60 259**

* Période du 2 au 6 janvier inclus

Malheur aux petits films. Le nombre record d'écrans donnés aux trois films en tête du classement écrase toute concurrence. La durée de la projection – trois heures – ne nuit en rien à la carrière commerciale du *Seigneur des anneaux.* Le film de Peter Jackson caracole en tête du box-office, devant un *Harry Potter* qui devrait terminer sa carrière à plus de dix millions d'entrées. Mais une certaine érosion commence à se faire sentir avec la fin des vacances scolaires. Peu de films classés dans les dix premiers rangs échappent à ce phénomène de rentrée. Seuls *Les Autres,* le beau film épouvantable d'Alejandro Amenabar, qui précipite Nicole Kidman dans une île de Jersey infréquentable, et *Tanguy,* variation drolatique sur l'adolescence prolongée, persistent et signalent leur bonne santé, défendant les couleurs du cinéma européen. Il ne faisait pas bon sortir le 2 janvier. Deux productions seulement se hissent péniblement en tête de classement : dans une combinaison de salles qui lui permettait d'espérer mieux, la comédie de Ben Stiller, *Zoolander,* n'a pas trouvé preneur quand, devant 80 écrans, le nouveau film de Ken Loach, *The Navigators,* a séduit 753 spectateurs par écran, ce qui augure mal de la privatisation des chemins de fer en France.

Source : *Ecran total*

Etiemble, une vie vouée à la défense des langues minoritaires

L'essayiste et écrivain René Etiemble, fondateur de la collection « Connaissance de l'Orient », est mort le 7 janvier, chez lui, à Vigny, en Eure-et-Loir. Il aurait eu quatre-vingt-treize ans le 26 janvier

DANS l'itinéraire d'Etiemble deux tournants expliquent l'intérêt qu'il porta durant toute sa vie aux littératures étrangères. Certes, dès son premier âge, il cultivait *« une passion presque morbide »* pour les langues étrangères. Puis, en dépit de cela et de son désir de philosophie, il s'oriente vers la grammaire comme un grand nombre d'élèves sous la IIIe République. Mais, à partir de 1929, il se décide à étudier le chinois, ce qui lui permet de concilier le goût des langues et celui de la philosophie. A cette époque, il pressent déjà qu'on ne peut pas avoir une formation philosophique valable sans connaître l'une des plus anciennes civilisations de l'humanité, la Chine. Alors il aborde la philosophie chinoise par le biais de la sagesse confucéenne, puis découvre les taoïstes. *« Sans ce détour par la Chine, je n'aurais probablement jamais trouvé ma vérité, ma morale et mon bonheur »*, écrira-t-il dans *Essais de littérature (vraiment) générale* (Gallimard).

Ce premier tournant dans l'itinéraire d'Etiemble vers la découverte de l'autre, de ce qui n'est pas européen est pourtant déterminé – je dirais même surdéterminé – par l'histoire européenne. N'oublions pas que nous sommes en pleine période de la montée du nazisme, à trois ans de l'incendie du Reichstag. Et, de l'autre côté de l'Oural, les procès de Moscou pointent déjà à l'horizon. C'est dans ce contexte historique qu'Etiemble sent la nécessité d'une ouverture pour échapper à la fois à sa culture d'origine (le judéo-christianisme) et à l'européocentrisme colonialiste. Il veut, pour ainsi dire, *« se nettoyer »* : *« Je me suis nettoyé en Chine de tout ce qui me révulse ou me répugne dans le catéchisme ou la Bible »* (voir « Etiemble et les langues », dans *Le Mythe d'Etiemble* (Didier-Erudition).

Dans une lettre adressée à Léopold Sedar Senghor, il expliquera la première découverte importante de sa vie, celle de l'empire du Milieu, par le refus de l'homme blanc et de ses valeurs racistes : *« (...) Lorsque tu prônais la négritude et le métissage, quelques hommes blancs eux en avaient assez, plus qu'assez de leur prétendu "fardeau" et (...) en Chine, en Amérique précolombienne ou en Afrique alors martyrisée, ils se cherchaient des frères humains »*. (*Quelques essais de littérature universelle*, Gallimard).

Né en pays chouan cinq ans avant le grand carnage qui devait aboutir à un nouveau partage des colonies, Etiemble faisait partie de ces hommes blancs, solidaires de ce qu'on appelle aujourd'hui le Sud.

La ville d'Alexandrie marque un autre tournant dans l'itinéraire d'Etiemble. Ayant décidé de quitter l'Europe après l'échec du Front populaire, il part pour Chicago, où il connaîtra de près cette *« american way of life »* qu'il ne cessera de combattre par la suite. Son séjour aux Etats-Unis, puis au Mexique lui donnera l'occasion de découvrir les civilisations précolombiennes. Mais c'est à Alexandrie, dans la ville de Cavafy où, selon ses propres termes, *« coptes et musulmans, catholiques et juifs, agnostiques et athées fraternisaient »* qu'il comprendra l'importance des langues minoritaires. Ainsi, dès 1944, Etiemble s'oriente dans un vaste champ comparatiste vers la défense des littératures extra-européennes. La revue *Valeurs*, qu'il fonde et dirige, en est la première tribune.

Quand il regagne la France en 1948, après onze ans d'exil, il est persuadé qu'il faut sauver son pays de ce qu'il appelle *« le provincialisme »*. Pour ce faire, il lui faut un éditeur et un appui financier. Grâce à Gallimard et à l'Unesco, il fonde la collection « Connaissance de l'Orient », où il publie, en une vingtaine d'années, une cinquantaine de chefs-d'œuvre ignorés ou méconnus en France. Ainsi, l'Inde ancienne et moderne, la Chine, le Japon, le Vietnam, les pays arabes font irruption dans la république des Lettres. Par ailleurs, il présente à ses compatriotes de nombreux philosophes et écrivains étrangers, anciens ou modernes, tels Confucius, Sseu-ma Ts'ien, Lao-Tseu, Shi Nai-an, Luo Guanzhong, Pa Kin, Kawabata, Mishima, Bashô, José Rizal, Ibn Guzman, Taha Hussein, Gyergyai Albert, Somlyo György, T. E. Lawrence, Fernando Pessoa, Stratis Tsirkas, etc.

L'APPORT DE LA CHINE

L'intérêt que porte Etiemble aux littératures extra-européennes (parmi les écrivains que je viens de citer au hasard, deux seulement appartiennent à l'Europe occidentale) ne pourrait s'expliquer, à mon avis, par une quelconque curiosité ni par un souci d'érudition. Certes, Etiemble est l'un des intellectuels français les plus érudits. Mais s'il a combattu avec tant de zèle et depuis plus de cinquante ans l'européocentrisme, ou disons pour être plus précis le gallocentrisme, c'est parce qu'il a conscience de ce que l'Europe doit à l'Orient : *« J'ai déjà rédigé plus de mille pages sur une petite part seulement de ce que l'Europe doit à la Chine. Elle ne doit pas beaucoup moins aux Turcs, aux Japonais »*, écrivait-il encore dans *Quelques essais de littérature universelle*.

En plus de cette dette, de cette reconnaissance qu'il avoue avec tant de modestie, Etiemble sait qu'on ne peut élaborer une théorie littéraire digne de ce nom sans se référer à un corpus recouvrant *« toutes les littératures, orales aussi bien qu'écrites, malaises aussi bien que romanes, sino-tibétaines aussi bien que germaniques, turco-mongoles aussi bien que slaves »*.

Depuis *Comparaison n'est pas raison*, l'ouverture est la condition *sine qua non* de son comparatisme, de son évolution vers une conception *« vraiment générale »*, c'est-à-dire universelle de la littérature. Cette conception est fondée, comme chacun sait, sur la recherche des *invariants* qui sont des éléments transculturels, communs à diverses zones de civilisations. Pour cela, il doit connaître plusieurs langues d'origines très variées.

L'existence des *invariants* est en fait la preuve que l'homme existe. Un tel comparatisme aboutit à un humanisme fort différent de celui de l'Occident chrétien. Cet humanisme est plus proche de nous, il est de notre siècle. C'est l'humanisme de ceux qui défendent l'homme en devenir face à toute forme de répression et non cette abstraction qu'est l'espèce humaine.

N. Gü.

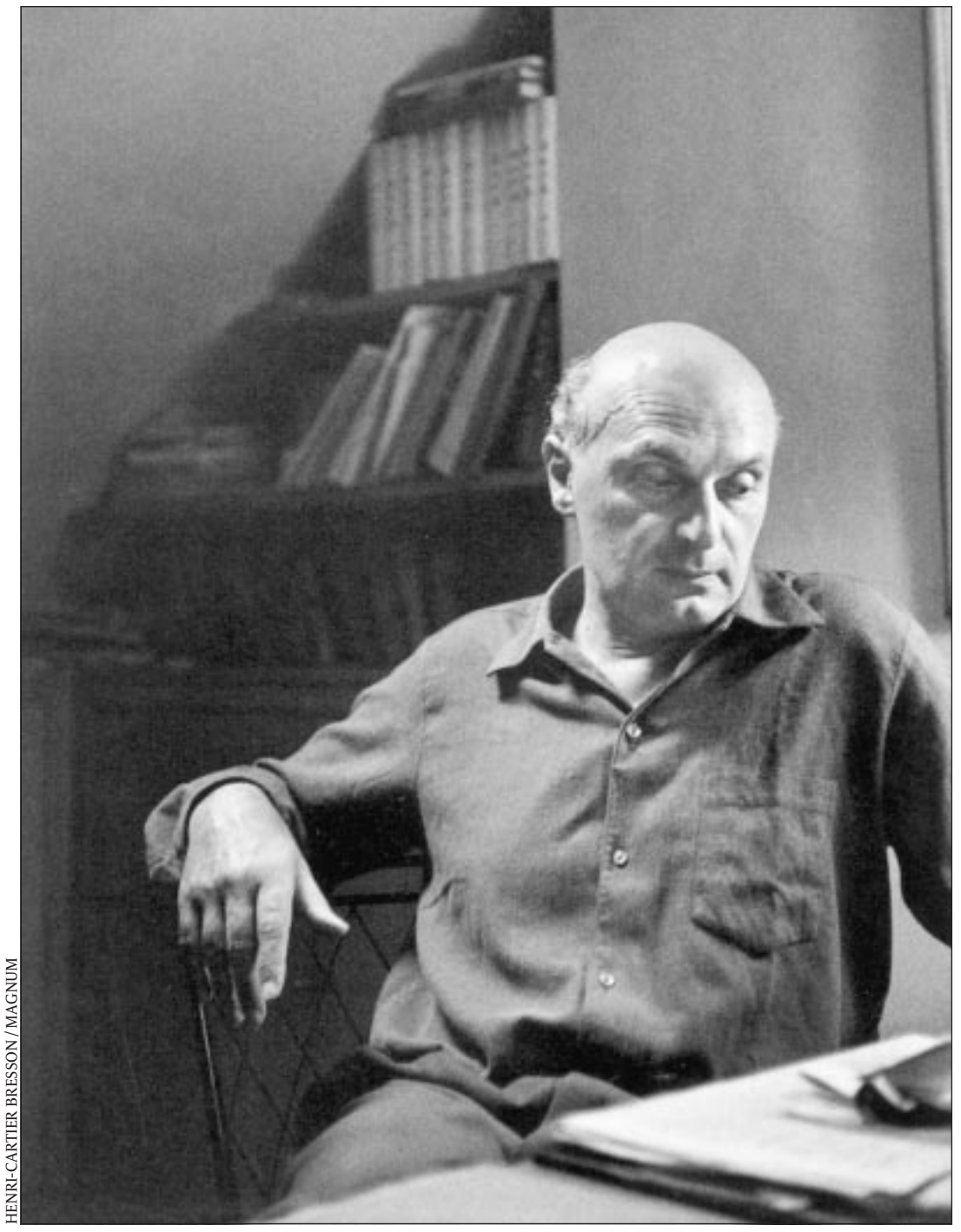

HENRI-CARTIER BRESSON / MAGNUM

René Etiemble : « Citoyen de la planète, j'ai voulu que mes livres en fussent la preuve. »

Bibliographie

- **1937 :** *L'Enfant de chœur*
- **1952 :** *Hygiène des lettres 1 : Premières notions*
- **1955 :** *Hygiène des lettres 2 : Littérature dégagée*
- **1958 :** *Hygiène des lettres 3 : Savoir et goût*
- **1966 :** *Hygiène des lettres 4 : Poètes ou faiseurs ?*
- **1967 :** *Hygiène des lettres 5 : C'est le bouquet !*
- **1968 :** *Confucius ; Le Nouveau Singe pèlerin ; L'Orient philosophique ; Le Babélien ; Blason d'un corps ; Parlez-vous franglais ? ; Connaissons-nous la Chine ? ; Le Jargon des sciences ; Les Jésuites en Chine ; Le Sonnet des voyelles*
- **1969 :** *Retours du monde*
- **1970 :** *Yun Yu érotique chinoise ; L'art d'écrire*
- **1974 :** *Mes contre-poisons ; Essais de littérature (vraiment) générale*
- **1976 :** *40 ans de mon maoïsme*
- **1980 :** *Comment lire un roman japonais ? Le Kyoto de Kawabata*
- **1981 :** *Trois femmes de race*
- **1982 :** *Quelques essais de littérature universelle*
- **1985 :** *Le Cœur et la Cendre, soixante ans de poésie*
- **1986 :** *Racismes*
- **1987 :** *L'Erotisme et l'amour*
- **1988 :** *Ouverture (s) pour un comparatisme planétaire ; Lignes d'une vie 1 ou le meurtre du père ; L'Europe chinoise 1, De l'empire romain à Leibnitz*
- **1989 :** *L'Europe chinoise 2*
- **1990 :** *Lignes d'une vie 2 : le meurtre du petit père*
- **1991 :** *Vingt-cinq ans après*
- **1992 :** *Nouveaux essais de littérature universelle*

L'aventure intellectuelle d'un passionné de littérature

RENÉ ETIEMBLE (qui ne signait ses livres que de son nom, Etiemble) est né le 26 janvier 1909 à Mayenne (Mayenne), fils d'Angèle Falaise, ouvrière modiste, et d'Ambroise Etiemble, employé de commerce, mort de tuberculose à l'âge de vingt-sept ans – le petit René avait alors trois ans. Sa mère, pieuse et possessive, respecta toutefois la volonté de son mari et, au risque de perdre sa clientèle bourgeoise, confia son fils à l'école laïque. Celui-ci fut un écolier modèle, passionné de lecture et d'écriture, remportant constamment le prix d'excellence.

Boursier de l'Etat, il prépare, à Louis-le-Grand, le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, où il est admis en 1929. Bien que ses goûts le portent vers la philosophie, il s'oriente vers l'agrégation de grammaire, qui lui laisse plus de loisir pour ce qui sera la passion de sa vie, le chinois.

De 1933 à 1936, il est pensionnaire de la fondation Thiers, préparant une thèse qu'il n'achèvera jamais sur « Métaphysique et culture physique chez les taoïstes ». Ces mêmes années le voient entrer en politique et en littérature. Il publie dans la *NRF* d'avril 1934, sous la signature de Jean Louverné et le titre « Conversion ? », un article sur Gide et le communisme. Commençait une longue aventure intellectuelle dans l'ombre de Jean Paulhan, en qui l'orphelin crut s'être trouvé un père jusqu'au jour tardif où il estima que Paulhan l'avait étouffé, *« réduit en esclavage »*.

Etiemble rompt dès 1936 avec le stalinisme. Il avait fait le voyage de Moscou, et il y avait rencontré une agrégée de philosophie, demi-juive russe, Yassu Gauclère, qui devient sa compagne. Il publie son premier livre sous leur double signature : *Rimbaud* (Gallimard, 1936). En 1937 paraît *L'Enfant de chœur*, son premier roman, très autobiographique, qui, dit-il, le *« sauva du suicide »*.

« LE MYTHE DE RIMBAUD »

Après un bref passage au lycée de Beauvais, il enseigne à l'université de Chicago de 1937 à 1942 (si l'on excepte un intermède difficile en 1938, durant lequel, vivotant à Mexico, il se prend de passion pour les précolombiens). En 1943, il rejoint à New York l'*Office of War Information* où il rédige plusieurs émissions quotidiennes pour la BBC, puis, après la défaite de Rommel, on l'envoie fonder le département de français de la toute nouvelle université d'Alexandrie, sous le rectorat de Taha Hussein, avec l'aide duquel il crée *Valeurs*, revue littéraire de la France libre.

En 1948, il quitte Alexandrie. Détaché au CNRS, puis nommé à l'université de Montpellier, il rédige sa thèse sur *Le Mythe de Rimbaud*, qu'il soutient en 1952, et il est élu à la Sorbonne en 1955, où, en dépit de son irritation face à la contestation soixante-huitarde, il enseigna la littérature comparée jusqu'à sa retraite, en septembre 1978. En 1963, il épouse Jeannine Kohn, qui avait été son étudiante à Montpellier – et qui a un fils, Jacques, qu'Etiemble fait sien. Elle fut une collaboratrice inestimable, comme le montre sa thèse : une édition annotée et commentée de *226 Lettres inédites de Jean Paulhan à Etiemble* (Klincksieck, 1975). Après la mort de Jacques, en 1972, Etiemble et son épouse ont adopté, en 1975, une petite fille, Sylvie.

Jacques Body

« Ouverture au monde, sans fanatisme »

L'ÉCRIVAIN turc Nedim Gürsel, qui fut l'élève d'Etiemble, a réalisé avec lui, en 1988, un entretien resté inédit. Nous en publions des extraits.

« Vous venez de publier *Lignes d'une vie* (Arléa), qui n'est, selon votre propre expression, ni *"cette biographie que chacun, en cette fin de siècle, se croit tenu de livrer"* ni des *"Mémoires ou confessions"*, mais une *"naissance à la littérature"*. Pourquoi avez-vous commencé à écrire si jeune et pourquoi avez-vous tant écrit ?

– D'abord, au lycée par pulsion et par jeu : recours probable contre l'ignominie de l'internat, l'homosexualité obligatoire, ce qui me rendit les lesbiennes un modèle pour l'érotisme. Les *Chansons de Bilitis* m'étaient un réconfort contre les ignobles "grands".

» Puis ce sont mes voyages qui, peu à peu, m'ouvrirent au monde. Toute l'Europe, sauf l'Espagne – que je m'interdis sous Franco parce que de graves raisons m'avaient empêché de m'engager dans les brigades internationales contre lui. Je ne suis pas allé en Afrique noire ni en Australie, mais j'en étudiai les littératures autochtones, dirigeai maintes thèses rédigées par des Africains que j'expédiai sur le terrain recueillir contes, épopées, proverbes ; et j'étudiai la littérature des derniers Pintupis australiens. Citoyen de la planète, j'ai voulu que mes livres en fussent la preuve. Voir *Trois femmes de race* et *Blason d'un corps*.

– Vous dites que l'écriture vous a *"guéri"*, mais aussi que l'*"important pour l'écrivain, c'est d'écrire bien"*. Peut-on à la fois considérer l'écriture comme une thérapie et comme une activité esthétique ? Peut-on à la fois la prendre pour un moyen et pour une fin ?

– Il me semble que des gens comme Gide, Proust, Kafka, voire Balzac, ont tenu l'écriture pour thérapeutique et œuvre d'art. Tous les grands écrivains sont ou furent de grands malades.

– Vous ne ménagez presque personne chez Gallimard, qui a pourtant publié une cinquantaine de vos livres. Est-ce l'amertume ou la révolte qui vous a poussé à une telle violence ?

– Cette question est trop délicate pour que je puisse y répondre librement : Gaston Gallimard m'estimait beaucoup, me tenait pour un des trois ou quatre jeunes écrivains sur lesquels il comptait : André Beucler l'écrivit. C'est Michel Gallimard, l'un de mes plus chers amis, qui sut imposer la collection "Connaissance de l'Orient" aujourd'hui célébrée par le Prix international du livre. Mais Michel est mort, avec Albert Camus. Ensuite, mes rapports avec Claude Gallimard, qui devint le patron de la maison, se sont dégradés. Lorsqu'un petit éditeur, Arléa, m'a valu des succès de vente, Antoine Gallimard, le seul à qui je pusse parler encore, m'écrivit une lettre des plus amicales. Et il vient de publier le tome 1 de mon *Europe chinoise*.

– Vous parlez avec beaucoup d'enthousiasme de Gide, de Leiris (que vous *"admirez"*) et parfois d'Aragon aussi. Pourtant vos goûts semblent plus ancrés dans le XIXe siècle – Balzac, Zola, Flaubert, Stendhal, que vous qualifiez de *"romanciers-dieux"*. Peut-on aimer à la fois le Gide des *Faux-monnayeurs* et le Zola de *Germinal* ?

– Je n'y vois aucune contradiction : à moins de fanatisme politique, religieux, un lecteur sérieux est capable d'admirer, chacune en soi et pour soi, des tas d'œuvres qui n'ont rien de commun. Ouverture au monde, sans fanatisme, tel mon destin. Mon propos, plutôt.

– *"Je suis un athée de la gauche libérale et ça se perçoit dans tout ce que j'écris : je pue le confucéen."* Si c'est ainsi que vous vous situez, pourquoi ce pessimisme : *"Et puis, si le temps, toujours lui, ne m'est pas trop mesuré* (...), *je terminerai un poème-testament que depuis des années je médite : le poème de la fin d'un monde, sinon de la fin de notre petite planète"* ?

– Les intégristes gagnent partout : en France, en islam, en Israël. Le fric tuera l'homme des pays capitalistes. Vous savez bien que la planète agonise : quand on déboisa l'Amazonie, j'annonçai à Jeannine, ma femme, que le Brésil subirait bientôt de catastrophiques inondations : avais-je tort ? L'ozone fout le camp, etc. Seule une écologie radicale pourrait réparer une part de tous ces dégâts. »

Propos recueillis par Nedim Gürsel

Ecoutez... et entrez dans La Légende !
NOSTALGIE La Légende
Retrouvez toutes les Fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (0,34 €/mn) nostalgie.fr

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE
deux spectacles de la troupe du TNS en alternance
Grand Théâtre
Du 8 janvier au 16 février 2002
LA MOUETTE
Anton Tchékhov
Stéphane Braunschweig
L'EXALTATION DU LABYRINTHE
Olivier Py
Stéphane Braunschweig
Théâtre National de la Colline
01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris
www.colline.fr
Libération
un événement Télérama
www.telerama.fr

DISPARITIONS

TIM

Virtuose d'un humour subtil et tendre

En 1967, après la guerre de six jours, TIM fait ce dessin en réaction à la déclaration du général de Gaulle sur le peuple juif « sûr de lui et dominateur ». Refusé par « L'Express », il sera publié par « Le Monde ».

LE CARICATURISTE et sculpteur français d'origine polonaise TIM est mort, lundi 7 janvier, à l'hôpital du Val-de-Grâce. Il aurait eu quatre-vingt-trois ans le 23 janvier.

Pour beaucoup, le premier dessinateur de presse dont les œuvres auront fortement façonné l'opinion à la manière d'un éditorial, c'est TIM bien sûr, pour l'état civil Louis Mitelberg. Sa vie et sa carrière reflètent les espérances, les désillusions, les passions et les drames qui auront tissé l'histoire chaotique de presque tout le XXe siècle. En 1938, juif polonais né à Kaluszyn, Louis Mitelberg émigre en France et s'inscrit à l'Ecole des beaux-arts. Engagé, dès le début de la guerre, dans l'armée française, il sera capturé lors de l'offensive allemande de mai-juin 1940. Il s'évade alors et, après 425 kilomètres à pied, se retrouve en URSS. Toujours prisonnier, des Russes cette fois, qui sont encore les alliés de l'Allemagne nazie. Le renversement d'alliance après l'invasion de l'Union soviétique par Hitler en juin 1941 permettra à Mitelberg et à 185 autres évadés français de rallier la France libre. De Gaulle, qui les accueille à Londres en août 1941, les décore de la croix de guerre.

ELOIGNÉ DES CERTITUDES

Dès lors, le jeune dessinateur va mettre, jusqu'à la Libération, son talent au service de l'effort de propagande des Alliés et des Français libres. La paix revenue, il devient illustrateur de *L'Humanité Dimanche,* supplément de l'organe officiel du PCF. Il signe ses dessins Mitel, abréviation de Mitelberg. Un jour, il renversera les trois premières lettres comme pour changer sans se renier, et ce sera TIM. Son destin accompagne désormais l'essor d'un journal dont le professionnalisme ainsi que l'engagement « progressiste » vont rallier, et même former un lectorat nouveau et exigeant : *L'Express,* fondé en 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud.

Dans l'équipe des dessinateurs maison, TIM prend une place de premier plan : ses dessins se lisent comme un texte et s'impriment dans les mémoires. Ainsi restera à jamais l'image du déporté par quoi il traduit, en 1967, après la guerre de six jours, toute l'amertume rageuse faisant depuis écho au propos de De Gaulle sur un peuple juif *« sûr de lui et dominateur »*. Dessin publié par *Le Monde* qui fera souvent appel à son talent, tout comme les principaux journaux internationaux *Time, Newsweek, New York Times*, etc.

Sa cible favorite, de Gaulle ? Mais visée avec une sorte d'affectueuse raillerie. Ainsi lorsqu'en 1964 la France reconnaît le régime de Pékin, TIM imagine une rencontre et un dialogue cocasses : *« Mao »* dit en se désignant le leader chinois tout gonflé d'importance. *« Môa »*, réplique le Général l'air souverain. Tous les personnages publics de la planète verront leurs travers cloués par la main de TIM : la satisfaction gourmande de Pompidou, Nixon-le-tricheur et son nez qui s'allonge, Brejnev au regard dissimulé par la brousse inquiétante de ses sourcils, le crâne d'œuf de polytechnicien de Giscard, la pose théâtrale de Mitterrand coiffé du feutre de Bruant, Chirac à la façon d'Yves Saint Laurent nu par Jeanloup Sieff. A mesure que son trait s'affine, TIM se plaît à travestir politiciens du moment en héros de tableaux célèbres. Le ridicule des attitudes est aussi saisissant que les ressemblances. Souvent fuse aussi l'émotion : le visage buriné d'un Soljenitsyne dont la barbe se transforme en racines ancrées au cœur de la Russie.

Amical et simple, l'homme était discret et même assez timide, virtuose d'un humour subtil et tendre. Eloigné, surtout des certitudes et fasciné par l'exercice de ce journalisme qu'il avait préféré à la voie royale d'une carrière exclusivement artistique comme celle de son épouse Zuca. Pourtant, des ébauches de ses dessins, il tirait des sculptures. D'abord la statue de Dreyfus dont l'hostilité feutrée des milieux militaires empêcha qu'elle fût installée près de l'Ecole militaire où avait été publiquement dégradé le capitaine. Son buste de Daumier, qui sera dévoilé le 23 janvier à l'Assemblée nationale, ne connaîtra pas les mêmes incertitudes. Daumier dont on l'a dit souvent le successeur. A cette différence près que le crayon de Tim aura toujours répugné aux charges inutilement cruelles.

André Pautard

■ **RENÉ ÉTIEMBLE,** écrivain, est mort lundi 7 janvier à son domicile de Vigny (Eure-et-Loir), à l'âge de quatre-vingt-douze ans *(lire p. 29)*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine et **Marc HIMBERT**
partagent avec
Luce, Marion, Marie-Alice
et **Anne-Laure**
la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 5 janvier 2002.

4, rue du Général-Leclerc,
95500 Gonesse.

Décès

– Paris. Cholet. Angers.

Mme Renée Tricoire,
M. et Mme Claude Audureau,
M. Marcel Audureau,
Mme Danièle Audureau,
ses sœur, frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Et toute sa famille,

M. Henri Ronse,
son metteur en scène et ami,

Marie Poumarat et Tania Torrens,
qui l'ont accompagné dans sa vie professionnelle et sa fin de vie,

Ses amis du théâtre et du livre,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean AUDUREAU,
auteur dramatique,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 5 janvier 2002, à l'âge de soixante-neuf ans.

Son corps sera incinéré le mercredi 9 janvier, à 14 h 45, au crématorium du Père-Lachaise (entrée place Gambetta, Paris-20e). On se réunira à 14 h 15.

Claude Audureau,
6, chemin de Haute-Perche,
49610 Saint-Melaine-sur-Aubance.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques)
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean AUDUREAU,
auteur dramatique.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

Une messe à sa mémoire sera prononcée le 9 janvier 2002, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

71, rue des Rondeaux,
75020 Paris.

– Les familles Benjo et Salama
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacqueline BENJO SALAMA,

survenu à Paris, le dimanche 6 janvier 2002.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le vendredi 11 janvier, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
L'UFR de sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique,
La communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 décembre 2001, de

Michel CARLE,
professeur de sciences de gestion,
directeur du Centre d'études
et de recherches sur les organisations
et leur stratégie.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

– Paris. Villefranche-Saint-Phal (Yonne). Belfahy (Haute-Saône).

Mme Geneviève Chipaux,
son épouse,
Mme Françoise Daval,
sa sœur,
Le Père Denis Sonet,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger CHIPAUX,
ancien directeur général d'Elf-France,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien résistant
du groupe Thermopyles,

décédé le 6 janvier 2002, dans sa soixante-dix-septième année.

Une célébration religieuse aura lieu le jeudi 10 janvier, à 15 heures, en l'église de Charny (Yonne).

Il sera inhumé à Belfahy (Haute-Saône), son village natal, le 11 janvier, à 15 heures.

Ni fleurs ni plaques. Offrande possible pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

– Mme Jacqueline Cohen,
son épouse,
Yves Cohen,
Philippe Cohen,
Annie Cohen-Le Gall,
ses enfants,
Et la famille Cohen
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Elie COHEN,

survenu le 5 janvier 2002, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu ce mardi 8 janvier, à 11 heures, au nouveau cimetière de Montreuil (Seine-Saint-Denis), 31, rue Galilée.

L'office des sept jours aura lieu dimanche 13 janvier 2002, à 17 heures, en la synagogue Sainte-Isaure, 13, rue Sainte-Isaure, Paris-18e.

38, avenue du Château,
94300 Vincennes.

– Janine de Larambergue,
Ses enfants et petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger de LARAMBERGUE,

survenu le 1er janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Culte d'action de grâce célébré le 4 janvier, au temple de Castres.

331, résidence du Pont-Biais,
81100 Castres.

– Dieu a rappelé à Lui

Christophe DURRLEMAN,
pasteur,
ancien directeur de *La Cause*,

le 31 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

Un culte d'action de grâce aura lieu le samedi 19 janvier 2002, à 15 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré (Paris-1er).

De la part de
Rose-Marie Durrleman-Grellet,
son épouse,

et de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Isabeau et Jacques-David Beigbeder-Durrleman,
Laurie et Aziz Jellouli, Loubna,
Pascal et Delphine Beigbeder, Robin,
Noémie,
Timothée,

Priscille et Etienne Fallot-Durrleman,
Céline et Nicolas Buclet,
Abigaïl,
Maguelone et Christophe Bataille, Elie et Salomé,
Mathurin,

Antoine et Catherine Durrleman-Bergeal,
Bethsabée, Jérémie, Jonathan, Cornélie et Agrippa,

Colas Durrleman,

Sylvain et Ariane Durrleman-Mallat,
David, Léa et Sara,

Gaspard et Sophie Durrleman-Legrain,
Damaris, Dorothée et Olympe,

Bastien et Véronique Durrleman-Estop,
Paul, Loïs, Chloé et Corentin,

Mathieu et Stéphanie Durrleman-Tame,
Raphaël et Ezéchiel,

Et des familles Durrleman, Kaltenbach, Grellet, Bonneville.

« Qu'ils écoutent
ou qu'ils n'écoutent pas,
tu leur diras. »
Ezéchiel, 2, 7.

« Tu as vu que l'Eternel, ton Dieu, t'a
porté comme un homme porte son fils,
pendant toute la route. »
Deutéronome, l, 31.

55, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Martine Lichtenberg,
Etienne Fayein,
Elise Spivac,
Lucie Foubert,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Claudie FAYEIN,
née **MENANT,**

survenu le 4 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Médecin, ethnologue, elle a consacré une grande partie de sa vie au Yémen.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 janvier, à 11 h 30, au cimetière de Vétheuil (Val-d'Oise).

18, rue Malher,
75004 Paris.
27, boulevard Gambetta,
92130 Issy-les-Moulineaux.
1 *bis*, rue Saint-Julien-le-Pauvre,
75005 Paris.
8, rue du Château,
95510 Vétheuil.

– Ses amis et collègues du CNRS, de l'université Rennes-I et du ministère de la culture et de la communication
nous prient d'annoncer le décès, survenu à Rennes, le 1er janvier 2002, de

M. Pierre-Roland GIOT,
directeur de recherche honoraire,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,
membre de l'ordre de l'Hermine,
Corresponding Fellow
of the British Academy.

Incinération au crématorium de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), mercredi 9 janvier, à 15 heures.

– Besançon.

Roger HUMBERT,
président de chambre honoraire
à la Cour des comptes,
ancien maire de Saint-Vit,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

est décédé le 3 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 9 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre, à Besançon, où l'on se réunira.

De la part de
Michèle Humbert Messina,
sa fille,
Vittorio Messina,
son gendre,
Emmanuel et Giona,
ses petits-enfants,
De sa famille et ses amis.

– La Maison de l'Amérique latine,
« Les vingt Amériques latines »
prennent part à la tristesse des nombreux amis de

Marcel NIEDERGANG,
membre fondateur.
*(*Le Monde *du 1er janvier.)*

– Bihorel (Seine-Maritime).

Mme Catherine Ploujoux,
M. et Mme Jean-Pierre Ploujoux,
M. et Mme Philippe Ploujoux,
Mme Marion Ploujoux
et M. Christophe Tricot,
ses enfants,
Karine et Philippe, Marie, Aurélie, Vanessa, Alexandre, Vincent, Florent, Chloé, Stéphan, Christophe, Robin,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean PLOUJOUX,
née **Janine GALLAND,**

survenu à Rouen, le 5 janvier 2002.

Le service religieux sera célébré le jeudi 10 janvier, à 9 h 15, en l'église Notre-Dame-des-Anges de Bihorel.

Condoléances sur registre.

– Françoise Braudel,
Mme Fernand Braudel,
Ses très nombreux amis d'Italie, de France, d'Europe, des Amériques,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Ruggiero ROMANO,

le 5 janvier 2002, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, jeudi 10 janvier, à 14 h 15.

246, boulevard Raspail,
75014 Paris.
59, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Anne, Nausicaa, Dorothée Rufener,
Liliane et Patrick Larmoyer,
Kathleen et Bernard Decoux,
Maureen Delage,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick RUFENER,
architecte, artiste peintre,

le 4 janvier 2002.

Inhumé dans l'intimité à Châtillon-sur-Loire (Loiret).

– Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique et pédagogique,
Le directeur et l'équipe de direction de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Créteil,
apprennent avec tristesse le décès de

Serge SERODES,
professeur des universités à l'IUFM
de l'académie de Créteil,

qui a contribué au développement et au rayonnement de notre institut depuis sa création.

Ils adressent à sa famille leurs très sincères condoléances.

– Mme Stéphane Herbelin,
MM. et Mmes Cherif, Nadia, Myriam, Beya et Paul Sid Cara,
Mme Simone Tignères, née Sid Cara,
Mme Sophie Adamski,
ses neveux et nièces,
Ses anciens collaborateurs et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Nafissa SID CARA,
enseignante,
ancien ministre,
commandeur de l'ordre
de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 1er janvier 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Edouard-Jacques,
75014 Paris.

Rencontres

– Le MRAP organise une rencontre-débat sur le thème **« Antisionisme, antisémitisme… Jusqu'où peut-on critiquer la politique d'Israël sans être accusé d'antisémitisme ? »** avec Alain Gresh, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, auteur de *Israël - Palestine : vérités sur un conflit*. Mercredi 9 janvier 2002, à 18 h 30, au siège du MRAP, 43, boulevard de Magenta, Paris-10e, métro Bonsergent.
Tél. : 01-53-38-99-99.
Fax : 01-40-40-90-98.
e-mail : mrap@wanadoo.fr

Projections-débats

– **Festival des films interdits de la DEFA (RDA, 1965), 14 au 18 janvier 2002** (chaque projection sera précédée et suivie d'un débat avec des critiques, des historiens, des réalisateurs et des acteurs).

Maison Heinrich-Heine, Fondation de l'Allemagne, 27c, boulevard Jourdan, Paris-14e. Tél. : 01-44-16-13-00.
Lundi 14 janvier, 18 h 30, *Le lapin, c'est moi*, de K. Maetzig, 1965. Mardi 15 janvier, 19 heures, *Berlin au coin de la rue*, de G. Klein, 1965. Mercredi 16 janvier, 19 heures, *Pieds nus et sans chapeau*, documentaire de J. Böttcher, 1962 ; *Karla*, de H. Zschoche, 1965-1966. Jeudi 17 janvier, 19 heures, *Quand tu seras grand, mon cher Adam*, de E. Günther, 1965.

ENS, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.
Vendredi 18 janvier, 19 heures, *La Trace des pierres*, de F. Beyer, 1966.
PAF. : 2,5 ¤ par séance (abonnement pour les 5 séances : 9 ¤).

Cours

Formations informatique à domicile
(prise en main matériel, Internet,
multimédia, bureautique),
dépannage micro.
Une équipe de formateurs
et de techniciens à votre service
en Ile-de-France.
ALDISA.
Pour toute information,
contactez le 01-46-67-18-90.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris. Les jeudis à 19 heures. Les rencontres philosophiques.** Avec Joseph Cohen : **« La judéité en philosophie, de Kant à Hegel »,** 119, rue La Fayette, Paris-10e. 01-53-20-52-52. PAF. Programme détaillé sur demande.

– **« La paix au Moyen-Orient après-demain ? »** En débat avec Elisabeth Chemla, auteur de *Ton rêve est mon cauchemar* (éditions Flammarion), au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 10 janvier 2002, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

TARIF CARNET 2001-2002

***Tarif à la ligne :* 22 € - 144,31 F TTC**
***Tarif abonnés :* 18,50 € - 121,35 F TTC**

Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

MARDI 8 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.20 Thema. Catastrophes naturelles, un risque permanent. **Arte**

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Jacques Hélian. Hervé Vilard. **Paris Première**
19.00 Archimède. Lecture labiale. Pile. Musée de Nancy. Moutons fous (1re partie). Sida. **Arte**
19.00 Explorer. Reptiles à gogo, l'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS Serpents. **National Geographic**
20.50 Vie Privée, vie publique. Le poids du scandale. **France 3**
22.15 Ça se discute. Organes artificiels, homme bionique, jusqu'où peut-on transformer l'homme ? **TV 5**
0.40 Vol de nuit. Avec David Lodge ; Bernard Clavel ; Pierre Combescot ; Calixthe Beyala ; Patrick Grainville. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.00 Le Guatemala, les trésors mayas. **Voyage**
20.00 Le Sous-marin perdu d'Hitler. [2/2]. **National Geographic**
20.15 Les Secrets de la Méditerranée. La lagune de Venise. **Odyssée**
20.15 Hollywood Stories. Mickey Rourke. **Paris Première**
20.15 Asie du Sud-Est. [2/8]. **Planète**
20.15 Reportage. Hongrie, trafic humain. **Arte**
20.46 Thema. Istanbul, une ville sous haute surveillance. **Arte**
21.00 Maestro. [1/5]. Le XVIe siècle à Venise. [2/5] Le XVIIe siècle à Venise. **Mezzo**
21.25 Guerres bactériologiques. [2/2]. Assassinats biologiques. **Planète**
21.40 Thema. Réveil volcanique. **Arte**
21.45 Notre XXe siècle. Cent ans de féminisme. **Odyssée**
22.00 Voyageurs des mers froides. Argentine : Voyageurs amoureux des baleines. **Voyage**
22.10 Histoire(s) de rhum. **Planète**
22.15 Dans la peau de Mick Jagger. **Canal +**
22.50 Biographie. Staline. **Chaîne Histoire**
23.00 Animaux inventeurs. Animaux ingénieurs. **Nat. Geographic**
23.00 Grenouilles et compagnie. La loi du plus fort. **Odyssée**
23.05 Pilot Guides. La Basse-Californie. **Voyage**
23.05 Whisky, le diable ou le bon Dieu. **Planète**
23.20 Le Grand Jeu, URSS / EU. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Tournoi de Maspalomas. Bayer Leverkusen - Helsingborgs. **Eurosport**
20.30 Volley-ball. Ligue des champion.: Tours - Moscou. **Pathé Sport**
20.45 Football. Coupe de la Ligue (8es de finale) : Bordeaux - Lyon. **France 2**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.00 Rossini. Ouverture de *Sémiramis*. Par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti. **Mezzo**
19.15 Vivaldi. *Les Quatre Saisons*. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Nigel Kennedy. **Mezzo**
20.20 Von Weber par Brendel. Alfred Brendel, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. **Muzzik**
21.00 Frédéric Chaslin. Œuvres de Strauss, Schönberg, Debussy. **Muzzik**
21.50 Tartini. *Sonate pour violon et piano en sol mineur* , dite « Le Trille du diable ». Avec Ju-Yung Baek (violon), Yoko Kaneko (piano). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Docteur Sylvestre. Christiane Leherissey. **Festival**
20.50 La Route de la vengeance. Deran Sarafian. ○. **TF 6**
21.00 Vendetta. Nicholas Meyer ◘. **Paris Première**
22.55 Petite menteuse. Thierry Chabert ○. **Festival**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Bienvenue à l'Ouest. **TF 6**
21.00 First Years. Touched by a reindeer (v.o.) ○. **Téva**
21.10 That 70's Show. Le catch, c'est bath (v.m.). ○. **Canal Jimmy**
0.05 Le Caméléon. To Serve and Protect (v.o.). **Série Club**
0.20 Ally McBeal. Cybersex (v.o.). **Téva**

FILMS

17.25 Zazie dans le métro ■ ■
Louis Malle (France, 1960, 95 min) ○. **Cinétoile**
18.05 Cet obscur objet du désir ■ ■
Luis Buñuel (France, 1977, 105 min) ○. **CineCinemas 1**
19.00 Les Demoiselles de Rochefort ■ ■ ■
Jacques Demy (France, 1967, 120 min) ○. **Cinétoile**
20.45 Les Amants du cercle polaire ■
Julio Medem (Espagne, 1999, 105 min) ○. **CineCinemas 1**
20.45 La Vie de plaisir ■ ■
Albert Valentin (France, 1943, 90 min) ○. **CineClassics**
20.45 A plein gaz ■
Norman Taurog (Etats-Unis, 1968, 95 min) ○. **TCM**

20.55 Le Flic de Beverly Hills 3 ■ ■ ■
John Landis. Avec Eddie Murphy, Timothy Carhart, Stephen McHattie (Etats-Unis, 1994, 113 min). **TF 1**
21.00 Zoulou ■ ■
Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, 135 min) ○. **Cinétoile**
22.15 Le Mariage de Chiffon ■ ■
Claude Autant-Lara (France, 1941, 100 min) ○. **CineClassics**
22.25 Le Fou de guerre ■ ■
Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min) ○. **CineCinemas 3**
22.55 L'Argent de la vieille ■ ■
Luigi Comencini (Italie, 1972, v.o., 110 min) ○. **Paris Première**
23.00 Emporte-moi ■ ■
Léa Pool (Fr. - Can. - Sui., 1999, 95 min) ○. **TPS Star**
23.15 Adieu, poulet ■ ■
Pierre Granier-Deferre (France, 1975, 85 min) ○. **Cinétoile**
0.05 Le Procès ■ ■
Mark Robson (Etats-Unis, 1955, 110 min). **TCM**
0.05 S'en fout la mort ■ ■ ■
Claire Denis (France, 1990, 90 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Star Academy. En direct.
18.55 Le Bigdil.
19.50 Vivre com ça.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 Le Flic de Beverly Hills 3 ■ ■ ■
Film. John Landis.
22.50 Vis ma vie.
0.40 Vol de nuit.
1.45 Star Academy.

FRANCE 2

18.00 CD aujourd'hui.
18.05 Friends ○.
18.55 On a tout essayé.
19.45 Un gars, une fille.
19.55 Journal, Météo.
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Bordeaux - Lyon.
22.50 Fallait y penser.
1.00 Journal de la nuit, Météo.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 La Santé d'abord.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.50 Vie Privée, vie publique.
Le poids du scandale.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Petits frères ■
Film. Jacques Doillon ○.
0.50 Libre court. *Roule ma poule.*

CANAL +

16.45 A tombeau ouvert ■
Film. Martin Scorsese ◘.
► En clair jusqu'à 20.44
18.40 Dieu, le Diable et Bob ○.
19.05 Le Journal.
19.20 + de cinéma, + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Pokémon, le film
Film. K. Yuyama et M. Haigney ○.
22.15 Soirée Mick Jagger.
Dans la peau de Mick Jagger ○.
23.25 A la rencontre de Mick Jagger ○.
23.50 South Park.
Quintuplées contorsionnistes ○.
0.15 The Last September
Film. Deborah Warner ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Hongrie : Trafic humain.
20.45 Thema. Catastrophes naturelles : un risque permanent.
20.45 Istanbul, une ville sous haute surveillance.
21.40 Réveil volcanique.
22.05 Avalanches.
22.20 Catastrophes naturelles, un risque permanent.
22.35 Moteur de recherche.
23.00 Music Planet.
Hommage à George Harrison.
0.00 La nuit s'anime. Bob et Margaret.
0.25 Premiers comiques allemands.
0.55 Capitaine Blood ■ ■
Film. Michael Curtiz (v.o.).

M 6

18.55 The Sentinel ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Malcolm ○.
20.39 Un jour à part.
20.40 Décrochages info, Caméra Café.
20.50 E = M 6 découverte.
Les animaux les plus extraordinaires ◘.
0.34 Météo.
0.35 Zone interdite. Génération obèse.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Michel Foucault et la littérature.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
Soirée spéciale autour de Mozart.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
Fifty Second Street Theme.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Berlioz, Franchomme, Chopin.
20.40 L'Univers musical de Janacek.
Œuvres de Janacek, Dvorak, Bach, Beethoven.
22.40 Concert. Par l'Ensemble A Sei Voci et la Maîtrise des Pays de Loire, dir. Bernard Fabre-Garrus : Œuvres de Des Prés.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

France 3

20.50 Vie privée, vie publique
Mireille Dumas reçoit ce soir des personnalités qui ont défrayé la chronique pour diverses raisons : Simone Weber, condamnée à vingt ans de réclusion pour le meurtre de son amant et libérée en 1999 ; Isabelle Coutant-Peyre, avocate et future épouse du terroriste Carlos, en prison ; François Marcantoni, impliqué dans l'affaire Markovic, pour un débat sur le thème : « Le poids du scandale ».

TF 1

20.55 Le Flic de Beverly Hills 3 ■ ■ ■
Un policier démasque des faux-monnayeurs dissimulés dans un parc d'attractions. Plus qu'un épisode inutile de plus, ce long métrage réalisé par John Landis est une réflexion cinglante sur la société américaine contemporaine, avec l'idéologie Disney comme vision totalitaire. Au risque de choquer certains, on peut y voir un grand film politique des années 1990.

Canal +

23.25 A la rencontre de Mick Jagger
Diffusé à la suite de *Dans la peau de Mick Jagger*, un documentaire de Kevin McDonald tout à la gloire de la star, cet entretien mené par Laurent Chalumeau et produit par la société de Jagger, Jagged Films, aborde des sujets musicaux – ses relations avec les Beatles, ses liens avec Keith Richard, le rock... – et d'autres plus personnels, comme la religion ou « le mythe Jagger ».

MERCREDI 9 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 La Rafle du Vél-d'Hiv. Avec Michel Muller ; Maurice Rajsfus ; Michèle Cointet ; André Pousse. **La Chaîne Histoire**
18.30 Studio ouvert. La réglementation des sondages d'opinion . **Public Sénat**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Reptiles à gogo, l'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS Serpents. **National Geographic**
13.55 C'est mon choix. **France 3**
14.15 Envoyé spécial. Les meilleurs reportages de l'année. **TV 5**
14.45 Open club. Daniel Toscan du Plantier. **CineClassics**
16.10 L'Actors Studio. Richard Dreyfuss. **Paris Première**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean-Claude Pascal. Françoise Hardy. **Paris Première**
17.55 Le Divan. Les politiques : Simone Veil. **Festival**
18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
19.00 Chacun son monde, le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Danielle Mitterrand. **Voyage**
19.00 Explorer. Sauvetage d'une jeune baleine. Le photographe volant. Les géo-scientifiques. **Nat. Geographic**
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Le fil de la vie [1/2] : La nostalgie, 1900-1940. **Arte**
20.55 Combien ça coûte ? Le prix du changement. Invités : Martin Lamotte ; David Douillet. **TF 1**
21.05 Dunia. Enfants déracinés. Le calvaire de la rue. Flûtes pour les lendemains meilleurs. Invitée : Najat M'jid. **TV 5**
22.30 Paris dernière. Spéciale Grand Hôtel. **Paris Première**
22.35 Ça se discute. Rivalité, jalousie, trahison : sommes-nous tous menacés ? **France 2**
0.10 Les Dossiers de l'Histoire. Mon père, le Che. **France 3**
0.15 Entretien avec Bertrand Tavernier. **CineClassics**

DOCUMENTAIRES

17.00 Animaux inventeurs. Animaux ingénieurs. **National Geographic**
17.15 Bushmen. Polyphonies du désert du Kalahari. **Muzzik**
17.30 D'îles en îles. L'archipel de Chiloé au Chili. **Voyage**
17.35 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [12/12]. Une saison à Saqqarah. **Histoire**
18.00 Mission sauvage. Les grands blancs d'Afrique du Sud. **National Geographic**
18.30 Sous la mer. Les requins-baleines du Mozambique. **Voyage**
18.30 Paradis de la faune. Le monde perdu des Seychelles. **Nat. Geographic**
19.00 Connaissance. Les Mystères de l'évolution. [4/4]. **Arte**
20.00 Pearl Harbour. [1/2]. Héritage d'une attaque. **National Geographic**
20.05 Theodore Zeldin. [1/4]. L'historien iconoclaste. **Histoire**
20.15 Reportage. Grozny, le 51. **Arte**
20.45 24 heures de la vie d'une ville. Sydney. Londres **Planète**
20.45 La Guerre en couleurs. La bataille des mers. **La Chaîne Histoire**
20.50 L'Esprit du roi lépreux. **Odyssée**
21.00 Le Grand Jeu, URSS/EU. [2/6]. 1938-1945 : La grande alliance. **Histoire**
21.00 Sur les cimes des antipodes. **National Geographic**
21.45 La Traversée du Shu Fu. **Odyssée**
21.45 Musica. Naples chante la lune rouge. **Arte**
22.40 Al-Qantara ou vacances en exil. **Planète**
23.00 Sur la route des Incas. La montagne des dieux. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. Cambodge. **Voyage**
23.15 Jean Daniel. Un guetteur du siècle. **France 3**
0.00 Brésil : Terre promise. **Voyage**
0.15 Staline. [1/3]. **La Chaîne Histoire**
0.30 Les Mystères du premier film. **Histoire**
1.00 Les Voyages d'Alexandre le Grand. [1/4]. Fils des dieux. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine : Ekaterinbourg - Paris Volley. **Pathé Sport**
13.45 Combiné nordique. Coupe du monde. Epreuve de ski de fond (relais 3x5 km). **Eurosport**
16.05 Football. Coupe de la Ligue (8e de finale). Lorient - Auxerre. **France 3**
18.30 Football. Tournoi d'Antalya. Sturm Graz - Antalyaspor. **Eurosport**
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas : Kaiserslautern - Feyenoord Rotterdam. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (10e journée, groupe D) : Pesaro - Asvel. **Pathé Sport**
20.45 Football. Coupe de la Ligue (8e de finale) : Monaco - Marseille. **France 3**

DANSE

20.20 Les Chaises. Chorégraphie de Maurice Béjart. Avec Marcia Haydée, John Neumeier. Musique de Wagner. Texte de Ionesco. **Muzzik**
21.00 Finisterra. Chorégraphie d'Olga Roriz. **Muzzik**
21.55 Situations Goldberg. Chorégraphie d'Olga Roriz. Musique de J.-S. Bach. **Muzzik**
23.45 Achterland. Chorégraphie d'Anne Teresa De Keersmaeker. Musique de Ligeti et Ysaÿe. Par la Rosas Dance Company de l'Opéra de Bruxelles. **Mezzo**

MUSIQUE

17.25 Mozart. *Sonate pour piano en ut majeur* KV 545. Enregistré en 1990. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
17.45 et 20.35, 23.30 Ravel. *L'Alborada del gracioso*. Enregistré en mai 1994. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. S. Celibidache. **Mezzo**
18.20 Gala du Nouvel An à Berlin 1998. Avec Mirella Freni ; Christine Schäfer ; Marcelo Alvarez ; Simon Keenlyside. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**
19.25 Edgar Varèse par Pierre Boulez. Enregistré en 1991. Par l'Ensemble InterContemporain et la Junge Deutsche Philharmonie, dir. Pierre Boulez. **Mezzo**
22.00 I Muvrini. Enregistré en 1994. **Mezzo**
23.00 Brahms. *Sonate pour violon et piano n°3 en ré mineur* opus 108. Avec Itzhak Perlman (violon), Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
0.50 Eurythmics. Enregistré en 2000. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

19.05 La Ferme aux ballons. William Dear. **Disney Channel**
20.50 La Fugitive. Rachel Samuels ◘. **TF 6**
20.50 Le Fil du rasoir. Gérard Cuq ○. **M 6**
21.30 Un cœur pour la vie. Robert Markowitz. ○. **Téva**
22.10 Le Crabe sur la banquette arrière. Jean-Pierre Vergne. **Festival**
22.55 La Mort au bout du chemin. John Power ○. **TF 6**
23.00 Le Temps d'un éclair. Marco Pauly. **Téva**

SÉRIES

18.55 The Sentinel. L'alibi ○. **M 6**
19.05 MacGyver. L'anniversaire. **TF 6**
19.55 Le Caméléon. Un virus parmi nous. **Série Club**
20.40 Nestor Burma. Un croque-mort nommé Nestor. **Festival**
20.45 Les Chemins de l'étrange. Strike two. **13ème RUE**
20.45 Star Trek, DS 9. Etranges partenaires (v.m.) ○. **Canal Jimmy**
21.35 Star Trek, la nouvelle génération. Rendez-vous à Farpoint. **Canal Jimmy**

FILMS

13.30 Diane de Poitiers ■
David Miller (Etats-Unis, 1955, 110 min). **TCM**
14.15 Adieu Bonaparte ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1985, 110 min) ○. **Histoire**
15.20 Guet-apens ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min). **TCM**
15.45 La Vie de plaisir ■ ■
Albert Valentin (France, 1943, 90 min) ○. **CineClassics**
16.20 Ruy Blas ■ ■
Pierre Billon (France, 1947, 95 min). **Festival**
17.15 Le Mariage de Chiffon ■ ■
Claude Autant-Lara (France, 1941, 100 min) ○. **CineClassics**

18.55 Au Bonheur des dames ■
André Cayatte. Avec Michel Simon, Albert Préjean (France, 1943, 85 min) ○. **CineClassics**
20.10 Quand Harry rencontre Sally ■
Rob Reiner (Etats-Unis, 1989, 100 min). **TSR**
20.45 Pierre et Jean ■ ■
André Cayatte (France, 1943, 75 min) ○. **CineClassics**
21.00 Rocketeer ■ ■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min) ○. **Cinéstar 2**
22.00 Tirez sur le pianiste ■ ■ ■
François Truffaut (France, 1960, 80 min) ○. **CineClassics**
22.40 Shakespeare in Love ■ ■
John Madden (Etats-Unis, 1998, 125 min) ○. **CineCinemas 3**
22.50 Le Diable par la queue ■ ■
Philippe de Broca (France, 1969, 95 min) ○. **Cinétoile**
23.10 Another Day in Paradise ■ ■
Larry Clark (Etats-Unis, 1999, 105 min) ○. **CineCinemas 2**
23.20 Allemagne année zéro ■ ■ ■
Roberto Rossellini (Fr. - It., 1947, 70 min). **Histoire**
0.00 Le Sergent noir ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1960, 110 min). **TCM**
0.05 Sixième sens ■ ■
M. Night Shyamalan (Etats-Unis, 1999, 105 min) ◘. **Canal + Vert**

0.50 Tricheurs ■ ■
Barbet Schroeder. Avec Jacques Dutronc, Bulle Ogier (Fr. - All., 1983, 90 min) ◘. **Arte**
0.55 Trois ponts sur la rivière ■ ■
Jean-Claude Biette (France, 1998, 115 min) ○. **CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Une famille de rêve.
Téléfilm. Wolfgang Murnberger.
16.25 Alerte à Malibu.
17.20 Melrose Place.
18.05 et 0.55 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
Le prix du changement.
23.10 Columbo. Couronne mortuaire.

FRANCE 2

14.40 Un cas pour deux ○.
15.45 La Famille Green ○.
16.30 Un livre.
16.35 Premier rendez-vous.
17.10 Le Groupe.
17.40 70's Show ○.
18.05 Friends ○.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 Un portrait, un jour.
20.00 et 0.55 **Journal, Météo.**
20.50 Tirage du Loto.
20.55 La Kiné. Virage fatal.
22.35 Ça se discute.
Rivalité, jalousie, trahison : sommes-nous tous menacés ?
0.50 Un portrait, un jour.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Questions au Gouvernement.
16.05 Football. Lorient - Auxerre.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 La Santé d'abord.
18.50 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.40 Football. Monaco - Marseille.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Jean Daniel. Un guetteur du siècle.
0.10 Les Dossiers de l'Histoire.
Mon père, le Che.

CANAL +

14.00 H ○.
14.25 Titus ○.
14.45 Surprises.
14.55 Sale enquête.
Téléfilm. Geoffrey Cawthorn ○.
16.30 Star Hunter ○.
17.15 Eddy Time.
► En clair jusqu'à 20.59
18.50 Spy Game. Le making of ○.
19.09 Résultats et rapports.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma, + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info .
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Le roi danse
Film. Gérard Corbiau ○.
22.50 Minutes en +.
Spécial Yves Saint Laurent.
0.15 Spin city. Le grand débat ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.10 On n'est pas des bouffons.
15.05 Terres de merveilles.
16.05 Après la sortie.
16.45 Les Pêcheurs du Rio Negro.
17.05 Va savoir. Les muses s'amusent.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Connaissance.
Les Mystères de l'évolution. [4/4]. La progression au galop.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Grozny, le 51.
20.45 Les Mercredis de l'histoire.
Le fil de la vie [1/2] : La nostalgie, 1900-1940.
21.45 Musica. Naples chante la lune rouge.
22.45 The Pillow Book
Film. Peter Greenaway (v.o.) ◘.
0.50 Tricheurs ■ ■
Film. Barbet Schroeder ◘.

M 6

13.35 M 6 Kid.
17.10 E = M 6 découverte.
17.35 Fan de.
17.55 Le Flic de Shanghaï ○.
18.55 The Sentinel ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Malcolm ○.
20.40 Décrochages info, Caméra Café.
20.50 Le Fil du rasoir.
Téléfilm. Gérard Cuq ○.
22.40 X-Files, L'intégrale. Eve ◘.
23.35 L'incendiaire ○.
0.30 Unité 9. De l'autre côté du miroir ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Michel Foucault et la littérature.
Sept propos sur le septième ange, sur Brisset.
21.00 Mesures, démesures.
Les compositeurs écrivent pour la radio.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Jours de ramadan [2/4]. Une journée avec Absa.
0.05 Du jour au lendemain.
Invité : Paul Audi.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : *Pièces pour orchestre* op. 6, de Webern ; Œuvres de Mahler, Wagner.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
Poor Butterfly.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir.
Œuvres de Dvorak, dir. C. Mackerras : *La Forêt de Bohême* : *le silence* op. 68 n°5 ; *Rondo* op. 94 ; *Fantaisie sur un chant de Bohême*, de Smetana ; *Scherzo fantastique* op. 25, de Suk, dir. J. Belohlavek.
20.40 Aroldo. Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Mai Musical florentin, dir. Fabio Luisi, Neil Shicoff (Aroldo), Carol Vaness (Mina).
22.50 Les Rendez-vous du soir (suite).
Quatuor à cordes n°2 op. 13, de Mendelssohn, par le Quatuor Artis ; Œuvres de R. Schumann, Liszt.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.15 Reportage : Grozny, le 51
Avec sa façade criblée d'éclats de balles, son absence d'eau, d'électricité et de gaz, l'immeuble 51, situé au cœur du quartier Lénine de Grozny, la capitale tchétchène, fait peine à voir. En 2000-2001, bravant les interdictions des autorités russes, Mylène Sauloy a recueilli de nombreux témoignages, qui permettent de mieux comprendre ce qu'est devenue la vie quotidienne dans cette ville martyre.

France 3

23.15 Jean Daniel, un guetteur du siècle
Plus le XXe siècle s'éloigne, plus on a envie d'entendre la parole de ceux qui en furent acteurs et témoins. Il ne faut donc pas manquer ce portrait de Jean Daniel, quatre-vingts ans, grand journaliste, fondateur (en 1964) et directeur du *Nouvel Observateur*, après avoir participé à l'aventure de *L'Express*. Pourtant, au terme des cinquante-deux minutes du film d'Emmanuel Descombes, on est plutôt furieux et on attend un prochain documentaire qui tracerait vraiment le destin de Jean Daniel. Non à cause du principal protagoniste, qui est le charme même. Mais à cause de la désastreuse composition de ce film et d'un montage piteux. Pourquoi, devant tant de ratages, recommander quand même ce film ? Pour ce qu'est Jean Daniel, pour le courage constant de ses positions, pour ce que, malgré tout, il parvient ici à dire de sa passion de journaliste engagé.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 9 JANVIER 2002

Orage à Vladivostok

par Pierre Georges

QUAND même, cela laisse rêveur. Alors que la grande roue tourne, tourne, tourne dans le ciel de Paris, au mépris souverainement forain de la loi et des engagements. Alors qu'Alain Madelin s'essaye aux missiles de précampagne en usant de la métathèse pour jeter dans le même sac « Chispin et Josrac ». Alors que le mollah Omar, notre vieux Filochard, aurait été vu pour la dernière fois, filochant justement sur une moto, en son Kaboul-Kandahar.

Alors qu'un gamin pas trop bien dans sa tête a volé une belle loco, du côté de Metz, pour se la jouer Bête humaine. Alors qu'un autre gamin de Tampa a cru nécessaire, pour exprimer la sympathie qu'il vouait à Ben Laden, de voler, lui, un petit avion pour jouer à la tour infernale contre un gratte-ciel. Alors que Bernard Bonnet, le préfet aux paillotes – ah, que n'envoie-t-on pas un commando de gendarmes saper nuitamment la grande roue sur la plage de la Concorde ! –, alors que Bernard Bonnet donc change d'avocat pour confier ses intérêts à un avocat-commando-à-lui-tout-seul, Jacques Vergès précisément.

Alors, on en rit encore, que la PJ vient de mettre un terme aux activités déplorables d'un redoutable gang de faux monnayeurs qui, une minute encore MM. les gouverneurs des banques, fabriquaient, hardi la rotative, des faux billets de 200 F avant extinction définitive du genre. Alors que tout le monde politique présente ses vœux à chacun, et inversement, avec la plus évidente arrière-pensée. Alors que, dans le langage des sigles, nous avons eu droit, justement sur ce plan-là, à une première escarmouche, DSK versus MAM, le revenant contre la survivante. Alors que manifestement les Français ne font plus confiance comme d'antan au débit de l'eau du robinet, non plus qu'à sa qualité. Alors qu'un beau militaire, de carrière on le suppose, vu qu'il n'en est plus d'autre, a été surpris commettant l'acte sacrilège d'uriner sur la flamme du Soldat inconnu, d'où son transfert immédiat à l'infirmerie spéciale de la garnison (le militaire, pas le soldat, évidemment).

Alors que Yves Saint Laurent plie ses gaules, ce qui est façon bien leste de parler pour déplorer l' atteinte à l'exception culturelle française. Alors que le professeur Etiemble emporte son combat contre le franglais dans la tombe. Alors qu'on ne peut plus ouvrir un canard ni une oreille, sans entendre parler de la prodigieuse destinée commerciale d'Amélie Poulain-Jeunet.

Alors tout cela, et malgré tout cela, c'est une dépêche en provenance de Vladivostok qui aura retenu, ce matin, notre attention. D'abord parce que c'est beau, dans sa seule charge poétique, une dépêche de Vladivostok. Plus que Kandahar – Kaboul, ou Paris-Dakar. C'est beau et c'est rare. Aussi rare que le phénomène dont elle faisait état : un orage des neiges ! Pas une tempête. Un orage, avec éclairs et tonnerre, et tout le saint-frusquin. Vous imaginez la nuit de Vladivostok. La neige qui tombe à gros flocons. Et en même temps, son et lumière, un orage à décrocher les boules du sapin, ou du bouleau ! Un front tropical tiède venant de la mer Jaune pour copuler bruyamment avec un front sibérien glacial ! Tous en chœur : « Orage des neiges, mon coeur amoureux... »

Vive contestation post-électorale à Madagascar

LES MANIFESTATIONS se succèdent sur la place du 13-Mai au cœur d'Antananarivo, haut lieu en 1991 du « printemps de la démocratie », lorsqu'une vague de contestation populaire avait contraint l'amiral-président, Didier Ratsiraka, à quitter le pouvoir. Réélu en 1996, le chef de l'Etat doit faire face à une contestation de plus en plus virulente depuis le premier tour du scrutin présidentiel, le 16 décembre, qui a nettement tourné à son désavantage. Selon les partisans de son rival, l'homme d'affaires et maire de la capitale Marc Ravalomanana, celui-ci aurait été élu avec 53 % des suffrages, mais privé de sa victoire *« par trucage »*. Le ministère de l'intérieur affirme que l'opposant aurait obtenu 47 % des voix, contre 40 % pour le président. La date du second tour n'a toujours pas été fixée par la Cour suprême.

Lundi 7 janvier, la quatrième manifestation de l'opposition a tourné à une bataille rangée avec les forces de l'ordre. La police a vainement tenté de disperser une foule d'environ 30 000 personnes à coups de grenades lacrymogènes et de charges qui ont fait une vingtaine de blessés. A mesure que s'intensifiait la répression, la protestation a enflé, quelque 80 000 manifestants occupant le centre-ville en fin d'après-midi, arrosant la police d'une pluie de pierres. Le calme est revenu dans la soirée.

Un appel à une nouvelle manifestation a été lancé pour le mardi 8 janvier. L'opposition réclame la publication des résultats du premier tour pour chaque bureau de vote. Le 20 décembre, alors qu'un décompte parallèle faisait apparaître une différence avec les chiffres officiels, le gouvernement avait interdit de vol les sept hélicoptères de M. Ravalomanana chargés de récupérer les procès-verbaux électoraux en province.

Stephen Smith

Prost Grand Prix intéresserait un groupe d'investisseurs français

UN GROUPE d'investisseurs, composé d'industriels et d'hommes d'affaires français, aurait proposé d'injecter au moins 44 millions d'euros dans Prost Grand Prix, pour permettre à l'écurie de formule 1 de commencer la saison 2002. Ces investisseurs prendraient la majorité de Prost Grand Prix et confieraient un poste de directeur sportif à Alain Prost, son actuel président. Placée en redressement judiciaire le 22 novembre 2001 par le tribunal de commerce de Versailles pour une dette estimée à 30,5 millions d'euros, l'écurie du quadruple champion du monde a jusqu'au 15 janvier pour trouver des investisseurs ou un repreneur.

DÉPÊCHE

■ **MOULINEX : La Commission européenne** devait donner, mardi 8 janvier, son feu vert conditionnel à la reprise du groupe en faillite Moulinex par son concurrent Seb, a-t-on appris à Bruxelles. Seb-Moulinex va devoir faire des cessions pour résoudre des problèmes de concurrence identifiés dans neuf pays d'Europe. La Commission ne s'est pas prononcée sur les problèmes concernant le marché français : les autorités françaises de la concurrence avaient demandé à récupérer le dossier. Celles-ci ont obtenu gain de cause et devront se prononcer sur les problèmes de concurrence éventuels suscités par ce dossier, politiquement et socialement, sensible. – *(Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté mardi 8 janvier 2002 : 523 780 exemplaires. **1-3**

Otages du Liban : M. Marchiani presse le chef de l'Etat de « demander des explications au gouvernement »

Christian Prouteau : « Si j'avais pu donner une mallette d'argent pour sortir ces Français, je l'aurais fait »

LA CONTROVERSE sur l'éventuel versement d'une rançon destinée à obtenir la libération, en 1987 et 1988, des otages français détenus au Liban ne semble pas devoir s'éteindre. Dans une déclaration au *Monde*, mardi 8 janvier, le député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani, mis en cause par les développements de l'enquête financière de la juge Isabelle Prévost-Desprez (*Le Monde* du 8 janvier), demande *« solennellement »*, *« en tant que préfet de la République »*, à Jacques Chirac *« d'user de ses pouvoirs pour intervenir »*. *« Le chef de l'Etat doit demander des explications au gouvernement,* estime M. Marchiani, *afin de défendre l'honneur de ceux qui, à mes côtés, ont pris, bénévolement, tous les risques pour ramener en France nos compatriotes. » « Je me permets de m'adresser, respectueusement mais fermement, à M. Chirac, car c'est lui qui m'avait confié, il y a 15 ans, la mission de libérer les otages »*, ajoute-t-il. Selon l'ancien préfet, *« le président doit forcer le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à dire sur ordre de qui et dans quel but la note infâmante et diffamatoire de la DST a été transmise à la justice »*. M. Marchiani fait allusion à la note de renseignement transmise à la justice, en janvier 2001, qui évoquait les informations d'une *« source »* sur ses relations avec l'homme d'affaires Iskandar Safa et qui a constitué le point de départ de l'enquête. *« C'est la première fois*, dit-il, *que le contre-espionnage se dissimule derrière un informateur anonyme pour mettre en cause l'Etat, en affirmant contre l'évidence qu'une rançon a été versée »*, ajoute-t-il. *« Les groupes terroristes vont désormais penser que le fait d'enlever des ressortissants français peut être source de profit,* estime l'ex-préfet. *C'est gravissime, car cela met en cause la sécurité de nos compatriotes à l'étranger »*. Le 4 janvier, l'ancien directeur du cabinet de M. Chirac a Matignon (1986-1988), Maurice Ulrich, aujourd'hui conseiller à l'Elysée, avait affirmé que la libération des otages n'avait *« pas donné lieu à un versement de rançon par l'Etat français »*.

M. Marchiani a par ailleurs qualifié d'*« absurdes »* les propos de Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, qui déclare, dans *le Parisien* du 8 janvier, avoir informé François Mitterrand qu'une *« rançon cachée »* avait été versée à l'Iran pour faire libérer les otages. Cette contrepartie – *« très difficilement calculable »*, dit-il – aurait, selon lui, été incluse dans le règlement du contentieux franco-iranien Eurodif. *« Si j'avais pu donner une mallette d'argent pour sortir ces Français du Liban, je l'aurais fait,* ajoute néanmoins M. Prouteau. *Cela ne me choque pas de penser qu'une rançon a pu être payée. »* M. Marchiani répond que l'ancien gendarme *« confond des notions différentes »* : *« Ce qu'il qualifie à tort de "rançon", c'est le règlement de l'affaire Eurodif. »*

Le député européen affirme avoir participé au règlement de ce contentieux financier. *« Fin avril 1988,* dit-il, *j'ai accompagné à Genève Jean-Claude Trichet, alors directeur du Trésor. M. Trichet a rencontré les représentants du ministère des finances iranien avec qui il a longuement discuté du montant et de l'échelonnement du remboursement de la dette Eurodif. Ces engagements, qui ont effectivement permis de libérer les otages, ont ensuite été honorés par deux gouvernements successifs »*. Après le gouvernement de Michel Rocard (1988-1991), celui d'Edith Cresson avait versé 7 milliards de francs à l'Iran, en octobre 1991. D'autre part, lundi 7 janvier, Charles Pasqua, en sa qualité d'ancien ministre de l'intérieur, a déposé plainte contre X...pour *« dénonciation calomnieuse »* auprès de la ministre de la Justice, Marylise Lebranchu. Evoquant la note de la DST – publiée dans *Le Monde* du 8 janvier –, qui met en cause son entourage, M. Pasqua assure que *« les faits dénoncés sont faux »* et que *« l'accusation portée implicitement »* contre lui est calomnieuse. *« Le fait qu'elle soit relayée par l'un des plus importants services de l'Etat la rend encore plus odieuse »*, conclut-il.

Fabrice Lhomme
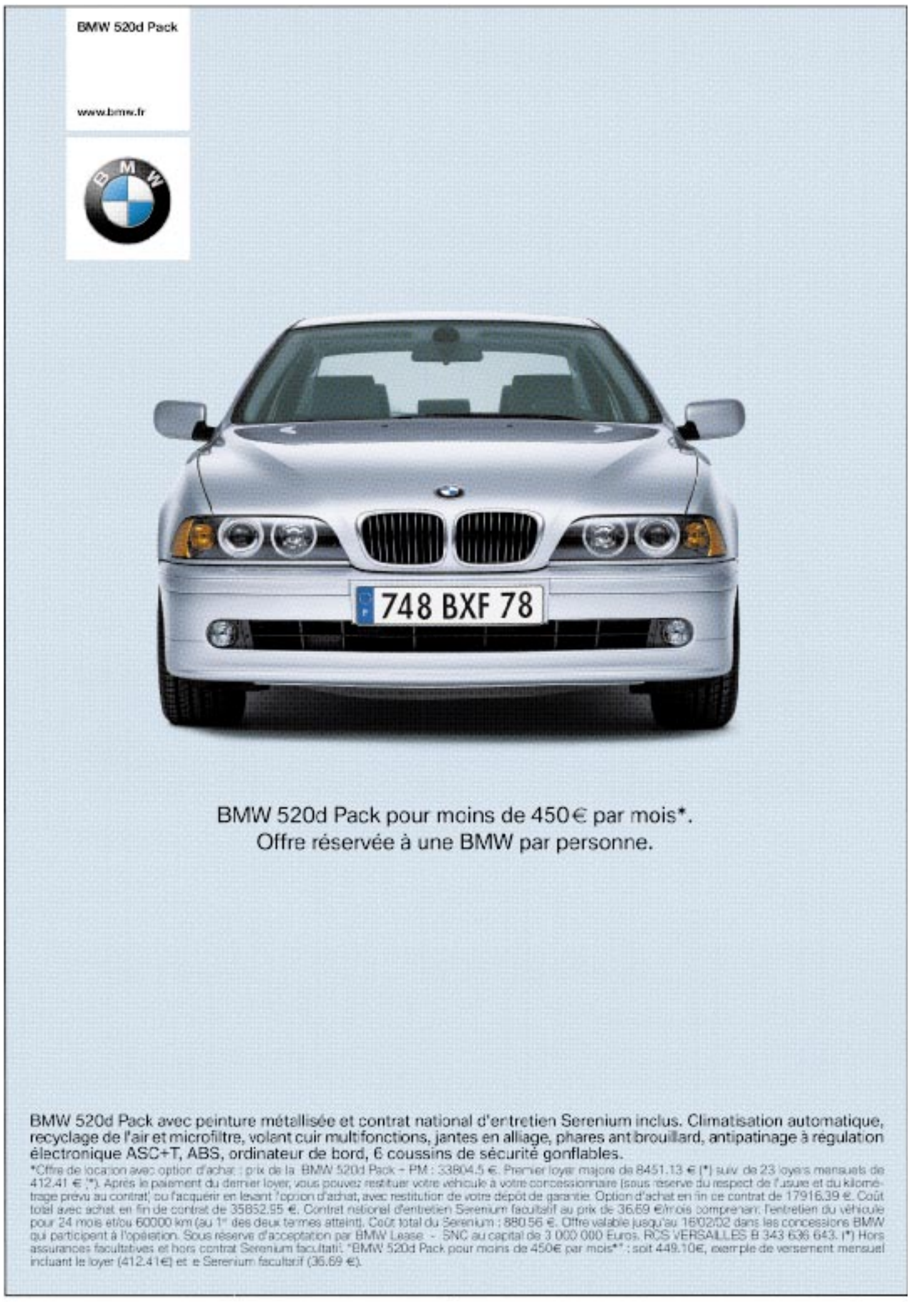
► www.lemonde.fr/pasqua-affaires